



LE MONDE *diplomatie*

ÉBLOUISSEMENTS
DE PASOLINI

PAR SÉBASTIEN LAPAQUE

Page 27.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 740 - 62^e année. Novembre 2015

CONFÉRENCE DE PARIS

Comment éviter le chaos climatique ?



ISAAC CORDAL. – « Electoral Campaign » (Campagne électorale), 2011

LA PLANÈTE TERRE a connu des climats plus chauds qu'aujourd'hui ou beaucoup plus froids, des océans à un niveau plus élevé ou considérablement plus faible. Mais c'était bien avant qu'elle abrite 7,3 milliards d'êtres humains. Sans un sursaut pour maîtriser rapidement leurs causes, les dérèglements en cours promettent le chaos.

Les 196 Etats réunis pour la conférence de Paris (COP21) qui s'ouvrira le 30 novembre doivent trouver un accord visant à réduire puis

à neutraliser les émissions de gaz à effet de serre avant qu'il ne soit trop tard. Mais, en dépit de signaux de plus en plus inquiétants, les engagements des pays industrialisés ne sont toujours pas à la hauteur de l'enjeu.

Un accord de façade risque aussi de détourner l'attention de l'urgente remise en cause d'un modèle de développement fondé sur l'exploitation des énergies fossiles, la course au productivisme et l'échange inégal entre les peuples.

Lire notre dossier pages 13 à 19.

APRÈS L'INTERVENTION RUSSE EN SYRIE

Basculement stratégique au Proche-Orient

Coup double pour le président russe, qui vient de faire irruption sur le champ de bataille syrien. M. Vladimir Poutine a fait savoir qu'il avait reçu au Kremlin le président Bachar Al-Assad ; dans la foulée, il a organisé une réunion quadripartite (Etats-Unis, Russie, Arabie saoudite, Turquie) sur le « processus politique » censé succéder aux frappes militaires. Une fois de plus, la France semble hors jeu.

PAR OLIVIER ZAJEC *

EST-IL TEMPS de faire de l'Iran notre ami et de l'Arabie saoudite notre ennemi ? Sous ce titre provocateur, le chroniqueur britannique Michael Axworthy notait en janvier 2015 que « l'idée selon laquelle l'Iran est devenu une force de stabilité dans la région du Golfe relève désormais de l'évidence acceptée (1) ». On est bien loin de la rhétorique de l'« axe du mal », reprise sans nuance depuis le 11 septembre 2001 et martelée ensuite avec passion et suivisme. Ni le discours enflammé du premier ministre israélien Benyamin Netanyahu devant le Congrès américain, le 3 mars 2015, ni les combats d'arrière-garde des disciples néoconservateurs de Thérèse Delpech (2) au Quai d'Orsay ne sont parvenus à prévenir ce renversement des mentalités.

Passé du rôle de croquemitaine à celui de pivot régional antidjihadiste, fort d'un accord nucléaire habilement négocié et d'une alliance objective avec Washington en Irak pour contrebalancer l'Organisation de l'Etat islamique (OEI), l'Iran n'est plus un exemple isolé. Les retournements de perception de ce type se multiplient.

Avec une menace terroriste intérieure élevée et une crise migratoire qui boule-

verse les équilibres politiques de l'Union européenne, aucun des poncifs qui structuraient le commentaire dominant ne semble donc plus offrir la moindre solidité, impuissance analytique dont la presse française offre peut-être l'exemple le plus sidérant. De la dangerosité de l'Iran des mollahs au devoir moral de « punir » M. Bachar Al-Assad, de l'impossibilité d'un califat djihadiste au destin européen du « modèle démocratique turc (3) », de la nécessité de faire chuter M. Vladimir Poutine à l'urgence d'un partenariat gagnant-gagnant avec le hub mondialisé des émirats du Golfe, de la solidité du couple franco-allemand aux réjouissances obscènes qui ont suivi la pendaison en direct de Saddam Hussein, les certitudes ont fait place aux attermoissements, les rengorgements aux louvoisements, les rodomontades aux reniements.

(Lire la suite page 6.)

(1) Michael Axworthy, « Is it time to make Iran our friend and Saudi Arabia our enemy? », *The Guardian*, Londres, 28 janvier 2015.

(2) Thérèse Delpech (1948-2012), spécialiste des affaires nucléaires et stratégiques, auteure notamment de l'ouvrage *Le Grand Perturbateur. Réflexions sur la question iranienne* (2007), fut directrice des affaires stratégiques au Commissariat à l'énergie atomique.

(3) « Le parti islamique turc AKP s'érige en modèle démocratique pour le monde musulman », *La Croix*, Paris, 1^{er} octobre 2012.

* Maître de conférences en science politique, université Jean-Moulin Lyon-III.

Dégringolade de la France

PAR SERGE HALIMI

POUR TROUVER un précédent à l'actuel effacement diplomatique de la France, il faut remonter à l'expédition de Suez de 1956 et à la guerre d'Algérie. Ni l'organisation par Paris d'une conférence internationale sur l'environnement, ni les proclamations martiales du président de la République, ni l'incorrigible contentement de soi de son ministre des affaires étrangères (1) ne peuvent plus masquer la dégringolade de la France.

En matière européenne, l'alignement sur l'Allemagne fut éclatant pendant l'épisode grec. Le Quai d'Orsay semblait aux abonnés absents ; le ministre des finances se montrait volubile mais inexistant ; et M. François Hollande limita son rôle à celui d'émissaire de Berlin, chargé de faire accepter au premier ministre Alexis Tsipras les oukases de M^{me} Angela Merkel. Même à Washington, on se déclarait alors surpris par la dureté de l'Union européenne envers Athènes.

Mais Paris a repris ses marques avec les Etats-Unis lorsqu'on apprit que les services de renseignement américains avaient espionné trois présidents de la République successifs, dont M. Hollande... Le porte-parole du gouvernement français s'employa aussitôt à minorer l'outrage – « Il faut qu'on garde la mesure de tout cela. On n'est pas là pour déclencher des ruptures diplomatiques » –, avant de se précipiter à Washington pour y discuter du traité transatlantique. « La réponse de la France frôle le ridicule », s'offusqua le député de droite Henri Guaino. « Depuis quelque temps, ajouta l'ancien ministre Pierre Lellouche, pourtant réputé pour son atlantisme, on ne fait que suivre la politique américaine. »

C'est toutefois entre Paris et l'Arabie saoudite que l'alignement devient le plus effarant, au point d'agacer parfois le

suzerain américain. Si la France n'est pas parvenue à faire capoter l'accord de juillet dernier entre les cinq grandes puissances et l'Iran, comme l'auraient souhaité Riyad, Tel-Aviv et les néoconservateurs républicains qui exécrèrent M. Barack Obama, elle s'y est ralliée avec une mauvaise grâce remarquée (lire ci-dessus l'article d'Olivier Zajec). Et, dans le cas de la Syrie, son désir de « punir » M. Bachar Al-Assad doit moins à la férocité du régime de Damas qu'à la volonté française de complaire aux monarchies du Golfe, qui ont juré de le faire tomber. En particulier l'Arabie saoudite. Or ce royaume, berceau et banquier de l'intégrisme sunnite dans le monde (2), fer de lance de la répression meurtrière des chiites à Bahreïn et au Yémen, combat la plupart des droits humains auxquels la France se proclame tellement attachée ailleurs (3).

Le choix saoudien de Paris ne découle pas d'abord d'une erreur d'analyse stratégique. Il s'agit plutôt d'attiser la paranoïa de monarches qui redoutent d'être encerclés par l'Iran et par ses alliés afin de leur fourguer quelques armes supplémentaires. Mission accomplie le 13 octobre dernier, quand, de retour de Riyad, le premier ministre Manuel Valls a tweeté : « France-Arabie saoudite : 10 milliards d'euros de contrats ! Le gouvernement mobilisé pour nos entreprises et l'emploi. »

(1) Laurent Fabius, BFM-RMC, 2 mars 2015 : « Ce que j'entends, et je ne voudrais pas, bien sûr, faire preuve d'arrogance, c'est que la politique extérieure de la France est appréciée presque partout dans le monde – et par les Français. »

(2) Lire Nabil Mouline, « Surenchères traditionalistes en terre d'islam », *Le Monde diplomatique*, mars 2015.

(3) Lire « Impunité saoudienne », *Le Monde diplomatique*, mars 2012.

Du candidat normal au chef de guerre

Christophe Boisbouvier

HOLLANDE
L'Africain



Éditions
La Découverte

336 pages, 19,50 euros
Également disponible au format ePub

M 02136 - 740 - F: 5,40 € - RD



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 250 DA, Allemagne : 5,50 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 5,50 €, Belgique : 5,40 €, Canada : 7,50 \$, Espagne : 5,50 €, Etats-Unis : 7,50 \$US, Grande-Bretagne : 4,50 £, Grèce : 5,50 €, Hongrie : 1835 HUF, Irlande : 5,50 €, Italie : 5,50 €, Luxembourg : 5,40 €, Maroc : 35 DH, Pays-Bas : 5,50 €, Portugal (cont.) : 5,50 €, Réunion : 5,50 €, Suisse : 7,80 CHF, TOM : 780 CFP, Tunisie : 5,90 DT.

DEUX SIÈCLES DE CALOMNIES

Robespierre sans masque

La première phase de la Révolution française, visant le renversement du pouvoir absolutiste, fait l'unanimité, ou presque : ne vient-elle pas donner corps à l'esprit des Lumières ? Mais la suite divise violemment. Notamment au sujet de Robespierre, qui, selon certains, conjugueraît tous les vices antidémocratiques : le populisme et l'extrémisme. De quoi se méfier de tout projet radical...

PAR MAXIME CARVIN *

EN DÉCEMBRE 2013, un laboratoire annonce avoir reconstitué, à partir d'un moulage mortuaire, le « vrai visage » de Maximilien de Robespierre. Les historiens s'étonnent que le résultat ressemble si peu aux portraits d'époque et émettent de sérieux doutes. Il n'empêche : le portrait aura les honneurs des médias. C'est que, authentique ou non, ce Robespierre retrouvé a le physique de l'emploi. Mâchoire carrée, front bas, regard fixe : l'air patibulaire d'un boucher de la Villette, vérolé de surcroît. Tout le monde comprend : voilà une tête de coupeur de têtes.

Quelques mois plus tard, nouvel accès d'antirobespierrisme. La bande-annonce du jeu vidéo *Assassin's Creed Unity*, situé dans le Paris de la Révolution, est mise en ligne. Dans un chaos d'images grand-guignolesques surgit un orateur écumant. C'est Robespierre. La voix off, caverneuse, explique : cet homme « *aspirait à contrôler le pays. Il prétendait représenter le peuple contre la monarchie. Mais il était bien plus dangereux que n'importe quel roi* ». Les scènes d'égorgement succèdent aux scènes de fusillade et les décapitations aux noyades. Bref, le « *règne de Robespierre* » n'est qu'une litanie de massacres, qui a « *rempli des rues entières de sang* ».

Un ennemi du genre humain ?

RIEN DE BIEN NEUF, à vrai dire, dans cette démonologie grand public. Les historiens Marc Bélissa et Yannick Bosc (3) montrent que la légende noire a débuté du vivant de l'homme. Quand le député d'Arras commence sa carrière, les gazettes se plaisent à écorcher son nom et moquent son obstination à « *parler en faveur des pauvres* ». Mirabeau, retors pour deux, ricane de ce jeune orateur qui « *croit tout ce qu'il dit* ». Puis ce sont les Girondins qui l'accablent. Jean-Marie Roland, ministre de l'intérieur, subventionne la presse qui lui est hostile, et le député Jean-Baptiste Louvet l'accuse d'aspirer à la dictature.

La chute de Robespierre, le 9 thermidor (27 juillet 1794), ne suffit pas à apaiser ses ennemis. Thermidoriens et contre-révolutionnaires ont la passion de la revanche. Des pamphlets, et bientôt un rapport officiel, prêtent au député abattu d'abracadabrants projets. On évoque un complot visant à instaurer une théocratie. On parle d'un plan de « *guillotine à sept fenêtres* », qui devait permettre d'accélérer le « *nationicide* », d'un « *sanguiduc* » monumental destiné à évacuer le sang des victimes hors de Paris, d'une « *tannerie de peaux humaines* » censée fournir des souliers pour les sans-culottes. On divague sans fin sur l'enfance, les mœurs, la psychologie du chef montagnard.

A Robespierre, vrai diable, on reprochera, décennie après décennie, tout et son contraire. Il est pâle – trop pâle pour être honnête – mais se repaît du sang des autres. C'est un petit avocat de province, un médiocre – mais c'est aussi un génie du mal, plus redoutable que Néron. Pour les uns, il est intransigeant jusqu'au crime ; pour d'autres, c'est un hypocrite, un vendu. Il est décrit ici comme un pur esprit, abstinent, puceau même ; ailleurs comme un franc débauché. Orateur embarrassé ou tribun envoutant ? Aspirant pontife ou destructeur de la religion ? Maniaque de l'ordre ou promoteur d'anarchie ? Peu importe quel Robespierre on forge : l'essentiel est qu'il soit repoussant.

* Pseudonyme d'un doctorant en sciences sociales.

Ces deux épisodes ne sont pas des cas isolés. Tantôt c'est un magazine à grand tirage qui dépeint l'Incorruptible en « *psychopathe légaliste* », en « *forcené de la guillotine* » (*Historia*, septembre 2011), tantôt un documentaire qui, sur France 3, le présente comme le « *bourreau de la Vendée* » (3 et 7 mars 2012). Le comédien Lorant Deutsch, reconverti dans l'histoire bas de gamme, imagine, dans son best-seller *Métronome* (Michel Lafon, 2009), un Robespierre profanateur de tombeaux. L'essayiste Michel Onfray, bizarrement entiché de Charlotte Corday, pourfend, sur son site, l'« *engeance* » robespierriste. Pedro J. Ramirez, vedette du journalisme espagnol, consacre un lourd pavé au « *coup d'Etat* » ourdi par Robespierre « *contre la démocratie* » (1). Michel Wieviorka, sociologue multicarte, n'hésite pas à comparer l'Organisation de l'Etat islamique à « *la France de Robespierre* » (2). Quant à l'éditorialiste Franz-Olivier Giesbert, il s'alarme à intervalles réguliers du retour du personnage, en qui il voit l'incarnation du « *ressentiment social* », voire un « *précurseur du lepénisme* ». Pour d'autres, il ne suffit pas de noircir la mémoire de Robespierre : il faut l'effacer. A Marseille, à Belfort, des maires ont entrepris de débaptiser les places qui portent son nom. Entre approximations, calomnies et escamotages, la *damnatio memoriae* s'accomplit.

Ce concours de calomnies va s'insinuer dans l'imaginaire collectif et nourrir, au fil du temps, une abondante littérature. On en retrouve l'écho, plus ou moins atténué, chez certains romantiques ; chez les historiens bourgeois des années 1830, qui ne pardonnent pas à Robespierre sa radicalité ; chez Jules Michelet, écrivain inspiré mais historien parfois approximatif ; et jusque chez Alphonse Aulard, pionnier des études révolutionnaires en Sorbonne, qui voyait Robespierre comme un cagot et lui préférerait la vigueur canaille d'un Danton.

On pouvait penser que le développement, au *xx*^e siècle, d'une histoire de la Révolution moins littéraire balayerait définitivement ces poncifs. Mais François Furet allait, à partir des années 1960, leur donner une nouvelle jeunesse – et un tour plus élégant. Communiste repenti devenu un essayiste libéral influent, il s'attaqua à ce qu'il appelait le « *catéchisme révolutionnaire* » et proposa une nouvelle lecture de la Révolution : d'un côté 1789, la bonne révolution, celle des élites éclairées ; de l'autre 1793, le « *dérapage* », l'irruption brutale des masses dans la politique.

Dans ce nouveau dispositif narratif, Robespierre devient le symbole d'une Révolution qui, après une parenthèse enchantée, s'emballe et se fourvoie. Furet le présente comme un « *manœuvrier* », qui sait s'appuyer sur « *l'opinion populaire* » et sur la redoutable « *machine* » politique que constituent les clubs jacobins. Mais il y a aussi, derrière les habiletés du politicien, une dimension pathologique : le Robespierre de Furet est emporté par son obsession du complot, sa surenchère démocratique, sa logorrhée utopique, qui mènent inévitablement à la Terreur et au totalitarisme. Ce portrait amalgamait des idées et des images empruntées à diverses traditions de l'antirobespierrisme. Mais Furet, en écrivain subtil, sut donner à cet alliage les allures de la nouveauté.

Son interprétation, lourde d'arrière-pensées politiques, rencontra un écho favorable dans le contexte des années 1970



GÉRARD FROMANGER. – « Chauds et froids de Robespierre », de la série « L'atelier de la Révolution », 1988-1989

et 1980, entre mobilisations antitotalitaires et conversion libérale des socialistes français. Elle trouva sa traduction cinématographique avec le *Danton* d'Andrzej Wajda (1983), qui jouait lourdement de l'analogie entre le Paris de la Convention et la Pologne de Jaruzelski, et utilisait la figure de Robespierre pour évoquer les logiques du stalinisme. Elle triompha dans les célébrations ambiguës du bicentenaire et, relayée par des disciples moins inspirés, s'enracina dans le public semi-savant.

Mais cette offensive n'a pas suffi à éteindre tout intérêt pour Robespierre. La recherche s'est poursuivie. La Société des études robespierristes (SER), fondée en 1908 par l'historien Albert Mathiez, pilote une édition des *Œuvres complètes* qui comptera bientôt douze volumes. En dehors même des cercles savants, l'intérêt est sensible. La souscription lancée en mai 2011 par la SER pour racheter des manuscrits vendus par Sotheby's a suscité la mobilisation de plus d'un millier de souscripteurs. Sur Internet, les conférences qu'Henri Guillemin, historien non conformiste et grand défenseur de l'Incorruptible, consacra à la Révolution connaissent un franc succès. Dans les librairies, même tendance. *Robespierre, reviens !* (4), petit plaidoyer dense et vigoureux, s'est écoulé à plus de 3 000 exemplaires et se vend encore. Le livre *Robespierre. Portraits croisés* (5), un ouvrage collectif de facture plutôt universitaire, connaît – à la surprise des auteurs – un nouveau tirage. Hasard ou signe des temps, les éditeurs republient aussi plusieurs classiques de la tradition robespierriste, comme le récit par Philippe Buonarroti de la Conjuratïon des Egaux (6) ou la prodigieuse *Histoire socialiste de la Révolution française* de Jean Jaurès (7).

Surtout, les lecteurs disposent depuis peu d'une nouvelle biographie de référence, due à l'universitaire Hervé Leuwers (8). Le personnage qu'on y découvre est assez éloigné du dictateur féroce de la légende. Un ambitieux, Robespierre ? Il n'a jamais accepté qu'avec réticence les charges qui lui étaient offertes et a même choisi, lorsqu'il était député de la Constituante, de ne pas se représenter à la Législative, incitant ses collègues à faire de même pour « *laisser la carrière à des successeurs frais et vigoureux* ». Un ennemi du genre humain ? Il s'est prononcé pour la pleine citoyenneté des Juifs et contre le système colonial. Un tyran ? Il a défendu, très tôt et très seul, le suffrage universel, s'est battu pour le droit de pétition et la liberté de la presse, et n'a pas cessé de mettre en garde les citoyens contre la force militaire et les hommes providentiels. Un centralisateur totalitaire ? Il a théorisé la division du pouvoir et condamné « *la manie ancienne des gouver-*

nements de vouloir trop gouverner ». Un fanatique sanguinaire ? Il a longtemps réclamé la suppression de la peine de mort et un adoucissement des sanctions. Résolu à frapper les ennemis de la Révolution, il a néanmoins appelé à ne pas « *multiplier les coupables* », à épargner les « *égarés* », à « *être avare de sang* ». Et si, face aux périls qui menaçaient la République, il s'est rallié à la politique de Terreur, il n'en a jamais été le seul responsable, ni même le plus ardent.

Pourquoi, alors, cet acharnement ? Sans doute parce qu'il y a, derrière son nom et son action, quelques principes irréductibles et qui dérangent. Comme le rappelle le philosophe Georges Labica (9), il a toujours prétendu parler pour le peuple et n'a jamais voulu reconnaître aux possédants la moindre prééminence. Sa crainte, c'est qu'à la vieille « *aristocratie féodale* » renversée par la Révolution ne vienne se substituer une « *aristocratie de l'argent* ». Toute son action procède de ce tropisme fondamental. Dans l'ordre politique, il s'élève contre le suffrage censitaire et défend une conception extensive de la souveraineté populaire. Dans le domaine social, il veut borner le droit de propriété et limiter la liberté du commerce quand ceux-ci vont contre le droit naturel du peuple à l'existence. En défendant ainsi « *la cause du peuple* », Robespierre est devenu le symbole de la Révolution dans sa phase haute, radicale et populaire. Par métonymie, son nom désigne un moment de politisation massive, d'intervention populaire et d'invention sociale sans précédent ; un moment dont les régimes ultérieurs s'efforceront de conjurer le souvenir. Se réclamer de Robespierre,

c'est d'abord rappeler que la Révolution n'est pas terminée et reprendre le programme ébauché au cours des débats sur la Constitution de 1793 : celui d'une république exigeante, démocratique et sociale.

C'est pourquoi, comme l'indique l'historien Jean-Numa Ducange (10), la figure tutélaire de Robespierre accompagne les luttes politiques du *XIX*^e et du premier *XX*^e siècle. Après Thermidor, Gracchus Babeuf juge qu'il faut, pour raviver la démocratie, « *relever le robespierrisme* ». Albert Laponneraye, insurgé des Trois Glorieuses, s'efforce de réhabiliter celui qu'il appelle l'« *homme-prince* ». Louis Blanc, quarante-huitard de choc, rédige une vaste *Histoire de la Révolution* qui lui rend hommage. Et, deux générations plus tard, le grand Jaurès se prononce clairement : « *Ici, sous ce soleil de juin 1793 (...), je suis avec Robespierre, et c'est à côté de lui que je vais m'asseoir aux Jacobins. Oui, je suis avec lui parce qu'il a à ce moment toute l'ampleur de la Révolution.* »

Robespierre répétait qu'il n'y a ni démocratie ni liberté sans égalité. Il affirmait que la politique n'est pas une carrière, demandait qu'on limite le cumul des magistratures et qu'on renforce le contrôle des représentants. Il niait que « *le droit de propriété puisse jamais être en opposition avec la subsistance des hommes* », et refusait que les intérêts privés l'emportent sur l'intérêt public. A ceux qui voulaient répondre aux émeutes par la loi martiale, il rétorquait qu'il fallait « *remonter à la racine du mal* » et « *découvrir pourquoi le peuple meurt de faim* ». Aux Girondins qui brûlaient de déclarer la guerre aux princes d'Europe, il rappelait que la liberté ne s'exporte pas avec des « *missionnaires armés* ».

Il n'est pas question, bien sûr – Mathiez le rappelait déjà il y a un siècle – de « *brûler des cierges en l'honneur* » de l'idole Robespierre, ni de « *lui donner toujours et en tout raison* ». Mais qui peut prétendre qu'un tel homme n'a plus rien à nous dire ?

(1) Pedro J. Ramirez, *Le Coup d'Etat. Robespierre, Danton et Marat contre la démocratie*, Vendémiaire, Paris, 2014.

(2) *Ouest-France*, Rennes, 10 juin 2015.

(3) Marc Belissa et Yannick Bosc, *Robespierre. La Fabrication d'un mythe*, Ellipses, Paris, 2013.

(4) Alexis Corbière et Laurent Mafféïs, *Robespierre, reviens !*, Bruno Leprince, coll. « Politique à gauche », Paris, 2012.

(5) Michel Biard et Philippe Bourdin (sous la dir. de), *Robespierre. Portraits croisés*, Armand Colin, coll. « Essais », Paris, 2012.

(6) Philippe Buonarroti, *Conspiration pour l'Egalité, dite de Babeuf*, La ville brûle, Montreuil, 2014.

(7) Jean Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution française*, quatre volumes, Editions sociales, Paris, 2014-2015 (1^{re} éd. : 1970).

(8) Hervé Leuwers, *Robespierre*, Fayard, Paris, 2014.

(9) Georges Labica, *Robespierre. Une politique de la philosophie*, La Fabrique, Paris, 2013 (1^{re} éd. : PUF, 1990). Cf. aussi Florence Gauthier, *Triomphe et mort de la Révolution des droits de l'homme et du citoyen*, Syllepse, Paris, 2014.

(10) Jean-Numa Ducange, *La Révolution française et l'histoire du monde*, Armand Colin, 2014.

LE MONDE

diplomatique

A la suite de l'écrasement de la Grèce par ses créanciers, au cours de l'été 2015, la gauche européenne doit trancher une question qui la divise : celle de la sortie de l'euro.

100 pages, 7,80 €

Disponible en librairie

et sur la boutique en ligne : www.monde-diplomatique.fr/prendreparti

Paysans chinois

continuent à tirer la charrue accrochée à leur front par une lanière de cuir, comme au Moyen Âge.

Pourtant, les quelques femmes plus jeunes rencontrées à l'entrée d'un autre village ne rêvent pas de partir. Installées sur un banc, elles papotent en attendant que leurs enfants rentrent de l'école, l'une en jupe courte, collant noir, petit haut à paillettes, l'autre en caleçon rouge et tunique en dentelle comme en portent les animatrices de jeux télévisés. Signe des temps (et de l'expérience), l'ail-leurs n'apparaît plus comme un eldorado : « *Je n'ai pas d'instruction*, dit la première. *Que pourrais-je faire en ville ? Femme de ménage ? Je suis aussi bien ici.* » Il est vrai que sa voisine et elle arrondissent leurs revenus grâce à la cueillette d'herbes médicinales en montagne : « *Cela se vend bien et, quand on tombe sur un bon coin, on peut gagner jusqu'à 60 ou 70 yuans par jour.* » Pour des familles paysannes qui, en moyenne, ne disposent pas de plus de 700 yuans par mois, c'est presque le Pérou.

Mais tout le monde n'a pas la chance d'avoir une production locale labellisée, comme le Taiping *houkui* (« thé du roi des singes »), classé parmi les meilleurs crus nationaux depuis 2004. Petite commune de l'Anhui, sur les pentes escarpées de la montagne Jaune, uniquement accessible en minibus, Taiping a touché le jackpot. Pour M^{me} Kan Qingling, qui a fini la cueillette quelques jours plus tôt, « *le travail est toujours aussi intense, mais tout a changé depuis le classement* ». Elle envisage même que son fils abandonne son emploi d'électronicien en ville, car « *ici, son avenir est assuré* » : le « thé magique » est passé de 160 yuans le kilogramme en 1992 à 6 000 yuans (aux alentours de 850 euros) en 2014. Cette année, son prix est quelque peu redescendu, victime inattendue de la « *lutte contre la corruption du président Xi* », selon M^{me} Kan. Les fonctionnaires étant priés de boire du thé plus ordinaire et de refuser les cadeaux, les commandes ont baissé. Signe d'une opulence relative, les maisons basses tout en bois ont été remplacées par des bâtisses d'un étage recouvertes de céramique blanche. L'esthétique n'y a pas gagné ; le confort des familles, assurément.

C'est au contraire la beauté du village qui a fait sinon la fortune, du moins le dynamisme de Zhaji, un autre village de l'Anhui, à deux heures de voiture de la ville de Huangshan, d'où des hordes de touristes partent à l'assaut de la montagne Jaune (3). Avec ses maisons au toit en forme de tête de cheval, le village a conquis plusieurs peintres pékinois et même un anthropologue français, Julien Minet, qui a restauré une maison construite il y a six cents ans par un marchand de thé. Construit du temps des Ming (4), au milieu de collines luxuriantes, le village a conservé ses ruelles aux pierres polies par le temps, ses boutiques des deux côtés de la rivière où les femmes lavent toujours le linge à coups de battoir, ses temples. Zhaji a reçu le label de « village touristique ». Toujours difficile d'accès, il n'est pas envahi par les visiteurs, mais il offre des

possibilités d'activité suffisantes aux habitants, qui combinent travail aux champs et commerce.

« *Je fais dans le tourisme* », claironne la très énergique M^{me} Zha Yuehung. Avec son mari, présent mais taiseux, elle a pu troquer sa vieille maison, où vit encore sa belle-mère, pour une autre de deux étages flambant neuve, avec six chambres toutes équipées d'une salle d'eau. « *Notre auberge n'est pas officielle* », précise-t-elle, laissant entendre qu'ils s'arrangent avec les autorités locales. Toutefois, ni ses chambres d'hôte ni ses cultures (riz, thé, maïs) ne lui rapportent suffisamment. « *Notre plus grosse source de revenus, c'est l'argent envoyé par nos filles qui travaillent à Shanghai.* »

Aucune manne de ce genre pour sa belle-sœur, M^{me} Ye Huinjin, qui écoute en tricotant. En congé ce jour-là, elle travaille comme couturière dans une usine de vêtements de Hefei, capitale de la province. « *C'est dur, mais je gagne 3 000 yuans par mois* [445 euros], *ce qui est bien payé.* » Et, surtout, sa fille peut ainsi aller au lycée de la grande ville, « *le meilleur de l'Anhui, une chance supplémentaire de réussir son examen d'entrée à l'université* » – le fameux *gaokao*, sésame pour un emploi qualifié en ville.

De retour au village, se lancer dans l'e-commerce

M^{me} Ye passe ses nuits au dortoir de l'usine. Sa fille, qui est pensionnaire, la rejoint le week-end. Quant au mari, il reste au village pour s'occuper de ses parents et de son fils, qui, interne au collège du district, rentre tous les samedis. La famille ne se retrouve donc au complet que deux fois par an : à la fête du printemps et aux vacances d'été, soit moins de quinze jours. Ainsi vivent bien des ménages paysans : séparés par la force des choses. Des revenus trop faibles et des services publics défectueux, notamment pour l'éducation, poussent l'un des parents, parfois les deux, à s'exiler. Depuis les réformes de 1979, 247 millions de Chinois ont dû prendre le chemin de la ville. La plupart y vivent dans des conditions difficiles : ces migrants de l'intérieur n'ont pas le même statut ni les mêmes avantages sociaux (logement, éducation, santé...) que les urbains. Fait nouveau : certains renoncent dès qu'ils le peuvent.

C'est le cas de ces deux jeunes rencontrés dans la vieille maison sombre du fabricant de tofu, où ils discutent en attendant les touristes. D'emblée, ils nous entraînent de l'autre côté de la rivière pour nous montrer leur réalisation : un café branché, lumineux, avec WiFi, expresso ou smoothie à la demande. « *Nous n'avons pas ouvert ce lieu pour gagner de l'argent*, explique le plus âgé, M. Zha Zhi, 29 ans, *mais pour que les jeunes puissent se retrouver.* » Ils ne sont qu'une dizaine, dans le village et alentour, à avoir moins de 35 ans.

Les limites de la

rural (*dibao*) ; des aides pour l'achat des semences, des engrais, des pesticides, des machines ; un prix minimum pour certaines productions (blé, coton, soja...). Les subventions passent de 77,4 milliards de yuans en 1996 à 1400 milliards de yuans (plus de 198 milliards d'euros) en 2014.

A l'heure actuelle, le revenu moyen des ruraux n'en demeure pas moins trois fois inférieur à celui des familles habitant la ville : 8 896 yuans par an contre 26 995 yuans. Vingt pour cent des terres cultivées sont déclarées polluées, par le ministère de l'agriculture lui-même. Les consommateurs se méfient des produits en raison de scandales à répétition : lait frelaté, porc contaminé, chou au formol, etc. Les terres sont épuisées par un usage irraisonné d'engrais, singulièrement sur les petites parcelles : 647,6 kilogrammes par hectare cultivé, contre 136,9 pour la France, pourtant connue pour ne pas être parcimonieuse dans ce domaine. Au nord, elles manquent d'eau ; à l'échelle du pays, elles restent morcelées, ne dépassant pas 0,8 hectare en moyenne.

De plus, les Chinois consomment moins de céréales et plus de viande. Les deux tiers du maïs produit servent désormais à l'alimentation animale, et

les exploitations géantes ont fait leur apparition : plus du quart des porcs vendus sont déjà élevés dans des fermes industrielles de plus de 3 000 têtes chacune (2). Enfin, certains produits subventionnés (coton, soja) coûtent bien plus cher que les produits importés autorisés. Résultat : l'Etat se retrouve avec des stocks qu'il ne peut vendre qu'à perte et qui, le plus souvent, pourrissent. C'est l'impasse.

LA CHINE est ainsi devenue le premier importateur mondial de soja (que lui vendent, dans l'ordre, les Etats-Unis, le Brésil et l'Argentine). Elle achète même du blé (d'Australie, du Canada et des Etats-Unis). Certes, l'empire du Milieu reste le premier producteur mondial de riz, de blé et de thé, et le deuxième de maïs. Mais à un coût de plus en plus élevé.

En guise de réponse, le gouvernement entend franchir une étape décisive dans la voie de la libéralisation : baisse des subventions et hausse des importations, conformément aux accords de libre-échange ; regroupement des terres et accélération de l'urbanisation, comme le prévoit un plan tablant sur 20 à 25 millions de migrants supplémentaires d'ici à 2020.

En à peine plus de trente ans, la Chine a réussi à éradiquer la famine alors qu'avec 20 % de la population mondiale, elle ne dispose que de 9 % des terres arables, concentrées dans la moitié est et en régression constante. Elle est le premier pays producteur de riz, de blé, de thé... Mais les paysans ne peuvent vivre de leur travail et sont obligés, quand ils n'émigrent pas en ville, de trouver d'autres activités. Le phénomène devrait s'accélérer avec les prochaines réformes.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
MARTINE BULARD

DES PAYSANS édentés, les mains noircies par le travail de la terre, le corps cassé par le labeur et le manque de soins ; des maisons sombres au sol en terre battue ; quelques pommes de terre pour toute nourriture... Le XIX^e siècle en pleine Chine du XXI^e siècle ! Ces images, tournées en décembre 2012 par la télévision officielle lors d'une visite du président Xi Jinping au village de Luotuowan (Hebei), à trois heures de voiture de Pékin, ont fait le tour du pays. Elles symbolisent l'abandon des campagnes dans un pays où l'imagerie révolutionnaire valorise pourtant la paysannerie. Il est loin, le temps où Mao Zedong vantait ces « *centaines de millions de paysans [qui] se dressent, impétueux, invincibles, tel l'ouragan* », pour construire le socialisme...

Aujourd'hui, quand ils se soulèvent – ce qui arrive de plus en plus souvent (1) –, les paysans protestent contre le Parti communiste chinois (PCC) et ses dirigeants locaux, accusés de les avoir expropriés ou de s'être entendus avec des patrons d'usines qui polluent impunément sols ou rivières. Au point d'inquiéter le président, dont la tournée rurale, neuf mois après son arrivée au pouvoir, visait à relancer le plan de modernisation de l'agriculture pour une « *nouvelle campagne socialiste* », selon l'expression en vigueur.

Deux ans et demi plus tard, la « campagne socialiste » n'a visiblement pas atteint Luotuowan. On y retrouve les mêmes visages, qui, cependant, s'animent dès que l'on parle de la visite présidentielle : « *C'est comme si nous avions rencontré Mao !* » s'exclame une vieille femme. « *Notre village est connu dans toute la Chine* », renchérit une autre. Tous espèrent que les touristes mettront leurs pas dans ceux du « *président Xi* », comme ce fut le cas pour le Grand Timonier, dont le village natal, Shaoshan, est devenu un haut lieu de pèlerinage.

« Que pourrais-je faire en ville ? Femme de ménage ? »

Déjà, le chemin de pierre et de terre a été remplacé par une large route. Les talus consolidés et empierrés donnent au village un petit air propre. Dans le hameau du haut, là où finit la voie goudronnée, sont apparues des maisons neuves. Ce jour-là, quelques gaillards s'activent à la construction d'une propriété, le gouvernement ayant promis des subventions. Dans celui du bas, les dirigeants locaux n'ont autorisé que l'installation de fenêtres blanches en PVC, encore enrubannées du papier collant de l'emballage, du plus bel effet.

En haut comme en bas, les personnes âgées, souvent *très* âgées, sont majoritaires, et presque exclusivement des femmes. La plupart des hommes ont déserté le bourg pour travailler en

ville. Selon le chef du village, la quasi-totalité des habitants présents ne reçoit que le minimum vieillesse, environ 110 yuans par mois (à peine 16 euros). Les moins vieux et les plus vaillants continuent donc à cultiver leur arpent de terre. Certains élèvent les enfants de leurs enfants exilés en ville, telle M^{me} Wang (elle ne veut pas donner son prénom), qui fait figure de privilégiée avec son champ de plusieurs mus (2) et son élevage de trois cochons. Tous vivent grâce à l'argent envoyé par un fils, une fille, un mari, un frère, qui ne revient qu'une fois par an.

A l'abri des oreilles indiscrètes, M^{me} Wang, plus jeune et moins émue que ses voisins par la visite présidentielle, affirme sans détour : « *Franchement, à part la route, la visite du président Xi n'a pas changé grand-chose ; il faut toujours travailler aussi dur.* » Dans cette partie du Hebei, les villages transpirent la pauvreté. Sur des parcelles minuscules, les travaux s'effectuent encore à la main. Certains paysans

« **A**UJOURD'HUI, le système agricole chinois est bloqué. » L'économiste Wen Tiejun, directeur de l'école d'économie agricole et de développement rural à l'université Renmin, à Pékin, ne mâche pas ses mots. Ce qui ne l'empêche pas de reconnaître : « *Avec 20 % de la population mondiale à nourrir, mais seulement 9 % des terres arables et 6 % de l'eau douce, le défi est considérable.* »

En trente ans, la Chine a du moins éradiqué la famine. Dès 1979, quand la réforme est lancée, les terres sont décollectivisées et leur droit d'usage réparti à égalité entre les paysans – la propriété restant à la collectivité. Comme les trois quarts de la population vivent encore à la campagne, chacun hérite de petites parcelles qu'il cultive comme il veut. Les récoltes deviennent plus abondantes, grâce aussi à de meilleures semences et aux engrais, tandis que fleurissent de petites entreprises locales qui apportent des compléments de revenu. Ce n'est toutefois qu'une parenthèse : soumises à la loi du marché, celles-ci ne résistent pas. Pour survivre, l'un au moins des membres de chaque famille doit quitter le village – et rejoindre les fameux *mingong*, les migrants intérieurs, qui fournissent une main-d'œuvre bon marché aux

multinationales étrangères soudain séduites par le modèle chinois.

A l'aube des années 2000, la situation de ceux qui demeurent à la campagne est si mauvaise qu'un cadre communiste de la province du Hubei, M. Li Changping, rédige une lettre ouverte au premier ministre d'alors, M. Zhu Rongji, publiée dans *Nanfang Zhoumo*, l'un des journaux les plus populaires de Chine : « *Le sort des paysans est lugubre, la campagne réellement pauvre, l'agriculture en crise* (1). » Inédite, la démarche fera grand bruit et ne sera guère prise des autorités centrales. Cependant, en 2006, le gouvernement supprimera les impôts payés par les ruraux, qui représentaient 6 à 7 % de leurs revenus.

CE TOURNANT marquera le début d'une série de réformes visant à « *prendre moins, donner plus et libérer les initiatives* », comme le résume Lin Wanlong, directeur des études et professeur au collège d'économie et de gestion de l'Université de l'agriculture de Pékin – l'un des rares campus de la capitale où trône une immense statue blanche de Mao Zedong. Parmi les mesures prises : la création d'un revenu minimum

DE L'EXODE RURAL

entre cueillette et Internet

Quand nous le rencontrons, M. Zha Zhi se repose entre deux camps de vacances haut de gamme pour enfants des villes, qu'il organise pour le compte d'un patron pékinois. Habillé de vêtements de marques occidentales, il ne regrette pas d'avoir quitté Pékin: «*Ici, il y a une meilleure qualité de vie. Certes, nous ne sommes pas très nombreux, mais beaucoup de mes amis qui ont dû partir rêvent de revenir. Je me sens un pionnier.*»

A quelques kilomètres de là, dans le village de Hou An, M^{me} Zhu Yayou, 28 ans, jean déchiré au genou et orné de brillants, un petit garçon dans les jambes, a franchi le pas: «*Cela fait quatre ans que je suis rentrée de Hefei.*» Diplômée d'informatique, elle travaillait «*dans une entreprise étrangère*», preuve de sa réussite sociale. Mais elle voulait élever son fils, au lieu de le laisser aux grands-parents, comme le font la plupart des migrants. Son village n'offrant aucune possibilité d'emploi, elle s'est lancée dans l'e-commerce sur Taobao, le numéro un chinois de la vente en ligne, détenu par le célèbre groupe Alibaba. Elle a tout quitté pour s'installer dans sa maison villageoise toute neuve, avec un salon en rez-de-jardin et une cuisine aménagée à l'occidentale, mais aussi, conformément à la tradition, un réchaud extérieur sur lequel sa mère prépare le repas, dans une cour où des poules se baladent en liberté. Au deuxième étage, le bureau: ordinateur, petit studio photo professionnel et quelques produits stockés. M^{me} Zhu vend des vêtements pour femmes. Elle sélectionne les usines, demande des échantillons et joue les mannequins pour présenter sur le site les robes, pantalons et tee-shirts. Depuis décembre 2014, elle a élargi la gamme en surfant sur la vague du bio, qui séduit les couches moyennes citadines: elle vend des œufs, des poulets, du thé. Et ça marche.

En 2014, les transactions en ligne ont explosé sur l'ensemble du territoire chinois, dépassant les 12 000 milliards de yuans (1 725 milliards d'euros), soit 20 % de plus qu'un an auparavant (5). La construction accélérée d'infrastructures de transport (lignes de chemin de fer à grande vitesse, routes, etc.) permet un acheminement rapide des produits. M^{me} Zhu affirme gagner désormais entre 6 000 et 7 000 yuans (entre 890 et 1 037 euros) par mois, deux fois plus qu'à Hefei. Elle peut même se permettre de prendre la voiture «*pour aller au cinéma et au karaoké du district*» avec son mari et des amis.

Du fait de la pollution, des conditions de vie urbaines et du ralentissement économique, le mouvement pour une «nouvelle reconstruction rurale» connaît une seconde jeunesse. Le professeur Wen Tiejun est l'initiateur de ce courant amorcé dans les

années 1990. Directeur de l'école d'économie agricole et de développement rural à la prestigieuse université Renmin de Pékin, membre de la commission d'Etat pour la protection de l'environnement, consultant à la Banque de l'agriculture, il est à la fois parfaitement intégré dans la société et publiquement engagé dans des actions militantes alternatives. Rencontré dans l'un des nouveaux quartiers chics de la banlieue pékinoise, casquette de base-ball sur la tête, lunettes noires, il a des allures de professeur américain. En plaisantant, il se présente comme un «*conservateur*», car il milite pour que les paysans «*conservent leurs terres*». Novateur, il veut rompre avec les théories libérales. «*Pourquoi chercher à faire des fermes à l'américaine, qui ne correspondent ni à notre histoire ni à la réalité du pays* [de petites parcelles] ?, interroge-t-il. *Traditionnellement, les paysans ont toujours eu plusieurs occupations, et pas seulement l'agriculture.*»

L'artiste qui rêve de fonder la « Commune de Bishan »

Si l'architecte Wang Shu, Prix Pritzker (équivalent du Nobel pour l'architecture) 2012, n'appartient pas formellement à ce courant, il n'en défend pas moins des idées proches. Pour lui, la disparition des lettrés vivant à la campagne provoque le déclin de la culture traditionnelle en même temps que l'éradication de milliers de villages. Loin de toute nostalgie pour un passé mythifié, il rêve de «*villages-villes*», selon son expression, où cultures rurale et urbaine s'enrichiraient mutuellement. Il faut, à l'entendre, changer

de cap et «*bâtir une autre société, non pas fondée seulement sur l'héritage avec sa hiérarchie verticale et ses classes sociales, mais aussi horizontale – ce qui est l'essence de la culture rurale* (6) ». Il envisage de construire une école d'architecture hors la ville.

Plus radical encore, l'artiste pékinois Ou Ning s'est installé dans le village Ming de Bishan (Anhui), où il ambitionne de fonder la «*Commune de Bishan*», «*en référence à la Commune de Paris, mais pas à la commune maoïste*», précise-t-il. Graphiste, designer, commissaire de grandes expositions d'art contemporain, créateur de la revue *Tian Nan*, artiste reconnu en Chine comme à l'étranger, il aurait pu tranquillement passer d'un festival à un autre tout en empochant yuans et dollars. Mais il ne veut pas vivre dans sa bulle. «*Les dirigeants chinois ont mis en œuvre des solutions politiques occidentales: le communisme européen, puis, plus récemment, le libéralisme venu des Etats-Unis. Tous deux ont engendré des problèmes sans fin. Il est temps pour les intellectuels chinois de repenser le sens du développement.*» Un développement où la culture ne serait pas l'apanage de quelques-uns, en ville.

Quand nous le rencontrons, à Bishan, il prépare activement son mariage, qui aura lieu deux jours plus tard. Pourtant, il prend le temps d'expliquer son projet, de faire visiter la librairie qu'il a conçue dans un magnifique temple des ancêtres avec le patron de la plus célèbre librairie de Nankin – un symbole, même si les clients sont plus souvent les touristes que les habitants du cru. Puis on se dirige vers sa dernière réalisation, l'Ecole des travailleurs, mélange de café moderne (avec WiFi), de boutique



LU WUNONG. – Paysan préparant à manger, province d'Anhui, 2015

décollectivisation

Parmi les supporters les plus enthousiastes de ce programme figure le patron du groupe d'Etat China National Cereals, Oils and Foodstuffs Corporation (Cofco), M. Ning Gao-ning, pour qui «*la seule solution est le libre-échange*». Numéro un chinois de l'agroalimentaire, Cofco produit, transforme, importe, exporte et, accessoirement, achète des terres à l'étranger. Groupe public ou pas, tout ce qui déréglemente lui semble bon à prendre.

Selon M. Chen Xiwen, qui pilote les réformes au nom du groupe central sur les questions rurales au Conseil des affaires d'Etat (gouvernement), en 2014, «*26 % des foyers paysans ont transféré leur droit d'usage; ce qui représente 28 % des terres arables*». Un «transfert» qui n'a rien de spontané. Les potentats locaux poussent les paysans à céder leurs droits à vil prix (le montant est calculé en fonction de ce que rapporterait la culture de la parcelle), avant de les revendre à prix d'or, soit à des promoteurs immobiliers, soit à l'industrie agroalimentaire. Voilà comment des paysans se retrouvent sans terre, donc sans revenus, ou coactionnaires fictifs de «coopératives» où ils n'ont pas leur mot à dire et doivent se contenter de travailler, salariés sur leur propre exploitation.

Cette privatisation qui ne dit pas son nom suscite de nombreuses oppositions. Fait rare, en pleine conférence de presse, M. Chen lui-même a reconnu des divergences au plus haut niveau. «*A franchement parler, nous ne pouvons atteindre un consensus sur la réforme du système foncier. Des différends majeurs existent sur certains points entre les divers partenaires* [Etat, collectivités locales, groupes industriels, paysans] (3) », a-t-il déclaré. En attendant, on continue à privatiser sans le dire.

POUR SA PART, le Pr Lin, très mesuré depuis le début de notre entretien à l'Université de l'agriculture de Pékin, n'en critique pas moins le cours actuel des choses: «*Je ne suis pas partisan de laisser les grosses entreprises [de l'agroalimentaire] piloter les changements. Atteindre la taille moyenne d'une ferme familiale en Europe [de 30 à 60 hectares], cela voudrait dire pour la Chine qu'une seule famille va en remplacer 80. Que va-t-on faire des 79 restantes? Où va-t-on les entasser? Quelle source de revenus vont-elles avoir? On voit bien que ce n'est pas réaliste.*»

D'autant que les paysans expulsés se retrouvent à la ville, sans

protection. Campagnards ils sont nés, campagnards ils restent, comme indiqué sur leur passeport intérieur, le *hukou*. Ils n'ont donc pas les mêmes prérogatives que ceux qui sont nés en ville. Instauré en 1958 pour contrôler la population, puis pour éviter l'entassement dans des bidonvilles urbains, le *hukou* a transformé les migrants en sous-citoyens privés de droits élémentaires: inscrire un enfant à l'école publique, être intégralement remboursé de ses frais médicaux, acheter un logement – même lorsqu'on en a les moyens...

Certes, le gouvernement promet un changement. Hors des grandes métropoles (Pékin, Shanghaï, Chongqing), le *hukou* serait remplacé par une simple carte d'identité, ou par un certificat de résidence ouvrant les mêmes droits pour tous. Mais, pour l'heure, la réforme patine. Les collectivités locales hésitent à lever des impôts pour payer les droits sociaux des migrants. Les couches moyennes urbaines y semblent d'autant moins disposées que le ralentissement économique – «l'économie normale», selon l'expression officielle – alimente leurs craintes pour l'avenir de leurs propres enfants. Alors, celui des paysans...

Bien sûr, tout le monde reconnaît la nécessité de remembrer les parcelles afin de faciliter la mécanisation et de regrouper les villages pour bénéficier d'enseignants formés et de médecins qualifiés. Des expériences existent, mais elles ne sortent pas du modèle occidental productiviste. Le Pr Lin regrette l'absence d'une vision plus novatrice, ainsi qu'«*un certain mépris des citoyens pour la campagne*». Et de citer un exemple: «*Pour la plupart des urbains chinois et pour la nation, le TGV est un grand progrès. Mais chez les paysans, il a été vécu comme une régression: les billets sont plus chers, les trains ne s'arrêtent plus dans les petites gares. Les citoyens ont de l'argent et veulent aller vite; les paysans ont du temps mais pas d'argent. Ce sont ces contradictions qu'il faut résoudre.*» A l'évidence, la marche sera longue.

M. B.

(1) Cité par Alexandre F. Day, *The Peasant in Postsocialist China*, Cambridge University Press, 2015.

(2) Chiffres cités par Jean-François Dufour, Jeffrey de Laing et Du Shangfu, *China Corp. 2015*, «Agroindustry. In the dragon's farm», www.chine-analyse.com

(3) Conférence de presse lors de la présentation du «Document n° 1», «SCIO briefing on agricultural modernisation», 4 février 2015, china.org.cn

d'artisanat paysan (sans bénéfice) et de salle de conférences sur les questions agricoles, où sont exposés outils anciens, photographies, etc.

Naturellement, on voit toujours dans les champs des paysans courbés, en train de semer du maïs ou de faucher à la serpe des champs entiers de colza. Les femmes continuent à se retrouver au lavoir dès le lever du soleil, parlant haut et battant fort le linge. Pour autant, des habitants se sont passionnés pour l'aventure, tel M. Yao Linlan, l'ancien instituteur, pantalon et gilet bleutés, que l'on rencontre dans la rue le matin, un journal à la main. Il nous entraîne dans le dédale du village, signalant l'antique «ruelle des lettrés», pénétrant dans les maisons en cours de rénovation, pas peu fier d'avoir exposé ses photos dans la galerie d'Ou Ning. On croise aussi M. Qian Shi'an, charpentier, poète, ex-militaire, qui a imaginé un jardin avec une quarantaine d'arbustes et des dizaines de variétés florales. Il participe à l'Ecole des travailleurs: «*A 71 ans, j'ai l'impression de rajeunir*», lance-t-il en nous offrant des nouilles de patate douce et des racines de lotus dans sa modeste maison.

Ce renouveau, M. Wang Shouchang l'attendait depuis longtemps. Celui que l'on surnomme ici «l'historien» n'a aucun titre universitaire. Il a cultivé le riz toute sa vie, mais il possède une connaissance encyclopédique de Bishan. Bien avant l'arrivée d'Ou Ning, il a fait l'inventaire du patrimoine, dessinant avec délicatesse – «*pour mes enfants*», précise-t-il – les maisons et paysages les plus remarquables, dont certains ont déjà disparu. Aujourd'hui, ses croquis sont édités et on le consulte sur l'histoire du village. Il bichonne les livres de la librairie, conseille les paysans-clients qui, l'hiver, passent le seuil. Il se réjouit de l'arrivée d'un groupe de danseurs, d'un chercheur de Nankin ou d'un petit patron qui envisage de créer des activités. Des familles ont ouvert des chambres d'hôte... «*Les gens viennent, apprécient, et je me sens de plus en plus fière*», dit, elle aussi, une villageoise, ancienne ouvrière dans une usine du district.

Pour franchir une étape supplémentaire, Ou Ning cherche des entrepreneurs qui partagent ses vues, ainsi que des fonds pour lancer de nouvelles activités. Au début, le gouvernement local l'a soutenu. Quand il s'est mis à refuser le péage à l'entrée du village et la prolifération des boutiques de souvenirs sans aucun rapport avec le travail paysan, les choses se sont gâtées.

Il n'est pas certain que tous les habitants de Bishan, qui veulent avant tout vivre mieux et gagner de l'argent, soient sur la même longueur d'onde. Certaines des personnes rencontrées n'hésitent pas à citer l'exemple de Hongcun, à une dizaine de kilomètres de là: un village vidé de ses habitants, puis rénové ou même partiellement reconstruit à l'ancienne, certains étant alors invités à revenir pour animer ce «village touristique» à la vie artificielle. On est loin du projet culturel et politique d'«*auto-organisation du peuple, d'entraide et d'échanges*» imaginé par Ou Ning. Pour l'heure, les intellectuels qui s'installent à la campagne, dans la grande tradition chinoise des mandarins – ou dans celle, plus autoritaire, de la doctrine maoïste –, demeurent marginaux. Mais le débat s'étend jusque chez les conseillers du pouvoir (*lire l'article ci-contre*)...

MARTINE BULARD.

(1) Le nombre d'«incidents de masse» avérés aurait dépassé 190 000 en 2013.

(2) Un mu équivalent à 0,066 hectare.

(3) Lire sur notre site «Au village des Zha», www.monde-diplomatique.fr/54104

(4) La dynastie Ming (1368-1644) a mené d'importantes missions diplomatiques et commerciales, avec notamment le fameux amiral Zheng He, et réalisé de nombreuses constructions dans les villages.

(5) Olivier Véro, «La vague du e-commerce en Chine s'étend dans les campagnes», 15 mai 2015, www.ecommercemag.fr

(6) Rencontre avec l'architecte français Bruno-Jean Hubert, Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, 2014.

En chiffres

- 529,6 millions de Chinois vivent à la campagne, soit 47,3 % de la population.
- 82,49 millions de ruraux vivent au-dessous du seuil de pauvreté.
- 10 % du produit intérieur brut chinois provient de l'agriculture, contre 28,2 % en 1979.
- Premier pays producteur de riz (28 % de la production mondiale), de thé (33 %) et de blé (17 %).
- Deuxième producteur de maïs (21 %).

Les données sont de 2014. Sources: ministère de l'agriculture de Chine, China Statistical Yearbook 2014; China Corp. 2015 (www.chine-analyse.com).

Le pari syrien

Entrée sur le théâtre d’opérations syrien, l’armée russe entend démontrer sa capacité à honorer ses alliances régionales et à défendre ses intérêts stratégiques. En réaffirmant une coopération ancienne avec le régime de M. Bachar Al-Assad, le président Vladimir Poutine espère peser davantage dans la reconfiguration du Proche-Orient. Mais il prend aussi le risque de dévoiler les limites de la puissance russe.

PAR ALEXEÏ MALACHENKO *

L’IRRUPTION dans le ciel du Proche-Orient des Soukhoï Su-34 et des missiles de croisière Kalibr tirés depuis la mer Caspienne a modifié – provisoirement du moins – le rapport de forces sur le champ de bataille syrien. L’intensité des bombardements a permis aux troupes gouvernementales de reprendre l’offensive. Cet appui tactique apporté à M. Bachar Al-Assad par M. Vladimir Poutine n’est pas tout à fait une surprise: la Syrie représentait l’ultime vestige de la présence russe au Proche-Orient, le symbole d’une grandeur passée. Son soutien constant au régime en place a notamment amené le Kremlin à jouer un rôle décisif, à l’été 2013, dans l’organisation du démantèlement de son arsenal chimique afin d’éviter une intervention occidentale (1). Il donne tort à ceux qui, estimant qu’elle n’avait plus d’intérêts au-delà de l’espace postsoviétique, prétendaient ranger la Russie parmi les simples «puissances régionales».

Depuis les premiers contrats d’armement passés en 1956, la Syrie entretenait avec l’URSS des relations très étroites, qui se sont encore renforcées au moment de la formation de la République arabe unie avec l’Egypte (1958-1961), puis avec l’arrivée au pouvoir du parti Baas prônant un «socialisme arabe», en 1963. Avant sa mort, en 2000, le président Hafez Al-Assad avait enjoint à son fils

* Politiste, directeur du programme Religion, société et sécurité au bureau moscovite de la Fondation Carnegie pour la paix internationale. Dernier ouvrage publié: *The Fight for Influence: Russia in Central Asia*, Carnegie Endowment for International Peace, Moscou, 2014.

Bachar de préserver ce lien essentiel pour le maintien de son clan à la tête de l’Etat.

Par ailleurs, depuis le renversement d’alliances de l’Egypte et la perte des installations d’Alexandrie et de Marsa Matrouh, en 1977, le port syrien de Tartous restait le seul havre des navires russes croisant en Méditerranée. Ces derniers mois, leur présence était plus marquée au large des côtes syriennes; on a même aperçu en septembre le *Dmitri Donskoï*, sous-marin nucléaire de la classe Typhoon (2), le plus gros lanceur d’engins jamais construit.

L’aide de la Russie à la Syrie s’est accrue dès le début du «printemps arabe». L’écroulement des régimes tunisien, égyptien et libyen, puis le démantèlement de l’Irak, suivi de l’apparition de l’Organisation de l’Etat islamique (OEI), en 2014, ont convaincu Moscou qu’il devait maintenir son soutien à M. Al-Assad et renforcer ses positions dans la région. L’instabilité générale et l’approche peu lisible de la politique occidentale, et en premier lieu de celle des Etats-Unis, poussent aussi certains gouvernements à diversifier leurs partenaires. La France a vendu d’importants stocks d’armes aux pays du Golfe; la Russie, elle, vient de signer des contrats économiques, militaires et techniques avec l’Egypte, l’Irak et la Jordanie. L’Arabie saoudite n’hésite plus à financer les achats d’armes russes par l’Egypte, et le fonds souverain saoudien a décidé début juillet d’investir 10 milliards de dollars en Russie (3).

Plusieurs dirigeants politiques et officiers arabes nous ont fait part de leur

nostalgie pour l’époque du président égyptien Gamal Abdel Nasser (4), c’est-à-dire les années 1950-1960, quand la concurrence idéologique entre l’URSS et l’Occident laissait aux Arabes une marge de manœuvre. Ce n’est d’ailleurs pas un hasard si l’actuel président de l’Egypte, M. Abdel Fatah Al-Sissi, a évoqué en termes élogieux son illustre prédécesseur lors de sa campagne électorale, en 2014. En misant très tôt et sans états d’âme sur le nouvel homme fort du Caire – encore reçu à Moscou fin août 2015, M. Poutine a renoué des liens anciens –; ce qui lui a permis de signer un accord de vente d’armements de 3 milliards d’euros.

La Russie espère consolider son influence tout en s’abritant derrière le droit international, comme l’a souligné M. Poutine lorsque, dans son discours devant l’Assemblée générale de l’Organisation des Nations unies (ONU), le 28 septembre, il a proposé de coordonner par une résolution «*les démarches de toutes les entités qui font face à l’“Etat islamique”*»: «*Il va sans dire que toute aide aux Etats*

A la recherche d’une solution négociée

PEUT-ON imaginer résoudre le conflit par un accord? Vu de Moscou, ce serait possible si les pays occidentaux acceptaient que M. Al-Assad demeure au pouvoir au moins pendant une période qu’il faudrait définir. M. Poutine l’a laissé entendre lors du sommet de l’Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) (6) à Douchanbé, au Tadjikistan, le 15 septembre: «*Il est indispensable de penser également aux réformes politiques dans ce pays en guise de compromis. Et nous savons que le président Assad est prêt à partager la gestion de l’Etat avec les forces saines de l’opposition* (7).» Cette étape devrait permettre la formation d’une coalition syrienne qui intégrerait une partie de l’opposition capable de rompre avec les mouvements djihadistes. Le président pourrait par la suite céder la place «de son plein gré» à une personnalité agréée tant par les principales forces politiques du pays que par les acteurs externes.

Ce scénario paraît pour l’heure hautement improbable, mais il a déjà été discuté

souverains ne doit pas être imposée mais proposée, et ce dans le strict respect de la Charte de l’ONU. Le plus important est, selon moi, de contribuer au rétablissement des structures étatiques en Libye, de soutenir le nouveau gouvernement irakien et d’apporter une aide multilatérale au gouvernement syrien légitime (5).»

Sans prétendre retrouver la place qu’occupait l’Union soviétique dans les relations internationales, la Russie revient au Proche-Orient. Mais elle doit faire face à un paradoxe. D’un côté, M. Al-Assad ne jouit pas d’une grande popularité dans beaucoup de pays arabes, et cette alliance range de facto la Russie aux côtés de l’Iran, du Hezbollah libanais et des milices chiïtes irakiennes dans une confrontation régionale que leurs adversaires sunnites présentent de plus en plus comme confessionnelle. Mais, de l’autre côté, si M. Poutine veut démontrer tant à l’opinion russe qu’à ses partenaires régionaux sa puissance et sa capacité à venir en aide à ses amis, il ne peut faire preuve de faiblesse en «livrant» M. Al-Assad.

– non sans grincements de dents – dans les chancelleries. S’il se réalisait, la Russie pourrait apparaître comme une force de paix qui aurait abattu ses cartes au bon moment. Une intervention «à la demande du gouvernement syrien» lui permettrait de renouer à la fois avec le rôle de contre-poids géopolitique assumé par l’URSS durant la guerre froide et avec celui de protectrice des minorités de la région – rôle que la Russie tsariste prétendait jouer pour les chrétiens d’Orient.

Mais la partie d’échecs se déroule sur un terrain plus vaste que celui de la région. Apparaît en effet en arrière-plan l’hypothèse d’un «échange» de la Syrie contre le Donbass, région d’Ukraine déchirée entre les partisans d’un rattachement à la Russie et les fidèles au gouvernement de Kiev. En d’autres termes, si les Etats-Unis et leurs alliés prenaient davantage en compte les intérêts russes en Syrie, Moscou pourrait se montrer plus compréhensif vis-à-vis de l’Ukraine. Déjà, un arrangement a été trouvé fin septembre par l’interné-

naire de l’Union européenne sur le gaz, à un prix convenable tant pour Kiev que pour la société Gazprom, en difficulté pour obtenir de nouveaux contrats (8). Si la pleine application des accords de Minsk I et II – signés respectivement en septembre 2014 et février 2015 – reste très incertaine, la dernière rencontre de Paris, début octobre, a permis d’envisager une trêve durable dans le Donbass, avec le retrait effectif des armes lourdes, les deux parties acceptant par ailleurs de reporter les élections locales afin de mettre au point une solution institutionnelle.

Toutefois, cette logique du donnant-donnant dissimule mal l’impasse dans laquelle se trouvent les Russes. Dans son discours de septembre devant l’Assemblée générale des Nations unies, M. Poutine a reproché à certains membres de l’Organisation du traité de l’Atlantique nord (OTAN) d’avoir «*provoqué de l’extérieur une révolution armée qui s’est transformée en guerre civile*». Il a cependant défendu les accords: «*On ne garantira pas l’intégrité de l’Ukraine par les menaces et par la force des armes. Il faut réellement tenir compte des intérêts et des droits des populations du Donbass, respecter leur choix, s’entendre avec elles.*»

En Syrie, l’incertitude reste pour l’instant totale sur l’après-Assad et sur le type de coalition possible. Chaque acteur du conflit voit la solution du problème à sa manière. Moscou continue de renforcer son aide militaire et technique. Le flux des armes

(1) Lire Jacques Lévesque, «La Russie est de retour sur la scène internationale», *Le Monde diplomatique*, novembre 2013.

(2) Maxpark.com, 9 septembre 2015.

(3) «Face aux sanctions occidentales, la Russie se rapproche de l’Arabie saoudite», 7 juillet 2015, www.latribune.fr

(4) Lire Roger Martelli, «Le rire de Nasser, les larmes de Budapest», *Le Monde diplomatique*, octobre 2006.

(5) Transcription intégrale sur le site de l’ONU, www.un.org

(6) L’OTSC regroupe, outre la Russie, l’Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizstan et le Tadjikistan.

(7) «OTSC: Vladimir Poutine appelle à faire front commun contre la menace terroriste», 16 septembre 2015, www.lecourrierderussie.com

(8) Lire Catherine Locatelli, «Gazprom, le Kremlin et le marché», *Le Monde diplomatique*, mai 2015.

Basculement stratégique au

(Suite de la première page.)

Pis: alors même que le droit d’ingérence coercitif, la communauté de destin atlantiste et les croisades armées contre la «saloperie souverainiste» (selon la forte expression de Bernard-Henri Lévy [4]) sont toujours promus avec une admirable constance, l’opinion publique, sondage après sondage, persiste désormais à considérer que la chute du régime syrien, le renforcement des liens avec l’Arabie saoudite, l’endiguement de la Russie ou la signature du traité de libre-échange transatlantique ne sont peut-être pas les priorités les plus brûlantes du moment.

Ce retournement idéologique, qui prend la forme d’un réalisme de réaction plus que sévère envers le bilan des approximations messianiques et ingérentes de l’après-11-Septembre, a de quoi inquiéter les responsables de la politique étrangère française de l’ère Sarkozy-Hollande. Reconnaître avec humilité l’échec des changements de régime erratiques des dernières années n’en est pas moins exclu. Pour justifier l’injustifiable, ne reste donc qu’une seule solution: transférer la responsabilité du naufrage à un coupable crédible. Or, des dirigeants mondiaux actuels, qui plus que M. Barack Obama semble mériter par sa faiblesse et son irrésolution d’être blâmé pour le chaos proche-oriental?

Pour le chef de l’Etat turc, M. Recep Tayyip Erdogan, M. Obama est un faible. Les monarques sunnites du Golfe, quant

à eux, ne cachent qu’à grand-peine leur détestation – et leur mépris parfois raciste – de ce président qui joue désormais la carte du «diable» iranien. Selon son opposant républicain de 2008, M. John McCain, toujours prêt à faire parler les armes en Iran ou en Ukraine, M. Obama «*abîme*» le leadership américain (5). Et la vedette actuelle du même parti, M. Donald Trump, fait chorus. M. François Hollande, lui, va répétant sans ciller que la raison principale du renforcement de l’Organisation de l’Etat islamique (OEI) est à chercher dans le «lâchage» américain qui, un «*samedi noir de la fin août 2013* (6)», a empêché Paris de bombarder le régime de M. Al-Assad.

CEPENDANT, la politique étrangère de M. Obama n’est pas réductible à une série d’atermoiements. Elle reste même, nonobstant certains échecs et de nombreux inachèvements, bien supérieure à celle de ses partenaires britanniques, saoudiens, français ou israéliens. Loin d’abuser de l’anabolisant sondagier que procure toujours le costume de «président de guerre», il a tenté de respecter la retenue diplomatique globale dont il s’était fait l’avocat dès son entrée en fonctions, après l’apocalyptique principat de M. George W. Bush. L’accord du 1^{er} juillet 2015 avec Cuba, celui du 14 juillet sur le nucléaire iranien, la relative prudence observée en Ukraine malgré l’animosité personnelle qui l’oppose à

M. Poutine, malgré surtout le déchaînement hystérique de ses opposants paléo-reaganiens, sont les marqueurs d’une ligne relativement maîtrisée. Le contraste apparaît assez frappant avec l’aventurisme libyen de M. Nicolas Sarkozy en 2011, l’agressivité autiste de M. Netanyahu ou l’entêtement de M. Hollande sur le dossier syrien depuis 2012.

M. Obama ne dérogeait au fond que les somnambules qui ne se consolent pas de ce que MM. Donald Rumsfeld et Anthony Blair, ou M^{me} Condoleezza Rice (7), aient été renvoyés aux oubliettes de la diplomatie mondiale. Son cap, raisonnable, est celui du refus de l’aventurisme que constituerait, en particulier au Proche-Orient, un nouveau changement de régime coercitif sans solution pérenne de continuité. Il s’agit ici de ce que l’on pourrait nommer la «doctrine Gates», du nom du secrétaire américain à la défense entre 2006 et 2011. «*La dernière chose dont [l’Amérique] a besoin*, jugeait en effet M. Robert Gates lors de la guerre en Libye, *c’est d’un nouvel exercice de nation building* (8)»: énoncée au Congrès au moment même où M. Obama s’y voyait reprocher son *leading from behind* («direction en sous-main»), cette sentence lapidaire clôturait symboliquement l’ère des ingérences.

Après bien des vertiges, tout se passe comme si, refermant les bréviaires des auteurs néoconservateurs Norman Podhoretz et Irving Kristol, la Maison Blanche avait rouvert Aristote pour y

redécouvrir le sens de la délibération stratégique: «*Aucun Lacédémonien ne délibère sur la meilleure forme de gouvernement pour les Scythes. (...) Nous délibérons sur les choses qui dépendent de nous et que nous pouvons réaliser* (...). *Nous délibérons non pas sur les fins elles-mêmes, mais sur les moyens d’atteindre les fins* (9).»

ON PEUT reprocher bien des choses à M. Obama sur la Syrie, à commencer par la faiblesse dont il fait preuve envers le gouvernement turc, l’acteur le plus cynique et le plus manipulateur du conflit. Malheureusement, le dernier pays à pouvoir lui adresser des reproches sur ce plan est la France. La virtuosité sémantique ne pouvant être le paravent éternel de la vacuité stratégique, il convient de reconnaître que le *storytelling* français développé à l’occasion de la tragédie syrienne ne résiste pas à l’analyse. Pendant des mois, Paris a soutenu qu’il ne bombarderait pas l’OEI, car il était hors de question de renforcer le régime de Damas, désigné comme l’adversaire prioritaire. Prenant ainsi parti dans une guerre civile, le gouvernement français est allé jusqu’au bout de sa logique en lâchant dans la nature des armements destinés à une opposition modérée mal définie, armements qui ont bienôt renforcé les arsenaux djihadistes (*Le Monde*, 21 août 2014).

Le 27 septembre 2015, la situation se dégradant, la France décide finalement de

bombarder «*Daech*». A l’Elysée, on évoque une «*évolution stratégique*», audacieuse litote au cas où des observateurs peu perspicaces auraient la tentation de n’y discerner qu’une absence totale de stratégie. S’autorisant de cette «évolution», M. Hollande, qui reçoit M. Poutine le 4 octobre 2015, «*rappelle*» à son hôte que «*l’Etat islamique est l’ennemi que nous devons combattre* (10)».

L’aplomb de la formule est tout à fait admirable. Malheureusement, elle ne saurait impressionner que les amnésiques. Depuis le début de l’insurrection syrienne, en 2011, et la progressive prise en otage de celle-ci par des factions islamistes de plus en plus dures, M. Poutine, que l’on sait tête, défend le même plan en deux volets: soutenir M. Al-Assad pour réduire Al-Qaïda et l’OEI, menaces prioritaires,

(4) Bernard-Henri Lévy, *La Guerre sans l’aimer. Journal d’un écrivain au cœur du printemps libyen*, Grasset, Paris, 2011.

(5) Sandy Fitzgerald, «McCain: “Putin’s actions in Syria the fault of Obama’s weakness”», *Newsmax*, West Palm Beach (Floride), 30 septembre 2015.

(6) L’expression est de Bernard-Henri Lévy dans son «Bloc-notes» du *Point*, Paris, 15 octobre 2015.

(7) M^{me} Condoleezza Rice et M. Donald Rumsfeld furent respectivement secrétaire d’Etat des Etats-Unis de 2005 à 2009 et secrétaire à la défense de 2001 à 2006, sous l’administration de M. George W. Bush.

(8) Déclaration devant la commission des forces armées du Sénat, mars 2011.

(9) Aristote, *Ethique* à Nicomaque, III, 4.

(10) Benoît Vitkine «“L’EI est l’ennemi que nous devons combattre”, rappelle Hollande à Poutine», lemonde.fr, 2 octobre 2015.

RESCOUSSE DE BACHAR AL-ASSAD

de Moscou

augmente, tout comme les troupes. L'intervention directe des avions russes requiert une logistique importante. Les groupes hostiles étant à seulement quelques dizaines de kilomètres, la base aérienne de Lattaquié doit être protégée par des hélicoptères d'attaque Mi-24, et des chars sont en place. Les sources officielles évoquent la mobilisation de deux mille hommes, les militaires estimant ce nombre «*suffisant* (9) ». Mais tout cela pourrait n'être qu'un écran de fumée, car on a mesuré en Crimée la difficulté à connaître le nombre réel de soldats russes impliqués. Rien de neuf, en revanche, à la présence de conseillers : on trouve des experts militaires russes au Proche-Orient depuis le milieu des années 1950.

Le rôle de ces soldats pourrait se borner à la protection des principales bases de l'armée syrienne et aux opérations spéciales. La société russe n'a pas oublié le «*contingent restreint* » d'abord envoyé en Afghanistan, ni l'enlèvement qui avait suivi (1979-1989), causant, selon les chiffres officiels, quatorze mille morts (ainsi que cinquante mille blessés) côté soviétique et environ un million et demi côté afghan. Les idéologues de l'OEI n'ont pas manqué de rappeler que cette guerre désastreuse contribua à la chute de l'Union soviétique. Un quart de siècle plus tard, la popularité de M. Poutine ne

sortirait sans doute pas grandie d'une intervention au sol en Syrie.

Selon les responsables occidentaux, l'objectif principal du Kremlin ne serait pas d'écraser l'OEI, mais de maintenir au pouvoir M. Al-Assad. Les bombardements visent en effet divers courants de l'opposition syrienne, dont le Front Al-Nosra, issu d'Al-Qaïda. Pendant ce temps, à Moscou, on espère que la confrontation avec l'OEI encouragera les autres pays impliqués à redoubler d'efforts et à rejoindre la Russie dans sa «*guerre* contre l'extrémisme ». Néanmoins, une coalition mondiale ne verra probablement pas le jour. On assiste en fait à une coordination technique pour éviter les incidents en vol. Peu probable, également, la coalition rivale de celle emmenée par les Etats-Unis qu'évoquent les médias russes et qui réunirait la Russie, l'Iran et la Chine. Pékin refuse d'intervenir hors de ses frontières, et Téhéran poursuit ses propres desseins – même si l'on a vu à Moscou le puissant général Ghassem Soleimani, commandant de la force Al-Qods, l'unité des gardiens de la révolution qui combat en Irak et en Syrie. Inquiet de tels rapprochements, et craignant surtout de voir le Hezbollah récupérer des armes grâce à un axe chiite allié des Russes, le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a obtenu des assurances de M. Poutine.

Menace djihadiste dans le Caucase

EN UN SENS, l'OEI a servi les intérêts de la Russie, lui permettant de montrer à ses amis dans la région qu'elle pouvait encore jouer un rôle décisif. Moscou peut ainsi s'affirmer comme le protecteur des pays musulmans d'Asie centrale à travers l'«*OTAN russe* » que constitue l'OTSC. Plus que jamais depuis la fin de l'URSS, il affiche sa détermination à maintenir la stabilité au cœur de l'«*Eurasie* » (10) et à préserver ses alliés d'un danger extérieur. Longtemps ce danger, ce furent les talibans afghans ; s'y ajoute désormais l'OEI, qui s'installe le long des frontières sud de l'Asie centrale et parvient à s'y infiltrer.

Dès sa création, l'OEI avait désigné la Russie comme l'un de ses adversaires. En 2014, elle avait publié un document

mettant en garde son président : «*Ton trône est déjà chancelant et s'écroulera avec notre arrivée... Vladimir Poutine, les avions que tu avais envoyés à Bachar, avec l'aide d'Allah, nous te les remverrons !* » Elle avait même promis de «*libérer la Tchétchénie et le Caucase* ». Un tel projet paraît bien ambitieux, mais les djihadistes peuvent effectivement renforcer leur influence dans le nord du Caucase, toujours en proie à une contestation du pouvoir central et à des difficultés économiques et sociales. En outre, on peut s'attendre à des tentatives d'attentat comme celles qu'a déjà subies l'ambas—sade de Russie à Damas le 19 mai, le 20 septembre et le 13 octobre 2015, et les attaques pourraient s'étendre au sol russe. En 1979, la décision d'intervenir en

Afghanistan avait été prise de façon collégiale, lors d'une réunion du Politburo au sein du comité central du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS). Leonid Brejnev s'était laissé convaincre par ses collègues. Le chef du KGB de l'époque, Youri Andropov, futur secrétaire général du PCUS, s'y était d'abord opposé, avant de s'y rallier à son tour.

Aujourd'hui, nous savons qui prend les décisions et de quelle façon : même si le Sénat a dû avaliser l'envoi de troupes à l'étranger par un vote unanime, le 30 septembre, M. Poutine décide de tout lui-même, en fonction de sa propre appréciation de la situation. Parfois, ses décisions paraissent chargées d'une forte dimension émotionnelle, sans analyse suffisante de leurs conséquences éventuelles.

On se souvient en Russie de la crise des missiles de Cuba, en 1962 : le dirigeant de l'URSS de l'époque, Nikita Khrouchtchev, avait tout à coup décidé d'expédier à Cuba des missiles soviétiques – ce qu'il appelait «*glisser un hérisson dans les culottes américaines* ». Plus tard, il prétendit en avoir discuté avec ses collègues ; or on sait qu'il avait pris cette décision seul et que son entourage en fut seulement informé (11). La réaction très vive de Washington, qui décréta un blocus

de l'île et menaça de l'envahir (12), obligea Moscou à faire machine arrière. L'affaire entama sérieusement le crédit du dirigeant soviétique auprès de ses pairs.

Aux yeux de beaucoup, M. Poutine apparaît comme plus décidé et plus efficace que son homologue américain Barack Obama. Il en aurait fait une nouvelle démonstration avec sa gestion de l'affaire syrienne, en ayant un coup d'avance sur ses partenaires-rivaux. Mais on sait ce qu'il en est des victoires militaires censées venir du ciel : elles sont souvent suivies d'un enlèvement, voire d'une retraite en rase campagne. Depuis un an, les bombardements, pourtant nombreux, n'ont guère fait reculer l'OEI. La Russie n'aura réussi son retour au Proche-Orient que si elle parvient à créer les conditions d'une solution politique internationale.

ALEXEÏ MALACHENKO.

(9) Informing.ru, 1^{er} octobre 2015.

(10) Lire Jean-Marie Chauvier, «*Eurasie, le "choc des civilisations"* version russe », *Le Monde diplomatique*, mai 2014.

(11) William Taubman, *Khrushchev: The Man and His Era*, Norton, New York, 2003.

(12) Lire Daniele Ganser, «*Retour sur la crise des missiles à Cuba* », *Le Monde diplomatique*, novembre 2002.



KAIS SALMAN. – «*Imported Democracy* » (Démocratie importée), 2015

Cette seule initiative russe a redistribué les cartes d'un jeu mésopotamien grippé. Après un an d'opérations aériennes et sept mille «*frappes* » contre une OEI résiliente, il apparaît que la stratégie poursuivie depuis 2013 par la coalition occidentale réunie par les Etats-Unis a échoué. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry concède désormais que le calendrier de sortie de M. Al-Assad est négociable et que la collaboration avec la Russie et l'Iran est nécessaire (13). Le commentateur journalistique se retourne donc une nouvelle fois : «*Si le départ d'Assad, la défaite de l'OEI et un avenir pacifique pour la Syrie sont l'objectif ultime, n'essayons pas de tout faire en une seule fois* (14). »

Avec beaucoup d'autres, Matthew Rojansky, l'expert américain du Wilson Center cité par *Les Echos*, redécouvre avec fraîcheur ce que l'on pensait acquis depuis Sun Tzu, au VI^e siècle avant J.-C. : il vaut mieux combattre sur un front que sur deux. M. Henry Kissinger vient de faire à peu près le même constat (15). Le mantra commun à MM. Erdogan et Fabius, selon lequel il existe une «*alliance objective entre M. Bachar Al-Assad et les terroristes* (16) », a perdu

toute applicabilité. On saisit bien, du côté français, la volonté de sauver un bilan extérieur en demi-teinte en vue des débats électoraux de 2017. Mais ce «*ni-ni* » intenable, en sus de s'être révélé stratégiquement contre-productif, sera bientôt médiatiquement inaudible. Voire politiquement suicidaire, pour peu que Palmyre soit reprise par les forces russes et syriennes ; une option en forme de coup d'éclat, dont on ne sait si elle est possible mais à laquelle il serait étonnant que MM. Lavrov et Poutine n'aient pas songé. En attendant, la stratégie russe actuelle est soutenue ouvertement par l'Iran... et l'Irak (17). L'Egypte n'y est pas opposée. Pékin observe et ne désapprouve pas.

Ainsi, l'inattendu et la surprise, carburants premiers de l'action stratégique, sont aujourd'hui maniés sur le champ clos mésopotamien par des acteurs extérieurs à l'Occident ». Dans le vortex proche-oriental, une Amérique affaiblie et une Russie opportuniste continuent à défendre leurs intérêts. Ces intérêts ne seront jamais complètement ceux de l'Europe, et prendre totalement parti pour Washington ou pour Moscou en la matière relève d'une forme de capitulation intellectuelle. Il serait plus satisfaisant de faire ici

Nos précédents articles

- «*L'emballement guerrier du président turc* », par *Akram Belkaid* (septembre 2015).
- «*Surdité des gouvernements arabes* », par *Hicham Ben Abdallah El-Alaoui* (février 2015).
- «*Ce qu'annonce l'éclatement irakien* », par *Peter Harling* (juillet 2014).
- «*La grande peur de l'Arabie saoudite* », par *Alain Gresh* (mai 2014).
- «*La Russie est de retour sur la scène internationale* », par *Jacques Lévesque* (novembre 2013).
- «*Le grand écart de Washington* », par *Michael T. Klare* (octobre 2013).
- «*Guerres par procuration en Syrie* », par *Karim Emile Bitar* (juin 2013).
- «*L'étrange destin des alaouites syriens* », par *Sabrina Mervin* (janvier 2013).
- «*Fatal aveuglement de la famille Al-Assad en Syrie* », par *Patrick Seale* (mai 2011).

Proche-Orient

avant de trouver dans un deuxième temps une solution politique négociée à Damas, sous la forme d'une évolution du régime. Quelles que soient les arrière-pensées du Kremlin, personne à Moscou ne songe en effet que M. Al-Assad restera éternellement au pouvoir (*lire l'article ci-dessus*). C'est la raison pour laquelle divers émissaires de l'opposition syrienne, tels M. Khaled Khoja ou M. Haytham Manna, ont été reçus en 2015 par le ministre des affaires étrangères Sergueï Lavrov. «*Il n'y aura pas d'autre Kadhafi* » : la stratégie de Moscou, aussi critiquable soit-elle, est constante et claire. Elle ne rend que plus brouillons le cynisme d'Ankara, la fébrilité de Riyad ou les changements de cap de Paris, qui contrastent avec les choix opérationnels et diplomatiques de la France au Mali et en Centrafrique, largement salués en 2013-2014.

RANÇON de cet enlèvement moralisant et inefficace, les relations internationales voient se multiplier des initiatives diplomatiques qui ne reposent plus sur les seules décisions occidentales. Cette mutation stratégique est fondamentale. Car qui sont aujourd'hui les *game changers* (11) au Proche-Orient ? Certainement pas M. Obama, pressé d'agir par ses tributaires en Europe de l'Est et sur l'Euphrate, mais qui y est d'autant plus réticent qu'il reste concentré sur le «*pivot Pacifique* » qui constitue sa vraie priorité. Pas davantage M. Hollande, qui s'essouffle derrière Berlin en Europe et derrière Washington presque

partout ailleurs, en critiquant ces deux capitales pour préserver l'illusion d'une indépendance bien écornée (*lire l'éditorial en première page*). Les puissances régionales ? Tel-Aviv est tétanisé par la convergence Washington-Téhéran, comme par la reprise de la révolte palestinienne ; Riyad, confronté à la baisse des prix du pétrole et englué dans son intervention au Yémen ; Ankara, à nouveau en guerre contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et durablement décrédibilisé pour avoir longtemps joué l'OEI contre les Kurdes.

La liberté d'action est aujourd'hui passée du côté de la Russie et de l'Iran, en attendant que la Chine, qui se tient à l'écart du conflit, ne saisisse peut-être un jour l'occasion de proposer à son tour une solution diplomatique. Moscou avait déjà changé la donne en 2013 en offrant à tous les protagonistes une porte de sortie grâce à la neutralisation de l'arsenal chimique syrien. A présent, M. Poutine roque (12) une nouvelle fois sur l'échiquier syrien, en présentant dans un premier temps le plan d'une nouvelle coalition antiterroriste devant l'Organisation des Nations unies (ONU) le 28 septembre 2015, puis en intervenant militairement – à la demande du gouvernement syrien – à travers des bombardements qui, conformément à sa lecture du conflit, visent aussi bien, dit-il, les positions de l'OEI que celles de l'Armée de la conquête, coordination soutenue par l'Arabie saoudite, la Turquie et le Qatar et regroupant principalement les salafistes d'Ahrar Al-Cham et le Front Al-Nosra, branche syrienne d'Al-Qaïda.

l'éloge de la diplomatie française que de constater, l'honnêteté ayant ses exigences, la supériorité tactique de M. Poutine. Mais l'étoile morte qu'est le néoconservatisme continue à éclairer les rives de la Seine, et l'Union européenne a aliéné sa sécurité externe – en dehors de l'exception que constituent les actions de la France en Afrique. Que ceux qui regrettent cette situation soient de plus en plus nombreux par-delà les clivages politiques ne constitue qu'une très médiocre et très insuffisante consolation.

OLIVIER ZAJEC.

(11) Dans le vocabulaire stratégique, acteur capable à lui seul de réorienter le cours de l'affrontement.

(12) Aux échecs, le roque permet, en un seul coup, de mettre le roi à l'abri tout en centralisant une tour.

(13) Karen DeYoung, «*Obama administration scrambles as Russia attempts to seize initiative in Syria* », *The Washington Post*, 30 septembre 2015.

(14) «*Syrie : Obama traite avec Assad* », *Les Echos*, Paris, 30 septembre 2015.

(15) Henry Kissinger, «*A path out of the Middle East collapse* », *The Wall Street Journal*, New York, 17 octobre 2015.

(16) Point presse de M. Laurent Fabius à l'issue de la conférence de Montreux, Conférence de Genève II, 22 janvier 2014.

(17) Hélène Sallon, «*La tentation russe de Bagdad* », *Le Monde*, 17 octobre 2015.

« DÉSORMAIS, TOUT LE MONDE A PEUR »

La presse égyptienne mise au pas

Accusés de soutenir le terrorisme et d'entretenir le désordre, les journalistes indépendants égyptiens sont pris pour cibles par le pouvoir de M. Abdel Fatah Al-Sissi, au même titre que les opposants politiques. Une atmosphère plus répressive encore que sous les gouvernements précédents.

PAR
AZIZ EL MASSASSI *

« **Q**UE TOMBE le règne de l'armée! Nous n'avons pas peur et nous ne baisserons pas la tête! » Au soir du 5 mars 2015, dans le centre-ville du Caire, les slogans des manifestants répondent à la violence du pouvoir militaire. Sur la place Talaat-Harb, devant le bureau d'Air France-KLM, leurs cris de protestation se mêlent aux hommages à Shaima Al-Sabagh, jeune militante de gauche tuée à cet endroit même le 24 janvier, lors de la répression sanglante d'un rassemblement organisé pour honorer les victimes de la révolution de 2011. « Ils ont énormément de courage », observe avec un respect ému Shahira Amin, parmi les rares journalistes présents sur place. Du courage, il lui en faut à elle aussi. Depuis le coup d'Etat militaire contre l'ancien président Mohamed Morsi, en juillet 2013, et surtout la victoire à l'élection présidentielle du maréchal Abdel Fatah Al-Sissi, en mai 2014, les journalistes indépendants sont devenus, avec les Frères musulmans, les bêtes noires du gouvernement.

Alors que l'exécutif a inscrit le parti des Frères sur la liste des organisations terroristes en décembre 2013, la Constitution adoptée en janvier 2014 garantit la liberté de la presse. Mais, quatre ans après le début de la révolution, de nombreux journalistes se voient accusés, sinon de soutenir le terrorisme, du moins d'entretenir un désordre favorable à l'extrémisme. La liberté de la presse bénéficie donc surtout aux partisans du régime, à la faveur d'un système médiatique qui, pas plus qu'ailleurs, ne s'embarrasse de considérations déontologiques.

« Le propre des médias égyptiens, explique Ossama Kamal, célèbre journaliste de télévision, c'est qu'il n'y a aucun système, aucun contrôle,

* Journaliste, ancien étudiant du master de journalisme de l'université d'Aix-Marseille.

aucune règle. » A la tête de sa propre société de production, il affiche l'assurance et la panoplie de l'homme d'affaires. Installé dans un luxueux bureau d'Heliopolis, un beau quartier du Caire, l'animateur-vedette de la chaîne privée Al-Kahera Wal Nas (« Le Caire et les gens ») fustige des règles du jeu à géométrie variable. Selon lui, le problème de la censure est aggravé par une liberté totale de faire circuler de fausses informations dès lors qu'elles semblent favorables au régime en place. « Les journalistes ne peuvent pas tout dire, mais ils peuvent dire n'importe quoi, y compris des mensonges. »

Dans ces conditions, Dina Samak, rédactrice en chef adjointe et chef du service politique du site anglophone Ahram Online, parle de son métier comme d'un véritable « défi », en particulier ces deux dernières années. « Il y a toujours eu un énorme problème de transparence, explique-t-elle. Mais, avant, même s'il était très rare de pouvoir accéder aux documents, les politiciens se livraient davantage en "off". » Plus maintenant : « Désormais, tout le monde a peur. »

Dans une salle de rédaction minuscule installée dans le gigantesque bâtiment du journal gouvernemental *Al-Ahram* (« Les pyramides »), Samak refuse pourtant de se laisser intimider. Selon elle, le gouvernement des Frères musulmans offrait objectivement une situation plus favorable à la liberté d'opinion. « Il y avait deux pouvoirs : le pouvoir politique des islamistes et le pouvoir économique des hommes d'affaires. » Les premiers pilotaient les médias publics, les seconds les organes privés.

Troisième pays le plus dangereux au Proche-Orient

Ce semblant de pluralisme – presse soumise au pouvoir ou presse soumise à l'argent – garantissait surtout une liberté de parole aux Frères musulmans et aux libéraux, souvent proches de l'armée. Désormais, toutefois, le milieu économique est soit acquis au régime du maréchal Al-Sissi, soit muet ou muselé. Les chaînes de télévision détenues par des proches de la confrérie ont été fermées après le coup d'Etat militaire, et les journalistes qui couvrent les manifestations des Frères musulmans sont pris pour cible par les forces de sécurité.

Sans suggérer que les Frères musulmans se seraient caractérisés par un souci particulièrement aigu de la liberté de la presse, Shahira Amin, ex-directrice adjointe de la chaîne Nile TV, aujourd'hui journaliste indépen-

dante renommée – elle travaille notamment pour CNN –, estime que les médias se sentaient moins menacés sous la présidence de M. Morsi. « Durant son mandat, aucun journaliste n'a été arrêté, même parmi ceux qui étaient très critiques à l'égard de son gouvernement », assure cette professionnelle qui a été menacée à plusieurs reprises pour ses reportages sur la condition des femmes et les violations des droits humains. Certaines poursuites avaient été déclenchées à l'initiative d'avocats partisans des Frères musulmans. Mais aucune n'a abouti. « En tant que femme libérale, précise-t-elle tout de suite, je ne souhaite pas le retour des islamistes, mais je n'accepte pas non plus cette dictature-là. Pour les journalistes, et plus généralement pour la liberté d'expression, ce régime est pire que celui des Frères musulmans, et même que celui de Hosni Moubarak. »

Un avis corroboré par le Comité pour la protection des journalistes (CPJ). Pour la première fois, l'association américaine a classé l'Egypte au troisième rang des pays les plus dangereux pour les journalistes au Proche-Orient, derrière la Syrie et l'Irak, deux pays ravagés par la guerre.

Avec au moins neuf journalistes derrière les barreaux, l'Egypte est également « la sixième geôle de journalistes la plus importante dans le monde », rapporte le journaliste et militant des droits humains Sherif Mansour, responsable du secteur Maghreb-Proche-Orient au CPJ. En juin 2014, « des reporters d'Al-Jazira ont été condamnés, lors d'une parodie de procès, pour "soutien au terrorisme", rappelle-t-il. C'est la première fois que des journalistes sont emprisonnés pour de telles charges. Nous n'avons jamais vu un gouvernement s'en prendre à un média d'information de cette ampleur, qui n'avait fait que son travail. » Depuis, les deux hommes ont été graciés par le président Al-Sissi, mais les poursuites et les pressions contre leurs confrères égyptiens n'ont pas cessé.

Dans ce contexte, la nouvelle génération éprouve un sentiment de « frustration ». C'est le premier mot qu'emploie, avec une spontanéité déconcertante, Mai Ezzat pour raconter son métier. Journaliste et productrice à MBC Masr, la filiale égyptienne d'un puissant groupe audiovisuel saoudien, la jeune femme de 23 ans a fait ses premiers pas au siège d'Al-Jazira à Doha, au Qatar. L'allure sophistiquée, à la manière des femmes de télévision, elle confie, un peu gênée : « Les bouleversements que traverse le pays sont stimulants pour un journaliste. Mais, même si j'ai la

Concours étudiants 2015

Pour la quatrième année, l'association des Amis du Monde diplomatique (AMD) (1), qui regroupe des lecteurs du mensuel, a organisé un concours destiné aux étudiants (2). Le jury, présidé par Denise Decornoy (directrice de collection littéraire) et composé de Philippe Leymarie (ancien journaliste à Radio France Internationale, animateur du blog Défense en ligne), Jérémy Mercier (doctorant en théorie du droit, collaborateur du Monde diplomatique) et Mathieu O'Neil (chercheur, collaborateur du Monde diplomatique), a étudié les quatre-vingts reportages et enquêtes reçus. Les neuf meilleurs articles ont été soumis à la direction et à la rédaction en chef du Monde diplomatique. Le lauréat voit son texte publié ici.

(1) www.amis.monde-diplomatique.fr

(2) Pour tout renseignement sur le concours 2016, écrire à amis@monde-diplomatique.fr

chance d'avoir débuté ma carrière dans de grands médias, je sens que je ne fais pas mon métier comme j'aimerais et devrais le faire. » Mariam Rizk, journaliste à Ahram Online, partage cet embarras. Certes, elle admet que « la presse en langue étrangère reste relativement plus libre, mais uniquement parce qu'elle est inaccessible aux masses ». Derrière ses petites lunettes noires, la jeune fille refuse de prendre en considération ce degré de liberté réservé à une « petite élite riche et instruite ».

Ceux qui justifie l'autoritarisme

Dans cette atmosphère de désarroi palpable, de nombreux journalistes se résignent à l'autocensure. « Ceux qui critiquent le gouvernement ou livrent un récit des événements différent sont assimilés à des traîtres ou à des espions à la solde de puissances ennemies », explique Amin. La presse dite « loyaliste », par adhésion ou par crainte de représailles, contribue, de fait, à la mise à l'index de l'opposition médiatique.

Selon la journaliste, les médias de masse, publics et privés, influencés par le régime, se livrent à un « lavage de cerveau » en diffusant la propagande gouvernementale : théories du complot, diabolisation des Frères musulmans, invocation des puissances étrangères désireuses de détruire l'Egypte...

Certains journalistes estiment pourtant que le nouveau régime du maréchal Al-Sissi s'avère bien plus favorable à la liberté de la presse que ne l'était le gouvernement déchu.

Ancienne plume du quotidien saoudien *Al-Sharq Al-Awsat* (« Le Moyen-Orient ») et de la British Broadcasting Corporation (BBC) en arabe, Somaya Ibrahim s'est reconvertie, un peu à contrecœur, dans la communication. Jeune femme voilée, elle reste l'une des plus virulentes critiques des Frères musulmans. Si elle déplore les « mensonges opportuns » de certains médias, cette femme de l'ombre assure sans hésiter que les journalistes « sont beaucoup plus libres avec Sissi ». Elle précise que sous la présidence de M. Morsi, « il était formellement interdit de parler péjorativement du pouvoir, ou même du Qatar et de la Turquie », présentés comme des soutiens de la confrérie.

La peur des Frères musulmans et le souvenir douloureux des excès de zèle des extrémistes sous le régime de M. Morsi expliquent manifestement le sentiment de reconnaissance d'une certaine presse à l'égard de M. Al-Sissi. Quitte, parfois, à justifier son autoritarisme.

Le 26 octobre 2014, dix-sept rédacteurs en chef des plus grands journaux publics, comme *Al-Ahram*, et privés, dont *Al-Masri Al-Youm*, ont signé une déclaration appelant à réfréner les critiques à l'encontre de la police, de l'armée et des institutions judiciaires, « au prétexte, s'indigne Amin, d'aider le gouvernement dans sa lutte contre les discours islamistes et les violences terroristes : un vœu de loyauté sans précédent dans l'histoire de l'Egypte ». En réaction à cette forme d'autocensure, plus de six cents journalistes ont signé une pétition en ligne pour dénoncer le renoncement à la liberté de la presse comme une « perte de dignité pour chaque journaliste égyptien » et une « victoire pour le terrorisme ».

A l'instar des journalistes, la population est divisée. Qu'ils soient adeptes du nouveau régime, opposants ou simplement sceptiques, les citoyens restent méfiants à l'égard de la presse.

Au Caire, du jeune vendeur de pain à la marchandise vissée sur le crâne au vieux fonctionnaire ministériel rompu aux usages de la politique, personne n'a oublié la couverture médiatique du soulèvement populaire de 2011. La presse gouvernementale et la télévision d'Etat ont perdu toute crédibilité en présentant les révolutionnaires comme des traîtres ou des voyous. Aujourd'hui, les opposants et les journalistes indépendants subissent le même traitement. Pourra-t-il en être autrement tant que les Egyptiens n'auront de choix qu'entre la presse d'Etat et la presse aux mains des hommes d'affaires ?

Parmi les sceptiques, au cœur de la mégapole cairote, un vieil homme moustachu arbore un air de grand sage et allume une cigarette en regardant le journal que l'on feuillette sous ses yeux. « Ne lisez que la dernière page, conseille-t-il entre deux bouffées de tabac. C'est la seule où l'on trouve des informations vraies. » C'est celle de la rubrique nécrologique.

Abonnement à l'édition électronique MONDE *diplomatique*

47% de remise, valable jusqu'au 31/12/2015

OFFRE EXCEPTIONNELLE RÉSERVÉE AUX ÉTUDIANTS

Recevez chaque mois la version numérique du *Monde diplomatique*

- Lisible sur ordinateur, tablette, smartphone et liseuse
- Version PDF et e-book à télécharger (Epub, Kindle)
- Accès inclus aux 24 derniers numéros

1,90 € *
/mois
au lieu de
4,08 €
* Pendant un an,
puis 3,70 € /mois

Rendez-vous sur : www.monde-diplomatique.fr/etudiants



DES INDUSTRIELS EUROPÉENS CONTRE GOOGLE

Joyeuse colonisation numérique

La surveillance par les services secrets américains des données personnelles des Européens attente au « contenu essentiel du droit fondamental au respect de la vie privée ».

Ce jugement de la Cour de justice de l'Union européenne rendu le 6 octobre dernier marque un tournant : sous la pression des industriels, les pouvoirs publics s'intéressent soudain à la régulation du capitalisme numérique.

PAR MARIE BÉNILDE *

DANS L'HISTOIRE de l'économie numérique, l'année 2013 restera sans doute comme un point d'inflexion. Auparavant, Internet était perçu comme une jungle, certes dominée par quelques grands fauves, mais où subsistaient de vastes espaces de liberté. Une cascade de révélations dissipa les illusions : surveillance étatique de masse des citoyens (révélée en particulier par M. Edward Snowden), captation des données par les multinationales, acrobaties et évitements fiscaux des mastodontes de la Silicon Valley, destructions massives d'emplois humains remplacés par des algorithmes. Internet est désormais moins perçu comme un univers à part que comme la modalité technolibérale du capitalisme contemporain.

Google, Amazon, Facebook, Apple (surnommés « GAFA »), mais aussi Uber ou Airbnb suscitent un flot de critiques. Ce retour de bâton, justifié par la puissance exorbitante de ces entreprises, ne s'explique pas seulement par l'exaspération des usagers et par la mobilisation d'organi-

sations progressistes. L'industrie traditionnelle, son patronat et ses soutiens politiques joignent leurs voix au chœur contestataire. Héritiers du capitalisme classique contre capitalistes numériques : le clivage rappelle l'affrontement qui opposa au XIX^e siècle deux fractions de l'ordre aristocratique, les Bourbons de la Restauration, conservateurs et légitimistes, et les orléanistes, plus libéraux et ouverts sur le monde des affaires.

Le ministre français de l'économie, M. Emmanuel Macron, appartient à cette seconde catégorie. Il estime que « *ce serait une grossière erreur de protéger les entreprises et les jobs existants* ». Des propos tenus devant un auditoire acquis à la cause des start-up, lors de la conférence internationale « Le Web », en décembre 2014 à Paris, et qu'en héritier de François Guizot, ministre de Louis-Philippe, il concluait par une harangue inspirée : « *Réussissez et enrichissez-vous* », avant de donner publiquement son adresse... Gmail (Google).

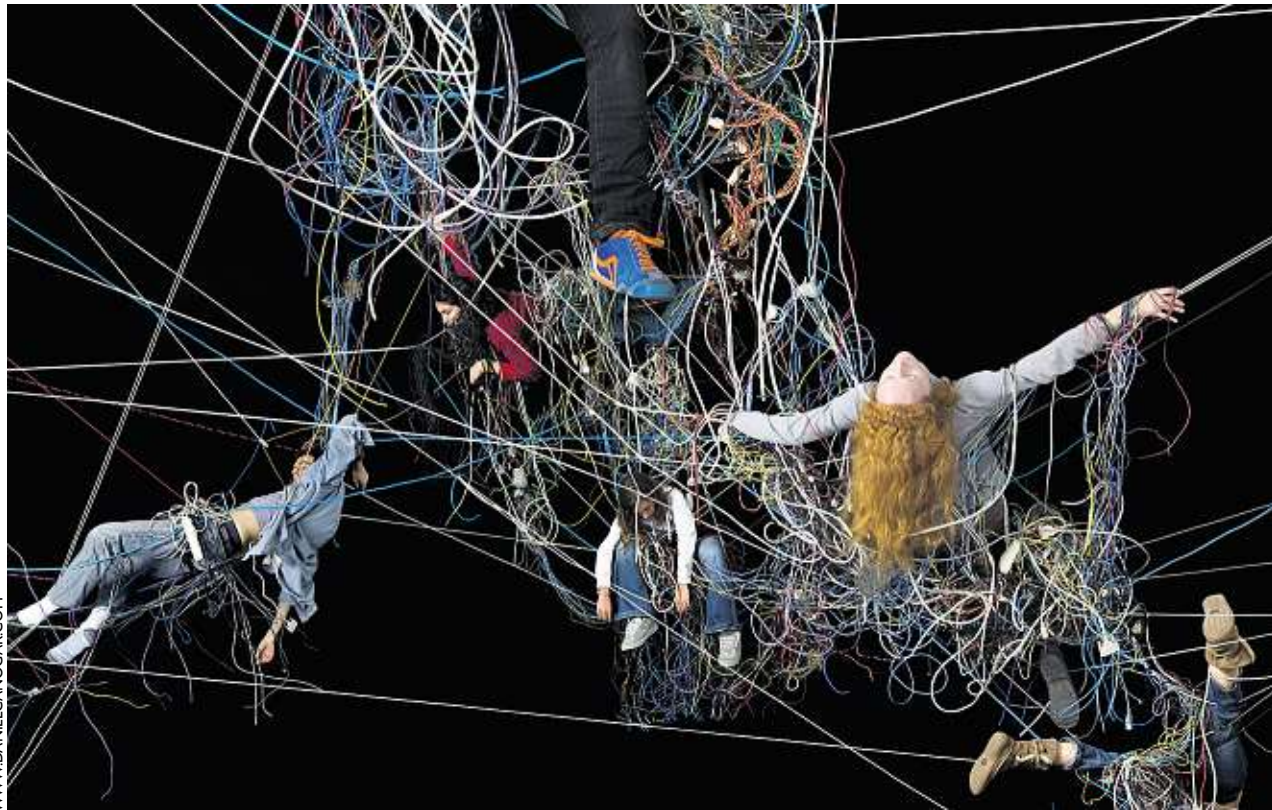
Citizen Kane a trouvé son maître

SI DIFFÉRENTES sensibilités vis-à-vis des multinationales du Web traversent les gouvernements européens, le ton s'est durci en 2013, au moment où s'engageait un débat sur l'évitement fiscal pratiqué par ces entreprises, mais aussi sur l'implication de certaines d'entre elles dans l'espionnage de dirigeants et d'institutions par la National Security Agency (NSA) américaine. Portes d'accès au Web, ces géants dictent leurs conditions commerciales, captent les données personnelles, mais ne redistribuent guère les fruits de leur vertigineuse croissance. D'après ses comptes sociaux, Google, qui prélève plus de 1,7 milliard d'euros de recettes en France, n'a ainsi payé que 5 millions d'euros d'impôts en 2014 après en avoir versé 7,7 millions en 2013 ; cette même année, Facebook s'acquittait de 240 000 euros pour un chiffre d'affaires estimé à 200 millions d'euros dans l'Hexagone.

Mais, alors qu'au Royaume-Uni, M. David Cameron a imposé en décembre

dernier une « taxe sur les profits détournés » de 25 % qui s'applique à Google, le gouvernement français attend de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) des propositions d'harmonisation fiscale et continue de justifier son inaction. « *Tout le monde a bien conscience qu'il y a un problème, mais on n'arrive pas à le résoudre parce qu'il y a trop de complexité* », a plaidé la ministre de la culture, M^{me} Fleur Pellerin, lors d'un discours devant l'Association des journalistes médias, le 8 juillet 2015, après avoir tenté d'imposer une taxe sur la bande passante (volume de données transmises) pour financer l'exception culturelle.

Les sociétés vedettes de l'ère numérique ne se contentent pas de contourner l'impôt. Elles rongent le tissu économique existant et tricotent à la place un écosystème qui dépend d'elles. Cette « uberisation », du nom de l'entreprise californienne qui propose à des particuliers de devenir chauffeurs (1), suscite la résistance des secteurs menacés. En particulier dans les médias, où les oligopoles déclinants implorent



DANIEL CANOGAR. – « Enredos » (Enchevêtrements), 2008

désormais les mânes de la concurrence. Réunis au sein de l'Open Internet Project (OIP), l'allemand Axel Springer (*Bild*, *Die Welt*, Seloger.com, Aufeminin.com) ou le français Lagardère Active (Europe 1, *Paris Match*, Leguide.com) accusent Google de pratiques anticoncurrentielles, comme trente autres plaignants. A la suite d'une enquête ouverte en 2010 par la Commission européenne pour abus de position dominante, ce groupe de pression franco-allemand a porté plainte en mai 2014 en raison de la promotion par le moteur de recherche de ses propres services au détriment de ceux de ses concurrents. Selon l'OIP, ce favoritisme n'aurait pas d'équivalent dans le monde physique, sauf à imaginer un grand magasin qui réserverait les premiers étages de sa surface commerciale à ses articles propres.

« *En Allemagne, lorsque vous saisissez le nom de deux villes entre lesquelles vous souhaitez voyager, Google Maps arrive toujours en tête*, fulmine M. Christoph Keesee, vice-président exécutif d'Axel Springer, en mai 2014. *De la même façon (...), lorsque vous cherchez le nom d'un groupe de rock, YouTube [propriété de Google] sera systématiquement cité en tête des résultats de recherche*. » Présent depuis peu dans la géolocalisation routière (Waze), Google se développe dans l'assurance (Compare Auto Insurance), la fibre optique (Fiber), l'automobile (Car), la santé ou la maison connectée (Nest). Sa branche « shopping » assure déjà la comparaison des prix des produits et oriente, ce faisant, les décisions d'achat. Pour faire oublier son ubiquité, depuis août dernier l'entreprise camoufle ses activités nouvelles sous l'appellation « Alphabet ».

Faut-il, comme le *Financial Times*, voir un lien entre le soutien apporté par les publications Springer à l'arrivée de M. Jean-Claude Juncker à la tête de la Commission européenne et l'aboutissement, en avril dernier, de l'enquête pour abus de position dominante menée par ladite Commission (2) ? La procédure traînait depuis cinq ans. Avec l'arrivée de la nouvelle Commission, en novembre 2014, et la nomination de la Danoise Margrethe Vestager comme commissaire à la concurrence, les choses s'accélérent. Depuis avril 2015, Bruxelles accuse formellement le comparateur de prix de Google de pratiques anticoncurrentielles et étend ses investigations à d'autres services, suscitant l'enthousiasme du Parlement européen et du ministre de l'économie allemand, M. Sigmar Gabriel.

Le virage est serré. En 2014, la commissaire européenne à la société numérique, M^{me} Neelie Kroes, organisait encore un symposium sur l'économie numérique avec le président exécutif de Google pour invité d'honneur, tandis que son homologue à la concurrence, M. Joaquín Almunia, tentait d'imposer un accord très avantageux pour le géant du numérique. La mobilisation du lobby européen des entreprises de médias et

de télécommunications a incontestablement favorisé le tournant.

Dorénavant, le bras de fer tourne à la confrontation transatlantique. « *Nous avons possédé Internet. Nos sociétés l'ont créé, agrandi, perfectionné de façon à ce que [les concurrents] ne puissent pas rivaliser. Et souvent ce qui est présenté comme de nobles positions est juste conçu pour défendre certains intérêts commerciaux* », déclarait M. Barack Obama au site Re/code le 16 février 2015, peu après le vote, en novembre 2014, d'une motion non exécutoire du Parlement européen demandant une scission de Google. Cet appui marqué à une entreprise qui avait contribué financièrement à sa campagne (troisième contributeur lors de la présidentielle de 2012 avec un don de 804 000 dollars [3]) et collaboré avec la NSA dans le cadre des écoutes révélées par M. Snowden intervenait en pleine négociation d'un

traité commercial entre l'Union européenne et les Etats-Unis.

Le président américain en est conscient : en Europe, les « GAFA » affrontent une coalition d'intérêts industriels. En France, M. Stéphane Richard, le président-directeur général d'Orange, parle de « *retour de l'impérialisme et du colonialisme américains en matière de numérique* (4) » – se gardant de signaler que son propre groupe essuie régulièrement ce type d'accusations en Afrique. Les opérateurs européens redoutent de se voir cantonnés à la fonction de distributeurs de débit à coût fixe au moment même où le principe de neutralité du Net garanti récemment par le gouvernement français permet à des plates-formes américaines comme YouTube ou Netflix de profiter des infrastructures de réseaux (4G, fibre optique...) pour déverser leurs vidéos sur des autoroutes de l'information qu'ils ne contribuent pas à entretenir.

« Un démantèlement devrait être envisagé »

« **N**OUS AVONS PEUR de Google, écrivait en 2014 M. Mathias Döpfner, le patron du groupe Axel Springer. *Je dois le dire clairement et franchement parce que rares sont mes collègues à oser le faire* (5). » Comme il règne en maître sur la recherche en ligne, équipe les trois quarts des smartphones avec son système d'exploitation Android, possède le premier navigateur au monde et le service le plus utilisé de courrier électronique avec Gmail, le colosse fondé par MM. Larry Page et Sergey Brin inspire une défiance croissante. En Allemagne, même les titans de l'automobile s'inquiètent. Un consortium réunit depuis peu les constructeurs Mercedes-Benz, Audi et BMW pour résister à Google Maps en se portant acquéreur auprès de Nokia du service de navigation embarquée Here, afin de conserver le contrôle des données de navigation des automobilistes. Ils peuvent compter sur le soutien de M. Gabriel.

Pour le ministre de l'économie allemand, la bataille contre les groupes de la Silicon Valley engage « *l'avenir de la démocratie à l'ère numérique* » ainsi que de « *l'émancipation, la participation et l'autodétermination de 500 millions de personnes en Europe* » (6). Le dirigeant social-démocrate n'exclut pas, en « *ultime recours* », un démantèlement de Google pour empêcher le géant américain de pratiquer « *l'éviction systématique de ses concurrents* ». Il rejoint en cela son collègue Heiko Maas, ministre de la justice, pour qui « *un démantèlement devrait être envisagé* » s'il était prouvé que Google abuse de sa position dominante (7).

Google est encore loin du couperet antitrust qui décapita la Standard Oil il y a un siècle, ainsi que l'opérateur télécoms américain AT&T en 1982. D'un côté, la Commission européenne présidée par M. Juncker semble décidée à faire triompher les règles d'un « marché unique du numérique ». Mais, selon un de ses

porte-parole, la régulation mise en place dans l'Union est justement « *censée faciliter l'accès au marché unique aux entreprises non européennes. C'est dans l'intérêt [des compagnies américaines] que les règles soient uniformes* (8) ». Les dirigeants de Google ont compris qu'il leur fallait désormais un lobbying à toute épreuve. Au cours du premier semestre, forte d'un budget annuel de 3,5 millions d'euros et de vingt-neuf rencontres avec des commissaires, l'entreprise a déployé la plus forte activité d'influence auprès des instances bruxelloises.

(1) Lire Evgeny Morozov, « Résister à l'uberisation du monde », *Le Monde diplomatique*, septembre 2015.

(2) « The political storm over the Googleplex », *Financial Times*, Londres, 28 avril 2015.

(3) D'après les données de la commission électorale fédérale reprises par le site www.opensecrets.org

(4) « Le patron d'Orange fustige les déclarations d'Obama sur Internet », *Les Echos*, Paris, 17 février 2015.

(5) « Why we fear Google », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, Francfort, 17 avril 2014.

(6) « Political consequences of the Google debate », *Faz.net*, 20 mai 2014.

(7) *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 27 juin 2014.

(8) « Obama attacks Europe over tech protectionism against Google », *Financial Times*, 16 février 2015.

Nos précédents articles

- « Résister à l'uberisation du monde », par *Evgeny Morozov* (septembre 2015).
- « Il pleut des chats et des chiens », par *Frédéric Kaplan* et *Dana Kianfar* (janvier 2015).
- « Mise en données du monde, le déluge numérique », par *Kenneth Cukier* et *Viktor Mayer-Schönberger* (juillet 2013).
- « Qui gouvernera Internet ? », par *Dan Schiller* (février 2013).

Google Actualités, marqueur de l'incohérence européenne

L'HÉGÉMONIE de Google se vérifie aussi à travers ses sites d'actualités (Google Actualités), qui agrègent les articles et les contenus des médias. En février 2013, les éditeurs de presse français ont accepté de renoncer à tout droit sur leurs articles repris à travers de brefs résumés en échange de la dotation par Google d'un fonds de 60 millions d'euros sur trois ans destiné à soutenir des projets de presse « innovants » (*Le Monde Afrique* en est par exemple issu). Un système que le géant cherche aujourd'hui à étendre à plusieurs quotidiens européens en portant sa manne à 150 millions d'euros. En contrepartie, il ne verse aucune rétribution pour le trafic drainé sur son site, au prétexte qu'il ne collecte pas de publicité.

L'Allemagne, elle, dès l'été 2014, imposait une « lex Google » obligeant le groupe numérique à rémunérer les ayants droit. Mais, alors que cette loi ambitionnait de contraindre Google à s'acquitter d'une rémunération, elle l'a conduit à déréférencer les articles et leurs photos pour ne conserver que les titres. M. Mathias Döpfner, le patron du groupe de presse allemand Axel Springer, qui avait engagé des poursuites contre le moteur de recherche devant l'office antitrust de son pays, a finalement renoncé à toute rétribution après avoir perdu 40 % de son trafic sur ses principaux sites. En Espagne, à la fin de 2014, le législateur avait cru contourner le problème en exigeant que tout agrégateur d'articles rémunère les éditeurs de presse. Google, malgré un bénéfice net de 14,4 milliards de dollars en 2014, a décidé de ne pas payer et de fermer son site Google Noticias. « Organiser l'information du monde », comme Google s'en donne l'objectif, coûte assurément moins cher que de la produire.

M. B.

Au Brésil, « trois cents voleurs

Réélue de justesse en octobre 2014 et affaiblie par un scandale de corruption sans précédent au sein de la société Petrobras, la présidente brésilienne Dilma Rousseff a souhaité apaiser son opposition en mettant la barre à droite. Peine perdue : elle n’est parvenue qu’à aiguïser l’appétit des libéraux. Coupée de sa base, la voici livrée à des députés rebelles et parfois moins soucieux de politique que d’enrichissement personnel.

PAR LAMIA OUALALOU *

C’EST à une triple crise, économique, politique et institutionnelle, que le Brésil se trouve confronté. Après douze ans de croissance, le géant latino-américain s’enfonce dans la récession. Le produit intérieur brut (PIB) devrait reculer de 3 % cette année, et la contraction pourrait se poursuivre en 2016, dans un contexte d’explosion du chômage (près de 8 %, contre 4 % en 2014) et d’inflation élevée (plus de 9,5 % attendus cette année).

Conspuée par la majorité de la population – moins de 10 % des Brésiliens approuvent son action –, la présidente Dilma Rousseff a subi depuis cet été une

série de camouflés. Pour tenter de calmer l’opposition, qui exige sa destitution, elle a accepté en août de collaborer avec l’élite économique à la mise en place d’un programme très conservateur, baptisé « Agenda Brasil » (1). Peine perdue : deux mois plus tard, à la demande de l’opposition, le Tribunal supérieur électoral (TSE) diligenterait une enquête sur le financement de sa campagne pour l’élection présidentielle de 2014. Dans la foulée, le Tribunal des comptes de l’Union (TCU) invalidait les comptes publics de l’Etat pour l’année passée. Cette décision, sans précédent depuis 1937, signifie que le Congrès est invité à les rejeter.

Patrons de presse omniprésents

SELON LES MAGISTRATS chargés du contrôle des comptes, M^{me} Rousseff aurait délibérément minoré le déficit public, dont l’ampleur réelle aurait pu lui nuire dans le contexte électoral. Pour l’opposition de droite, il s’agit d’un « crime de responsabilité », l’un des motifs prévus par la Constitution de 1988 pour la destitution du chef de l’Etat. Mais une telle procédure ne peut avancer sans l’aval d’un Parlement plus rebelle que jamais à l’autorité de la présidente.

Le Congrès a été instauré en 1824, au lendemain de l’indépendance du Brésil, qui s’est opérée sans rupture violente avec la couronne portugaise et en assurant une grande continuité des structures de pouvoir antérieures. Il compte aujourd’hui 513 députés et 81 sénateurs, et se carac-

térise par sa faible représentativité populaire. Sa principale vertu ? Permettre aux élites de perpétuer leur mainmise sur le pouvoir. En 1993, M. Luiz Inácio Lula da Silva résumait la situation d’une formule cinglante : le Parlement, disait-il, était contrôlé par une majorité de « *trois cents* picaretas » – un terme d’argot brésilien désignant des opportunistes doublés de bandits. La sentence a fait mouche et a été reprise par le groupe de rock Os Paralamas do Sucesso : « *Luiz Inácio l’a dit, Luiz Inácio a prévenu / Ce sont trois cents* picaretas *avec des titres de docteur.* » Elu président fin 2002, l’ancien ouvrier métallurgiste, converti au pragmatisme, a remis ses critiques et appris à chanter les louanges de ceux qu’il vilipendait.

Pourtant, rien n’a changé depuis 1993. Le profil-type du parlementaire élu fin 2014 reste celui d’« *un homme, blanc, d’une*

cinquantaine d’années, titulaire d’un diplôme universitaire, chef d’entreprise et détenteur d’un patrimoine supérieur à 1 million de reais [environ 300 000 euros] », résume Edson Sardinha, du site Congresso em Foco, qui décortique quotidiennement le fonctionnement du pouvoir législatif. Il aurait pu ajouter que beaucoup de députés sont aussi patrons de presse : en 2008, l’étude « Donos da Mídia » établissait que 271 d’entre eux étaient liés directement ou indirectement à une entreprise de presse, bien que la Constitution l’interdise (2).

Le système politique perpétue un fossé entre la population et ses élus. Aux Etats-Unis par exemple, chaque député représente un nombre d’habitants identique. Au Brésil, la distribution des 513 sièges entre les 26 Etats et le district fédéral de Brasília s’effectue proportionnellement à la population, mais à un détail près : aucune unité de la fédération ne peut compter moins de huit élus (c’est le cas du Roraima, où vivent moins d’un demi-million de personnes), ni plus de 70 (une limite atteinte par São Paulo et ses 44 millions d’habitants). Et l’asymétrie est encore plus forte au Sénat, avec trois sénateurs par unité fédérative. En favorisant la représentation des petits Etats, ce système renforce le pouvoir des caciques locaux, qui s’imposent aux partis et empêchent le renouvellement de la classe politique. Recrutés par des formations aux contours idéologiques flous, ils n’hésitent pas à faire monter les enchères et à changer d’étiquette en fonction de leurs intérêts – même si une réforme adoptée en 2007 limite désormais cette pratique.

Autre singularité : le mode de scrutin, une proportionnelle de liste ouverte à un seul tour. L’électeur peut voter soit pour un candidat, soit pour une liste (parti seul ou coalition). Mais, à l’arrivée, le résultat semble bien relever de la loterie, car le nombre de sièges emportés par chaque liste résulte d’un calcul complexe baptisé « quotient électoral ». La somme des voix obtenues par les candidats et de celles qui se sont portées sur le parti ou la coalition est divisée par le nombre de sièges impartis à la circonscription. Ainsi, si un candidat rassemble un grand nombre de suffrages, il permet l’accession au Parlement d’autres députés de sa liste qui n’ont pourtant récolté que très peu de voix. En outre, les

coalitions mêlant des formations de droite et de gauche, un citoyen peut voter pour un militant des droits humains et contribuer malgré lui à l’élection d’un homophobe partisan de l’expulsion des paysans sans terre, par exemple.

Un tel système incite les partis à courtiser les personnalités et les leaders charismatiques, les fameux *puxadores de votos* (« aspirateurs à voix »). Dans un contexte où le vote est obligatoire et où plus de la moitié des électeurs n’ont même pas fini le collège, un nom connu peut

Allégeances à géométrie variable

MAIS le système politique brésilien est aussi gourmand d’anciennes stars du sport – tel le footballeur Romário de Souza Faria –, de policiers, de pasteurs évangéliques ayant une émission de télévision ou encore d’héritiers de grandes familles politiques. L’étudiant en droit Uldurico Junior avait 22 ans lorsque, en octobre 2014, il a été élu dans l’Etat de Bahia, prenant ainsi la suite de son père, le député Uldurico Pinto. Selon un relevé du Département intersyndical de conseil parlementaire (DIAP), qui publie à chaque législature une radiographie du Congrès, 211 élus doivent d’abord leur élection à leurs liens de parenté.

L’exposition médiatique permet de se faire connaître, mais le coût des campagnes atteint de tels sommets qu’il n’est pratiquement plus envisageable de se présenter sans disposer d’une fortune personnelle ou d’acointances avec de riches contributeurs. Entre la production de spots, les honoraires des *spin doctors* (ces communicants spécialisés dans la politique), parmi les plus élevés du monde, et les frais logistiques dans un pays gigantesque, le tribunal électoral estime que, en 2014, l’élection d’un député a coûté à son parti 6,4 millions de reais (environ 1,5 million d’euros), soit une hausse de 283 % en douze ans. Et les sommes sont en réalité supérieures, car, en l’absence de financement public des campagnes et sans vraie surveillance des dons des entreprises, tous les grands partis mettent sur pied une « caixa 2 » (littéralement : « caisse n° 2 ») de financement occulte. Cette pratique favorise les affaires de corruption, comme celle qui a éclaté

rassurer. Et ce d’autant plus qu’il faut élire simultanément un président, un gouverneur, un sénateur, un député fédéral et un député siégeant à l’Assemblée de son Etat, chaque fois selon un mode de scrutin différent. Ainsi, en 2010, le député fédéral le mieux élu du pays, avec 1,3 million de voix, était un clown professionnel, Francisco Everardo Oliveira da Silva, alias Tiririca, sans aucune expérience politique mais très populaire. Dans la foulée, il a fait entrer au Parlement vingt-quatre candidats de sa coalition qui n’y seraient jamais parvenus seuls.

début 2014 au sein du groupe national d’hydrocarbures Petrobras. A la suite d’une bataille législative et d’une décision de la Cour suprême, le financement des campagnes par des entreprises vient pour la première fois d’être suspendu en 2015, mais rien ne garantit qu’il ne sera pas rapidement rétabli.

En l’absence de seuil plancher de voix pour accéder à une représentation nationale, on assiste par ailleurs à l’explosion du nombre de formations au Congrès, sans qu’aucune puisse obtenir de majorité relative significative. Avec 28 partis, soit six de plus qu’entre 2011 et 2014, l’actuelle Assemblée bat un nouveau record. Le Parti des travailleurs (PT) de M^{me} Rousseff, en tête, ne dispose que de 69 députés. Ainsi, même un président élu à une large majorité se voit contraint à des négociations perpétuelles pour se bâtir une base parlementaire et la maintenir tout au long de son mandat. En 2005, alors que M. Lula da Silva était au pouvoir, le PT a été accusé de verser des pots-de-vin à des députés d’autres partis pour s’assurer de leur soutien lors du vote de certaines lois. Baptisée *mensalão* (« mensualité ») par la grande presse – majoritairement liée à l’opposition –, cette pratique n’a jamais été formellement prouvée, mais le scandale illustre la difficulté de maintenir une majorité.

(1) Cf. « Pour sauver son poste à la tête du Brésil, Dilma Rousseff saborde l’héritage de Lula », 15 août 2015, www.mediapart.fr

(2) <http://donosdamidia.com.br>

Des collectionneurs d’art

La crise, quelle crise ? Les déboires économiques du Brésil ont jusqu’à présent épargné le marché de l’art, havre de paix et de prospérité au cœur de la tourmente.

PAR ANNE VIGNA *

EN CE MOIS DE SEPTEMBRE, il faut faire deux heures de queue pour entrer dans le bâtiment qui abrite la cinquième édition d’ArtRio, la foire d’art contemporain de Rio de Janeiro. Dans les allées, les galeries internationales sont presque aussi présentes que les brésiliennes. Ce phénomène ne surprend pas les professionnels : non seulement l’essor du pays sur la scène internationale au cours des années 2000 s’est accompagné d’un intérêt accru pour ses artistes, mais la multiplication des millionnaires brésiliens a créé un nouveau vivier d’acheteurs.

La galerie parisienne Bernard Ceysson a des succursales au Luxembourg, à Paris et à Genève ; elle représente Claude

Viallat ou le groupe Supports/Surfaces. Ses envoyés se frottent déjà les mains. « *Nous vendons généralement entre dix et quinze œuvres importantes à Rio*, nous explique M. Loïc Bénétière, son directeur et fondateur associé. *Ici, il y a chaque année de nouveaux collectionneurs, curieux et étonnants, qui cherchent à investir et à acheter de belles œuvres d’art international.* »

UN PEU plus loin, la galerie barcelonaise Mayoral. Elle présente quelques œuvres d’art moderne qui séduisent les acquéreurs brésiliens, au moment où le marché espagnol s’essouffle. Prix indiqués : 15 000 dollars pour une céramique de Pablo Picasso, 200 000 dollars pour une toile de Salvador Dalí. On ne saura rien du montant atteint lors de la vente finale – la transparence n’est pas le point fort de ce milieu –, mais M. Jordi Mayoral, le directeur, confirme que les ventes ont été très bonnes : « *Ces œuvres sont des valeurs refuges, qui trouvent vite acquéreur dans un contexte de crise.* » Depuis août 2015, le Brésil est officiellement entré en récession, et la monnaie nationale, le real, a perdu 25 % de sa valeur entre juillet et septembre. Au cœur de la tempête, le marché de l’art moderne offre des placements garantis : « *Vous pouvez investir les yeux fermés dans ces artistes*, remarque M. Mayoral, *alors que le risque est plus important dans l’art contemporain, où la valeur n’est pas toujours bien établie.* »

Cofondatrice de la manifestation, M^{me} Brenda Valansi n’est guère étonnée des bons retours des galeries internationales. Lancée en 2011, après celle de São Paulo qui a débuté en 2005, la foire carioca a tout de suite remporté un vif succès : « *On avait imaginé un petit événement, avec vingt galeries ; mais, lors de la première édition, quatre-vingt-deux ont fait le déplacement.* » En 2015, São Paulo, très reconnu, accueillait cent vingt galeries. « *Le monde de l’art disait que les collectionneurs y étaient tous, mais nous savions que c’était faux. Les familles traditionnelles et fortunées du Brésil, celles qui ont toujours collectionné l’art, sont les mêmes depuis le Rio impérial. Elles se sont ensuite exilées à São Paulo, mais leur ancrage territorial demeure ici.* »

DÈS sa première édition, la foire de Rio a bénéficié d’un avantage qui explique en grande partie son rapide succès : une réduction des taxes à l’importation d’œuvres étrangères de 41 % à 20 % pour les résidents de l’Etat de Rio de Janeiro. Toutes les galeries internationales reconnaissent que c’est l’une des raisons principales de leur venue. Une pratique commune consiste d’ailleurs à vendre pendant la foire des œuvres qui ont en réalité déjà été acquises. Forte de tels atouts, l’édition 2015 aurait elle aussi été couronnée de succès ; mais, là encore, il faudra croire les galeristes sur parole.

Du côté des artistes, Beatriz Milhazes figure parmi les plus chers du marché. En 2008, sa toile *O Mágico* a atteint 1,05 million de dollars lors d’une vente aux enchères de la maison Sotheby’s, battant ainsi un record pour une artiste brésilienne vivante. Comme Adriana Varejão, l’actuelle reine du marché (1), Milhazes a fait le choix de rester au pays. « *Aujourd’hui, il n’y a pas de raison de s’exiler. En 1982, quand j’ai commencé ma carrière, nous n’avions aucune idée de ce qui se faisait ailleurs, et le reste du monde ne connaissait pas davantage ce que nous produisons, à cause de la dictature [1964-1985]. Lorsque le pays s’est démocratisé, j’ai reçu à Rio les premiers commissaires, qui, par la suite, nous ont organisé des expositions à l’étranger. Et c’est une fois qu’on s’est intéressé à nous dans le reste du monde que nous avons véritablement décollé au Brésil* », raconte-t-elle. Dans son cas, le déclic a été sa participation à l’exposition du Carnegie Museum of Art à Pittsburgh (Pennsylvanie), en 1995.

Roberto Cabot, artiste franco-brésilien qui avait quitté le Brésil dans les années 1980, mesure lui aussi le chemin parcouru : « *Quand je suis parti, il y a quinze ans, il n’y avait rien : pas de marché, une poignée de collectionneurs et d’artistes, très peu de lieux d’exposition*

(1) « Le marché de l’art contemporain 2015. Top 500 des artistes contemporains » (ventes de juillet 2014 à juin 2015), Artprice, Saint-Romain-au-Mont-d’Or, octobre 2015.

Des œuvres et des chiffres

Nombre d’œuvres vendues en 2014 : 5 750, signées par 900 artistes.

Chiffre d’affaires : supérieur à 3,6 millions de reais (environ 830 000 euros) pour plus de 60 % des galeries.

Ventilation des acheteurs (en pourcentage du montant des ventes):

• collectionneurs privés brésiliens : 73 %

• collectionneurs privés étrangers : 12 %

• institutions brésiliennes : 4 %

• institutions étrangères : 3 %

Exportations d’art, en valeur : 82,2 millions de dollars en 2014, contre 60,1 millions en 2011.

Types d’œuvres vendues en 2014 :

• peintures : 24 %

• photographies : 23 %

• sculptures : 19 %

• installations : 2 %

• vidéos : 1 %

Source : Programme Latitude, São Paulo, avril 2014.

* Journaliste, Rio de Janeiro.

v1

DES INTÉRÊTS DE L'ÉLITE

avec des titres de docteur »

Comment gouverner dans le cadre de ce «présidentialisme de coalition»? L'exécutif bénéficie de ressources et de prérogatives constitutionnelles qui lui permettent d'attirer à lui des partis. Il nomme des ministres, distribue des postes au sein du gouvernement fédéral et dispose d'un pouvoir discrétionnaire sur le financement des amendements parlementaires. La construction de tel pont, de telle route ou de tel centre médical dans une circonscription dépend du gouvernement. L'accorder à un député, qui pourra s'en prévaloir auprès de ses électeurs, revient souvent à s'attirer ses faveurs.

« Pour les partis, il est donc tentant de faire alliance avec le gouvernement. Mais, quand l'exécutif n'a ni charisme politique, ni talent, ni disposition pour ces négociations, ce mécanisme institutionnel peut se transformer en piège », analyse Paulo Peres, professeur de sciences politiques à l'Université fédérale du Rio Grande do Sul. Les «alliés» du gouvernement versent alors dans le chantage pour obtenir davantage de ressources et de postes : après les ministères, des nominations à tous les échelons de l'administration. C'est exactement la situation dans laquelle se trouve M^{me} Rousseff, tandis que l'opposition, elle, redouble d'efforts pour l'affaiblir, espérant conquérir le pouvoir à la prochaine élection, voire, pour certains députés, obtenir sa destitution.

Divers comportements peuvent s'observer au sein d'un même parti, tant les positionnements idéologiques sont flous et dépendent des bases régionales, souvent en concurrence les unes avec les autres. Ainsi, début octobre 2015, M^{me} Rousseff a offert des ministères supplémentaires au Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), une formation sans ligne politique, dans l'espoir que ses membres bloquent le processus de destitution au Parlement. Mais elle n'est parvenue à contenter que l'une des ailes du parti, celle de l'Etat de Rio de Janeiro. Les autres élus, comme ceux de l'Etat de Santa Catarina, continuent à plaider pour une sortie du gouvernement, craignant que l'impopularité record de l'exécutif ne rejaillisse sur eux à un an des élections municipales. « Les groupes parlementaires ne sont pas homogènes. Les députés sont censés répondre à leur chef de groupe, mais, en réalité, ils peuvent faire allégeance à des

personnalités qui ne sont pas nécessairement des élus du Congrès : un gouverneur ou un maire, par exemple », explique Stéphane Monclaire, spécialiste du Brésil à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Ignorante des rouages du système, M^{me} Rousseff a ainsi permis à M. Eduardo Cunha, président du Parlement et ténor du PMDB, de faire la pluie et le beau temps durant la première année de son second mandat. En février 2015, juste après sa réélection, elle a commis l'erreur de tenter d'empêcher son accession au perchoir, pourtant arithmétiquement acquise, s'en faisant d'emblée un ennemi. Or M. Cunha contrôle des dizaines d'élus, bien au-delà de son bastion de Rio de Janeiro, car il a fait financer leurs campagnes par des entreprises « amies ».

Maître de l'agenda du Parlement – c'est lui qui décide de l'ordre du jour –, il a favorisé une batterie de projets de loi extrêmement conservateurs, de la réduction des droits des salariés à l'abaissement de la majorité pénale à 16 ans. Il renvoie également l'ascenseur aux entreprises qui ont financé sa campagne et celles de ses protégés. Il s'est par exemple opposé à la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire sur les malversations des mutuelles de santé, qui donnent pourtant lieu à quantité de procès.

M. Cunha n'obtient pas toujours gain de cause. Mais, pugnace, il revient à la charge, rappelant à de nombreux députés qu'ils sont ses obligés. Une récente enquête de l'Université fédérale de Campina Grande a calculé que 140 parlementaires, soit un

quart de la chambre, s'alignent sur ses recommandations ; bien plus, donc, que ne devrait le lui permettre la zone d'influence de son parti, lequel compte 65 élus.

Dans le jargon du Parlement, on appelle ces députés « la bancada Cunha » ; littéralement, sa « rangée de bancs ». A l'origine, le terme signifiait l'appartenance à telle ou telle formation politique (on parlait de la *bancada* du PT, du PMDB, etc.), mais il a perdu son sens partisan à mesure que s'affirmait la puissance des lobbys. Dans un Parlement divisé en 28 groupes politiques, les *bancadas* nouvelle formule articulent des intérêts particuliers et promeuvent diverses causes avec des motivations diverses. Ces causes, « d'ordre civique, moral, environnemental, économique ou de genre, entre autres, donnent naissance à des groupes de pression efficaces », précise M. Antônio Augusto de Queiroz, du DIAP.

Le désarroi des mouvements sociaux

QUANT À M. CUNHA, il joue sur tous les tableaux : il orchestre l'action des évangéliques, dont il est un membre éminent, mais également celle de la *bancada* de la sécurité en faveur de mesures répressives, ainsi, bien sûr, que celle de son propre parti. Impliqué dans le scandale de corruption Petrobras – il aurait déposé des millions en Suisse –, il ne rêve plus de célébrer la nouvelle année à son poste de président de l'Assemblée. Mais il garde un pouvoir considérable et pourrait même influencer sur le choix de son successeur.

Toutefois, sa disparition du devant de la scène ne servira pas forcément la présidente, qui a eu le tort d'alimenter les disputes internes au sein du PMDB en favorisant contre M. Cunha tantôt le vice-président Michel Temer, tantôt le président du Sénat Renan Calheiros. « Les tensions qui existent aujourd'hui entre le Congrès et le Planalto [siège de l'exécutif] découlent en grande partie de la bataille d'influence entre les leaders du PMDB en vue de la prochaine élection présidentielle », analyse Monclaire.

Abandonnée par le Congrès, M^{me} Rousseff peut de moins en moins compter sur le soutien des mouvements sociaux, désorientés par sa politique d'austérité

Les représentants du complexe agro-industriel (153 députés) et les chefs d'entreprise (217) constituent les deux principaux groupes. « On trouve également la bancada des évangéliques, ou du secteur de la sécurité. D'autres, comme celles des entreprises de l'éducation, de la santé ou des transports, n'ont pas le même degré d'engagement », ajoute M. de Queiroz. Les députés évangéliques se retrouvent les mardis soir en réunion de travail et les mercredis matin pour une messe ; ceux qui défendent les intérêts des mutuelles de santé ne coordonnent leur action qu'à la veille des votes les concernant. Ces regroupements ont toutefois perdu une partie de leur pouvoir depuis que le Tribunal suprême fédéral a ratifié la « fidélité partisane », en 2007. Les partis peuvent désormais exiger une unité de vote de leurs membres, n'autorisant les écarts qu'à titre exceptionnel.

budgetaire et son rapprochement avec les forces les plus conservatrices du pays (3). « Si ce gouvernement veut qu'on le défende dans la rue, qu'il nous donne des raisons de le faire », martèle M. Guilherme Boulos, principal dirigeant du Mouvement des travailleurs sans toit et figure montante de la gauche.

Pour lui, alors que le PT semble tétanisé par son appartenance au gouvernement, il devient urgent que la présidente abandonne sa stratégie de négociations – douteuses – avec les députés. « Il faut qu'elle pense au-delà du Congrès, qu'elle envisage la mobilisation sociale comme un atout. Sans quoi nous nous retrouverons avec le gouvernement le plus réactionnaire de l'histoire récente », s'alarme-t-il. Mais, à gauche, on se montre d'un optimisme plutôt ténu : même lorsqu'il était au faite de sa gloire, avec 85 % d'opinions favorables, M. Lula da Silva n'a jamais envisagé d'affronter le Congrès pour lui imposer une véritable réforme politique...

LAMIA OUALALOU.

(3) Lire Breno Altman, « Virage à droite pour le Parti des travailleurs », *Le Monde diplomatique*, avril 2015.

très courtisés

et de galeries. Aujourd'hui, un artiste peut vivre de son art, car les foires ont vraiment changé la donne. Outre celles de Rio et de São Paulo, il en existe désormais à Brasília, à Belo Horizonte et à Salvador »

Commissaire d'exposition indépendante, M^{me} Kiki Mazzucchelli s'est exilée à Londres il y a dix ans. Elle y a monté Pinta, un espace dédié à la promotion de l'art contemporain latino-américain : « Le changement dans l'art brésilien au cours des dix dernières années est incommensurable, même si cela ne s'est pas fait du jour au lendemain. Il y a eu un réel intérêt des Européens et des Américains pour ce qu'on nommait "l'art de la périphérie". Au Brésil, cela a provoqué une envolée des prix et développé le marché. Bref, nos collectionneurs sont devenus des players sur le marché international. » *Players* : le mot est presque faible... N'est-ce pas une Brésilienne, M^{me} Lily Safra, qui, en 2010, a déboursé 104,1 millions de dollars (92 millions d'euros) pour la sculpture d'Alberto Giacometti *L'Homme qui marche I*, et qui a restitué au château de Versailles une commode ayant appartenu à Louis XV ?

« Le nombre de collectionneurs brésiliens est inconnu, mais, pour vous donner une idée, rien que la galerie Nara Roesler, présente à Rio, São Paulo et New York, dispose d'un fichier de cinq cents clients, tous brésiliens », indique Cabot, qui tient l'information du propriétaire de la galerie, M. Daniel Roesler. « Les collectionneurs brésiliens sont si

respectés dans le milieu que beaucoup siègent désormais aux conseils d'administration des plus grands musées », déclare M^{me} Katia Mindlin Leite-Barbosa, présidente de Sotheby's Brésil, qui organise chaque année deux ventes aux enchères d'art latino-américain à New York. Les Brésiliens y sont fortement représentés, comme lors de ses ventes d'art contemporain. « Le secteur s'est considérablement professionnalisé, et je ne crois pas que la crise puisse l'atteindre, confie-t-elle. Au contraire : la chute du real pourrait même attirer les collectionneurs étrangers. »

LES CHIFFRES confirment ses dires. Les principales galeries brésiliennes réunies en association réalisent depuis 2010 une étude sectorielle, qui montre une croissance moyenne de 27,5 % de la valeur des œuvres vendues chaque année depuis cinq ans (2). La moitié d'entre elles sont apparues après 2000. Même dans un contexte de crise, l'étude note « une surprenante continuité dans la croissance du secteur, avec une hausse des ventes et des embauches pour la moitié des principales galeries du pays ».

Conçu par l'architecte Oscar Niemeyer sur le modèle d'une fleur, le célèbre Musée d'art contemporain (MAC) de Niterói, créé en 1996 pour accueillir les 1 217 œuvres de la collection de João Sattamini, est entièrement financé par la ville voisine de Rio de Janeiro. Comme

le Musée d'art moderne de Rio, qui a reçu les 7 000 pièces réunies par Gilberto Chateaubriand, ou l'Institut Inhotim, dans l'Etat du Minas Gerais, qui abrite la collection de Bernardo Paz sur une superficie de 140 hectares, les musées du pays ne disposent pas d'un budget suffisant pour acheter des œuvres et dépendent donc largement de la générosité des donateurs. « Le boom de l'art brésilien a eu des aspects très positifs, mais il pose aujourd'hui une difficulté majeure aux musées. De même que nos joueurs de football sont rachetés par des clubs européens et ne jouent plus jamais ici, il faut aller à l'étranger pour voir les expositions des grands artistes brésiliens. Nous n'avons pas les moyens d'organiser une rétrospective de Lygia Clark, comme l'a fait le MoMA [Museum of Modern Art] de New York l'an dernier », explique le directeur du MAC de Niterói, M. Luiz Guilherme Vergara.

A l'espace Largo das Artes, créé à Rio pour accueillir des artistes en résidence, la fondatrice Consuelo Bassanesi reconnaît que les pensionnaires sont essentiellement étrangers : eux accèdent à des bourses dans leurs pays. « Nous aimerions soutenir des artistes brésiliens, en particulier ceux du nord-est du pays [la région la plus pauvre], mais il est presque impossible de débloquer des financements, alors que les étrangers ont accès à bien plus d'aides. » Pourtant, le budget fédéral consacré à la culture a quadruplé entre 2003 et 2013, et les expositions, les musées, les enseigne-

ments artistiques dans les universités se sont multipliés. « Le secteur de la culture s'est avéré plus dynamique que le reste de l'économie. L'Etat finance beaucoup d'expositions, de musées, de festivals, etc., qui permettent à des artistes de créer et leur donnent de la visibilité ; mais il met aussi des freins au marché, et cela doit changer », estime Silvia Finguerut, auteure d'une étude sur l'économie culturelle pour la Fondation Getúlio Vargas (3).

PRINCIPAL de ces freins, aux yeux des collectionneurs : la taxation des œuvres d'art à l'importation, qui représente jusqu'à 41 % de leur prix, alors qu'elle est inexistante aux Etats-Unis et s'élève à 5 % en France. Cela empêche par exemple la galerie Daros, basée à Zurich, en Suisse, et détentrice d'une des plus importantes collections d'art contemporain latino, d'importer ses œuvres pour le centre culturel qu'elle a ouvert à Rio de Janeiro en 2007 – ce qui n'est sans doute pas étranger à sa décision de le fermer cette année. « La galerie Gagosian, la plus grande du monde, n'est pas venue cette année à la foire de Rio à cause des impôts. Le gouvernement finit ainsi par dynamiser la foire de Miami, où les Brésiliens fortunés ont des maisons et ne payent pas de taxes (4). Le Brésil est un vrai marché, avec une biennale à São Paulo qui existe depuis 1951, mais c'est un marché autocentré, qui montre des signes d'essoufflement du fait des règles d'importation rédhi-

bitoires et des tracasseries administratives », considère pour sa part Alain Quemin, professeur de sociologie de l'art à l'Université Paris-Est et à l'Institut universitaire de France. L'Etat serait conscient du problème ; mais, dans le climat actuel, il est peu probable qu'il change d'attitude.

Toutefois, un autre risque menace les artistes : la volonté d'entrer à tout prix sur ce marché peut les amener à produire ce qui se vend, et non ce dont ils rêvent. Rosângela Rennó, créatrice d'installations plus destinées à des projets institutionnels qu'à la vente en galerie, exerce également comme enseignante. Son constat est amer : « Je vois déjà tant de jeunes artistes qui s'auto-limitent dans leur production et qui optent, par exemple, pour le format du "petit tableau" parce qu'il trouvera plus facilement place dans une galerie. Or un artiste qui débute ne doit surtout pas se préoccuper de ce qui pourra se vendre, mais avant tout être créatif. C'est l'effet pervers de cette réussite. Avant que le marché explose, il y avait plus de liberté, plus de possibilités d'expérimenter. »

ANNE VIGNA.

(2) « 4^e étude du marché de l'art contemporain au Brésil », Latitude-Abact, São Paulo, septembre 2015.

(3) Silvia Finguerut, « La culture dans l'économie brésilienne », Fondation Getúlio Vargas, Brasília, 2015.

(4) Lire Emmanuelle Steels et Anne Vigna, « Fièvre acheteuse des Brésiliens à Miami », *Le Monde diplomatique*, février 2013.

L'Afrique, énigme démographique

Les projections démographiques pour l'Afrique déconcertent les analystes. Avec une fécondité toujours élevée, le continent ne suit aucun schéma de transition connu. L'augmentation exceptionnelle de sa population pourrait annihiler les effets bénéfiques attendus des bons taux de croissance enregistrés. Étrangement, cette situation d'urgence ne semble susciter aucune réaction d'envergure.

PAR HENRI LERIDON *

D'ICI À 2050, la population de l'Afrique pourrait doubler, atteignant ainsi 2,4 milliards de personnes, avant de s'établir à 4 milliards vers 2100. Inattendues, ces projections démographiques établies par l'Organisation des Nations unies (1) bouleversent les perspectives de développement du continent, en particulier si on les met en rapport avec les chiffres de la croissance économique.

Le dernier rapport de la Banque africaine de développement, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sur l'avenir économique de l'Afrique (2) prévoit en effet que le taux de croissance moyen du produit intérieur brut (PIB) de 4,5 % observé au cours des quatre dernières années se maintiendra en 2015 et 2016. A priori, il s'agit d'une performance remarquable lorsqu'on la compare à celles de la zone euro (0,9 % en 2014) ou de l'Amérique latine (1,7 %), et honorable par rapport à celles de l'Asie du Sud et de l'Est (7 %). Toutefois, si l'on s'intéresse au PIB par habitant, le tableau se dégrade : la croissance de la richesse par habitant est ramenée à 1,6 % en Afrique subsaharienne, contre 0,4 % dans la zone euro, 0,6 % en Amérique latine et 6 % en Asie. En d'autres termes, la croissance démographique africaine pourrait ralentir fortement l'amélioration des conditions de vie des populations locales au cours des prochaines décennies. Cette perspective devrait conduire à envisager des mesures d'urgence ; ou elle suscite peu de réactions (3).

Actuellement, la population africaine croît de 2,5 % par an, pour une moyenne mondiale de 1,2 %. Si l'Amérique latine et l'Asie suivent cette dernière tendance, l'Amérique du Nord croît plus faiblement encore (0,4 %), tandis que l'Europe est quasi stationnaire. Dans le grand mouvement de la transition démographique (qui voit la mortalité et

Indifférence des responsables sanitaires

CETTE ÉVOLUTION contribue encore à déconcerter l'observateur. Souvent, une réduction de la mortalité, surtout infantile ou juvénile, induit une baisse de la fécondité, fût-ce avec retard, les familles constatant qu'un plus grand nombre d'enfants survivent. De fait, depuis 1950, la mortalité juvénile (entre 0 et 5 ans) a été divisée par trois au sud du Sahara, passant de 30 % à 10 % ; mais cela n'a pas encore eu d'effet sur la fécondité.

En Afrique, où la plupart des naissances ont lieu au sein des mariages – ou de toute autre forme d'union reconnue –, l'évolution de l'âge lors de la première union peut jouer un rôle. Son augmentation a, par exemple, fortement contribué à la baisse de la fécondité dans un pays comme la Tunisie. Or une étude réalisée en 2003 dans trente pays d'Afrique subsaharienne a montré que le mariage y restait très précoce (5). Plus de la moitié des femmes entre 20 et 25 ans qui ont été interrogées avaient été mariées avant 20 ans dans les deux tiers de ces pays, et plus de 75 % dans sept pays. Une étude publiée en 2013, comparant les résultats des deux enquêtes les plus récentes dans 34 pays d'Afrique subsaharienne (6), a montré

la natalité baisser toutes les deux), l'Afrique resterait donc en retrait. Mais s'agit-il d'un simple retard ? En effet, il arrive fréquemment que, au cours de la transition, la mortalité diminue avant la fécondité. S'ouvre alors une phase de forte croissance démographique, que l'on peut considérer comme une période instable de la transition. Plus cette période dure, plus la population augmente.

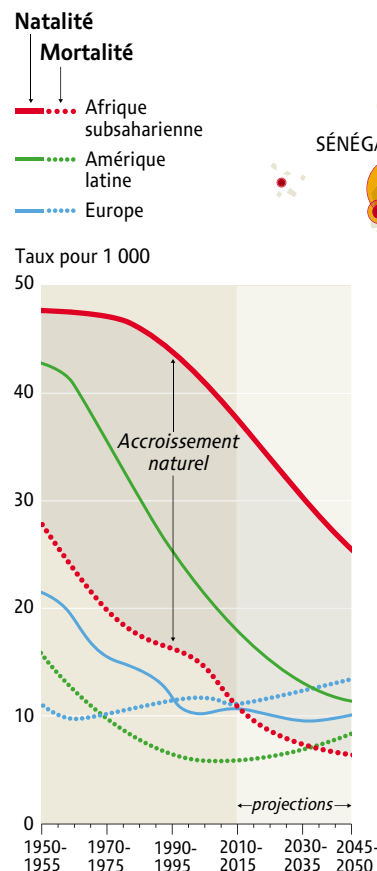
L'Amérique latine et l'Asie ont ainsi connu pendant quelques décennies des taux d'accroissement démographique annuel supérieurs ou égaux à 2 %, qui conduiront à une multiplication par, respectivement, 4,7 et 3,7 de leurs populations entre 1950 et 2050. L'Afrique subsaharienne dépasse le seuil de 2 % depuis soixante ans, et cela pourrait continuer pendant encore plusieurs décennies. Le coefficient multiplicateur sera alors très probablement supérieur à 11, et la population pourrait continuer à croître après 2050. Il existerait donc bien une spécificité de l'Afrique subsaharienne, l'évolution de l'Afrique du Nord ayant été très différente (4).

Cette situation résulte du maintien d'une forte fécondité. Celle-ci, outre qu'elle affichait des niveaux particulièrement élevés, a baissé plus lentement au début de la transition en Afrique subsaharienne qu'en Amérique latine et en Asie. La fécondité africaine actuelle correspond ainsi à celle de ces deux régions il y a quarante ans. Mais cette croissance de la population s'explique aussi en partie par la baisse de la mortalité. L'espérance de vie sur le continent, bien qu'encore éloignée de la moyenne mondiale (70,5 ans en 2010-2015), a gagné plus de vingt ans depuis 1950, passant de 36 à 57 ans. La baisse du taux de mortalité (nombre de décès rapporté à la population totale) a donc compensé la – faible – baisse de la fécondité.

une augmentation moyenne de 0,3 année en cinq ans. L'élévation de l'âge du mariage est donc très lente, voire inexistante dans certains pays.

Souvent, la fécondité effective d'un pays se révèle proche du nombre d'enfants désirés par la population. Hors situation de contrainte, comme en Chine ou en Inde (lors des premières grandes campagnes de stérilisations), la première condition pour avoir peu d'enfants est donc d'en vouloir peu. Dans la plupart des pays en développement, le nombre d'enfants désirés a chuté : entre 2 et 3. Mais, en Afrique, il demeure très élevé. Selon une étude réalisée en 2010 (7), dans 18 pays sur 26, le « nombre idéal d'enfants » déclaré par les femmes mariées était en moyenne supérieur à 5 et, dans deux cas, supérieur à 8. Là où l'on a interrogé aussi les hommes, l'idéal était presque partout supérieur à 5 et dépassait 8 dans six pays, le record étant détenu par le Tchad, avec 13,7 enfants. Si les parents, et en particulier les pères, souhaitent une famille nombreuse, c'est principalement parce qu'elle paraît représenter une source de richesse, les enfants pouvant aider aux champs, garder le bétail et, plus tard, trouver de petits travaux en ville.

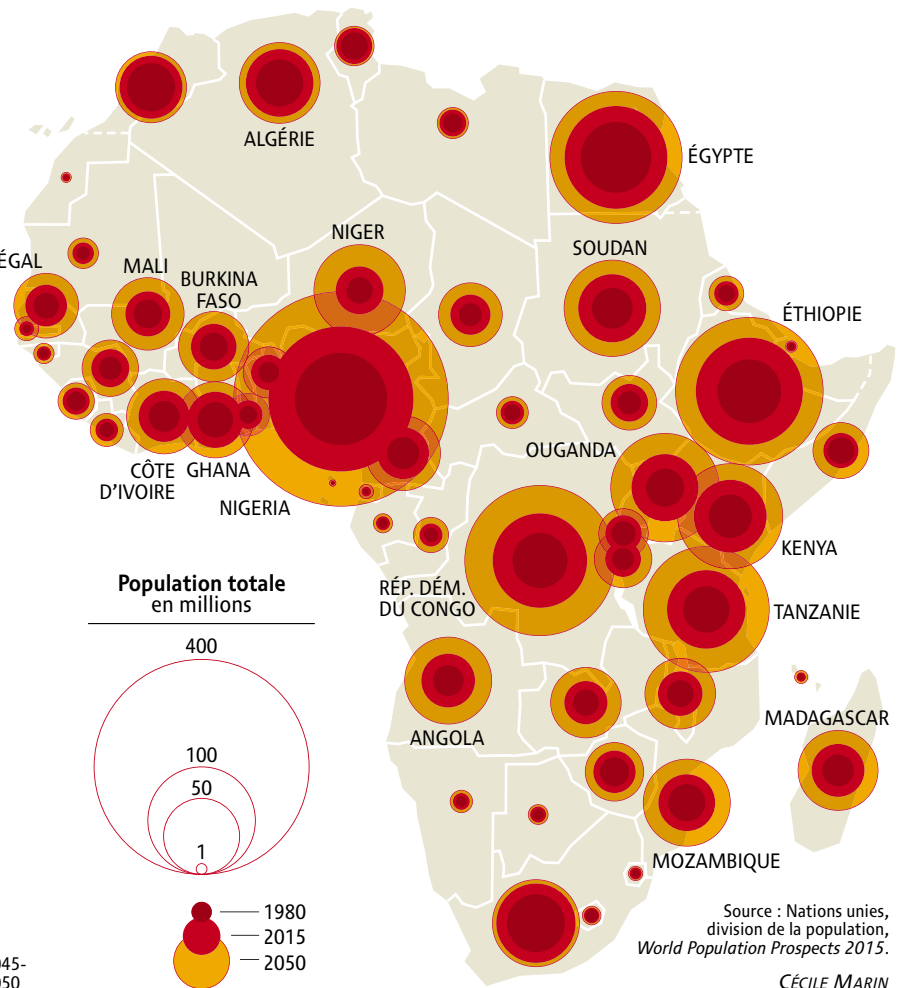
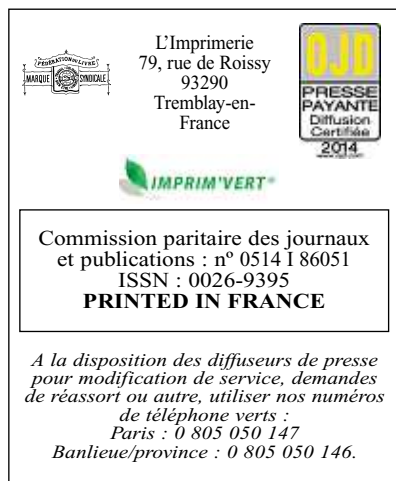
En outre, même lorsqu'on souhaite limiter sa descendance, encore faut-il



disposer des moyens appropriés ; et la contraception reste peu répandue en Afrique. Alors que, en 2013, 63 % des femmes de 15-49 ans vivant en couple dans le monde utilisaient une méthode de contraception, et 57 % une méthode moderne (pilule, stérilet ou stérilisation), les proportions tombaient à 25 % et 20 % pour l'Afrique subsaharienne, et plus bas encore pour l'Afrique centrale et occidentale. Les faibles taux observés au Tchad, en Guinée, au Mali ou en Érythrée (moins de 10 %) indiquent que les responsables politiques et sanitaires de ces pays manifestent une indifférence totale à cette question, quand ils ne sont pas carrément favorables à une forte fécondité.

Dans l'enquête périodique réalisée par la division de la population des Nations unies, toutes les administrations d'Afrique occidentale, y compris celles du Mali et du Niger, déclarent souhaiter une diminution du taux de fécondité, en apportant notamment un « *soutien direct* » à la planification familiale. Pourtant, ces intentions ne semblent pas encore se traduire dans les faits, les méthodes contraceptives restant par exemple peu accessibles. « *En Afrique subsaharienne, analyse Jean-Pierre Guengant, directeur de recherche émérite à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), les décideurs politiques considèrent encore largement que la croissance rapide de la population est un facteur de prospérité, car elle contribue à l'expansion des marchés et à la puissance des pays (8).* »

Les choses commencent cependant à bouger – lentement. En 2011, neuf gouvernements d’Afrique de l’Ouest, le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), l’Agence française de développement et plusieurs grandes fondations privées ont signé un accord, dit «partenariat de Ouagadougou», destiné à favoriser la planification familiale. Il existe aussi des initiatives locales. Au Niger, l’association Animas-



Sutura a monté en 2007 une radio communautaire couvrant une vingtaine de villages pour diffuser des conseils en matière d'hygiène, de nutrition et de santé, en évoquant en particulier les maladies sexuellement transmissibles et la planification familiale. Bien qu'il reste assez modeste (autour de 20%), le recours à la contraception dans les villages concernés est maintenant

Une nécessaire « révolution contraceptive »

MAIS, en matière démographique, l'inertie est forte. C'est la raison pour laquelle les prévisions à l'horizon 2050 semblent assez solides. Les chiffres cités plus haut sont ceux de l'hypothèse moyenne dans les dernières projections des Nations unies ; celle-ci implique une forte diminution de la fécondité, le nombre moyen d'enfants devant passer de 5 à 3 en à peine plus d'une génération. Si l'on parvenait à aller encore plus vite (2,6 enfants en 2050 dans l'hypothèse basse des Nations unies), la population de l'Afrique atteindrait 2,2 milliards en 2050, soit seulement 10 % de moins que l'hypothèse centrale. A l'horizon 2100, toutefois, la baisse serait beaucoup plus substantielle : - 40 %. Une fois encore, ce calcul montre que, pour obtenir un changement significatif à long terme, il est impératif de modifier très tôt les comportements.

L'Algérie, l'Égypte, le Maroc ou la Tunisie ont connu des transitions beaucoup plus rapides. Aujourd'hui, la fécondité y est comprise entre 2 et 3 enfants par femme, et les proportions d'utilisatrices de méthodes contraceptives sont comprises entre 60 % et 68 %, avec entre 52 % et 58 % de recours aux méthodes modernes, ce qui les situe dans la moyenne mondiale. En Afrique subsaharienne, l'Afrique du Sud atteint les mêmes niveaux (60 %, quasiment toutes en méthodes modernes), et le Kenya comme le Malawi s'en approchent, avec 46 %.

Diffuser l'usage de la contraception au sein des populations africaines n'a donc rien d'impossible. Mais, pour cela, les programmes que les organismes internationaux importent sans prêter grande attention aux spécificités locales ont montré leurs limites. Même là où ils ont pu avoir une certaine efficacité, comme au Ghana ou au Kenya, la fécondité semble être ensuite restée bloquée à 4 ou 5 enfants par femme. Il faut donc une plus grande implication des responsables politiques ou religieux et des leaders d'opinion de tout type. Il n'est pas toujours nécessaire que les gouvernements soutiennent ostensiblement le recours à la contraception : ils peuvent

comparable à celui observé dans les zones urbaines. Quant à l'Association pour la promotion féminine de Gaoua (APFG), elle développe autour de cette ville du sud du Burkina Faso des actions intégrées d'alphabétisation, de formation à l'artisanat et de planification familiale. Enfin, la communauté scientifique mondiale commence elle aussi à se saisir du problème (9).

simplement laisser des relais privés et associatifs libres d'agir, comme l'a montré l'expérience de pays comme l'Algérie ou l'Iran.

Le meilleur levier reste toutefois une mobilisation directe des femmes. A cet égard, et même si l'effet n'est pas universel, on considère généralement qu'une élévation du niveau d'éducation des filles est indispensable. Or, en Afrique de l'Ouest par exemple, en 2010, environ 46 % des femmes de 20 à 39 ans n'avaient reçu aucune éducation (contre 31 % des hommes) (10).

Les populations africaines aspirent légitimement à une amélioration de leurs conditions de vie, que la diminution du rythme de croissance démographique ne pourrait que favoriser. Investir dans l'éducation et améliorer le statut des femmes pourrait provoquer une «révolution contraceptive» dont les bénéfices couvriraient d'ailleurs de larges domaines de la santé, bien au-delà de la limitation des naissances.

* Directeur de recherche émérite à l'Institut national d'études démographiques (INED), Paris.

(1) United Nations Population Division, «2015 revision of world population prospects», <http://esa.un.org/unpd/wpp/>

(2) Groupe de la Banque africaine de développement, Centre de développement de l'OCDE et Programme des Nations unies pour le développement, «Perspectives économiques en Afrique 2015».

(3) Lire *Manière de voir*, n° 143, «Afrique. Enfer et eldorado», octobre-novembre 2015.

(4) Pour des données par régions et par pays, cf. «Afrique subsaharienne : une transition démographique explosive», *Futuribles*, n° 407, Paris, juillet-août 2015.

(5) Charles F. Westoff, «Trends in marriage and early childbearing in developing countries», *DHS Comparative Reports*, n° 5, Calverton (Maryland, Etats-Unis), 2003.

(6) Usaid, « Indicators of trends in fertility in Sub-Saharan Africa », *DHS Analytical Studies*, n° 34, Calverton, août 2013.

(7) Usaid, «Desired number of children: 2000-2008», *DHS Comparative Reports*, n°25, février 2010.

(8) Jean-Pierre Guengant, « Comment bénéficier du dividende démographique? », *A savoir*, n°9, septembre 2011, Institut de recherche pour le développement et Agence française de développement, Paris, www.afd.fr

(9) John Bongaarts, «Africa's unique fertility transition», intervention devant l'Académie américaine des sciences, Washington, DC, 15 juin 2015.

COMMENT ÉVITER LE CHAOS CLIMATIQUE ?

La 21^e conférence des Nations unies sur les changements climatiques, qui se réunira à Paris du 30 novembre au 11 décembre, n'a pas le droit d'échouer. Le temps presse : les pays industrialisés doivent réduire drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre. Les découvertes sur le climat du passé ont permis d'établir un lien entre les activités humaines et le réchauffement (*page 14*). Accepter un dépassement de plus de 1,5 à 2 °C serait prendre le risque

d'une course à l'abîme (*page 14*). Mais, pour changer de trajectoire, il faut d'abord comprendre les vices de l'« échange écologique inégal » (*page 16*). Afin qu'un accord trouvé à Paris ne soit pas un leurre, les gouvernements devront aussi en finir avec le déni de réalité qui prévaut encore dans notre rapport aux énergies fossiles, ainsi qu'avec la quête d'une croissance économique déconnectée du progrès humain (*page 18*).

De la science à la politique

PAR PHILIPPE DESCAMPS

DURANT LA NUIT POLAIRE, la température monte difficilement au-dessus des - 60 °C sur les hauteurs de l'Antarctique. A l'intérieur des frêles baraquements de la base de Vostok, on chante Georges Brassens ou Vladimir Vissotsky pour garder le moral. Les rares nouvelles ne sont pas bonnes. Le président américain Ronald Reagan vient de lancer son initiative de défense stratégique pour défier une gérontocratie soviétique impuissante à sortir de la stagnation économique et du bourbier afghan. Approvisionnés par des avions américains, scientifiques français et soviétiques bravent les éléments afin de percer ensemble les secrets du climat. Objectif : remonter le temps en descendant toujours plus bas dans les entrailles du glacier de 3 700 mètres d'épaisseur qui gît sous leurs pieds.

En février 1985, l'équipe finit d'extraire des carottes de glace qui ont conservé des informations cruciales sur l'air et les températures des cent soixante mille dernières années. Après deux ans de déchiffrement, elles apportent enfin la preuve recherchée : le globe fut parfois plus chaud qu'aujourd'hui, souvent plus froid, mais ces variations ont fidèlement suivi celles de la concentration en gaz carbonique (CO₂). Or on sait que depuis la révolution industrielle, au milieu du XIX^e siècle, la teneur en CO₂ de l'atmosphère ne cesse de croître et qu'elle dépasse désormais toute référence historique.

Ces découvertes, corroborées par les forages des sédiments marins et l'étude d'autres gaz à effet de serre comme le méthane, conduisent les Nations unies à créer en 1988 le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Grâce à l'examen de la littérature scientifique, le GIEC a pour mission de présenter au monde l'état actuel des connaissances. Entre son premier rapport, publié en 1990, et le cinquième, achevé en 2013 (1), il affiche ses conclusions avec un degré de probabilité de plus en plus élevé : « *Le réchauffement du système climatique est sans équivoque et, depuis les années 1950, beaucoup de changements observés sont sans précédent depuis des décennies, voire des millénaires*, indique le dernier rapport. *L'atmosphère et l'océan se sont réchauffés, la couverture de neige et de glace a diminué, le niveau des mers s'est élevé et les concentrations de gaz à effet de serre ont augmenté.* » Les experts ont gagné en certitude sur les causes de ce phénomène : « *L'influence de l'homme sur le système climatique est clairement établie (...). Pour limiter le changement climatique, il faudra réduire notablement et durablement les émissions de gaz à effet de serre (GES).* »

En s'appuyant sur des modélisations, le GIEC présente un constat des évolutions récentes et, surtout, des projections pour les décennies à venir en fonction de quatre scénarios d'émissions de gaz à effet de serre. L'hypothèse la plus pessimiste – pas de véritable effort de réduction – prédit d'ici à 2100 des températures supérieures d'environ 4 °C à l'échelle du globe et d'environ 6 °C sur les terres émergées ; autant dire le chaos. Même les scénarios médians ne peuvent garantir une stabilisation à moyen terme. Seule l'hypothèse optimiste permettrait de contenir la hausse de température globale au-dessous de 2 °C, un seuil à ne pas dépasser et, préférablement, à ne jamais atteindre (*lire page 14 l'article d'Eric Martin*). Au-delà, on ne peut écarter un emballement, avec une déglaciation rapide du Groenland, une modification de la circulation océanique profonde et un dégel du pergélisol (2) dans les terres boréales, entraînant la libération massive de CO₂.

Mais l'hypothèse optimiste suppose que l'on réduise sans tarder les émissions et les ramène à néant en deux ou trois générations. Officiellement, tous les Etats partagent cet impératif depuis le Sommet de la



ISAAC CORDAL. – « Survivors » (Survivants), 2013
(L'artiste expose à la galerie COA à Montréal jusqu'au 28 novembre)

Terre de Rio, en 1992, et l'adoption de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Pourtant, depuis cette ode mondiale à la sauvegarde de la planète, la situation n'a cessé de s'aggraver. En 2013, le total des rejets de CO₂ dépassait 35,3 milliards de tonnes, contre 23 milliards de tonnes en 1990 (3). Entre 1980 et 2011, le « forçage anthropique » (la part du réchauffement liée aux activités humaines) a doublé avec l'émergence de nouveaux pays industrialisés et l'augmentation de la population.

Le climat apparaît comme un multiplicateur des déséquilibres, des inégalités et des menaces que subissent les plus pauvres. Aridité, ouragans, dérèglement de la mousson : le Sud subit déjà les effets des changements sans avoir connu les bénéfices du développement. En Afrique, le désert avance dans les zones sahéliennes, tandis que 620 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité. Une responsabilité colossale revient aux pays développés, et en particulier aux Etats-Unis (*voir la carte page 17*). Depuis sa création, l'entreprise pétrolière Chevron aurait à elle seule envoyé dans l'atmosphère plus de dix fois ce que l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud) ont émis depuis 1850 ; Gazprom, autant que toute l'Afrique ; Saudi Aramco, davantage que toute l'Amérique du Sud (4).

L'origine principale du dérèglement tient à l'utilisation du charbon, du pétrole et du gaz. Et pourtant, en 2013, les subventions publiques allouées aux combustibles fossiles représentaient 480 milliards d'euros, soit plus de quatre fois la somme de celles accordées aux énergies renouvelables (5).

FACE À UN TEL DÉFI, la logique du rapport de forces entre nations devient inopérante ; mais le chemin de la coopération reste escarpé. Après le refus du Sénat américain de ratifier le protocole de Kyoto, en 1997 (6), puis le fiasco de Copenhague, en 2009, la conférence de Paris a été minutieusement préparée en misant sur des déclarations volontaires : les « *contributions prévues déterminées au niveau national* ». A la mi-octobre, 148 pays représentant 87 % des émissions avaient présenté leur feuille de route. Parmi les gros pollueurs ne manquaient que les contributions de l'Iran et l'Arabie saoudite. Chacun se présente comme ambitieux : la Chine envisage d'atteindre son pic d'émissions en 2030 ; l'Union européenne promet des rejets de GES en baisse de 40 % en 2030 par rapport à 1990 ; les Etats-Unis annoncent – 26 % en 2025 par rapport à 2005.

Mais l'ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique, M^{me} Laurence Tubiana, le reconnaît : « *Même si cette série de contributions est très positive, elle ne suffira pas à nous placer, dès la conférence de Paris, sur une trajectoire compatible avec la limite des 2 °C. C'est pourquoi l'accord de Paris devra contenir des dispositions permettant de relever régulièrement l'ambition commune au cours du temps, afin que chaque période de contributions soit plus ambitieuse et afin que nous puissions respecter nos objectifs de long terme* (7). »

Pour obtenir un accord universel qui puisse entrer en vigueur à partir de 2020, la stratégie de la présidence française se résumait à éviter les

questions qui fâchent. Un grand flou demeure quant à l'objectif global de réduction, à la définition d'un pic mondial d'émissions, aux mécanismes de contrôle... La taxation des transports maritimes ou aériens reste taboue. Et la réflexion sur un mode de production qui pousse l'humanité vers l'abîme attendra.

Certains pays, comme les Etats-Unis, l'Allemagne ou les émirats du Golfe, ne pourront jamais effacer les traces qu'ils ont laissées dans l'atmosphère ; leur « dette climatique » est insoutenable. Les nations du Sud escomptaient donc de leur part une compensation financière afin de pouvoir accéder à un développement sans carbone, en sautant l'étape mortifère des énergies fossiles. Mais l'objectif de 100 milliards de dollars par an consacrés à cette fin tarde à trouver des bailleurs.

La préparation de cette 21^e conférence se caractérise par le rôle croissant qu'y jouent les multinationales, avec un credo : le droit du commerce doit toujours primer sur l'ambition sociale et environnementale. Et les dirigeants qui viendront plaider la main sur le cœur pour un accord sur le climat négocient dans l'ombre l'instauration d'un grand marché transatlantique (GMT) qui vise à « *garantir un environnement économique ouvert, transparent et prévisible en matière d'énergie et un accès illimité et durable aux matières premières* (8) ».

Le chaos climatique ne sera évité qu'en laissant l'essentiel des réserves d'énergie fossile dans le sol. Le défi collectif consiste à rendre cet effort acceptable par tous en rompant avec un accroissement des inégalités qui décourage toute solidarité. On se souvient de la proclamation de M. George H. Bush à son arrivée au Sommet de la Terre de Rio : « *Le mode de vie américain n'est pas négociable.* » Un mode de vie impossible à généraliser, et dont la perpétuation a fait perdre vingt ans en rendant les décisions à prendre plus difficiles encore.

LE RISQUE serait de laisser filer le temps en misant sur des solutions chimériques ou marginales, comme la géo-ingénierie, qui vise à fixer davantage de carbone dans le sol ou à limiter le rayonnement solaire. Les pays d'Europe du Nord ont ouvert une voie nouvelle en s'engageant dès le début des années 1990 dans la « taxation carbone ». Ils ont obtenu une réduction importante des gaz à effet de serre sans renoncer à leur prospérité en débloquent les crédits nécessaires pour améliorer l'efficacité énergétique des transports ou des bâtiments et pour développer les énergies renouvelables. Mais celles-ci ne permettront pas de faire face à une demande croissante, car elles buteront sur la raréfaction des métaux indispensables aux installations éoliennes ou solaires. La voie du « réduire, réutiliser, recycler » conduit à repenser la consommation en fondant la qualité de vie sur d'autres critères que l'accumulation.

Les optimistes brandiront les derniers chiffres de l'Agence internationale de l'énergie : en 2014, l'économie mondiale a progressé de 3 % tandis que les émissions de CO₂ restaient constantes (9). Effet de conjoncture ou début de la dissociation ? On trouvera des raisons d'espérer plus solides dans la prise de conscience de ces enjeux, avec l'éveil d'une myriade d'associations, et dans les positions adoptées par certaines autorités morales, comme le pape François.

La Convention sur la protection de la couche d'ozone est devenue en 2009 le premier traité de l'histoire à connaître une ratification universelle ; la sauvegarde du climat requiert une mobilisation collective non moins ambitieuse.

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 14 ET 15 : Au commencement étaient les bulles d'air de l'Antarctique, par **Dominique Raynaud**.

Deux degrés de plus, deux degrés de trop, par **Eric Martin**.

PAGES 16 ET 17 : Tous responsables ? par **Christophe Bonneuil**.

PAGES 18 ET 19 : Croissance, un culte en voie de disparition, par **Jean Gadrey**.

Le théâtre d'ombres des négociations internationales, par **Agnès Sinai**.

(1) Au rapport du groupe 1, « Les éléments scientifiques », s'ajoutent en 2014 ceux du groupe 2, « Incidences, adaptation et vulnérabilité », et du groupe 3, « L'atténuation du changement climatique ». Tous les rapports sont publics, www.ipcc.ch

(2) Sol gelé en profondeur.

(3) « Trends in global CO₂ emissions : 2014 Report », PBL Netherlands Environmental Assessment Agency, La Hague, 2014.

(4) Richard Heede, « Tracing anthropogenic carbon dioxide and methane emissions to fossil fuel and cement producers, 1854-2010 », *Climatic Change*, vol. 122, n° 1, Berlin, janvier 2014, et CAIT Climate Data Explorer 2015, cait.wri.org

(5) « World Energy Outlook », Agence internationale de l'énergie (AIE), Paris, 2014.

(6) Ratifié depuis par 191 Etats, il prévoyait des engagements de réduction des GES pour 38 pays industrialisés.

(7) www.cop21.gouv.fr

(8) Point n° 37 de la directive européenne de négociation, 13 juin 2013, déclassifié le 9 octobre 2014. Voir notre dossier sur www.monde-diplomatique.fr/dossier/GMT

(9) « Energy and climate change. World Energy Outlook special report », AIE, 2015.

Au commencement étaient les bulles

En fouillant les archives du climat consignées dans les calottes polaires, une poignée de glaciologues ont mis en évidence le rôle du gaz carbonique. Un de ces pionniers rappelle comment les chercheurs ont contribué à éclairer une question devenue politique.

PAR DOMINIQUE RAYNAUD *

DÈS LES ANNÉES 1960, notre jeune équipe de glaciologues tentait d’extraire le gaz contenu dans des carottes de glace prélevées en Antarctique. L’idée était venue à Claude Lorius, le fondateur du groupe, en observant les myriades de petites bulles qui s’échappaient d’un glaçon formé il y a plusieurs milliers d’années lorsqu’il le plongeait dans un verre de whisky (1). Avec nos homologues de l’Institut de physique de l’université de Berne, nous partagions le rêve d’accéder aux variations du gaz carbonique (CO₂) dans l’atmosphère du passé. Les mesures réalisées en continu depuis 1958 par Charles David Keeling à l’observatoire du Mauna Loa, à Hawaï, suggéraient que les activités humaines en modifiaient les concentrations. Nous espérions aussi explorer la prédiction du chimiste suédois Svante Arrhenius, formulée dès 1896, à propos du rôle du CO₂ dans les cycles des glaciations.

Notre motivation provenait avant tout de la découverte de l’Antarctique, de ses trésors cachés. Le décryptage des archives du climat représentait un défi de taille, et pas seulement parce que notre terrain de recherche était balayé par des froids extrêmes et des vents violents. Après la longue mise au point des carottiers pour forer cette calotte épaisse de plusieurs kilomètres, la datation des carottes de glace et la mesure exacte de leur composition relevaient du casse-tête. Plus de dix ans de travaux en laboratoire, jalonnés de moments d’espoir et de découragement, furent nécessaires pour le résoudre.

DE TELLES DÉCOUVERTES NE POUVAIENT QUE QUESTIONNER L’ENSEMBLE DE L’HUMANITÉ

En 1980, les bulles d’air emprisonnées par le froid commencent à livrer leurs secrets. Elles confirment que l’atmosphère du dernier maximum glaciaire, il y a vingt mille ans, recelait moitié moins de gaz carbonique. Cette valeur conforte l’hypothèse d’Arrhenius, qui attribuait le refroidissement de l’âge de glace à une décroissance de l’ordre de 40 % de la concentration en CO₂.

L’étape la plus marquante intervient le 1^{er} octobre 1987, avec la publication conjointe de trois articles dans la revue *Nature* (2). Glaciologues français et soviétiques travaillant main dans la main, nous révélons que la teneur en gaz carbonique de l’atmosphère et la température de celle-ci ont évolué parallèlement au cours des cent soixante mille dernières années, soit l’ensemble du dernier cycle glaciaire-interglaciaire (3). Notre démonstration s’appuie alors sur l’analyse méticuleuse de la carotte de glace prélevée à la station antarctique de Vostok. Depuis, les archives polaires ont confirmé la corrélation entre le CO₂ et la température depuis huit cent mille ans, soit huit cycles astronomiques complets (*voir les courbes ci-dessous*) (4). D’autres mesures ont également établi un lien entre la proportion de méthane (CH₄) dans l’atmosphère et la température, ce qui accrédite l’idée que les variations de l’effet de serre ont joué un rôle important dans celles du climat du passé.

De telles découvertes ne pouvaient que nous échapper, et questionner l’ensemble de l’humanité. Un an après la publication des résultats de Vostok, à l’initiative du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de l’Organisation météorologique mondiale (OMM), naissait le Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC, IPCC en anglais). Sa mission, à laquelle nous fûmes associés, était et demeure d’évaluer périodiquement l’état des connaissances scientifiques, socio-économiques et techniques sur les changements climatiques.

L’interrogation sur le lien possible entre les activités humaines et l’évolution du climat se posait désormais au niveau des gouvernements. La courbe du Mauna Loa montrait sans ambiguïté possible la constante croissance du CO₂, ce qui ne laissait plus guère de doute sur son origine anthropique. Et l’air fossile piégé à Vostok révélait que le taux en CO₂ de l’atmosphère des années 1980 – 352 parties par million (ppm), soit 0,0352 % en volume (5) – n’avait sans doute jamais été égalé au cours du dernier grand cycle glaciaire-interglaciaire. Ainsi, la courbe du Mauna Loa et celle de Vostok revêtaient une dimension mythique dans la genèse d’une prise de conscience.

Ces révélations bousculaient le confort des chercheurs. Fallait-il se concentrer sur la science fondamentale, ou communiquer largement avec les décideurs politiques et les citoyens ? Bien sûr, nous devions en premier lieu continuer à proposer nos travaux aux revues scientifiques à comité de lecture international, afin de valider la qualité des résultats et de leur interprétation. Cette démarche demeure essentielle pour garantir aux découvertes un degré raisonnable de crédibilité.

Le monde des chercheurs est aussi divers que l’humanité. Certains veulent prendre un maximum de précautions pour s’assurer qu’ils ont bien écarté toute possibilité d’erreur et d’interprétation avant de soumettre leurs travaux. D’autres – la majorité – diffusent plus rapidement leurs découvertes en dressant la liste des possibles sources d’erreur et des diverses interprétations envisageables. Le débat sur ces deux options a

* Directeur de recherche émérite du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) au Laboratoire de glaciologie et de géophysique de l’environnement (LGGE) de Grenoble, membre du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC).



ISAAC CORDAL. – « Waiting for Climate Change » (En attendant le changement climatique), 2013

été animé au moment de publier nos résultats dans *Nature*. En définitive, une démarche fondée sur le doute raisonné l’a emporté, et les travaux ultérieurs sont venus corroborer les premières démonstrations.

De nos jours, l’état des connaissances évolue vite grâce aux progrès technologiques et à la modélisation. L’accélération du nombre des publications scientifiques a permis à la climatologie d’avancer rapidement au cours des dernières décennies. L’une des principales missions du GIEC consiste d’ailleurs à examiner et à évaluer cette littérature scientifique.

Le chercheur doit-il partager ses travaux au-delà du cercle de ses pairs pour convaincre de la nécessité d’agir ? Là encore, la communauté

scientifique n’a pas une opinion monolithique. Certains se sentent essentiellement requis par leur passion de la recherche. D’autres découvrent la fascination du contact avec la société, des décideurs aux citoyens. L’auteur de ces lignes se situe dans une tranche médiane. Toujours captivé par la recherche, j’ai trouvé progressivement dans l’importance de l’enjeu une motivation supplémentaire. Une passion intacte pour les carottes de glace, l’Antarctique et la paléoclimatologie peut se combiner avec la volonté de témoigner du rôle primordial joué par le GIEC pour éclairer l’avenir de l’humanité.

Sollicité par celui-ci en 1992 afin de devenir l’un des auteurs principaux du chapitre concernant le cycle du carbone, j’ai pu expérimenter l’extraordinaire richesse intellectuelle et scientifique de l’interdisciplinarité.

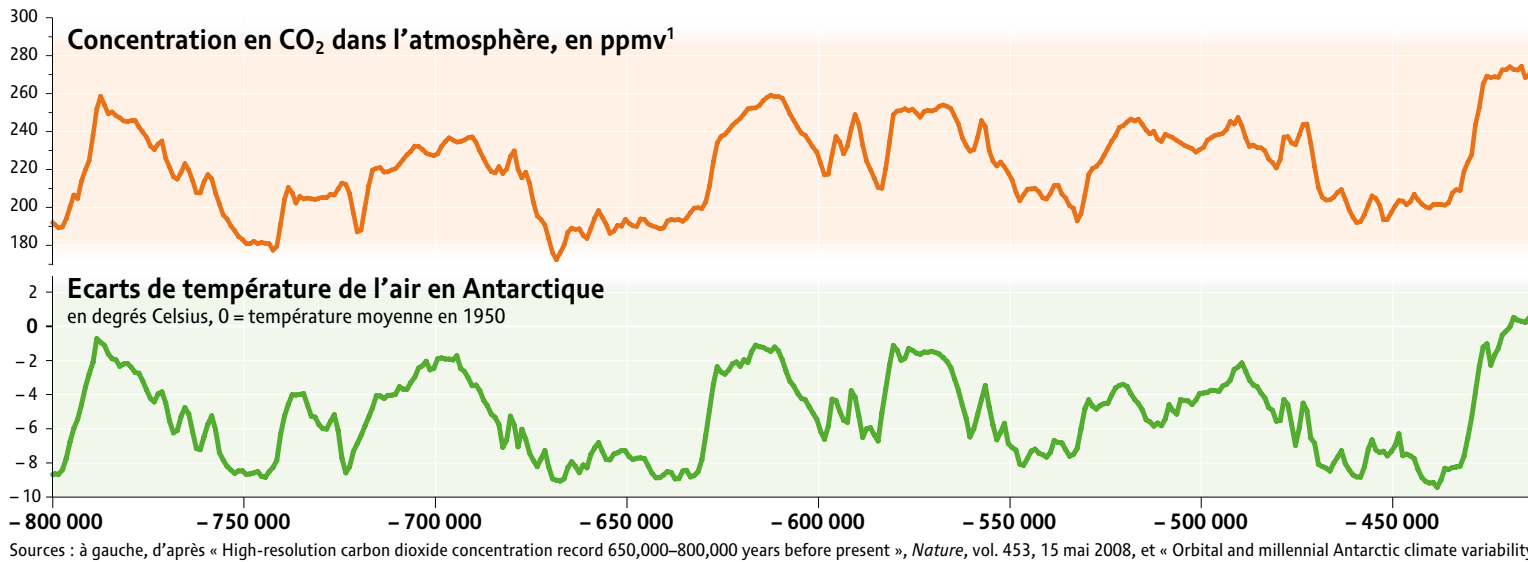
Deux degrés de plus,

L’objectif de limiter le réchauffement global de la planète à 2 °C guidera les négociations de Paris. Mais une modification du climat aussi soudaine et d’une telle ampleur pourrait déjà avoir de graves conséquences.

PAR ERIC MARTIN *

CONTENIR le réchauffement global à 2 °C par rapport à la période préindustrielle : cette idée s’appuie sur les travaux du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC), qui étudie une palette de scénarios et leurs conséquences. Evoqué dès la fin des années 1990, cet objectif était en discussion au sein de la convention des Nations unies depuis les années 2000. Il paraissait susceptible d’empêcher des conséquences graves ou irréversibles à l’échelle du globe. Depuis la conférence de Copenhague en 2009, toutes les parties ont adopté ce chiffre, qui s’est également diffusé auprès du grand public.

* Directeur de l’unité de recherche Recover et directeur régional Provence-Alpes-Côte d’Azur de l’Institut national de recherche en sciences et technologies pour l’environnement et l’agriculture (Irstea).



Le dernier rapport du GIEC, publié en 2014, évalue à 0,85 °C l’augmentation des températures depuis 1880 – approximation raisonnable du début de l’époque industrielle. Autant dire que l’on a déjà atteint une partie non négligeable du réchauffement admissible. La plupart des régions du globe en sont affectées. Dans l’agriculture, par exemple, on note des baisses de rendement pour le maïs et le blé ou, à l’inverse, une augmentation de la production dans certaines régions de haute latitude, ou encore une plus forte mortalité des arbres dans d’autres.

La tendance actuelle de nos émissions de gaz à effet de serre nous conduit vers une augmentation d’au moins 4 °C d’ici à la fin du siècle. Selon un pronostic largement partagé, si un tel scénario se réalisait, notre monde s’en trouverait bouleversé. La sécurité alimentaire serait compromise, car l’agriculture aurait beaucoup de mal à s’adapter, quels que soient les nouveaux progrès techniques que l’on peut espérer. La forte hausse du niveau des océans et l’aggravation des risques naturels rendraient nos conditions de vie très difficiles.

Mais attardons-nous plutôt sur l’hypothèse d’un monde dont le climat ne se serait réchauffé que de 2 °C. Le dernier rapport du GIEC permet d’en décrire les principales caractéristiques. L’équilibre entre les régions se reconfigurerait, car les conséquences du changement ne seront pas homogènes dans l’espace. Certes, on peut s’attendre à des effets positifs, pour l’agriculture des pays nordiques par exemple ; mais le bilan global reste hélas négatif. Si la plupart des répercussions, moyennant des efforts d’adaptation, pourraient demeurer modérées, d’autres seraient franchement préoccupantes.

Certaines régions, comme le bassin méditerranéen, devraient beaucoup souffrir de la baisse des ressources en eau. Pendant la transition vers ce nouveau climat, la rapidité du changement dépasserait la capacité

d’air de l’Antarctique

Jadis, les chercheurs, surtout jeunes, trouvaient beaucoup moins l’occasion de tels échanges. Ce fut aussi le moyen d’avoir accès à l’ensemble de la littérature sur le cycle du carbone, l’atmosphère, l’océan, les continents, à diverses échelles de temps. Toutes ces encyclopédies vivantes étaient réunies autour d’une table pour élaborer le bilan précis du savoir dans ce domaine, avant de le confronter au travail des autres groupes. Lorsque je suis devenu par la suite auteur principal, puis réviseur, d’un chapitre sur la paléoclimatologie, mon enthousiasme ne s’est pas tari. Des milliers de scientifiques du monde entier ont contribué aux travaux du GIEC depuis sa formation. Mises en commun, leurs expertises couvrent l’ensemble des domaines nécessaires à l’établissement de l’état des connaissances.

LE GIEC REPRÉSENTE UNE EXPÉRIENCE INSTITUTIONNELLE UNIQUE

Il est bien légitime de questionner l’indépendance des scientifiques, en particulier lorsqu’ils sont sollicités par le politique, ou lorsque des lobbys au pouvoir financier considérable tentent de promouvoir des conjectures servant leurs intérêts. Comment ne pas risquer de se tromper, de voir ses travaux instrumentalisés quand on débarque dans le champ politique, dont on ne maîtrise pas les codes ? Pour avoir modestement mis la main à la pâte, je ne vois cependant pas comment les climatologues issus de la recherche publique, ces forgerons du savoir dans notre domaine, pourraient être globalement utilisés par un groupe de pression, ou renoncer à leur indépendance d’esprit. On peut difficilement imaginer que les 259 chercheurs en science du climat qui ont participé au dernier rapport du groupe 1 du GIEC puissent tous être coupables de connivences ; d’autant que le processus d’évaluation de ce document a rassemblé près de 50 000 commentaires d’experts de tous horizons, auxquels les auteurs ont eu obligation de répondre.

Aujourd’hui, 195 pays sont membres du GIEC et participent aux travaux sur la compréhension de la machine climatique et les causes du changement (groupe 1), sur leurs répercussions potentielles (groupe 2) et sur les stratégies de parade (groupe 3). Faut-il aussi rappeler que cette petite organisation (douze employés) basée à Genève requiert la collaboration de spécialistes uniquement à titre bénévole ? Critiqué parfois, le consensus qui préside à la rédaction des rapports provient d’un processus, pas d’un préalable. Ce mode d’avancée n’est pas incompatible avec le respect des scrupules du chercheur, qui ne sait

pas tout et n’oublie jamais que la vérité scientifique n’existe que de façon transitoire. De nouvelles découvertes pourront toujours venir invalider un résultat.

Néanmoins, qu’inventer de mieux pour guider les décisions ? Chargé de nourrir la réflexion politique pour faire face à ce défi majeur qu’affronte notre civilisation, le GIEC représente une expérience institutionnelle unique. Il fait aujourd’hui école pour l’étude de la vulnérabilité de la biodiversité, et peut-être demain pour d’autres domaines tels que les risques technologiques.

Depuis Louis Pasteur et la maladie du ver à soie, les scientifiques ont très souvent été convoqués pour trouver des parades aux menaces pesant sur les hommes – et pas toujours avec succès. Mais jamais un aussi grand nombre d’entre eux n’a été mis au service d’autant de nations pour résoudre un problème auquel nul ne pourra échapper. Ils ont joué un rôle majeur dans le diagnostic du réchauffement en cours ; leurs conclusions fournissent la base des discussions qui se tiendront et des décisions qui se prendront lors de la conférence de Paris. Beaucoup se sont impliqués dans les évaluations du GIEC ; certains ont témoigné devant les Parlements de leurs pays, ou devant le grand public, dans le cadre de rencontres et de débats. Leurs travaux et leurs démarches placent les décideurs face à leurs responsabilités vis-à-vis des générations à venir.

A notre époque, alors que, presque partout, les institutions investissent essentiellement dans la recherche appliquée, nous pouvons attester à partir de notre propre expérience qu’il ne peut y avoir de découvertes majeures ni d’analyses crédibles sur le risque climatique sans l’apport de la recherche fondamentale. Au-delà du climat, nous avons également pu mesurer les bénéfices d’une coopération internationale déconnectée des rivalités politiques, telle que celle que nous avons su nouer avec les Soviétiques en pleine guerre froide.

DOMINIQUE RAYNAUD.

(1) Claude Lorius et Laurent Carpentier, *Voyage dans l’anthropocène. Cette nouvelle ère dont nous sommes les héros*, Actes Sud, Arles, 2011.

(2) *Nature*, vol. 329, n° 6138, Londres, 1^{er} octobre 1987.

(3) Les imperfections de la mécanique céleste (effet toupie et obliquité de l’axe de rotation de la Terre, excentricité de son ellipse autour du Soleil) et l’effet de serre naturel produisent depuis un million d’années des phases glaciaires froides d’environ quatre-vingt mille ans succédant à des phases interglaciaires chaudes d’environ vingt mille ans.

(4) *Science*, vol. 317, n° 5839, Washington, DC, 10 août 2007, et *Nature*, vol. 453, n° 7193, 15 mai 2008.

(5) Les données récentes indiquent que le taux du CO₂ actuel (399 ppm, c’est-à-dire 0,0399 %) n’a pas d’équivalent au cours du dernier million d’années.

deux degrés de trop

d’évolution de certaines espèces. Les arbres, ou mêmes certaines plantes herbacées, ne pourraient pas suivre le rythme et remonteraient vers le nord de manière naturelle. Les écosystèmes déjà menacés aujourd’hui, comme la glace de mer en Arctique, les récifs coralliens tropicaux, les plantes et les glaciers de haute montagne, subiraient des dommages irréversibles. L’accroissement de la variabilité du climat, et donc des extrêmes en tout genre (sécheresses, fortes pluies, inondations), créerait de nombreuses difficultés. Même limitée à 45 centimètres, l’élévation du niveau de la mer bouleverserait les zones côtières basses.

NE PAS AGIR IMMÉDIATEMENT NOUS RENDRAIT DÉPENDANTS DE TECHNIQUES INCERTAINES

Le GIEC juge possible de stabiliser le climat à ce niveau, à certaines conditions. Il faudrait pour cela diminuer drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre à court terme, puis atteindre une société neutre en carbone vers les années 2050, avant d’arriver à des émissions globalement négatives vers la fin du siècle. Parvenir à des émissions négatives implique de recourir à des procédés qui consomment plus de carbone atmosphérique qu’ils n’en rejettent : plantation de forêts, production d’électricité à partir de biomasse avec séquestration du carbone, etc. La plupart des solutions reposent sur des techniques qui n’existent pas encore, ou qui ne sont pas déployées à très grande échelle. Autant dire que reporter les mesures de réduction des émissions rend l’humanité fortement dépendante de techniques aujourd’hui non développées : un pari très risqué.

Mais les données du problème se compliquent encore si l’on prend en compte les incertitudes associées à certains phénomènes tels que la

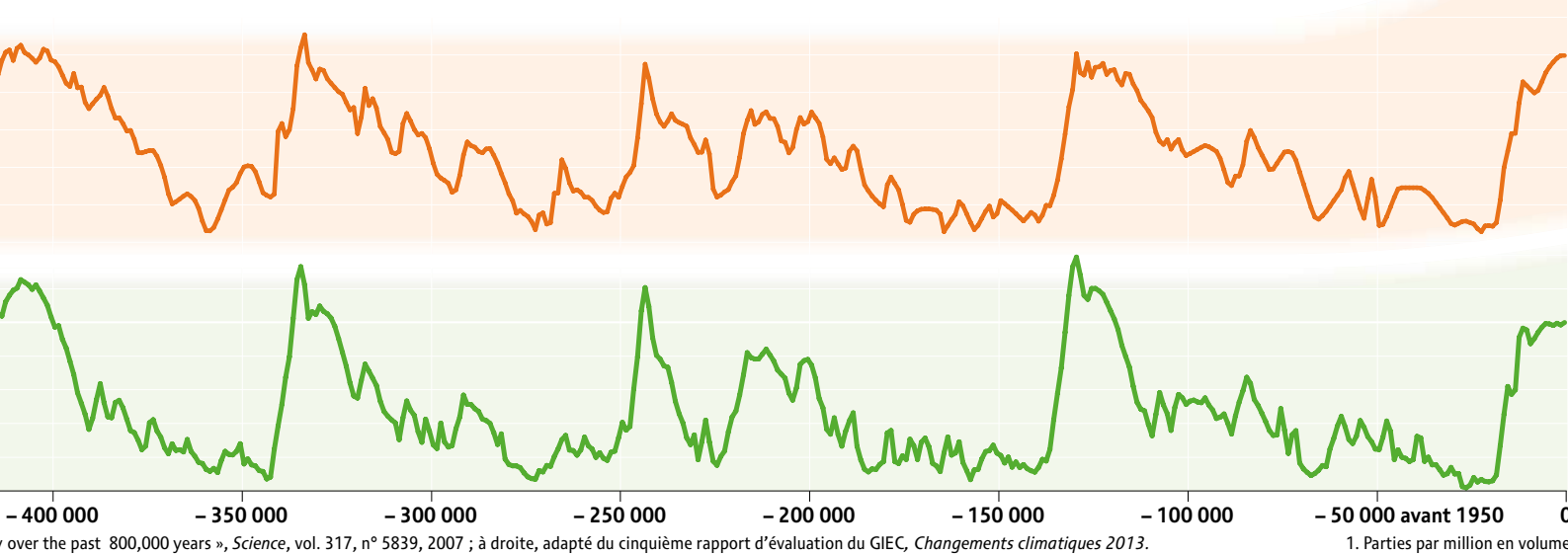
fonte totale de la calotte glaciaire du Groenland, exemple emblématique de risque climatique. Selon le GIEC, un réchauffement continu dépassant un certain seuil par rapport aux températures de l’ère préindustrielle « *provoquerait la disparition quasi complète de la calotte du Groenland en un millénaire* ». Or on ne connaît pas avec précision le seuil en question. Il se situe probablement entre 1 et 4 °C, et un tel processus, irréversible, conduirait à une élévation du niveau moyen des océans de sept mètres !

Compte tenu des risques non négligeables qu’implique ce scénario à « + 2 °C », certains, en particulier les petits Etats insulaires, suggèrent de limiter le réchauffement à 1,5 °C. Les scientifiques n’ont pas évalué ce dernier objectif en tant que tel, mais les éléments connus permettent d’estimer que les régions polaires, les zones côtières basses ou les hautes montagnes seraient alors beaucoup moins affectées. La sécurité alimentaire serait globalement préservée, en particulier en Afrique.

On comprend pourquoi les pays les plus menacés voudraient contenir le réchauffement à ce niveau, mais une telle solution demanderait un effort plus grand de limitation des émissions, engendrerait à court terme des coûts plus élevés et accentuerait notre dépendance à des techniques encore à inventer ou à perfectionner. Une question-clé reste posée aux scientifiques : celle de l’existence d’effets de seuil irréversibles entre 1,5 °C et 2 °C.

La « communauté internationale » devra prendre rapidement des décisions en tenant compte de ces incertitudes. Néanmoins, plutôt que comme un objectif, le seuil des 2 °C apparaît aujourd’hui comme une limite à ne pas dépasser. Mieux vaudrait même ne pas trop s’en approcher...

ERIC MARTIN.



over the past 800,000 years », *Science*, vol. 317, n° 5839, 2007 ; à droite, adapté du cinquième rapport d’évaluation du GIEC, *Changements climatiques 2013*.

1. Parties par million en volume



Une lente prise de conscience

1824. Dans *Mémoire sur les températures du globe terrestre et des espaces planétaires*, le physicien Joseph Fourier énonce le principe de l’effet de serre.

1896. Dans un article publié par le *Journal of Science*, le chimiste suédois Svante August Arrhenius (1859-1927, Prix Nobel de chimie 1903) propose un calcul de l’effet de serre en liant concentration en gaz carbonique et températures terrestres.

1941. Le géophysicien serbe Milutin Milankovitch (1879-1958) publie sa *Théorie astronomique du climat*, qui établit les principaux cycles climatiques régissant les variations du rayonnement solaire sur la Terre.

1958. Le scientifique américain Charles Keeling (1928-2005) commence à observer la concentration en gaz carbonique de l’atmosphère sur la base du Mauna Loa (Hawaï). Il met en évidence le rôle de l’activité humaine dans son augmentation rapide.

1972. La conférence de Stockholm place la protection de l’environnement au rang de préoccupation internationale. Création du Programme des Nations unies pour l’environnement (PNUE).

Octobre 1987. Une équipe franco-russe établit une corrélation directe entre température et concentration en gaz carbonique de l’atmosphère dans les derniers cent soixante mille ans.

Juin 1988. Le discours sur le réchauffement climatique du climatologue américain James Hansen devant le Congrès américain lance un débat public.

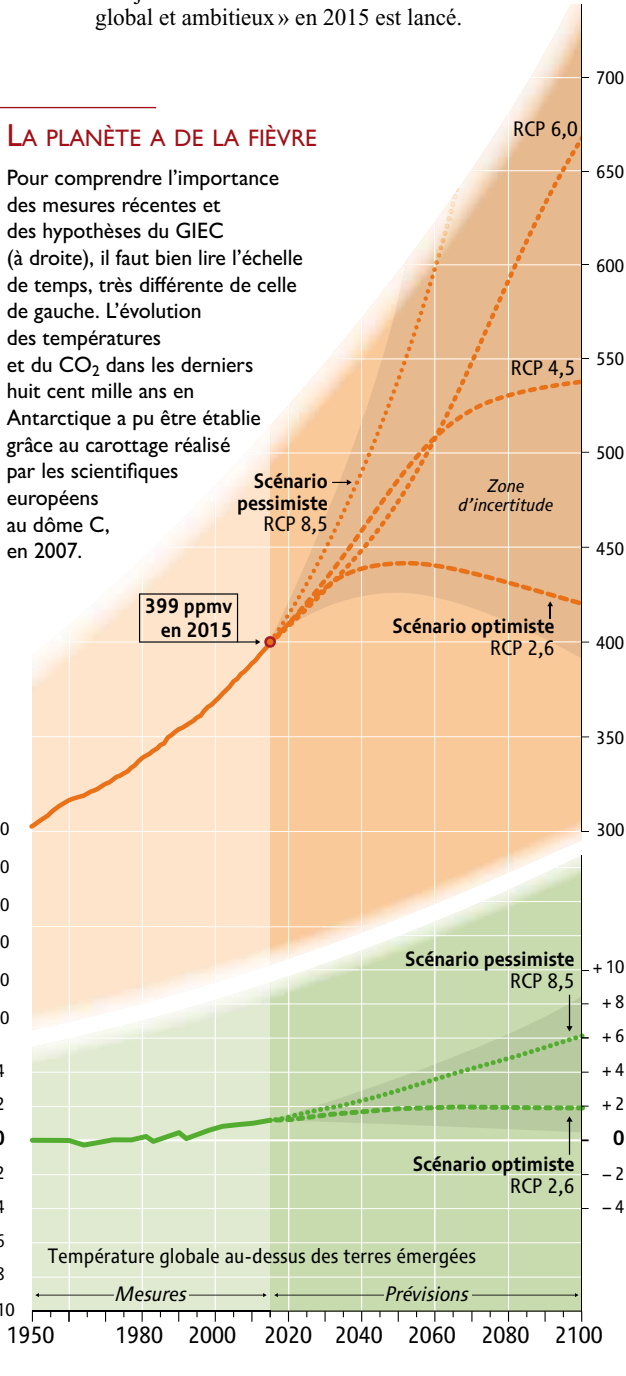
Décembre 1988. Création du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC).

1992. A Rio de Janeiro, le Sommet de la Terre adopte la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), dont l’autorité décisionnaire est la Conférence des parties (COP).

1997. Le protocole de Kyoto engage 38 pays industriels à réduire le total des émissions de gaz à effet de serre de 5 % par rapport au niveau de 1990. Le Sénat américain refuse la ratification.

2009. Echec de la COP15 à Copenhague, qui s’achève par une déclaration d’intention – ne pas dépasser un réchauffement de 2 °C –, mais sans objectifs quantitatifs ni date butoir.

Décembre 2012. La COP18 à Doha prolonge le protocole de Kyoto, mais voit le retrait de la Russie, du Japon et du Canada. L’objectif d’un « accord global et ambitieux » en 2015 est lancé.





Et la couche d’ozone fut sauvée

Pandémie de cancers de la peau, écosystème en ruine : tel serait l’état de la planète si la bataille contre les chloro-fluorocarbures (CFC) avait été perdue dans les années 1980. Des chercheurs britanniques viennent de montrer que, si l’alarme déclenchée par les scientifiques n’avait pas été suivie d’une réaction politique, la couche d’ozone qui entoure le globe aurait déjà perdu plus de 40 % de sa densité au-dessus du pôle Sud et un nouveau trou serait apparu au pôle Nord (1).

Essentiel à la vie terrestre, l’ozone concentré dans la stratosphère empêche les rayons ultraviolets nocifs pour la vie animale et végétale d’atteindre le sol. Dès les années 1970, des chercheurs constatent les effets des CFC inventés par l’homme pour divers usages domestiques modernes (aérosols, réfrigérateurs, mousses isolantes). L’Académie nationale des sciences des Etats-Unis publie un rapport pour alerter les décideurs en 1976. Plusieurs pays interdisent les CFC, et une Convention sur la protection de la couche d’ozone est adoptée à Vienne le 22 mars 1985. Mais elle ne comprend pas de dispositif contraignant. Anticipant un élargissement des interdictions, les industries concernées trouvent des substituts, comme les hydrochlorofluorocarbures (HCFC) et les hydrofluorocarbures (HFC).

On réalise vraiment l’ampleur du phénomène après la découverte retentissante d’un «trou» dans la couche d’ozone au-dessus de l’Antarctique, en 1985 (2). Signé le 16 septembre 1987, le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d’ozone (SAO) engage les Etats à réduire, puis à interdire l’utilisation des CFC, avec des échéances différentes selon leur niveau de développement. Le dispositif, progressivement renforcé par une série d’amendements, a désormais permis d’éliminer 98 % des SAO. Ces deux traités sont devenus les premiers dans l’histoire des Nations unies à avoir été ratifiés par tous les Etats. Les derniers rapports scientifiques internationaux montrent que, après avoir continué à décliner, puis s’être stabilisée dans les années 2000, la couche d’ozone commence à se reconstituer (3). Compte tenu de la longue durée de vie des SAO, elle devrait avoir retrouvé son niveau de 1980 aux alentours de 2050. Une quinzaine d’années supplémentaires devrait conduire à la disparition du trou au-dessus de l’Antarctique.

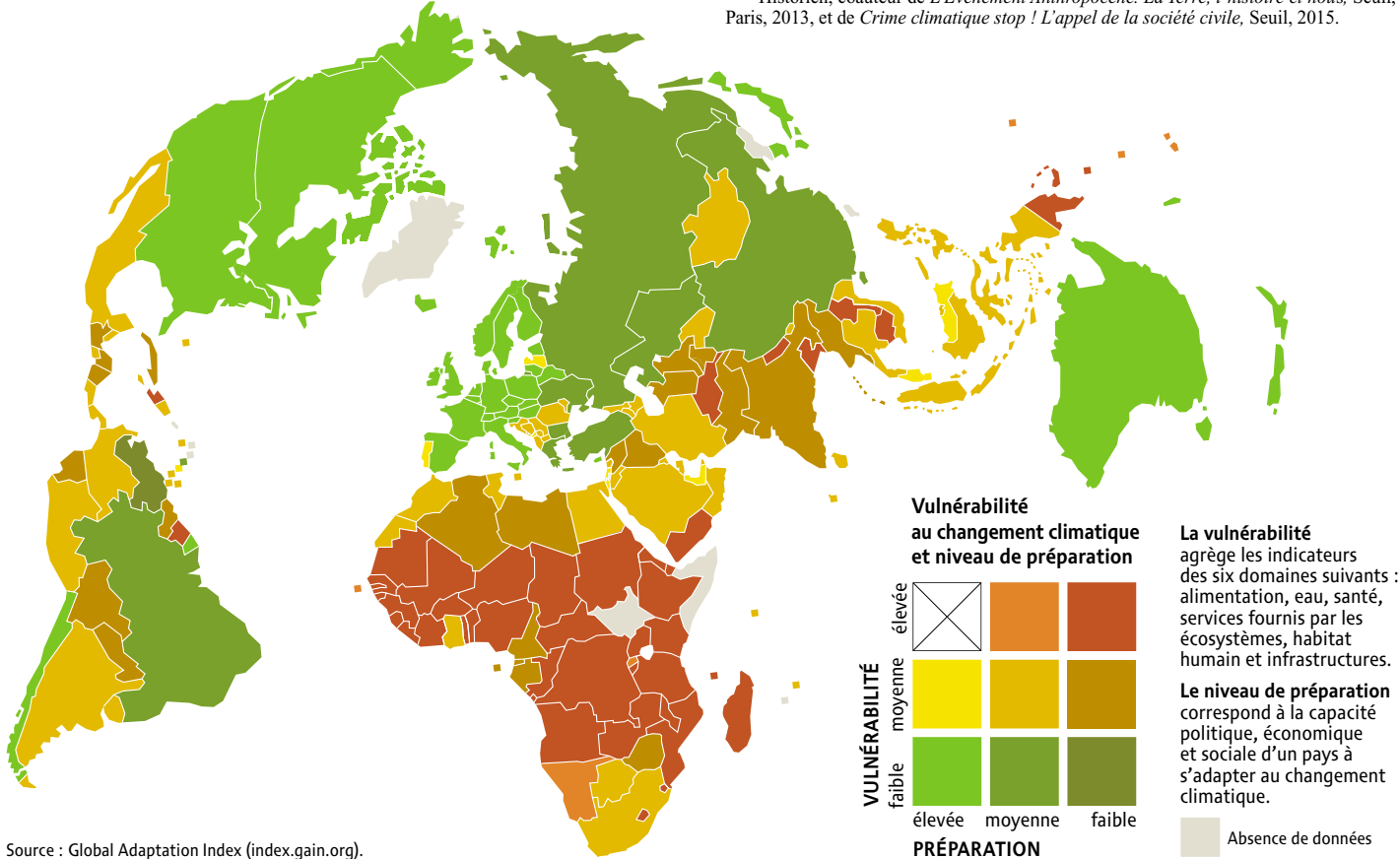
Servant de référence pour les négociations sur les changements climatiques, ce précédent d’une réaction universelle à la hauteur de l’enjeu n’est toutefois pas parfait. Certains produits de substitution, comme les HCFC, sont aussi de puissants gaz à effet de serre et doivent à leur tour être éradiqués...

FERDINAND MOECK.
Etudiant en sciences politiques
à l’université de Fribourg-en-Brisgau

(1) M. P. Chipperfield *et al.*, «Quantifying the ozone and ultraviolet benefits already achieved by the Montreal Protocol», *Nature Communications*, n° 6, Londres, 26 mai 2015.

(2) J. C. Farman, B. G. Gardiner et J. D. Shanklin, «Large losses of total ozone in Antarctica reveal seasonal ClO_x/NO_x interaction», *Nature*, vol. 315, 16 mai 1985.

(3) «Scientific Assessment of Ozone Depletion : 2014», Organisation météorologique mondiale - Programme des Nations unies pour l’environnement (PNUe), 10 septembre 2014, <http://ozone.unep.org>



Source : Global Adaptation Index (index.gain.org).

Tous responsables ?

L’exploitation des ressources fossiles a provoqué l’avènement d’une nouvelle ère géologique. Une prouesse des nations industrialisées et de leurs élites, qui ont bâti leur suprématie sur des échanges écologiques inégaux.

PAR CHRISTOPHE BONNEUIL *

ANTHROPOCÈNE : ce mot désigne une nouvelle époque de l’âge de la Terre, ouverte par une humanité devenue force tellurique (1). Le point de déclenchement de ce nouvel âge géohistorique reste sujet à controverse : la conquête et l’ethnocide de l’Amérique ? la naissance du capitalisme industriel, fondé sur les énergies fossiles ? la bombe atomique et la «grande accélération» d’après 1945 ? Mais il y a du moins un constat sur lequel les scientifiques s’accordent : bien plus qu’une crise environnementale, nous vivons un basculement géologique, dont les précédents – la cinquième crise d’extinction, il y a 65 millions d’années, ou l’optimum climatique du miocène, il y a 15 millions d’années – remontent à des temps antérieurs à l’apparition du genre humain. D’où une situation radicalement nouvelle : l’humanité va devoir faire face dans les prochaines décennies à des états du système Terre auxquels elle n’a jamais été confrontée.

L’anthropocène marque aussi l’échec d’une des promesses de la modernité, qui prétendait arracher l’histoire à la nature, libérer le devenir humain de tout déterminisme naturel. A cet égard, les dérèglements infligés à la Terre représentent un coup de tonnerre dans nos vies. Ils nous ramènent à la réalité des mille liens d’appartenance et de rétroaction attachant nos sociétés aux processus complexes d’une planète qui n’est ni stable, ni extérieure à nous, ni infinie (2). En violentant et en jetant sur les routes des dizaines de millions de réfugiés (22 millions aujourd’hui, 250 millions annoncés par l’Organisation des Nations unies en 2050), en attisant injustices et tensions géopolitiques (3), le dérèglement climatique obère toute perspective d’un monde plus juste et solidaire, d’une vie meilleure pour le plus grand nombre. Les fragiles conquêtes de la démocratie et des droits humains et sociaux pourraient ainsi être annihilées.

CETTE LOGIQUE D’ACCUMULATION A TIRÉ TOUTE LA DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION DE LA TERRE

Mais qui est cet *anthropos* à l’origine de l’anthropocène, ce véritable déraillement de la trajectoire géologique de la Terre ? Une «espèce humaine» indifférenciée, unifiée par la biologie et le carbone, et donc uniformément responsable de la crise ? Le prétendre reviendrait à effacer l’extrême différenciation des impacts, des pouvoirs et des responsabilités entre les peuples, les classes et les genres. Il y a eu des victimes et des dissidents de l’«anthropocénéisation» de la Terre, et c’est peut-être d’eux qu’il s’agit d’hériter.

A dire vrai, jusqu’à une période récente, l’anthropocène a été un occidentalocène ! En 1900, l’Amérique du Nord et l’Europe de l’Ouest avaient émis plus des quatre cinquièmes des gaz à effet de serre depuis 1750. Si la population humaine a grimpé d’un facteur 10 depuis trois siècles, que de disparités d’impact entre les différents groupes d’humains ! Les peuples de chasseurs-cueilleurs aujourd’hui menacés de disparition ne peuvent guère être tenus responsables du basculement. Un Américain du Nord aisé émet dans sa vie mille fois plus de gaz à effet de serre qu’un Africain pauvre (4).

Pendant que la population décuplait, le capital centuplait. En dépit de guerres destructrices, il a crû d’un facteur 134 entre 1700 et 2008 (5). N’est-ce pas cette logique d’accumulation qui a tiré toute la dynamique de transformation de la Terre ? L’anthropocène mériterait alors la qualification plus juste de « capitalocène ». C’est d’ailleurs

* Historien, coauteur de *L’Événement Anthropocène. La Terre, l’histoire et nous*, Seuil, Paris, 2013, et de *Crime climatique stop ! L’appel de la société civile*, Seuil, 2015.

la thèse des récents ouvrages du sociologue Jason W. Moore et de l’historien Andreas Malm (6).

Depuis deux siècles, un modèle de développement industriel fondé sur les ressources fossiles a dans le même temps dérouté la trajectoire géologique de notre planète et accentué les inégalités. Les 20 % les plus pauvres détenaient 4,7 % du revenu mondial en 1820, mais seulement 2,2 % en 1992 (7). Existe-t-il un lien entre l’histoire des inégalités et l’histoire des dégradations écologiques globales de l’anthropocène ? Non, répondent les tenants du «capitalisme vert», qui reprennent le vieux discours du «gagnant-gagnant» entre marché, croissance, équité sociale et environnement. Pourtant, de nombreux travaux récents, à la croisée de l’histoire et des sciences du système Terre, mettent en évidence un ressort commun aux dominations économiques et sociales, aux injustices environnementales et aux dérèglements écologiques désormais d’une ampleur géologique.

Si toute activité humaine transforme l’environnement, les impacts sont inégalement distribués. Quatre-vingt-dix entreprises sont ainsi responsables à elles seules de plus de 63 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre depuis 1850 (8). Les nations qui en ont émis le plus sont historiquement les pays du «centre», ceux qui dominent l’économie-monde (*voir la carte page 17*). Ce fut d’abord le Royaume-Uni, qui, à l’époque victorienne, au XIX^e siècle, produisait la moitié du CO₂ total et colonisait le monde. Ce furent ensuite, au milieu du XX^e siècle, les Etats-Unis, en concurrence frontale avec les pays sous influence soviétique, dont le système n’était pas moins destructeur. C’est de plus en plus la Chine, qui émet aujourd’hui plus de gaz à effet de serre que les Etats-Unis et l’Europe réunis. Pékin est engagé dans une compétition économique avec les Etats-Unis qui passe, à court terme, par une ruée sur les ressources fossiles et, à moyen terme, par le numérique, la finance et les technologies «vertes». Au vu de cette réalité historique, peut-on limiter les dérèglements globaux sans remettre en question cette course à la puissance économique et militaire ?

Plus profondément, la conquête de l’hégémonie économique par les Etats-nations du centre (9) a permis la suprématie de son élite capitaliste, ainsi que l’achat de la paix sociale domestique grâce à l’entrée des classes dominées dans la société de consommation. Mais elle a été possible qu’au prix d’un endettement écologique, c’est-à-dire d’un échange écologique inégal avec les autres régions du monde. Tandis que la notion marxiste d’«échange inégal» désignait une dégradation des termes de l’échange (en substance, le montant des importations que financent les exportations) entre périphérie et centre mesurée en quantité de travail, on entend par «échange écologique inégal» l’asymétrie qui se crée lorsque des territoires périphériques ou dominés du système économique mondial exportent des produits à forte valeur d’usage écologique et reçoivent des produits d’une valeur moindre, voire générateurs de nuisances (déchets, gaz à effet de serre...). Cette valeur écologique peut se mesurer en hectares nécessaires à la production des biens et des services, au moyen de l’indicateur d’«empreinte écologique» (10), en quantité d’énergie de haute qualité ou de matière (biomasse, minerais, eau, etc.) incorporée dans les échanges internationaux, ou encore en déchets et nuisances inégalement distribués.

Ce mode d’analyse des échanges économiques mondiaux apporte depuis quelques années un regard nouveau sur les métabolismes de nos sociétés, et sur la succession historique d’autant d’«écologies-monde» (Jason W. Moore) que d’«économies-monde», selon la définition de l’historien Fernand Braudel. Chacune se caractérise, selon les périodes, par une certaine organisation (asymétrique) des flux de matière, d’énergie et de bienfaits ou méfaits écologiques.

LA GLOUTONNERIE ÉNERGÉTIQUE DES « TRENTE GLORIEUSES »

L’historien Kenneth Pomeranz a montré le rôle d’un échange écologique inégal lors de l’entrée du Royaume-Uni dans l’ère industrielle (11). La conquête de l’Amérique et le contrôle du commerce triangulaire permirent une accumulation primitive européenne ; accumulation dont les Britanniques profitaient au premier chef au XVIII^e siècle grâce à leur supériorité navale. Cela leur offrit un accès aux ressources du reste du monde indispensables à leur développement industriel : la main-d’œuvre esclave cultivant le sucre (4 % de l’apport énergétique alimentaire de leur population en 1800) ou le coton pour leurs manufactures, la laine, le bois, puis le guano, le blé et la viande. Au milieu du XIX^e siècle, les hectares de la périphérie de l’empire mobilisés équivalaient à bien plus que la surface agricole utile britannique. L’échange était inégal puisque, en 1850, en échangeant 1 000 livres de textile manufacturé à Manchester contre 1 000 livres de coton brut américain,

(1) Paul J. Crutzen, «Geology of mankind», *Nature*, vol. 415, n° 23, Londres, 3 janvier 2002.

(2) Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz, *L’Événement anthropocène. La Terre, l’histoire et nous*, Seuil, Paris, 2013 ; Bruno Latour, *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, La Découverte, coll. «Les Empêcheurs de penser en rond», Paris, 2015.

(3) Lire Agnès Sinaï, «Aux origines climatiques des conflits», *Le Monde diplomatique*, août 2015.

(4) David Satterthwaite, «The implications of population growth and urbanization for climate change», *Environment & Urbanization*, vol. 21, n° 2, Thousand Oaks (Californie), octobre 2009.

(5) Calcul effectué en dollars 1990 constants à partir des données de Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, Seuil, 2013.

(6) Jason W. Moore, *Capitalism in the Web of Life : Ecology and the Accumulation of Capital*, Verso, Londres, 2015 ; Andreas Malm, *Fossil Capital. The Rise of Steam Power and the Roots of Global Warming*, Verso, janvier 2016.

(7) François Bourguignon et Christian Morrisson, «Inequality among world citizens : 1820-1992», *The American Economic Review*, Nashville, vol. 92, n° 4, septembre 2002.

(8) Richard Heede, «Tracing anthropogenic carbon dioxide and methane emissions to fossil fuel and cement producers, 1854-2010», *Climatic Change*, vol. 122, n° 1, Berlin, janvier 2014.

(9) Immanuel Wallerstein, *Comprendre le monde. Introduction à l’analyse des systèmes-monde*, La Découverte, 2006.

(10) Pour la méthode et les résultats récents, cf. [www.footprintnetwork.org](http://www footprintnetwork.org)

(11) Kenneth Pomeranz, *Une grande divergence. La Chine, l’Europe et la construction de l’économie mondiale*, Albin Michel, coll. «L’évolution de l’humanité», Paris, 2010.



ISAAC CORDAL. – « Résistance », 2013

CEMENTCLIPS.COM

le Royaume-Uni était gagnant à 46% en termes de travail incorporé (échange inégal) et à 6 000% en termes d'hectares incorporés (échange écologiquement inégal) (12). Il libérait ainsi son espace domestique d'une charge environnementale, et cette appropriation des bras et des écosystèmes de la périphérie rendait possible son entrée dans une économie industrielle.

De même, au XX^e siècle, la croissance forte des soi-disant «trente glorieuses» de l'après-guerre se caractérise par sa gloutonnerie énergétique et son empreinte carbone. Alors qu'il avait suffi de + 1,7% par an de consommation d'énergie fossile pour une croissance mondiale de 2,1% par an dans la première moitié du XX^e siècle, il en faut + 4,5% entre 1945 et 1973 pour une croissance annuelle de 4,18%. Cette perte d'efficacité touche aussi les autres matières premières minérales : alors qu'entre 1950 et 1970 le produit intérieur brut (PIB) mondial est multiplié par 2,6, la consommation de minerais et de produits miniers pour l'industrie, elle, est multipliée par 3, et celle des matériaux de construction, quasiment par 3 aussi. C'est ainsi que l'empreinte écologique humaine globale bondit de l'équivalent de 63% de la capacité bioproductive terrestre en 1961 à plus de 100% à la fin des années 1970. Autrement dit, nous dépassons depuis cette époque la capacité de la planète à produire les ressources dont nous avons besoin et à absorber les déchets que nous laissons.

La course aux armements, à l'espace, à la production, mais aussi à la consommation, à laquelle se sont livrés le bloc de l'Ouest et le bloc de l'Est durant la guerre froide a nécessité une gigantesque exploitation des ressources naturelles et humaines. Mais avec une différence notable : le camp communiste exploitait et dégradait surtout son propre environnement (échanges de matières premières avec l'extérieur proches de l'équilibre et nombreux désastres écologiques domestiques), tandis que les pays industriels occidentaux construisaient leur croissance grâce à un drainage massif des ressources minérales et renouvelables (avec des importations de matières premières dépassant les exportations de 299 milliards de tonnes par an en 1950 à plus de 1 282 milliards en 1970 [13]). Ces ressources provenaient du reste du monde non communiste, qui, lui, se vidait de sa matière et de son énergie de haute qualité.

Ce drainage fut économiquement inégal, avec une dégradation des termes de l'échange de 20% pour les pays «en voie de développement» exportateurs de produits primaires entre 1950 à 1972. Mais il fut aussi écologiquement inégal. Vers 1973, tandis que la Chine et l'URSS atteignaient une empreinte écologique équivalant à 100% de leur biocapacité domestique, l'empreinte américaine était déjà de 176%, celle du Royaume-Uni de 377%, celle de la France de 141%, celle de l'Allemagne fédérale de 292% et celle du Japon de 576%, tandis que nombre de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine restaient sous un ratio de 50% (14).

On comprend que le moteur de «la grande accélération» de cette période fut le formidable endettement écologique des pays industriels occidentaux, qui l'emportent sur le système communiste et entrent dans un modèle de développement profondément insoutenable, tandis que leurs émissions massives de polluants et de gaz à effet de serre impliquent une appropriation des fonctionnements écosystémiques réparateurs du reste de la planète. Cette appropriation creuse un écart entre des économies nationales qui génèrent beaucoup de richesses sans soumettre leur territoire à des impacts excessifs et d'autres dont l'économie pèse lourdement sur le territoire.

Aujourd'hui, un échange écologique inégal se poursuit entre ceux – Etats et oligarchie des 5% les plus riches de la planète – qui entendent asseoir leur puissance économique et leur paix sociale sur des émissions de gaz à effet de serre par personne nettement supérieures à la moyenne mondiale (voir la carte ci-dessous) et, d'autre part, les régions (insulaires, tropicales et côtières, principalement) et les populations (essentiellement les plus pauvres) qui seront les plus durement touchées par les dérèglements climatiques. Ces régions et populations sont aussi celles dont les écosystèmes – leurs forêts – sont les plus mis à contribution pour atténuer les émissions excessives de déchets des régions et populations riches ; et ce à titre gratuit – une dette écologique incommensurablement plus élevée que les dettes souveraines – ou contre une faible rémunération, via des mécanismes tels que Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation (REDD) et autres marchés des biens et services environnementaux, qui constituent une nouvelle forme d'échange inégal.

Il incombe à notre génération, et il est de la responsabilité des dirigeants du monde, de rompre avec cette trajectoire destructrice et injuste. Il en

va, à long terme, d'un basculement majeur de la géologie planétaire et, à court terme, de la vie et de la sécurité de centaines de millions de femmes et d'hommes, des zones côtières au Sahel, de l'Amazonie au Bangladesh. Que ces violences frappent déjà durement les populations les plus pauvres et les moins responsables des émissions passées est un héritage du capitalocène. Mais le choix d'ajouter ou non à ce bilan des dizaines de millions de déplacés climatiques supplémentaires, de nouvelles violences, souffrances et injustices, relève de notre responsabilité.

Toute démarche qui retarderait le gel d'une partie des réserves fossiles et toute émission nous amenant à dépasser le seuil des + 2 °C (voire + 1,5 °C, selon certains climatologues – lire l'article d'Eric Martin page 14), doivent désormais être prises pour ce qu'elles sont : des actes qui attentent à la sûreté de notre planète, lourds de victimes et de souffrances humaines (15). Même si les causalités et les calculs sont complexes, on sait déjà qu'à chaque gigatonne de CO₂ émise en sus du « budget + 2 ° » correspondront plusieurs millions de déplacés et de victimes supplémentaires. Comme Condorcet ou l'abbé Raynal surent le faire à propos de l'esclavage, osons donc l'affirmer : ces émissions incontrôlées de gaz à effet de serre méritent la qualification de « crimes ».

Après les crimes esclavagistes, coloniaux et totalitaires, voici donc l'idée de la valeur intangible de la vie humaine à nouveau menacée. Dès lors, comme le note l'archevêque sud-africain Desmond Tutu, autrefois engagé dans la lutte contre l'apartheid, réduire notre empreinte carbone n'est pas une simple nécessité environnementale ; c'est « *le plus grand chantier de défense des droits de l'homme de notre époque* (16) ». Il est désormais inacceptable que des individus et des entreprises s'enrichissent par des activités climatiquement criminelles. M. Tutu appelle à s'attaquer aux causes et aux auteurs du réchauffement climatique comme on a combattu l'apartheid : par les armes de la réprobation morale, du boycott, de la désobéissance civile, du désinvestissement économique et de la répression par le droit international.

METTRE HORS D'ÉTAT DE NUIRE LES NÉGRIS DU CARBONE

A-t-on vaincu l'esclavage, il y a deux siècles, en demandant aux dirigeants des colonies et territoires esclavagistes de proposer eux-mêmes une baisse du nombre d'êtres humains importés ? Aurait-on accordé aux négriers des quotas échangeables d'esclaves ? De même, aujourd'hui, peut-on espérer avancer en comptant sur des engagements purement volontaires d'Etats pris dans une guerre économique effrénée, ou en confiant l'avenir climatique à la main invisible d'un marché du carbone à travers une monétisation et une privatisation de l'atmosphère, des sols et des forêts ?

Ne faut-il pas rechercher plutôt les forces capables d'arrêter le dérèglement climatique dans l'insurrection des victimes du capitalisme fossile (*Pacific climate warriors* océaniques, militants anti-extractivistes, précaires énergétiques, réfugiés climatiques) et dans le sursaut moral de ceux qui, dans les pays riches, ne veulent plus être complices et le manifestent par diverses actions – solutions pour vivre autrement et mieux avec moins, campagnes pour contraindre les banques à se désinvestir des entreprises climaticides, pressions sur les gouvernements pour qu'ils passent des paroles aux actes en matière de réduction des émissions (17), résistance aux grands projets inutiles, etc. ?

Il faut également espérer un retour du courage politique. Nul doute que si Bartolomé de Las Casas, Condorcet, Jaurès, Gandhi ou Rosa Parks vivaient aujourd'hui, l'abolition des crimes climatiques, la mise hors d'état de nuire des quatre-vingt-dix négriers du carbone et la sortie du capitalocène seraient leur grand combat (18).

CHRISTOPHE BONNEUIL.

(12) Alf Hornborg, *Global Ecology and Unequal Exchange. Fetishism in a Zero-Sum World*, Routledge, Londres, 2011.

(13) Anke Schaffartzik *et al.*, « The global metabolic transition : Regional patterns and trends of global material flows, 1950-2010 », *Global Environmental Change*, vol. 26, mai 2014.

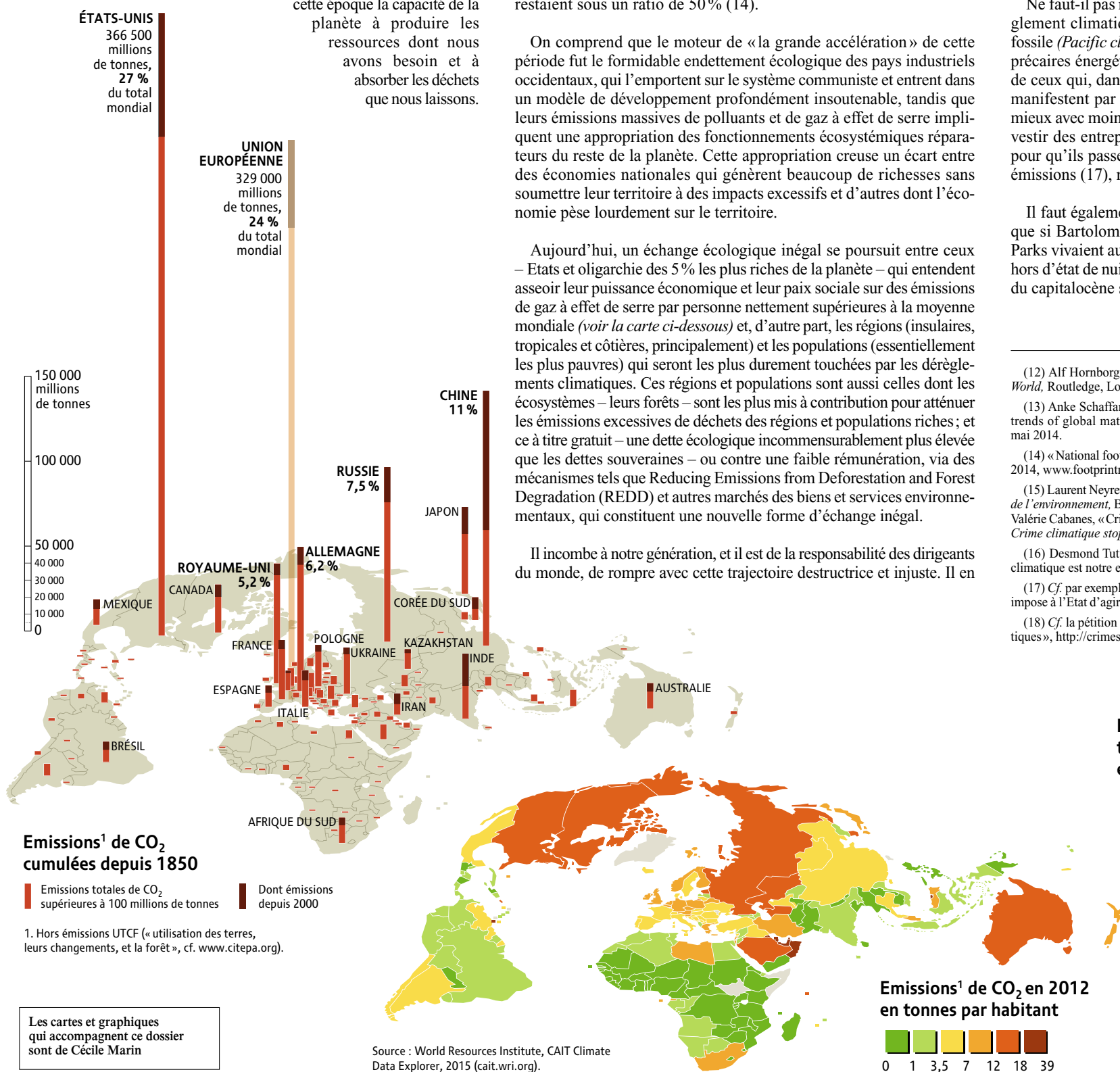
(14) « National footprint accounts 1961-2010, 2012 edition », Global Footprint Network, 2014, www.footprintnetwork.org

(15) Laurent Neyret (sous la dir. de), *Des écocrimmes à l'écocide. Le droit pénal au secours de l'environnement*, Bruylant, coll. « Droit(s) et développement durable », Bruxelles, 2015 ; Valérie Cabanes, « Crime climatique et écocide : réformer le droit pénal international », dans *Crime climatique stop ! L'appel de la société civile*, Seuil, 2015.

(16) Desmond Tutu, « Nous avons combattu l'apartheid. Aujourd'hui, le changement climatique est notre ennemi à tous », dans *Crime climatique stop !*, op.cit.

(17) Cf. par exemple Andrea Barolini, « Une décision historique : un tribunal néerlandais impose à l'Etat d'agir contre le changement climatique », 25 juin 2015, www.reporterre.net

(18) Cf. la pétition « Laissons les fossiles dans le sol pour en finir avec les crimes climatiques », <http://crimesclimatiquesstop.org>



Croissance, un culte

Quand bien même la croissance reviendrait dans les pays développés, elle empêcherait d’atteindre les objectifs climatiques. D’autres chemins vers le progrès humain méritent d’être explorés.

PAR JEAN GADREY *

IL EXISTE de multiples explications à la « baisse tendancielle du taux de croissance (1) » observée depuis plusieurs décennies dans les pays riches, et plus récemment dans les pays émergents. Même des économistes médiatiques commencent timidement à envisager l’hypothèse d’un monde sans croissance, du moins dans les pays dits avancés. C’est le cas, aux Etats-Unis, de Paul Krugman et de Larry Summers, pour qui « *une stagnation séculaire est plausible* (2) ». En France, Thomas Piketty nous met lui aussi en garde : « *Est-il bien raisonnable de miser sur le retour de la croissance pour régler tous nos problèmes ? Cela ne résoudra pas l’essentiel des défis auxquels les pays riches doivent faire face* (3). » A son tour, Daniel Cohen nous exhorte : « *Affranchissons-nous de notre dépendance à la croissance* (4). »

Quelques hirondelles ne font pas le printemps, mais ces exemples ne sont pas insignifiants, bien qu’aucun ne fasse intervenir un facteur explicatif essentiel : l’épuisement, déjà en cours, de la plupart des ressources naturelles de la croissance. Matthieu Auzanneau, spécialiste du pic pétrolier, et Philippe Bihouix, expert des ressources fossiles et des minerais, en ont livré des constats rigoureux (5).

Pourtant, le culte de la croissance est à ce point ancré dans l’esprit des dirigeants politiques que, même lorsqu’ils tiennent des discours enflammés sur la lutte contre le changement climatique, ils s’empressent de rappeler qu’elle demeure un impératif. M. François Hollande a donné le ton lors de son intervention à Sassenage, en Isère, en août 2015 : « *Vous savez que la France va accueillir la Conférence sur le climat ; elle doit donc être exemplaire. En même temps, la transition énergétique, l’enjeu climatique, est aussi un défi pour la croissance. La croissance, nous voulons la soutenir, la stimuler.*

* Economiste.



Un « Fonds vert » toujours anémique

Plusieurs banques multilatérales de développement ont annoncé début octobre de nouveaux engagements pour financer les mesures d’atténuation et d’adaptation aux changements climatiques. Mais les sommes mobilisées restent faibles en comparaison des centaines de milliards de dollars encore investis chaque année dans l’exploration de nouvelles ressources fossiles ou dans les aides publiques à ces énergies.

Alors qu’ils sont les premiers à ressentir les effets des dérèglements (*voir la carte page 16*), les pays les moins avancés seront écartés du développement si on ne leur donne pas les moyens d’accéder directement à des énergies renouvelables. Dès la conférence de Copenhague, en 2009, les parties s’étaient engagées à y consacrer 100 milliards de dollars par an d’ici à 2020. Selon l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les financements climat ont atteint 52 milliards de dollars en 2013 et 62 milliards en 2014 (1). Mais ces montants agrègent des aides privées et publiques de natures très différentes et d’une efficacité discutable.

Une part appréciable des financements devait être acheminée par l’intermédiaire du « Fonds vert pour le climat », qui offre des garanties d’équilibre géographique et de ciblage des actions – notamment les mesures d’adaptation des Etats les plus vulnérables. Or les promesses de contribution à ce fonds plafonnent encore à 10,2 milliards de dollars pour la période 2015-2018. Comme le suggèrent deux sénateurs dans un récent rapport (2), cette difficulté pourrait être dépassée grâce à la taxe sur les transactions financières, dont la mise en place reste « *laborieuse* », ou à la taxation du carburant des transports aériens et maritimes, qui représentent à eux seuls 5 % des émissions.

(1) « Climate Finance in 2013-14 and the USD 100 billion goal », OCDE-Climate Policy Initiative, Paris, 7 octobre 2015.

(2) Fabienne Keller et Yvon Collin, « Financements climat : n’oublions pas les pays les plus pauvres », rapport d’information du Sénat, Paris, 30 septembre 2015.

En définitive, elle est là dès lors que nous utilisons les outils de la transition énergétique. » Le président français a ensuite prononcé le mot « croissance » quatorze fois en deux minutes, en particulier dans cette séquence : « *Mon objectif est la baisse du chômage, et la baisse d’impôts est aussi une façon d’atteindre plus de croissance. Car s’il y a plus de consommation, s’il y a plus de confiance, il y aura plus de croissance. Tout est donc lié à la croissance ; la croissance peut aussi nous permettre d’avoir des baisses d’impôts, et les baisses d’impôts, d’avoir plus de croissance* » (6).

Comment prétendre être exemplaire sur le climat en liant tout à la croissance ? Cette contradiction ne dérange pas nombre de dirigeants, qui partagent une nouvelle religion : la « croissance verte », cette transition censée stimuler la croissance, laquelle facilitera la transition. L’ancien président américain George W. Bush avait résumé son credo en matière d’environnement par cette formule : « *La croissance économique n’est pas le problème, c’est la solution* (7). »

UNE « CROISSANCE VERTE » COMPATIBLE AVEC LA FINITUDE DES RESSOURCES EST UN MYTHE

Assurément, face au changement climatique et à d’autres manifestations de la crise écologique, il faudrait investir massivement dans les énergies renouvelables, l’isolation des bâtiments, l’efficacité énergétique, l’agroécologie, la mobilité douce, etc., et donc organiser leur croissance. Mais en mettant l’accent sur des secteurs spécifiques dont l’expansion serait souhaitable, on ignore les questions les plus gênantes. Quelles activités et productions doivent nécessairement décroître compte tenu de leur impact négatif sur le climat, la biodiversité, la santé humaine, etc. ? Par ailleurs, quelle proportion de combustibles fossiles faut-il impérativement laisser dans le sol pour limiter le réchauffement ? Et si c’est entre 60 % et 80 %, comme l’affirment les évaluations les plus récentes, quelles conséquences cela peut-il avoir sur une croissance mondiale encore très largement propulsée par ces combustibles ? Plus généralement, la croissance économique, même faible, est-elle compatible avec les taux de réduction des émissions de gaz à effet de serre aujourd’hui exigés pour ne pas franchir des seuils critiques de concentration dans l’atmosphère ?

On doit à l’économiste Michel Husson (8) des projections assez simples permettant de déterminer d’ici à 2050 le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) mondial – ou du PIB par tête – compatible avec les différents scénarios du Groupe d’experts intergouvernemental

Le théâtre d’ombres

La lenteur des négociations climatiques contraste avec la grande accélération de l’histoire humaine, tandis que les instances internationales se montrent impuissantes à inventer des outils et des modes de pensée à la hauteur des enjeux.

PAR AGNÈS SINAI *

EN COURS de construction sur une île artificielle dans la lagune de Lagos, au Nigeria, la ville d’Eko Atlantic pourrait bien se retrouver immergée d’ici à la fin du siècle. Dans les zones côtières du pays, avec l’élévation du niveau des océans liée au réchauffement, l’eau risque en effet de pénétrer à l’intérieur des terres sur une distance de 90 kilomètres (1). Eko Atlantic deviendrait alors l’une de ces ruines du futur qui servent aux géologues à reconstituer l’histoire de la Terre.

Il y a trois millions d’années, à l’époque du pliocène, il y avait autant de CO₂ dans l’atmosphère qu’aujourd’hui. La température était de 2 à 4 °C plus chaude, le niveau des mers, de dix à vingt mètres plus élevé. Aujourd’hui, l’incertitude plane sur le rythme auquel vont fondre les glaces de l’Antarctique. Certaines hypothèses, et notamment un scénario du Potsdam Institute for Climate Impact Research, estiment que, si tous les fossiles étaient brûlés, la mer s’élèverait au rythme de trois mètres par siècle au cours du prochain millénaire (2). D’un point de vue chimique, la composition de l’atmosphère actuelle est exceptionnelle par rapport aux variations naturelles de l’effet de serre du dernier million d’années. Rapporté aux observations du climat passé, le réchauffement de 3 °C (scénario médian) qui pourrait se produire au cours du XXI^e siècle représente un changement abrupt, d’une amplitude comparable à une transition glaciaire-interglaciaire, mais en accéléré, car la dernière s’est produite à un rythme d’environ 1 °C tous les mille ans (3). Et les traces de l’époque industrielle – une parenthèse dans l’histoire humaine – se verront encore dans mille ans. L’atmosphère contiendra 30 % du CO₂ actuel en 3012.

L’humanité est aujourd’hui la principale force gouvernant le fonctionnement de la planète. En un peu plus de deux générations, elle est devenue une puissance géologique. Un ensemble de signaux prou-

ve sur l’évolution du climat (GIEC). Il les a établies en fonction d’hypothèses sur le rythme de réduction de l’« intensité CO₂ du PIB mondial » (9). Conclusion : « *L’objectif plancher du GIEC* [une division par deux des émissions globales entre 2010 et 2050] *ne peut être atteint que par une combinaison d’hypothèses très optimistes sur le rythme de réduction de l’intensité CO₂ du PIB* [– 3 % par an, soit le double du rythme observé depuis vingt ans] *et l’acceptation d’un ralentissement marqué de la croissance du PIB par tête* [0,6 % par an en moyenne dans le monde]. *Quant à l’objectif le plus ambitieux – une baisse des émissions de CO₂ de 85 % d’ici à 2050 –, il semble complètement hors d’atteinte.* » Il exigerait en effet une réduction drastique de l’intensité CO₂, et une réduction absolue du PIB par tête.

Autant dire que la « croissance verte » est un mythe si l’on postule, en accolant ces deux termes, une croissance compatible avec la finitude des ressources matérielles (combustibles fossiles, minerais, terres arables, forêts, eau...) et avec une stricte limitation des risques climatiques et autres dommages causés aux océans, à la biodiversité, etc. Mais, alors, comment penser un monde débarrassé de ce culte ? Faut-il se résoudre à accepter une régression sociale au nom de l’écologie ?

Les dévots de la croissance sont enfermés dans des schémas de pensée où l’avenir ne peut ressembler qu’à une réactivation du passé. Ils n’imaginent pas que l’on puisse « relancer » autre chose que des quantités produites et consommées à grand renfort de campagnes publicitaires, d’obsolescence programmée et de vie à crédit. Et ils ressassent leur argument favori : sans une croissance suffisamment forte et continue, pas de créations d’emplois, pas de réduction du

(1) Cf. les quatre billets publiés à ce sujet en octobre et novembre 2009 sur le blog de l’auteur, <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey>

(2) Paul Krugman, « Secular stagnation, coalmines, bubbles, and Larry Summers », The Conscience of a Liberal, 16 novembre 2013, <http://krugman.blogs.nytimes.com>

(3) Thomas Piketty, « La croissance peut-elle nous sauver ? », *Libération*, Paris, 23 septembre 2013.

(4) *Le Monde*, 6 janvier 2014.

(5) Matthieu Auzanneau, *Or noir. La grande histoire du pétrole*, La Découverte, coll. « Cahiers libres », Paris, 2015 ; Philippe Bihouix, *L’Age des low tech. Vers une civilisation techniquement soutenable*, Seuil, coll. « Anthropocène », Paris, 2014.

(6) « Intervention lors de son déplacement à Sassenage en Isère », 21 août 2015, www.elysee.fr

(7) Discours devant la National Oceanic and Atmospheric Administration, Silver Spring (Maryland), 14 février 2002.

(8) Michel Husson, « Un abaque climatique », note n°89 (PDF), 20 août 2015, <http://hussonet.free.fr>

(9) Ce terme désigne les émissions de CO₂ par unité de PIB produite.

vent d’ailleurs que ses activités produisent durablement une empreinte tellurique d’une magnitude comparable à celle qui, par le passé, a caractérisé d’autres basculements tels que les glaciations, le réveil de volcans ou la chute de météorites. Les strates géologiques léguées par l’urbanisation, les barrages, la production industrielle, les activités minières et agricoles recèlent nombre de fossiles de cette phase inédite pour la Terre. Des substances entièrement nouvelles émises par les humains depuis 1945 sont une signature typique de l’anthropocène : radionucléides, gaz fluorés, produits issus des bio- et des nanotechnologies. La globalisation de la pétrochimie a donné lieu à une « paléontologie du plastique », selon l’expression du géologue Jan Zalasiewicz. On décèle les particules de suie émises par les industries jusqu’au pôle Nord. Pour des millénaires, les sociétés industrielles laissent leurs traces dans les strates du sol, de l’air et des océans.

Le changement climatique s’inscrit dans ce que le géographe Will Steffen, le géochimiste Paul Crutzen et l’historien John McNeill ont nommé « la grande accélération » de l’histoire humaine (4). Cette période d’exubérance, qui court de 1945 à aujourd’hui, coïncide avec l’âge d’or du pétrole, la décolonisation, la démocratisation de la consommation. Face à ces dynamiques, les négociations onusiennes répondent par une fabrique de la lenteur. Elles échouent à remettre en question le système productiviste, à se saisir des questions d’énergie, de justice et de développement. Cette lenteur a caractérisé les sessions de préparation de la prochaine Conférence des parties (COP), à Genève et à Bonn, à travers des textes que la recherche de l’unanimité entre les 196 partenaires rend très complexes.

LA MODERNITÉ INDUSTRIELLE A EXTERNALISÉ LA NATURE

Menées en vase clos, les négociations piétinent. Le changement climatique confronte la diplomatie de l’environnement à une nébuleuse d’incertitudes et de télescopages de temps. Au fil des « COP », les politiques du climat sont restées impuissantes à inventer des outils et des modes de pensée à la hauteur des enjeux. Cet immense déni de

(1) Nnmo Basse, « L’Afrique et les catastrophes climatiques qui s’annoncent », dans *Crime climatique. Stop ! L’appel de la société civile*, Seuil, coll. « Anthropocène », Paris, 2015.

(2) Ricarda Winkelmann, Anders Levermann, Andy Ridgwell et Ken Caldeira, « Combustion of available fossil fuel resources sufficient to eliminate the Antarctic ice sheet », *Science Advances*, vol. 1, n° 8, Washington, DC - Cambridge (Royaume-Uni), 11 septembre 2015.

(3) Valérie Masson-Delmotte et Christophe Cassou, *Parlons climat en 30 questions*, La Documentation française, coll. « Doc en poche », Paris, 2015.

(4) Will Steffen *et alii*, « The Anthropocene : Conceptual and historical perspectives », *Philosophical Transactions of the Royal Society A*, vol. 369, n° 1938, 2011.

en voie de disparition

chômage ! Le triangle idéologique du libéral-croissancisme – la compétitivité des entreprises fait la croissance, qui fait l’emploi – est d’un simplisme affligeant. Pourtant, il continue d’orienter les décisions politiques.

En réalité, les acteurs dominants du capitalisme néolibéral adorent le chômage comme dispositif disciplinaire les autorisant, d’une part, à freiner les revendications salariales et, de l’autre, à intensifier et précariser le travail pour accroître les profits. Aucun projet post-croissance n’aboutira s’il ne convainc pas que la « relance » du bien-vivre dans un environnement préservé est nettement plus efficace pour vaincre le chômage que les recettes éculées du libéral-croissancisme.

Et pourtant, la croissance n’est nécessaire à la création d’emplois que dans le modèle actuel, qui repose sur la quête perpétuelle de gains de productivité : produire toujours plus avec le même volume de travail.

Dans ce modèle, une croissance nulle ou faible, plus faible que les gains de productivité, mène à la régression du volume de travail, et donc du volume d’emplois si le temps de travail moyen par personne reste inchangé. On peut certes alors revendiquer des mesures de réduction ou de partage du temps de travail – c’est même la réponse la plus efficace à la montée du chômage à court et moyen terme ; mais on ne sort pas pour autant du productivisme.

Pour cela, il faut plutôt troquer le vieux logiciel du « partage des gains de productivité », héritage des « trente glorieuses » ou du fordisme, contre celui du partage des gains de qualité et de soutenabilité. Orienter le système de production et de consommation selon une logique qualitative du « prendre soin » (des personnes, du lien social, des objets, de la biosphère...), en plaçant la qualité des biens communs sociaux et écologiques au cœur des activités humaines et de la politique : sobriété dans la quantité, prospérité dans la qualité. Cela implique aussi de s’at-

taquer aux inégalités pour que les nouveaux modes de consommation soient accessibles à tous. C’est même la principale condition pour que les milieux populaires ne voient pas dans cette transition la marque d’une écologie punitive.

UNE ÉCONOMIE PLUS DOUCE OFFRE BIEN PLUS D’EMPLOIS RICHES DE SENS

On constaterait alors que cette économie plus douce avec les humains, avec la nature et avec le travail, privilégiant les *low tech* (les « basses technologies », par opposition aux « hautes technologies », et qui n’exigent pas moins d’innovation), offre bien plus d’emplois riches de sens que l’économie productiviste actuelle. Pour une raison simple : à quantités identiques, donc sans croissance, il faut nettement plus de travail humain pour produire propre, vert et sain, dans de bonnes conditions de travail et d’emploi. L’agriculture biologique, par exemple, requiert environ 30 % à 40 % plus de travail que l’agriculture industrielle et chimique pour produire les mêmes quantités de fruits, légumes, céréales, etc.

Cette vision d’une autre « grande transformation » est-elle irréaliste ? Non, car de telles solutions sont déjà mises en œuvre un peu partout dans le monde. Elles fonctionnent, et elles tendent même à se diffuser, en dépit des tirs de barrage des thuriféraires du vieux modèle, qui sont encore aux manettes. On en trouve de nombreux exemples probants – en Inde, en Amérique latine, en Afrique, aux Etats-Unis et en Europe – dans plusieurs ouvrages ou documentaires récents (10), sans parler des expériences locales portées par le réseau Alternatiba et par son association fondatrice au Pays basque, Bizi ! (« Vivre ! » en basque).

Il appartient aux citoyens, le plus souvent en contournant les responsables politiques, et plus rarement avec leur appui, de s’insurger et de généraliser ces logiques où la triade compétitivité-croissance/consumérisme/emplois indécents-chômage cède la place à une autre : coopération-bien vivre/sobriété matérielle/emplois décents-activités utiles...

JEAN GADREY.

ISAAC CORDAL. –
« The Office »
(Le Bureau), 2013



CEMENTCLIPSES.COM

(10) Cf. notamment Bénédicte Manier, *Un million de révolutions tranquilles*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2012 ; Marie-Monique Robin, *Sacrée Croissance !*, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2014 ; Collectif des associations citoyennes (CAC), *Écologie au quotidien*, www.associations-citoyennes.net

des négociations internationales

réalité se manifeste d’abord par une rhétorique comptable issue des sciences économiques, lesquelles sont habituées à estimer les coûts et les bénéfices en fonction de projections statistiques. Animée par la croyance en une croissance indéfinie (*lire l’article ci-dessus*), la modernité industrielle a externalisé la nature, perçue comme un stock inerte, voire comme une pourvoyeuse de flux financiers censés rémunérer les « services rendus » par les écosystèmes. Le seuil des 2 °C de hausse maximale de température, feuille de route des négociations, s’inscrit dans cette manière de penser, qui présuppose une certaine stabilité ou une prévisibilité. Il s’agirait de gérer le climat grâce à l’ingéniosité humaine et à la mobilisation politique. En réalité, il est difficile de déterminer un niveau de gaz à effet de serre acceptable, susceptible de stabiliser le climat. Car nul ne sait quand surviendra le point de bascule catastrophique pour l’humanité (*lire l’article d’Eric Martin page 14*).

Les auteurs du magistral *Gouverner le climat ?* avancent la notion de « schisme de réalité » pour désigner la déconnexion profonde entre les processus matériels dégradant le climat et les instances multilatérales mises en place depuis vingt ans (5). Pour commencer, il paraît vain de prétendre résoudre les problèmes causés par la combustion des énergies fossiles après coup, en régulant uniquement les rejets, sans poser la question de l’extraction. De façon absurde, les négociations ciblent les émissions de CO₂ sans s’attaquer aux modes de développement économique, aux règles du commerce international ou au fonctionnement du système énergétique mondial.

Autre exemple de déconnexion : le protocole de Kyoto n’a fait qu’entériner l’hégémonie des mécanismes de marché au niveau international comme moyen de protection de l’environnement en tenant le climat pour un bien économique mesurable et homogène. Les « mécanismes de flexibilité » entendent promouvoir les réductions d’émissions là où c’est le plus efficace économiquement. Cette logique de la compensation a été élargie aux émissions issues de la déforestation avec le mécanisme REDD (pour « Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts »). En Europe, le marché carbone fondé sur l’échange de quotas d’émission a été un échec cuisant.

Troisième « schisme », enfin : la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) n’a pas de prise sur le système de libre-échange mis en place par l’Organisation mondiale du commerce (OMC), dont les règles l’emportent sur la protection du climat. Cette hiérarchie des normes se retrouve dans les actuelles négociations commerciales transatlantiques. Les tractations autour de l’accord de libre-échange entre l’Europe et le Canada qui se déroulent depuis 2013 portent une ombre sur les politiques climatiques : l’Europe ouvre ses portes au pétrole non conventionnel de l’Alberta (6). Selon une étude de l’association américaine Natural Resources Defense Council (NRDC), les importations européennes de sables bitumineux, qui s’élevaient à 4 000 barils par jour en 2012, sont appelées à augmenter de manière spectaculaire : jusqu’à 700 000 barils par jour d’ici à

2020 (7). Le pipeline Energy East, construit par TransCanada, approvisionnera les raffineries européennes sur un marché transatlantique libéré de toute entrave.

Comme le souligne l’historien Dipesh Chakrabarty, la crise climatique met au jour la collision entre trois histoires : celle de la Terre, celle de l’évolution humaine sur la planète et enfin celle, plus récente, de la civilisation industrielle (8). Ces trois histoires évoluent à des échelles et à des vitesses différentes, et contraignent les sociétés modernes à revoir leurs modes de pensée. Il faut comprendre que la vie terrestre ne repose plus sur des bases stables. L’anthropocène a ouvert une brèche dans l’histoire de la Terre, et cette faille oblige à repenser le destin humain selon le principe d’une incertitude radicale quant aux effets de seuil, aux points de bascule, aux phénomènes irréversibles et aux emballements possibles du système climatique.

PLANIFIER L’ABANDON DU CHARBON COMME COMBUSTIBLE

Dans ces circonstances, le climatologue James Hansen recommande aux politiques de planifier l’abandon du charbon comme combustible fossile. Plutôt que d’un principe de précaution, il s’agit d’un « principe maximum », celui qui permet d’envisager le moins mauvais scénario du pire, si l’on peut dire. Selon une étude de Christophe McGlade et Paul Ekins, de l’University College de Londres, un tiers des réserves de pétrole, la moitié de celles de gaz et plus de 80 % de celles de charbon devraient rester inexploitées pour éviter la surchauffe de la planète (9). Car les réserves fossiles du globe récupérables aux conditions techniques et économiques actuelles représentent un stock d’environ 2 900 gigatonnes (Gt) de CO₂, soit trois fois plus que les émissions plafonnées par l’objectif de limitation du réchauffement à + 2 °C.

Des mouvements de lutte contre l’extraction de minerais et d’énergies fossiles apparaissent partout sur la planète. Du delta du Niger, au Nigeria, au parc naturel de Yasuni, en Equateur (10), le réseau Environmental Justice Organisations, Liabilities and Trade en recense des centaines. Le pape lui-même, dans l’encyclique *Laudato si’* (« Loué sois-tu »), appelle à la sobriété (11). Plusieurs think tanks proposent une répartition des émissions *per capita*. En Inde, le Centre for Science and Environment, fondé par le scientifique Anil Agarwal et dirigé par M^{me} Sunita Narain, distingue les « émissions de survie » des pauvres des « émissions de luxe » des riches, et prône le partage des biens communs par habitant. Basé en Irlande, Feasta (Foundation for the Economics of Sustainability, mais aussi « avenir » en gaélique) propose de faire des énergies fossiles un bien commun planétaire rationné : un fonds public international pour le climat attribuerait, aux enchères, une quantité annuelle plafonnée de permis de production

aux industries extractives, et partagerait équitablement entre les habitants de la Terre la manne financière qui en résulterait.

« La crise climatique soulève de grandes questions de justice : justice entre les générations, entre les petites îles-nations et les pays pollueurs (à la fois dans le passé et dans l’avenir), entre les pays développés, industrialisés (historiquement responsables de la majeure partie des émissions) et les pays en cours d’industrialisation », résume Chakrabarty. Seuls quelques pays (entre douze et quatorze) et une petite partie de l’humanité (environ un cinquième de la population mondiale) portent la responsabilité historique des émissions de gaz à effet de serre à ce jour (*lire l’article page 16*).

Reste la piste du droit. Lors du sommet de Rio+20, en juin 2012, un mouvement citoyen de plus de 500 organisations a vu le jour pour mettre fin à l’impunité des entreprises transnationales. Le mouvement End Ecocide on Earth œuvre à modifier le statut de Rome, fondateur de la Cour pénale internationale, afin que celle-ci puisse statuer sur le crime d’écocide. Un groupe de juristes a élaboré deux propositions de conventions dites « Ecocrims » et « Ecocide » (12). Celles-ci permettraient de renforcer et d’harmoniser à l’échelle mondiale la prévention et la répression des crimes environnementaux. L’écocide figurerait parmi les crimes les plus graves, au même titre que le crime contre l’humanité. Le rapport recommande d’instituer un procureur international de l’environnement, d’envisager la création d’une Cour pénale internationale de l’environnement, de créer un Groupe de recherche et d’enquête pour l’environnement (Green) ou encore d’instaurer un fonds international d’indemnisation pour l’environnement et la santé publique. Par cet ensemble inédit de mesures, comme l’a écrit la juriste Mireille-Delmas-Marty, il s’agit autant d’« universaliser la réprobation » que de « s’ouvrir à l’espérance d’un destin commun » (13).

AGNÈS SINAI.

(5) Stefan Aykut et Amy Dahan, *Gouverner le climat ? 20 ans de négociations internationales*, Presses de Sciences Po, coll. « Références - Développement durable », Paris, 2015.

(6) Lire Emmanuel Raoul, « Sous les sables bitumineux de l’Alberta », *Le Monde diplomatique*, avril 2010.

(7) Danielle Droitsch, Luke Tonachel et Elizabeth Shope, « What’s in your tank ? Northeast and Mid-Atlantic states need to reject tar sands and support clean fuels », *NRDC Issue Brief*, New York, janvier 2014.

(8) Dipesh Chakrabarty, « Quelques failles dans la pensée sur le changement climatique », in Emilie Hache (sous la dir. de), *De l’univers clos au monde infini*, Editions Dehors, Bellevaux, 2014.

(9) Christophe McGlade et Paul Ekins, « The geographical distribution of fossil fuels unused when limiting global warming to 2 °C », *Nature*, n° 517, Londres, 7 janvier 2015.

(10) Lire Aurélien Bernier, « En Equateur, la biodiversité à l’épreuve de la solidarité internationale », *Le Monde diplomatique*, juin 2012.

(11) Lire Jean-Michel Dumay, « Le pape contre le “fumier du diable” », *Le Monde diplomatique*, septembre 2015.

(12) Laurent Neyret (sous la dir. de), *Des écocrimes à l’écocide. Le droit pénal au secours de l’environnement*, Bruylant, coll. « Droit(s) et développement durable », Bruxelles, 2015.

(13) *Ibid.*

ESPRIT DE TOLÉRANCE OU SOUCI D’INTENDANCE ?

Les Pays-Bas ferment leurs prisons

Contrairement à la majeure partie des pays européens, les Pays-Bas enregistrent une baisse de leur population carcérale, au point qu’ils louent désormais des places de prison à la Belgique ou à la Norvège. Une politique de réinsertion très ancienne, un recours accru aux peines courtes et aux sanctions financières, ou encore à une justice négociée, se combinent aux considérations budgétaires pour expliquer ce phénomène.

PAR NOS ENVOYÉES SPÉCIALES
LÉA DUCRÉ ET MARGOT HEMMERICH *

DES MATELAS repliés sur les couchettes, des bureaux vides, des cloisons nues : la place ne manque pas à la prison de Norgerhaven, dans le nord des Pays-Bas. Le cliquetis du trousseau de clés accroché à son pantalon résonne tandis que M. Frank Hogterp, chef de détention, se dirige à travers les couloirs vers la salle d’activités. « Une fois par jour, les détenus peuvent venir y regarder la télévision, jouer au ping-pong ou se préparer à manger », explique-t-il. Il devra communiquer avec eux en anglais : « Ici, on ne parle pas norvégien », précise-t-il en souriant. Car, depuis septembre, les cellules inoccupées ont été attribuées à 242 prisonniers norvégiens.

Alors que, jusqu’en 2004, les Pays-Bas souffraient comme la France d’une pénurie de places de prison, leur population carcérale a chuté de près de 45 % en moins de dix ans. Huit établissements ont déjà changé d’affectation, et une vingtaine d’autres devraient fermer d’ici trois ans. A contre-courant du reste de l’Europe, où la situation n’a pas changé, seules 10 500 des 12 400 places de prison du pays sont aujourd’hui occupées (1). Et le taux d’occupation devrait

encore baisser, pour atteindre 60 % en 2018, si l’administration ne ferme pas d’autres établissements. Depuis 2009, dans un souci de rentabilité et pour éviter la mise au chômage des personnels, la Belgique s’est vu proposer de sous-traiter à son voisin l’incarcération de ses détenus ; et un accord similaire vient d’être signé avec la Norvège pour trois ans.

Le cas néerlandais suggère que l’encombrement des prisons n’est pas une fatalité. Pour autant, il n’est pas facile de saisir les mécanismes qui ont permis d’inverser la tendance. « Personne n’aurait pu le prévoir », nous affirme Miranda Boone, professeur de droit pénitentiaire à l’université de Groningue. *Ce n’est pas le simple résultat d’une politique.* Les pouvoirs publics sont eux-mêmes surpris. Selon M. Peter Hennephof, directeur des institutions carcérales néerlandaises, « le gouvernement donne pour seules directives de faire baisser les taux de criminalité et de lutter contre la récidive ». Il ajoute – et cela a son importance : « ... tout en maintenant des coûts aussi bas que possible ». Il invoque comme principal facteur la baisse de la criminalité, même s’il est incapable de l’expliquer. Toute tentative d’explication demeure d’ailleurs difficile à étayer



SUYK KOEN. – Au musée de la prison de Veenhuizen, Pays-Bas, 2005

ANP PHOTO

tant la notion de criminalité recouvre des réalités différentes.

« Bien sûr, les gouvernements aiment dire que ce déclin est le fruit d’une politique gouvernementale », s’amuse Norman Bishop, expert scientifique auprès du Conseil de l’Europe. Et le sens commun voudrait que le taux d’incarcération soit influencé par le taux de criminalité. Or cette association ne se vérifie pas toujours, comme on le voit en Suède (lire l’encadré ci-dessous).

Jadis dépendant au crack, Peter est devenu coach sportif

La longue tradition humaniste néerlandaise serait-elle alors à l’origine de cette déflation carcérale ? Les pays nordiques sont régulièrement loués pour le succès de leurs peines non privatives de liberté et leur capacité à limiter la récidive. Et les Pays-Bas sont réputés pour avoir instauré très tôt un système dit « de probation », fondé non sur la punition, mais sur la réinsertion.

« L’histoire de la probation hollandaise est la plus ancienne du monde », confirme M. Willem Van De Brugge, secrétaire général de la Confédération européenne de la probation (CEP). Le premier service de ce type a vu le jour en 1823, sous la forme d’une institution privée dénommée « Société néerlandaise pour le relèvement moral des prisonniers » (2). Inspirée des idées du réformateur anglais John Howard (3), cette initiative permet l’amélioration des conditions carcérales et se développe sans intervention de l’Etat pendant près d’un siècle.

Après la seconde guerre mondiale, l’empathie des intellectuels, qui dénonçaient l’inutilité sociale de la prison, lui donna un nouvel élan. Le service de probation s’institutionnalisa alors, avec pour objectif d’accompagner le délinquant dans son retour à la société. Enfin, en 1995, la myriade d’organisations qui s’étaient créées au fil des ans furent regroupées par le gouvernement pour ne plus former que trois agences, encore en place aujourd’hui.

La principale, Reclassering Nederland (« Service de probation néerlandais »), est généraliste : elle prend en charge 60 % des personnes en probation. Les agents fournissent des rapports de personnalité aux magistrats pour les aider à trancher et à opter soit pour l’enfermement, soit pour une peine non privative de liberté. Ils supervisent aussi les mesures imposées aux condamnés en cas de sursis : formation, indemnisation des victimes, suivi psychologique... Enfin, ils mettent en place les travaux d’intérêt général lorsqu’un juge les ordonne.

La deuxième agence, Stichting Verslavings-reclassering (SVG, « Agence de probation pour les personnes dépendantes »), s’occupe de ceux qui souffrent de problèmes d’addiction, soit 30 % de la population en probation. Ce sont principalement des consommateurs de drogues ou d’alcool qui

(1) Marcelo Aebi et Natalia Delgrande, « SPACE I - Council of Europe annual penal statistics : Prison populations », Conseil de l’Europe, Strasbourg, 2015.

(2) C. Th. Van Den Yssel, « Casser, puis reclasser ? », *Déviante et société*, vol. 6, n° 1, Genève, 1982.

(3) Hygiéniste et philanthrope (1726-1790), auteur en 1777 du rapport *The State of the Prisons*, qui plaide pour une réforme des prisons et une amélioration des conditions de détention.

Succès des libérations conditionnelles en Suède

COMME celles des Pays-Bas ou de l’Allemagne, les prisons suédoises se vident depuis le milieu des années 2000. Aujourd’hui, le royaume ne compte plus que 4 500 détenus pour 9,5 millions d’habitants. Moins de 50 détenus pour 100 000 habitants : l’un des taux de détention les plus bas d’Europe, où la moyenne est de 140 (1). Quatre centres pénitentiaires ont fermé en 2014 et ont été transformés en restaurants, en hôtels ou en centres d’accueil pour réfugiés. Et cela n’est pas dû à une baisse de la délinquance ou de la criminalité – deux phénomènes qui ont plutôt tendance à augmenter. Le déclin de l’incarcération ne s’explique pas par une disparition des contrevenants, mais par l’évolution des réponses apportées aux délits ou aux crimes.

En l’espace de quinze ans, la prison a été ramenée au rang de dernier recours en Suède. Les travaux d’intérêt général, le bracelet électronique, les obligations de soins ou de formation sont systématiquement préférés aux peines carcérales. En outre, depuis 1998, la libération conditionnelle aux deux tiers de la peine s’est généralisée. « Réduire la durée des séjours en prison provoque nécessairement une diminution importante de la population carcérale », explique le criminologue suédois Norman Bishop, à l’origine de cette disposition.

A ses yeux, il ne faut pas négliger non plus les effets d’une « vision plus modulée » des différentes infractions et des sanctions correspondantes. Alors que la réforme pénale de 2010 a augmenté la durée des peines d’emprisonnement imposées pour des crimes graves tels que les homicides, une décision prise par la Cour suprême en 2011 permet d’alléger les sanctions pour les délits considérés comme mineurs, comme ceux liés à la drogue ou les vols. Certaines voix s’élèvent contre une clémence jugée excessive. Pourtant, la prise en charge des délinquants en dehors de la prison a stabilisé le taux de récidive...

L. D. ET M. H.

(1) Marcelo Aebi et Natalia Delgrande, « SPACE I - Council of Europe annual penal statistics : Prison populations », Conseil de l’Europe, Strasbourg, 2015.

2016

LE MONDE diplomatique

[FORMATIONS]

1 an offert d'abonnement au Monde diplomatique pour toute inscription à un cycle

Élu(e) ou salarié(e), militant(e) ou étudiant(e), vous êtes intéressé(e) par les questions internationales ?

Participez aux cycles de formation assurés par des spécialistes et des journalistes du Monde diplomatique, pour mieux comprendre le monde et le changer.

CYCLE 1 : 8 JOURS

26, 27, 28 janvier - 10, 11, 12, 18, 19 février

EUROPE

Comprendre l'Union européenne

Théorie et pratique

- Les fondements de la construction européenne

- Le fonctionnement de l'Union européenne

- Les acteurs non institutionnels

- Les moyens d'action et les grandes politiques

- Séminaire « L'euro en crise »

- Les pays d'Europe centrale et orientale

- Fonctionnement et pratique du lobbying européen

- Les fonds européens, des financements pour mes projets

- L'Europe dans le monde

- Bilan de la formation et débat sur l'Europe

Voyage d'études

BRUXELLES

Comprendre l'Europe et ses institutions

25 et 26 février 2016

Renseignements et inscription :

www.formations.monde-diplomatique.fr

01-42-46-62-57 - formations@monde-diplomatique.fr

Possibilités de prise en charge, contactez-nous

En partenariat avec l'Institut européen des politiques publiques

iepp

www.iepp.fr

commettent des vols. « *En moyenne, nous les suivons pendant deux ans*, indique Mme Barbara Kuijs, agente de probation depuis cinq ans à SVG. *Lors des rendez-vous, nous essayons de comprendre leur addiction et de voir s'il ne s'y ajoute pas d'autres problèmes, notamment financiers.* » En général, les probationnaires sont également soumis à une obligation de soins. Enfin, la dernière organisation, Armée du salut, se consacre aux sans-abri et aux plus marginaux, qui cumulent les difficultés familiales avec les difficultés de logement et d'emploi. Les agents de probation agissent également en prison pour limiter les sorties sans accompagnement, qui favorisent la récidive.

A lui seul, Peter a expérimenté tout l'éventail des sanctions existant dans le système pénal néerlandais. « *Le crime est une addiction* », témoigne cet ancien détenu, qui a requis l'anonymat. Ce quinquagénaire au visage marqué évoque son passé de multirécidiviste avec une sincérité peu commune : « *C'est une aventure. On gagne beaucoup d'argent. On fait ce qu'on veut. Oui... c'était une belle vie. Au début, en tout cas.* » Entre les entrées et les sorties, il a passé près d'une décennie derrière les barreaux. Dépendant au crack pendant vingt ans, il est aujourd'hui coach sportif. Sorti il y a quatre ans d'un programme de probation au sein de SVG, il dit avoir tout arrêté. Avant cela, il a connu de nombreux programmes destinés aux récidivistes chevronnés – sans résultat. « *Je cherchais seulement à sortir de prison*, admet-il. *Et à recommencer.* » Jusqu'à ce qu'il en ait assez, un jour. A ce moment-là, le soutien d'un conseiller de probation lui a été précieux.

Il serait tentant de voir dans la période actuelle, comme y incite le ministère de la justice, un retour à l'état de grâce de l'après-guerre, quand, entre 1947 et 1975, les Pays-Bas adoptaient une politique pénale à rebours du tout-carcéral et faisaient de la réinsertion des condamnés une priorité (4). Mais certains éléments laissent penser qu'il y a de tout autres raisons au récent déclin des prisons néerlandaises.

Les peines de travaux d'intérêt général, dites de « services à la communauté », n'ont pas été davantage utilisées ces dernières années. Au contraire : elles suivent de près la courbe des taux d'incarcération. On en comptait 40 000, soit 30 % de l'ensemble des peines prononcées, en 2006 ; elles sont aujourd'hui stabilisées autour de 30 000 (5). Pourtant, les services de probation ont le sentiment que leur charge de travail augmente. Car, depuis plusieurs années, la politique d'austérité leur impose des réductions d'effectifs draconniennes. Le budget de 260 millions d'euros qui leur avait été alloué en 2012 a depuis été réduit de 40 millions d'euros.

Une journée en prison coûte 262 euros à l'Etat

De même, les prisons hollandaises ne se vident pas parce que les Pays-Bas renoncent à enfermer les condamnés. Comparé à celui des pays voisins, le recours à l'incarcération est même plus fréquent : 23 % de l'ensemble des sanctions prononcées, contre 15 % en moyenne en Europe. En revanche, on constate une réduction générale de la durée des peines. La prison reste la peine de référence pour les crimes graves, ainsi que pour les récidives – y compris avec des délits mineurs. Mais, pour le reste, les tribunaux infligent davantage de peines courtes, c'est-à-dire inférieures à un mois : 52 % des sanctions pénales en 2013, contre 38 % en 2005. Par ailleurs, ils privilégient aussi les sanctions financières.

On voit également davantage de recours aux mécanismes de « justice négociée », qui, depuis les années 1980, permettent d'éviter les procès,



ANP PHOTO

SUYK KOEN. – Au musée de la prison de Veenhuizen, Pays-Bas, 2005

et donc l'emprisonnement. Le procureur a notamment la possibilité de proposer une transaction : si l'auteur du délit reconnaît sa culpabilité, les poursuites pénales peuvent être abandonnées en échange d'une amende. En outre, un grand nombre d'infractions ont été retirées du code de la route pour être traitées de manière administrative. Le ministère public et la police peuvent ainsi régler directement des affaires pénales, y compris pour des infractions passibles d'un maximum de six années d'emprisonnement.

Enfin, depuis 2008, les Pays-Bas délaissent la transaction consentie pour lui préférer l'« ordonnance pénale imposée » : un système par lequel le ministère public peut imposer une sanction, à charge pour le suspect de la contester et de demander à passer devant un juge. En 2013, 42 000 ordonnances de ce genre ont été rendues. Dans la grande majorité des cas, elles prennent la forme d'une sanction financière. « *Ce procédé [de justice négociée] a l'avantage d'accélérer les procédures et de désengorger les tribunaux*, explique Boone. *L'objectif est que cela soit plus rapide, tant pour la victime que pour le contrevenant, et moins coûteux pour l'ensemble de la société.* »

Nonobstant l'indépendance sans cesse évoquée du personnel judiciaire, la cohérence entre cette orientation et la politique actuelle d'austérité saute aux yeux. Une journée en prison coûte 262 euros à l'Etat. Une journée en probation, moins : entre 11 et 50 euros, selon le niveau de risque ; mais cela reste un coût. Les sanctions financières représentent, elles, une rentrée d'argent dans les caisses de l'Etat. Ces recettes s'élevaient à 673 millions d'euros en 2005, et à 1 050 millions huit ans plus tard (6).

Les budgets de tous les services publics subissent des coupes sévères, mais la lutte contre la criminalité figure parmi les priorités affichées par le gouvernement. Au programme : contrôle et surveillance accrus. Dans les rues, les gares, et même à l'intérieur des tramways qui sillonnent les villes, les caméras ont envahi le paysage néerlandais. De nombreux programmes de prévention de la petite délinquance voient le jour : ils scrutent les taux d'absentéisme et les comportements asociaux ou « déviants » chez les jeunes. L'objectif : leur venir en aide avant que certains ne basculent dans la délinquance. Ces programmes empiètent sans complexes sur les dispositifs sociaux : « *La frontière entre l'aide et la punition se brouille de plus en plus*, observe René Van Swaaningen, professeur de criminologie à l'université Erasmus de Rotterdam. *Le système pénal se tient toujours prêt à intervenir si la personne ne se montre pas assez coopérative.* »

Le fameux esprit de tolérance néerlandais a donc du plomb dans l'aile. Interrogée sur l'accueil que la société réserve aux anciens condamnés,

Boone nous confirme l'ambiguïté : « *J'ai pour habitude de qualifier la culture pénale néerlandaise de "culture de la bifurcation", explique la professeure de droit. D'un côté, la réhabilitation pour ceux qui ont encore le potentiel pour devenir des citoyens décents, et, de l'autre, une dureté croissante envers certains groupes de population.* » Ce qui s'explique par une culture profondément calviniste, selon Bas Vogelvang, professeur de politique pénale à l'université Avans de sciences appliquées : « *Nous sommes très sévères envers ceux qui commettent des crimes. Les deux tiers du territoire néerlandais se situant au-dessous du niveau de la mer, pour lutter contre les marées, tout le monde doit travailler ensemble. Si un membre du groupe se marginalise, il aura des problèmes.* »

Faire payer les frais d'incarcération aux détenus

Dans un tel contexte, le discours répressif forme un mélange assez étrange avec la baisse de la population carcérale, qui suscite tant d'admiration à l'étranger. Le directeur des institutions carcérales néerlandaises l'admet : « *Il vaut certainement mieux pour la société avoir le moins de personnes possible en prison, mais il faut également répondre à sa demande de justice.* »

En réalité, la singularité néerlandaise ne fait pas particulièrement la fierté de l'actuel gouvernement – issu d'une coalition entre les libéraux du premier ministre Mark Rutte et les travaillistes. « *Leur but n'est pas de réduire la population carcérale, mais le coût du système* », insiste Boone. La Haye entend réaliser 340 millions d'euros d'économies budgétaires sur les prisons en cinq ans, soit une réduction de 27 % à l'échéance de 2018.

En 2014, le Parlement a ainsi examiné deux propositions de loi alliant économies budgétaires et logique répressive. La première visait à faire payer les frais d'incarcération par les détenus eux-mêmes, soit 16 euros par nuit passée en prison. La seconde, à faire contribuer les condamnés aux frais de justice et aux soins requis par les victimes. En outre, à l'heure où la France, faute de place, reporte pour la quatrième fois l'application du principe de l'encellulement individuel, le gouvernement néerlandais semble fier d'annoncer sa nouvelle trouvaille pour réduire les coûts : les détenus seront désormais deux par cellule. Alors même que ses établissements se vident, le pays abandonne délibérément cet objectif après lequel courent la majorité des pays européens depuis la création de la prison moderne.

En dépit des apparences, donc, la société néerlandaise persévère dans la logique répressive à l'œuvre en Europe depuis le début des années

1980. Selon le sociologue David Garland, à cette époque, la dénonciation insistante de l'« assistanat » a conduit à remettre en question le projet de réinsertion par l'institution pénale (7). Une nouvelle doctrine punitive s'est imposée. En témoigne le glissement à droite du paysage politique depuis une dizaine d'années. La progression des formations d'extrême droite encourage les programmes sécuritaires. Le meurtre, en 2002, de Pim Fortuyn, un homme politique connu pour fustiger l'immigration, puis celui, en 2004, du réalisateur Theo Van Gogh par un islamiste, ont contribué à la montée d'un discours d'intolérance. La lutte contre la délinquance est devenue un enjeu majeur lors des campagnes électorales après l'ascension fulgurante du Parti pour la liberté (PVV). Avec 15,4 % des suffrages et 24 sièges à la Chambre basse, celui-ci est devenu en 2010 un acteur-clé de la vie politique, monnayant son soutien au premier ministre libéral Mark Rutte avant de le lâcher deux ans plus tard.

Dans le même temps, les dernières voix critiques sur la question carcérale se sont tues. « *L'opposition qui émanait du parti écologiste est aujourd'hui silencieuse*, remarque Van Swaaningen. *Les libéraux et le Parti démocrate-chrétien craignent de voir leurs électeurs les abandonner pour le PVV. Alors, tous adoptent un discours plus sévère.* » Depuis 2012, les libéraux ont formé une coalition avec les travaillistes, mais ils affichent toujours une intransigeance de façade – le ministère de la justice a ainsi été rebaptisé « ministère de la sécurité et de la justice ». En fait, l'originalité néerlandaise réside probablement dans le fait que, malgré un discours répressif, les principaux partis ne remettent pas en cause les fondements de la politique pénale. Ils se contentent d'accentuer les restrictions budgétaires.

Car, depuis trente ans, les Pays-Bas ont adopté les standards de la « nouvelle gestion publique ». Dans tous les domaines – santé, éducation, justice –, des objectifs chiffrés ont été introduits et la rentabilité est érigée en norme. Après avoir construit un Etat providence social-démocrate puissant dans les années 1960 et 1970, le pays glisse vers un modèle d'Etat néolibéral à l'anglo-saxonne.

Le mouvement touche jusqu'au cœur des services publics pénitentiaires et transforme le sens de la mission des travailleurs sociaux. « *Même le rapport que l'on rédige sur quelqu'un est devenu un produit. Les sanctions communautaires sont des produits. Le contrôle est un produit* », énumère M. Van De Brugge. Principale révolution en la matière : l'instauration du principe d'efficacité, le *what works* (« ce qui fonctionne »), une approche managériale importée du Royaume-Uni. Les agences ne parlent plus de « délinquants » et se réfèrent à leurs « clients », classés en trois catégories selon leur niveau présumé de dangerosité. Les agents de probation doivent se concentrer sur les personnes « rentables », celles présentant un profil moins ancré dans la délinquance et des chances de réinsertion plus rapides.

Les professionnels du monde judiciaire espèrent désormais un renflouement des caisses. Car, en sacrifiant les programmes de réinsertion et l'accompagnement humain qui rend celle-ci possible, les gouvernements courent le risque, estiment-ils, de voir les prisons se remplir à nouveau...

LÉA DUCRÉ ET MARGOT HEMMERICH.

(4) Miranda Boone et René Van Swaaningen, « Regression to the mean : Punishment in the Netherlands », dans Vincenzo Ruggiero et Mick Ryan (sous la dir. de), *Punishment in Europe : A Critical Anatomy of Penal Systems*, Palgrave Macmillan, coll. « Palgrave Studies in Prisons and Penology », Londres, 2013.

(5) Selon une étude du centre de recherche et de documentation intégré au ministère de la sécurité et de la justice des Pays-Bas, 2013.

(6) *Ibid.*

(7) David Garland, *Punishment and Welfare : A History of Penal Strategies*, Gower-Ashgate, Farnham (Royaume-Uni), 1985.

Limiter la détention provisoire en Europe

RÉDUIRE le recours à la détention provisoire apparaît comme un outil efficace dans la lutte contre la surpopulation carcérale, chronique dans la plupart des pays européens. Aux Pays-Bas, elle ne concernait plus que 16 000 personnes en 2013, contre 23 000 en 2004 (1). Les inculpés attendent leur procès moins longtemps et le font plus souvent hors murs de la prison, grâce à l'assignation à domicile sous surveillance électronique ou au paiement d'une caution.

Cette évolution s'inspire de l'exemple de la Finlande, où le régime de la « détention préventive (2) » a été restreint dès 1971 aux seuls délinquants violents et dangereux. Alors que ce pays affichait dans les années 1950 un niveau d'incarcération – tous types de détention confondus –

près de quatre fois supérieur à celui de ses voisins, le nombre de personnes emprisonnées à ce titre avait baissé de 90 % en un an. Aujourd'hui, le taux d'incarcération en Finlande est passé sous la barre des 55 détenus pour 100 000 habitants.

Ces bons résultats ont conduit le Conseil de l'Union européenne à adopter dès 2009 une décision-cadre enjoignant aux Etats membres de développer des mesures de contrôle alternatives à la détention provisoire.

L. D. ET M. H.

(1) Statistiques pénales du ministère de la justice néerlandais.

(2) En France, le terme « détention préventive » n'est plus utilisé depuis 1970, date à laquelle il a été remplacé par celui de « détention provisoire ».

Droit et stratégies de l'action humanitaire

De mars à décembre 2016 (2 jours/mois)
Diplôme d'université

Une approche pluridisciplinaire qui englobe l'intégralité des problématiques actuelles de l'humanitaire.

Publics concernés : juristes, avocats, chefs de missions, administrateurs, coordinateurs logistiques et personnels humanitaires, médecins et professionnels de santé, journalistes... **Durée :** 130 h. **Admission :** être titulaire d'un bac +3 ou par validation des acquis.

www.fp.univ-paris8.fr
01 49 40 70 70



CONTROVERSE INTELLECTUELLE OU CIRQUE MÉDIATIQUE ?

La guerre des bougons

Les intellectuels français sont-ils « néoréacs » ? A-t-on encore le droit de débattre ? A intervalles réguliers, des journalistes et essayistes transforment ce genre de questions creuses en controverses nationales. A mesure qu’ils perdent leurs moyens d’informer sous l’effet des concentrations industrielles, les médias se jettent à corps perdu dans ces polémiques où s’affrontent les célébrités – à défaut des idées.

PAR PIERRE RIMBERT

DEPUIS la mi-septembre, les médias parisiens s’émeuvent de l’influence d’une poignée d’essayistes animés de convictions diverses, mais partageant une même hantise du déclin républicain, une même nostalgie du bon vieux temps et un certain goût pour l’ordre. Dépeints comme une bande organisée, accusés de faire le jeu de la réaction, Michel Onfray, Alain Finkielkraut, Eric Zemmour, Jacques Julliard, Régis Debray, Jean-François Kahn assurent la promotion de leurs ouvrages.

Revoici un antique serpent de mer de la vie intellectuelle française. Il émerge sous le nom d’« antimodernes » au XIX^e siècle, d’« anticonformistes » dans les années 1930, de « nouveaux hussards » dans les années 1950, de « nouveaux réactionnaires » en 2002 (1). Sa dernière apparition comporte une dimension extravagante : entrepreneurs de panique morale agrippés depuis des lustres aux rouages de l’éditocratie, Onfray, Finkielkraut et Zemmour ne pestent pas seulement qu’on-ne-peut-plus-débattre-de-rien, et surtout pas de l’immigration. Ils s’érigent en porte-voix d’un peuple qui serait privé du droit de mal dire par l’élite bien-pensante.

Par quel prodige les dominés se retrouvent-ils pourvus d’ambassadeurs aussi désajustés ? Il y a d’abord le télé-

scopage entre un mode de traitement journalistique fondé sur la personnalisation et un climat idéologique confit de peur de l’islamisme, de crise migratoire, d’identité nationale, d’impuissance politique – thèmes classiques d’un Front national désormais installé au cœur de la vie politique. Persuadées de longue date que le succès de ce parti prend source au bas de l’échelle sociale plutôt qu’en son sommet, les rédactions se résignent à rouvrir un dossier réputé suer l’ennui et la déprime : les classes populaires.

Mais comment parler peuple sans faire baisser l’audience, sans montrer ni travailleurs (pas assez chics) ni chercheurs connaissant le sujet (pas assez choc) ? En appliquant la recette qui a déjà changé les rubriques politique, économie, culture en galeries de portraits sans profondeur ni perspective. Il s’agit cette fois de transfigurer le populaire en « peuple ». De mettre en scène un débat impliquant des personnalités intellectuelles enclines à l’exhibition, et qui prêtent généreusement aux masses les pensées développées dans leur dernier livre. Chez Laurent Ruquier, Finkielkraut évoque les petits Blancs menacés par la barbarie du rap et l’emprise de l’islam (3 octobre 2015) ; Onfray met en concurrence le drame des étudiants précarisés et celui des réfugiés du Proche-Orient (19 septembre). A

contrario, dans le rôle de l’ange blanc, Edwy Plenel prend chez Jean-Jacques Bourdin la défense « des musulmans » des quartiers en butte à l’islamophobie (RMC, 15 septembre 2014), etc. Populations pavillonnaires, précaires urbains, habitants des cités : trois composantes d’un même prolétariat découpé en parts de marché exclusives. A chaque tête d’affiche son créneau, sa clientèle, sa salade.

Dans la controverse des « néo-réacs », il ne sera guère question de chômage, d’exploitation, des causes communes d’un désarroi populaire qui se manifeste tant par la dépolitisation que par un regain de racisme et de bigoterie. En mode people, la polémique prend pour objet les protagonistes de la polémique eux-mêmes, leurs « clashes », leur provocations calibrées, leur style.

La métamorphose de la question sociale en guerre des bougons découle aussi des efforts désespérés entrepris par les directions éditoriales pour ranimer les ventes des journaux. Au printemps dernier, les services marketing s’avisent que « la politique » ne fait plus recette. Et, quelques semaines après les attentats de janvier dernier, ils perçoivent un frémissement autour d’un autre thème : celui des grands principes républicains commentés par une tête pensante. « Michel Onfray vend mieux qu’Hollande ou Sarkozy », triomphe Etienne Gernelle, directeur du Point, qui a consacré une couverture au philosophe en mars et une autre à Finkielkraut en avril. Le démographe Emmanuel Todd et l’écrivain Michel Houellebecq font également la « une ». Selon une étude réalisée par Le Monde sur les couvertures des hebdomadaires français entre mars 2014 et avril 2015, « la catégorie “valeurs et morale” compte ainsi 29 “unes” des cinq newsmagazines » (11 mai 2015). Les rédactions en chef des quotidiens n’ont pas tardé à embrayer.

Avant de s’installer sur les écrans de télévision, la controverse des « intellectuels réactionnaires » démarre le 11 septembre par un entretien de Michel Onfray dans Le Figaro (ventes au numéro en baisse de 20,2 % en août), auquel Libération (– 27,7 %) réagit par un dossier de cinq pages où Laurent Joffrin oppose au « simplisme polémique inquiétant » de l’essayiste un subtil « Comment Michel Onfray fait le jeu du FN ». La querelle

ainsi constituée autour d’un individu, Le Monde (– 20,6 %) identifie des clans en titrant en « une », à une semaine d’intervalle, « Ces intellectuels que revendique le FN », puis « Les polémistes vont-ils prendre la place des hommes politiques ? » (20 et 27 septembre). Marianne, L’Obs, Le Point, Le Figaro Magazine et L’Express, cinq magazines en perte de vitesse, déclineront en couverture le trombinoscope des protagonistes.

Mise en abyme vertigineuse

RITUEL OBLIGÉ en pareilles circonstances, les journalistes dénoncent avec force la « transformation par les médias de certains “intellos” en marque de fabrique, en petite entreprise polémique » (Le Monde, 20 septembre), comme si leur propre activité éditoriale était parfaitement étrangère au problème. « Vous êtes partout ! », reproche Léa Salamé à Onfray, lequel n’a tout de même pas imposé sa présence à l’animatrice de l’émission « On n’est pas couché ». Deux semaines plus tard, Salamé objectera d’un ton de réprimande à Finkielkraut : « Vous faites vendre ! », un trait que les concepteurs de ce programme ne tiennent pas d’ordinaire pour une maladie honteuse (France 2, 19 septembre et 3 octobre 2015). Et quand Libération (17 et 18 octobre) consacre à la querelle un troisième dossier dressant sur sept pages le « portrait d’une nouvelle génération d’artistes et d’intellectuels de gauche, prêts à affronter les polémistes ultramédiatisés », on devine que l’affrontement prendra la forme d’un spectacle : parmi les jeunes héros méconnus sélectionnés par Joffrin pour terrasser la réaction en charentaises se trouvent Thomas Guénolé, consultant multimédia, Raphaël Glucksmann, néoconservateur régulièrement portraituré dans la presse, Cynthia Fleury, habituée des plateaux télévisés. « People » contre « people », la vie intellectuelle prend un tour trépidant.

Quand une histoire fait vendre, il importe de l’alimenter. Les observateurs supposément neutres du débat révèlent alors leur rôle de scénaristes et d’acteurs. Libération titre « Contre Zemmour, Finkielkraut, Onfray... Oui, on est “bien-pensants”, et alors ? » (5 octobre) ; Marianne organise une réunion à la Mutualité pour débattre entre compères du sujet « Peut-on encore débattre en France ? » (20 octobre). Une question d’autant plus insolite que sept des onze orateurs juchés ce soir-là sur la tribune interviennent au titre de dirigeants ou d’éditorialistes dans Marianne, Le Figaro et Libération, trois publications censées faire vivre la confrontation des idées plutôt que la concurrence des égos. La grande polémique qui tient depuis un mois la France en haleine se dévoile comme un jeu de miroirs, une mise en abyme.

Interrogé sur la droitisation supposée de ses invités, Laurent Ruquier, présentateur d’« On n’est pas couché », aura cette réponse : « Onfray, c’est Libé qui a fait sa “une” sur lui, pas nous. Si vous n’aviez pas fait cet événement, on ne l’invitait pas » (Libération, 5 octobre). A ce moment, on se dit qu’une simple épingle suffirait à crever la montgolfière.

(1) Cf. Pascal Durand et Sarah Sindaco (sous la dir. de), Le Discours « néo-réactionnaire ». Transgressions conservatrices, CNRS Editions, Paris, 2015, à paraître le 5 novembre.



Les Amis du MONDE diplomatique

RÉGIONS

AIX-EN PROVENCE. Le 17 novembre, à 18 heures, à Sciences Po, 25, rue Gaston-de-Saporta : rencontre avec Anne-Cécile Robert sur le thème « Afrique, enfer et eldorado ». En partenariat avec Radio Sciences Po Aix. (Dany Bruet : d.bruet@orange.fr)

ALÈS. Le 26 novembre, à 20h30, salle du Capitole : « Les médias et la question palestinienne », avec Julien Salingue. En collaboration avec l’Association France-Palestine solidarité. (Bernard Souyris : amd30@orange.fr)

ANGOULÊME. Le 9 novembre, à 20h30, à la Maison des peuples et de la paix, 50, rue Hergé, « café-Diplo » : « Syriza en Grèce, Podemos en Espagne, Jeremy Corbyn en Angleterre : et en France ? » (patrickbouthinon@orange.fr)

AUDE. Le 5 novembre, à 20h30, au Centre social Jean-Montsarrat, avenue Jules-Verne : « Que s’est-il passé en Grèce ? », avec Panagiotis Grigoriou. Le 12 novembre, à 20h45, salle de la Tour à Pennautier (en partenariat avec la mairie), puis le 13 novembre, à 20h30, salle La Cigale à Quillan (en partenariat avec l’association AIRE) : « La comédie humaine du travail », avec Danièle Linhart. Le 17 novembre, à 20h30, au cinéma Le Colisée : projection-débat du film de Yannis Youlountas Je lutte donc je suis, suivie d’un débat en sa présence. En partenariat avec les Amis du Cinoch¹. Réservation conseillée auprès du cinéma. (Bernard Dauphiné : amd11@free.fr)

AURILLAC. Le 27 novembre, à 18 heures, à la Maison des associations, place de la Paix : réunion des AMD Cantal. Le même jour, à 21 heures, diffusion de l’émission « Les vendredis du Diplo » sur RPA (107.4). (René Burle : burlito15@gmail.com)

AVIGNON. Le 26 novembre, à 20h30, au cinéma Utopia Manutention, projection du film de Yannis Youlountas Je lutte donc je suis.

En partenariat avec Attac et la Ligue des droits de l’homme. (José Ruiz : ruiz.bouqueyran@wanadoo.fr)

BREST. Le 19 novembre, à 19 heures, à la faculté des lettres et sciences humaines Victor-Segalen (amphi 3) : rencontre avec Thierry Sauvin pour son livre Entreprises et territoires. Des liaisons dangereuses ? (Armand Colin). (bruno.leberre@univ-brest.fr)

DIJON. Le 3 décembre, à 18 heures, à Sciences Po, 14, avenue Victor-Hugo : « Projet pour une presse libre », avec Pierre Rimbert. En partenariat avec Réseau salarial. (annie.munier-petit@laposte.net)

FRANCHE-COMTÉ. Le 4 novembre, à 20h30, au cinéma Méliès à Lure : projection du film de Jonas Carpignano Meditteranea, suivie d’un débat. Le 26 novembre, à 20 heures, espace Villon à Vesoul : projection du documentaire de Gilles Balbastre Vêrités et mensonges sur la SNCF, suivie d’un débat en sa présence. Rencontre coorganisée avec la CGT 70 et les Amis du cinéma Vesoul. (odile-mangeot@wanadoo.fr)

GIRONDE. Le 3 novembre, à 19 heures, salle Aragon à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, dîner-débat : « La mécanique quantique et l’homme », avec Roland Reclus. Le 18 novembre, à 20h30, au café de l’Orient, place François-Mitterrand à Libourne : « café-Diplo ». Le 20 novembre, à 20h30, au cinéma Jean-Eustache, à Pessac : « Proche-Orient, pouidière du monde ? », avec Akram Belkaïd. Dans le cadre du Festival du film d’histoire. Le 25 novembre, à 17 heures, à l’école Kedge, 680, cours de la Libération à Talence : « Les enjeux de la COP21 », avec Jean-Michel Dumay. Le 25 novembre, à 19h30, au Poulailler, place du 14-Juillet à Bègles : « café-Diplo ». (Jean-Dominique Peyrebrune amis.diplo33@gmail.com)

GRENOBLE. Le 4 novembre, à 20h30, à la Maison des associations :

« La désindustrialisation en question ». (jacques.toledano@wanadoo.fr)

GUADELOUPE. Ciné-débats en présence de Rony Brauman : le 18 novembre, à 19 heures, à la bibliothèque de Baie-Mahault, projection du film de Mehran Tamadon Iranien, et le 20 novembre, à 19 heures, à la médiathèque de Port-Louis, projection du film d’Hubert Sauper Nous venons en amis (Daniel Matias : danimaginaire@yahoo.fr)

LA ROCHE-SUR-YON. Le 14 novembre, à 10h15, lieu à préciser : « café-Diplo » autour de l’article de Serge Halimi « Faire sauter le verrou médiatique » (octobre 2015). (michel-merel54@laposte.net)

LYON. Le 13 novembre, à 20h30, au ciné Caluire, 36, avenue du Général-de-Gaulle à Caluire : projection du film de Pierre Carles Opération Correa, en sa présence. Le 19 novembre, à 20h30, au ciné Toboggan, 14, avenue Jean-Macé à Décines-Charpieu : projection du film de Gilles Balbastre Cas d’école, suivie d’un débat animé par Acrimed 69. (catherine.chauvin@wanadoo.fr)

METZ. Le 12 novembre, à 18h30, petite salle des Coquelicots, « café-Diplo » : « La COP21 entre récupération et mise en cause du système capitaliste ». Le 18 novembre, à 19h30, grenier des Récollets, 1, rue des Récollets : « La résistible ascension de Marine Le Pen », avec Dominique Vidal. Le 26 novembre, à 19h30, salle capitulaire des Récollets, 1, rue des Récollets : « L’âme de la nature », avec Jean-Marie Pelt et Paul Couturiau. (Christopher Pollmann : pollmann@univ-metz.fr)

MONTPELLIER. Le 3 novembre, à 20 heures, salon du Belvédère au Corum : « Que s’est-il vraiment passé en Grèce, que se passe-t-il en ce moment, quelles leçons en tirer ? », avec Panagiotis Grigoriou. (Janine Robert : amis-diplo34@orange.fr)

NICE. Le 17 novembre, à 19h30, au café O’Quotidien, 2, rue Martin-Sey-

tour : « café-Diplo » autour d’un article du Monde diplomatique de novembre 2015. (Zsolt Geller : diplo@geller-conseil.eu)

NORD. Le 10 novembre, à 20h30, au grand auditorium du palais des Beaux-Arts, place de la République à Lille : « Avis de renouveau politique dans le sud de l’Europe », avec Alain Badiou, Jorge Lago, Philippe Raynaud, Kostas Vergopoulos..., dans le cadre de Cité-philos. Le 12 novembre, à 20 heures, au cinéma Le Méliès, centre commercial du Triolo, rue Traversière à Villeneuve-d’Ascq : projection du film de Laure Noualhat et Franck Guérin Climatosceptiques : la guerre du climat, suivie d’un débat avec Dominique Cellier et Christopher Liénard. Le 30 novembre, à 20 heures, scène nationale de la Rose des vents, boulevard Van-Gogh à Villeneuve-d’Ascq : « Israël-Palestine : la paix est-elle encore envisageable ? », avec Julien Salingue et Thomas Vescovi. Dans le cadre du festival Palestine. (Philippe Cecille : amdndord@yahoo.fr)

ORLÈANS. Le 5 novembre, à 20 heures, à la Maison des associations : « Qu’est-ce qui peut bouger réellement en Europe ? », à propos des articles du Monde diplomatique d’octobre 2015. Sur Radio Campus 88.3, les 5 et 19 novembre à 7h40, chroniques « Un autre regard » dans « Les Matinales », et le 10 novembre, à 19 heures, dans l’émission « A bâtons rompus » : présentation du Monde diplomatique du mois. (André Chassaing : lesamdorleans@laposte.net)

PERPIGNAN. Le 6 novembre, à 19h30, salle Canigou, conseil départemental, rue Pierre-Bretonneau : « La Grèce : présent et futur proche », avec Panagiotis Grigoriou. Les AMD 66 se réunissent le troisième jeudi du mois, à 19 heures, à la résidence Habitat jeunes Roger-Sidou, 5, place Gerbaud. (André Bordas : am.bordas@laposte.net)

RENNES. Le 19 novembre, à 19 heures, au Knock, 48, rue de Saint-

Brieuc, « café-Diplo » : « Réflexions sur le problème migratoire », à partir de l’article de Hana Jaber « Qui accueille vraiment les réfugiés ? » (octobre 2015). (yves.paris-tad@wanadoo.fr)

TOULOUSE. Le 4 novembre, à 20h30, à la Bourse du travail : « Et maintenant, la Grèce ? », avec Panagiotis Grigoriou. A partir du 9 novembre, campagne « Accaparement des terres et changement climatique » (www.amis.monde-diplomatique.fr/accaparement). Le 18 novembre, à 20h30, salle San-Subra, 2, rue San-Subra : « Ressources minières et démocratie en Afrique », avec Brice Mackosso. Du 17 au 23 novembre, festival Latinodocs (www.latinodocs.org). (Jean-Pierre Cremoux : amdoul@gmail.com)

TOURS. Le 6 novembre, à 20h30, à l’association Jeunesse et habitat, 16, rue Bernard-Palissy : « La destruction du code du travail ». Le 18 novembre à 13 heures, le 19 novembre à 20 heures et le 23 novembre à 11 heures sur Radio Béton (93.6) : présentation du Monde diplomatique du mois. (Philippe Arnaud : pjc.arnaud@orange.fr)

RÉGION PARISIENNE

PARIS. Le 4 novembre, à 19h30, au cinéma Les Trois Luxembourg, 67, rue Monsieur-le-Prince : projection du documentaire de Nicolas Burlaud La fête est finie, suivie d’un débat avec le réalisateur et Anne Clervat, géographe. Le 19 novembre, à 19 heures, au Lieu-Dit, 6, rue Sorbier, « café-Diplo » : « Climat et environnement », avec Philippe Descamps et Jean-Michel Dumay. Le 28 novembre, à 18 heures, au Tarmac, scène internationale francophone, 159, avenue Gambetta : « Tarmac diplomatique », avec lecture publique de l’article de David Commeillas « La jeunesse secoue le Burkina Faso », paru dans le Manière de voir, n° 143, « Afrique, enfer et eldorado », suivie d’un débat avec

Sabine Cessou (sous réserve). (amis.diplo.75@gmail.com)

SEINE-SAINT-DENIS. Le 12 novembre, à 19 heures, salle La Belle Etoile - Compagnie Jolie Môme, 14, rue Saint-Just, La Plaine-Saint-Denis : rencontre-débat avec Benoît Bréville, coordinateur du Manière de voir n° 142, « Ce que manger veut dire ». (amis.diplo.75@gmail.com)

VAL-DE-MARNE. Le 21 novembre, à la Maison du citoyen et de la vie associative, 16, rue du Révérend-Père-Lucien-Aubry à Fontenay-sous-Bois, à 13 heures, buffet latino-américain puis, à 14h30, « Ingérences économiques et militaires des Etats-Unis en Amérique du Sud », avec Maurice Lemoine et Hernando Calvo Ospina. En présence des ambassadeurs (ou de leurs représentants) du Venezuela, de l’Equateur, de la Bolivie, de l’Argentine, de l’Uruguay et du Nicaragua. En partenariat avec l’association de solidarité Jacques-Damiani, le Collectif argentin pour la mémoire, Culture Milonga, Nuevo Concepto Latino, Passeport pluriel et les Uruguayens de Fontenay. (Jacques Sallés : amd94@numericable.fr)

YVELINES. Le 14 novembre, à 17 heures, hôtel de ville de Versailles, salle Montgolfier : rencontre avec Christophe Granger pour son livre La Destruction de l’université française (La Fabrique). (Evelyne Lévêque : 06-07-54-77-35 et eveleveque@wanadoo.fr)

HORS DE FRANCE

GENÈVE. Le 10 novembre, à 18h30, au café Jules-Verne, 20, rue Jean-Viollette : « café-Diplo » autour de l’article de Hana Jaber « Qui accueille vraiment les réfugiés ? » (octobre 2015). (claude.sumi@gmail.com)

LUXEMBOURG. Le 19 novembre, à 18h30, au Citim, 55, avenue de la Liberté : « Vous avez dit complot ? », à propos du dossier du Monde diplomatique de juin 2015. (Michel Decker : deckertr@pt.lu)

Quelques îlots résistent...

INTERROGÉE sur l'irruption fracassante de MM. Vincent Bolloré et Patrick Drahi dans l'univers des médias français, M^{me} Fleur Pellerin, ministre de la culture et de la communication, a eu une réponse apaisée : « *Un mouvement de concentration dans les médias peut être bénéfique s'il permet d'accompagner la transition des modèles liés aux nouveaux usages numériques. Sur le plan économique, la France a besoin de groupes multimédias solides et dynamiques, des fleurons capables d'affronter la compétition internationale. Mais je veux aussi qu'il puisse y avoir des garanties sur le pluralisme et la liberté d'expression, ainsi que sur la bonne santé sociale du secteur* (1) ».

Qui oserait douter un instant que le pluralisme, la liberté d'expression et l'emploi des journalistes soient l'unique objectif en vue duquel se démènent actuellement MM. Bolloré, Drahi et leurs amis milliardaires ? Les journalistes du *Figaro* qui interrogeaient M^{me} Pellerin auraient d'ailleurs pu la rassurer tout à fait. Car c'est l'effet d'un pur hasard si l'une des rares décisions que leur quotidien, détenu par M. Serge Dassault, mette à l'actif de M. François Hollande est la vente d'avions Rafale (fabriqués par Dassault) à l'Égypte : « *Certains dénoncent l'alliance avec l'Égypte tant que le respect des droits de l'homme n'y est pas irréprochable* [sic]. Sans doute oublient-ils les défis auxquels fait face ce pays millénaire et les périls qui menacent sa région » (éditorial du 6 août 2015). Et c'est une autre coïncidence qui a voulu que, le 29 juillet dernier, *Les Echos*, qui appartiennent à M. Bernard Arnault, consacrent trois articles aux succès de LVMH, propriété de M. Arnault, dont pourtant ce n'était pas l'anniversaire ce jour-là.

Le bilan des groupes multimédias est également triomphal en matière d'emploi : après avoir eu recours à Laurent Joffrin pour amincir une rédaction de *Libération* qui dorénavant n'a plus que la peau sur les os, M. Drahi, dont la holding est domiciliée à Guernesey, un paradis fiscal, tourne son attention vers *L'Express*. Là, c'est Christophe Barbier qui, tel le Valère de *L'Avare*, lui promet de « *faire bonne chère avec peu d'argent* ». C'est-à-dire de constituer une « *rédaction d'élite* », d'être « *toujours plus exigeant dans l'analyse* », de devenir « *les meilleurs des meilleurs dans chaque domaine* », le tout après un nouveau plan de licenciements. Lequel permettra à M. Barbier de prendre congé des « *quelques Robespierre de pacotille* » ou des « *Savoranole de salon* » qui « *arrivent au bout de leur histoire avec ce journal* ». « *Dans toutes les organisations*, conclut-il, philosophe, *on passe cinq, dix, vingt ans, et puis un jour, c'est le moment de partir* » (2). Lui reste. A la fois pour transformer la version numérique de *L'Express* en prime offerte aux clients de SFR, une entreprise de téléphonie appartenant à M. Drahi, et pour faire partager à ses journalistes une hiérarchie de l'information internationale qui l'a conduit à justifier qu'en novembre 2013, les médias français aient ignoré la visite à Paris du président équatorien Rafael Correa : « *L'Equateur n'est pas dans l'actualité. Si une Française avait été otage d'une guérilla en Equateur, son président aurait été invité sur tous les plateaux télé. Voilà, c'est comme ça, c'est injuste* (3). »

Un tel raisonnement est surtout injuste pour le lecteur, à qui on devrait faire crédit de n'être encore devenu ni un tube digestif publicitaire, ni un buvard destiné à boire la propagande des industriels. Pourtant, c'est en effet « *comme ça* » que l'information dominante fonctionne de plus en plus, sur papier comme sur écran. Et, dans cette affaire aussi, les quelques îlots qui résistent à la montée des flots dépendent pour leur salut de la mobilisation de tous...

S. H.

(1) *Le Figaro*, 6 octobre 2015.

(2) *Le Figaro*, 19 octobre 2015.

(3) Dans le documentaire de Pierre Carles *Opération Correa*, en ligne (www.cp-productions.fr).

LES COMPTES DU « MONDE DIPLOMATIQUE » EN 2014

EN 2014, le chiffre d'affaires du *Monde diplomatique* (10 714 000 euros) a progressé de 10,7 % par rapport à l'année antérieure (9 674 000 euros), pour plusieurs raisons : l'augmentation de nos recettes d'abonnements (+ 8,1 %), largement due au doublement du nombre des abonnés à nos archives (1) ; celle des ventes au numéro (+ 17,4%), explicable surtout par la publication de notre hors-série *Manuel d'histoire critique*, et par son succès (63 000 exemplaires vendus en 2014) ; enfin, par les dons des lecteurs (+ 26 %). En revanche, nos revenus publicitaires ont continué à baisser fortement (- 25 %). En 2007, ils avaient atteint 724 000 euros, soit presque sept fois leur montant annuel actuel...

Compte de résultat 2014

en milliers d'euros

Chiffre d'affaires	
Ventes au numéro	5 406
Abonnements	4 199
Dons des lecteurs	222
Publicité	117
Divers	770
TOTAL	10 714

Coûts	
Rédaction	2 352
Fabrication, papier	744
Distribution	2 894
Commercialisation	2 393
Frais de structure	1 782
Amortissements et provisions	304
TOTAL	10 469

Résultat d'exploitation	245
--------------------------------	------------

Les recettes diverses du *Monde diplomatique* ont été principalement composées des droits de reproduction de nos éditions internationales (312 000 euros en 2014, en recul du fait des difficultés financières de plusieurs des publications qui nous éditent en Europe), des partenariats liés à des suppléments, de la vente par correspondance, et enfin des loyers d'une partie du bâtiment dont nous sommes propriétaires.

Les dépenses de rédaction du *Monde diplomatique* ont représenté 22,4 % du total, la même proportion que l'année précédente ; celles de distribution sont stables ; celles de commercialisation ont en revanche progressé, à la fois en raison de la campagne de promotion de notre hors-série, de la croissance du nombre de nos abonnés et des frais d'affranchissement qu'occasionnent les lettres de rappel que nous leur adressons... Fort heureusement, une proportion croissante d'entre eux (58 %) ont désormais choisi l'abonnement par prélèvement automatique.

Depuis juin 2014, après un début d'année difficile, les ventes au numéro du *Monde diplomatique* ont été chaque mois supérieures à celles de l'année antérieure ; une tendance qui s'est confirmée jusqu'à présent. Les abonnements ont suivi, en particulier pour nos archives numériques, auxquelles plus de 20 000 d'entre vous ont désormais souscrit.

En 2014, ces bons résultats de diffusion nous ont permis à la fois d'équilibrer le recul continu de nos revenus publicitaires et de transformer un résultat d'exploitation négatif de 103 000 euros en 2013 en un solde positif de 245 000 euros. Néanmoins, sans les recettes nettes de notre hors-série et – surtout – sans les dons de nos lecteurs, un tel rétablissement financier, qui consolide notre indépendance, n'aurait pas eu lieu.

(1) De janvier 2014 à janvier 2015, ce nombre est passé de 7 917 à 15 756. Le nombre des abonnés au mensuel est passé de 71 923 à 74 848.

VOUS AUSSI, CONFORTEZ NOTRE INDÉPENDANCE

Depuis l'année
dernière,
nous avons reçu
2 867 dons
défiscalisés *



Je fais un don de € au profit exclusif de *MONDE diplomatique*

Et je libelle mon chèque à l'ordre de :
Presse et pluralisme/ Opération *Le Monde diplomatique*

Je précise mes coordonnées

(afin que Presse et pluralisme puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu 2015, acquitté en 2016)

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi informatique et libertés. Vous bénéficiez, sur simple justification de votre identité, d'un droit d'accès et de rectification sur toutes ces informations.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Téléphone

Coupon à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque,
exclusivement à : Presse et pluralisme, TSA 32649, 91764 Palaiseau Cedex

* Les dons aux journaux ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi, lorsque vous versez 100 euros au « Diplo », vous déduisez 66 euros de votre impôt ; il ne vous en coûte donc que 34 euros.

Vous pouvez également faire votre don en ligne :
www.monde-diplomatique.fr/dons



LITTÉRATURES

Fantômes d’Irlande

La Neige noire
de Paul Lynch

Traduit de l’anglais (Irlande)
par Marina Boraso,
Albin Michel, Paris, 2015,
320 pages, 20 euros.

LES GRANDS écrivains sont aussi de grands peintres : ils font jaillir les couleurs du néant. L’an passé, on avait découvert Paul Lynch, né à Limerick en 1977, avec son premier roman, *Un ciel rouge*, le *matin* (Albin Michel), une histoire de vengeance dans le nord-ouest rural de l’Irlande au début du XIX^e siècle, qui commençait ainsi : « *D’abord il n’y a que du noir dans le ciel, et ensuite vient le sang, la brèche de lumière matinale à l’extrémité du monde.* » *La Neige noire* se déroule au milieu du XX^e, mais porte aussi sur des histoires d’hommes, de terres, de malfeasance et de vengeance. Lynch propose à nouveau un tableau d’une force qui saisit dès l’ouverture, lyrique, minérale, abrupte.

Dans un champ en plein Donegal, un fermier marche à grand-peine derrière une jument de huit ans, et une impression « *commence à le tourmenter, comme une langue inconnue venue d’un lieu où les choses sont pressenties sans être formulées* ». Bientôt, il voit « *le noir du tourbillon ; un ondioiement de fumée qui semble s’incliner pour le saluer* ». C’est la ferme entière qui a pris feu. Dans l’étable, quarante-trois vaches trouvent la mort, tout comme le métayer, qui s’était précipité pour tenter de les sauver. Incendie accidentel ou criminel ? La victime était l’employé d’un émigré récemment revenu au pays natal après des années passées à travailler comme riveteur sur les buildings en construction à New York : Barnabas Kane, de retour avec la femme qu’il a épousée en Amérique et leur fils Billy. Immédiatement accusé, Kane devient un étranger sur son propre sol. Ce devait être le chant du bonheur, celui du nouveau départ ; ce sera le surgissement de l’hostilité, de la haine, de la jalousie. Le pays qu’il avait quitté semble effacé. Isolé, le village de Carnavan vit en vase clos ; tout étranger y est une menace et tout revenant est suspect. « *J’étais un autre homme sous prétexte que j’étais parti d’ici. Parce que j’avais émigré. Comme si on m’avait laissé le choix. Quel endroit de merde.* »

Bientôt, le mystérieux incendie inaugural ne sera plus que le symbole, l’ombre, le miroir de l’âme ancestrale du village. « *Il y a eu un frémissement de poussière noirâtre, une terrible grenaille d’ombre a fusé dans le ciel et s’est consumée en neige noire.* » Plus encore qu’à mettre en scène la vengeance qui se trame, le roman va s’employer à sonder la psyché de cet endroit où le bruit du monde ne parvient pas – la fin de la guerre n’y est qu’une rumeur, ce qui rend plus dérisoire, mais aussi plus tragique, l’autarcie érigée ici en mode de vie. Combinant le roman pastoral et le récit d’angoisse, Lynch excelle dans les descriptions naturalistes autant que psychologiques. La nature des paysages est aussi sombre que celle, intérieure, des personnages : neige noire... Faisant preuve d’une puissance tragique tout en tension, l’écrivain irlandais – par ailleurs critique de cinéma pour le *Sunday Times*, l’*Irish Daily Mail* et l’*Irish Times* – crée comme un espace-temps singulier qui dépasse rapidement le local pour évoquer un monde qui a « *perdu son équilibre* », devenu un « *maelström chaotique ; la lumière le fuit en arquant brusquement ses rayons* ». Il y a ici quelque chose d’antique et d’éternel, d’humain et d’animal. C’est renversant, et puissamment vivant.

HUBERT ARTUS.

AMÉRIQUES	EUROPE	PROCHE - ORIENT
DE QUE LADO VOCÊ ESTÁ? Reflexões sobre a conjuntura política e urbana no Brasil. – Guilherme Boulos <i>Boitempo Editorial, São Paulo, 2015, 142 pages, 29 reais.</i> A la tête du Mouvement des travailleurs sans toit (MTST), le principal mouvement social urbain du Brésil, Guilherme Boulos est l’un des dirigeants politiques les plus importants du pays. Dans la crise actuelle, toute sortie « par le haut » devra, pour la gauche, s’appuyer sur la capacité de mobilisation de l’organisation qu’il pilote. Si certains parlent déjà à son propos d’un « nouveau Lula », la comparaison ne séduit guère Boulos. Il éclaire ici les raisons pour lesquelles la question urbaine révèle l’échec de la « <i>stratégie de la conciliation</i> » de l’ancien ouvrier sidérurgiste. Stimulation du crédit (pour l’achat de logements et de voitures), promotion du secteur de la construction – huilée par la corruption – et processus de gentrification ont transformé les métropoles en poudrières. L’heure du « gagnant-gagnant » cher à l’ancien président est passée. A chacun, désormais, estime Boulos, de répondre à la question qui donne son titre à l’ouvrage : « De quel côté êtes-vous ? » RENAUD LAMBERT	THE PARADOX OF GERMAN POWER. – Hans Kundnani <i>Hurst Publishers, Londres, 2014, 147 pages, 17,99 livres sterling.</i> La proclamation en janvier 1871 d’un Reich unifié avait posé les termes de la « question allemande » : un pays trop gros pour ne pas rompre l’équilibre des puissances européennes, mais trop petit pour imposer son hégémonie, cerné d’ennemis potentiels, et que ses élites croyaient investi d’une mission de salut. On sait l’instabilité qui s’ensuivit. Directeur de la recherche du Conseil européen des relations extérieures, un think tank, Hans Kundnani met en perspective les transformations de la politique étrangère allemande depuis le chancelier Otto von Bismarck jusqu’à M^{me} Angela Merkel. La destruction du III^e Reich et la guerre froide avaient cantonné une République fédérale située aux marges de l’Europe à une quête de sécurité et de réhabilitation. La réunification puis la crise financière ont replacé au centre du jeu une puissance entourée d’alliés auxquels elle impose ses choix économiques, moins soumise aux États-Unis depuis l’invasion de l’Irak en 2003 et plus liée commercialement à la Russie, ainsi qu’à la Chine. Ainsi assisterait-on à la « <i>réémergence de la “question allemande”</i> », mais sous une forme <i>géo-économique</i> », grosse d’instabilité et de conflits. PIERRE RIMBERT 1915, LE GÉNOCIDE ARMÉNIEN. – Hasan Cemal <i>Les Prairies ordinaires, Paris, 2015, 288 pages, 23 euros.</i> Journaliste courageux, essayiste, pionnier du dialogue avec les Kurdes ou les Arméniens, Hasan Cemal est porteur d’une histoire familiale bien particulière : il est le petit-fils de Djemal Pacha, dernier ministre de la marine de l’Empire ottoman, gouverneur de Syrie de 1916 à 1918, considéré comme l’un des principaux artisans du génocide des Arméniens en 1915... Ce livre, dédié à Hrant Dink, journaliste arménien assassiné en 2007, est un document exceptionnel, à la croisée de l’auto-biographie intellectuelle, de la réflexion historique et de la chronique politique. Il permet de comprendre les extraordinaires changements survenus dans la société turque depuis une décennie. Des sujets encore très récemment tabous, comme la question arménienne, ont désormais acquis leur place dans le débat public, malgré la résistance active des milieux conservateurs. JEAN-ARNAULT DÉRENS SURVIVRE AUX EMPIRES. Islam, identité nationale et allégeances politiques en Bosnie-Herzégovine. – Xavier Bougarel <i>Karthala, Paris, 2015, 384 pages, 28 euros.</i> Depuis le rattachement progressif de la Bosnie-Herzégovine à l’Empire austro-hongrois, entre 1878 et 1908 (après quatre siècles de domination ottomane), jusqu’à la proclamation de l’indépendance et la guerre (1992-1995), l’identité nationale bosniaque a toujours oscillé entre deux références : celle d’un territoire, partagé avec d’autres groupes ethno-nationaux (Croates, Serbes), et celle de l’appartenance à l’<i>oumma</i>, la communauté des fidèles. Les musulmans de Bosnie revendiquent en effet la longue histoire d’un islam autochtone ; mais leurs élites ont toujours été partagées entre affirmation nationale et identification confessionnelle. Tout fait débat, même le nom de cette nation, reconnue comme telle à l’époque de la Yougoslavie socialiste : faut-il parler de Bosniaques ou de Musulmans (au sens national) ? La somme du chercheur Xavier Bougarel éclaire cette genèse complexe. Elle apporte un nouveau relief aux questions de formation de l’identité nationale et permet de mieux comprendre les enjeux de l’expérience yougoslave et de sa destruction. J.-A. D.	HISTOIRE DU PROCHE-ORIENT CONTEMPORAIN. – Leyla Dakhli <i>La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2015, 128 pages, 10 euros.</i> Leyla Dakhli restitue le mouvement des sociétés arabes contemporaines secouant le joug de la colonisation, puis celui des régimes dictatoriaux. Elle analyse les réactions des populations d’Irak, d’Israël, de Jordanie, du Liban, de Palestine et de Syrie prises dans l’étau d’une violence suscitée par l’absence de perspective politique. Le « Grand Jeu » des puissances impériales ne saurait faire oublier une histoire sociale marquée par les passions identitaires. De la chute de l’Empire ottoman après l’<i>Inqilab</i> (renversement) de juillet 1908 aux années de plomb inaugurées par la guerre des six jours (1967) et closes par la première guerre du Golfe (1991), en passant par l’entrée en scène du nationalisme panarabe (grande révolte hachémite de 1916, soulèvement druze de 1925, grève générale palestinienne de 1936), se sont forgées, au gré de migrations intérieures, les formes de résistance les plus diverses : groupes de prière, mouvements syndicaux, féministes, altermondialistes... Une certaine libération de la parole est désormais portée par le triptyque smartphones-YouTube-réseaux sociaux. ANDRÉ PRIOU RÉVOLUTION ET ÉTAT DE VIOLENCE. Moyen-Orient 2011-2015. – Hamit Bozarslan <i>CNRS Editions, Paris, 2015, 297 pages, 25 euros.</i> Le dernier essai du politiste et historien Hamit Bozarslan propose un cadre théorique permettant d’établir une typologie des révolutions et entreprend de comprendre l’irruption de la violence après les « printemps arabes » de 2011, dans un contexte d’effondrement de l’Etat et de délitement de la société. Dans son explication du passage de la contestation révolutionnaire à la violence et à la lutte armée, Bozarslan, s’il souscrit à la « théorie des dominos », accorde une « <i>attention particulière à chacun des terrains contestataires</i> » (Libye, Syrie, Yémen, entités kurdes en Irak et en Syrie, Liban et Irak) en insistant sur leurs particularités. Enfin, outre l’accent mis sur le rôle du confessionnalisme et des tribus, il apporte un éclairage singulier sur la cruauté infligée aux corps. NICOLAS APPELT
		MAGHREB L’UGTT, UNE PASSION TUNISIENNE. Enquête sur les syndicalistes en révolution 2011-2014. – Hèla Youssi <i>Med Ali Editions - Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), Tunis, 2015, 254 pages, 15 dinars.</i> Dès les premiers jours du soulèvement de 2010, l’Union générale tunisienne du travail (UGTT) – colauréate du prix Nobel de la paix 2015 – fait office de refuge pour les révolutionnaires. Comme le rappelle Hèla Youssi, le syndicat est depuis des décennies une structure majeure de mobilisation, mais également de négociation avec le régime. Très vite, son rôle suscite la polémique : une partie de la petite bourgeoisie l’accuse de freiner la reprise économique, d’autres de collusion avec le pouvoir. Youssi saisit les parcours de syndicalistes dans la révolution et leurs rapports avec d’autres acteurs : gouvernements successifs, islamistes, institutions internationales... Elle montre aussi comment l’UGTT s’engage dans l’arène politique, délaissant parfois le front social, au point de devenir une force essentielle de médiation. L’ouvrage fait la part belle aux entretiens avec des militants. JULES CRÉTOIS

LITTÉRATURE

Les voix de l’empire évanoui

GÉOPOLITIQUE
HUMANITARIAN ETHICS. A Guide to Morality and Aid in War and Disaster. – Hugo Slim <i>Hurst Publishers, Londres, 2015, 300 pages, 18,99 livres sterling.</i> Hugo Slim a travaillé pour les associations Save the Children, Oxfam, Merlin. Il a conseillé la Croix-Rouge... mais aussi les entreprises British Petroleum, Rio Tinto ou Vodafone. Enseignant à Oxford et à Genève, il propose ici une réflexion sur l’« éthique humanitaire ». Voilà bien toute l’ambiguïté d’un humanitaire mondialisé, organisé comme un champ de savoir et de pouvoir, dont quelques acteurs privilégiés évoluent entre pratiques de crise, relations internationales, publications et travaux d’« expert »... Pour autant, dans ce cadre bien précis d’un humanitaire qui se veut professionnalisé, l’ouvrage de Slim propose une réflexion poussée qui oscille entre trois pôles : une analyse des grands principes éthiques désormais déclinés en « chartes » ; une partie quasi prescriptive pour guider la pratique ; enfin, une attention aux « <i>cas limites</i> », ou « <i>zones grises</i> », qui suscitent plus d’interrogations que de solutions. Ainsi des difficiles rapports avec les États criminels ou avec les corps expéditionnaires, dont les humanitaires peuvent devenir les suppléants. On pourra regretter que l’auteur se limite trop souvent à un point de vue occidental. MICHEL GALY

PAR LES HASARDS de l’édition, nous voilà mis en présence de deux grands écrivains de langue allemande : Robert Musil et Stefan Zweig. Tous deux autrichiens et qui ont, à un an près, les mêmes dates de naissance et de mort. Très différents dans leur façon d’aborder la vie et la littérature, ils ne se sont jamais rencontrés. Musil (1880-1942) a peu voyagé, passant de l’Autriche à l’Allemagne avant de se réfugier en Suisse avec son épouse au moment de la montée du nazisme, consacrant toute son énergie, dans des conditions souvent précaires, à (ne pas) terminer l’énorme roman qu’est *L’Homme sans qualités*, œuvre accomplie mais inachevée. Zweig (1881-1942), au contraire, est un nomade des lettres, ambassadeur du pacifisme, écrivain à succès excellent dans la forme brève de la nouvelle. Tous deux incarnent des tendances majeures de la littérature autrichienne, trop souvent intégrée à la littérature allemande, alors que chacune s’inscrit à cette époque dans une idéologie propre : du côté de Vienne, la perte (déchirement, nostalgie et universalisme), et du côté de Berlin, le gain (revanche et nationalisme).

Il y a de très bonnes études sur Musil, notamment celles de Jean-Pierre Cometti (1) et de Jean-Louis Schefer (2) ; mais il manquait une grande biographie. L’énorme travail accompli par Frédéric Joly vient combler cette lacune (3). Si l’optique choisie reste classique – entrelacement de la vie et de l’œuvre, sans pour autant forcer les liens de cause à effet –, le résultat est une somme appelée à devenir une référence. Mis à part

quelques récits, une pièce de théâtre et un court roman, *Les Désarrois de l’élève Törless*, Musil reste l’auteur de *L’Homme sans qualités*. Drôle de titre pour une œuvre non moins étrange, déroutante et labyrinthique. On associe souvent le nom de Musil à ceux de James Joyce et de Marcel Proust : relation de surface, hâtivement établie par des gens qui catégorisent les livres en fonction de leur épaisseur. Musil n’apprécie ni Proust ni Joyce ; il se sent plus proche de Friedrich Nietzsche, Léon Tolstoï, Fiodor Dostoïevski et Dante. Il n’en fait pas moins partie de ces auteurs qui marquent davantage par l’ombre ou l’éclat attribué à leur œuvre que par l’œuvre elle-même, rarement lue. Massive, elle exige en effet patience et attention.

La biographie se concentre de façon naturelle sur l’élaboration de *L’Homme sans qualités*, dont le premier volume paraît en 1930. Le personnage principal, Ulrich, sorte d’alter ego de l’écrivain, doué d’une « *multitude de possibilités privées de centre* », est à la recherche « *d’une vie juste dans un monde délabré* », pour reprendre les mots de Philippe Jaccottet, l’un des plus fins connaisseurs de Musil parce que son plus grand traducteur.

Le volume de correspondance (1920-1927) entre Stefan Zweig et Romain Rolland (4) correspond exactement à la période de gestation de *L’Homme sans qualités*. Période d’accalmie, marquée néanmoins par l’écho de la première guerre mondiale et par la montée des périls ; « *un temps de transition* », comme l’a écrit Zweig. Les deux amis

entretiennent malgré tout une sorte de relation de maître à élève : Zweig, de quinze ans le cadet de Rolland, ne déteste pas cette forme d’allégeance polie, quitte à d’autant mieux affirmer sa liberté dans les moments de grande tension – mondanité bien tempérée. Toujours jaloux de son indépendance, il préfère les convictions personnelles aux alliances programmées. C’est ainsi qu’il refuse de signer l’appel contre le fascisme lancé en février 1927 par Rolland avec Henri Barbusse, parce que ce dernier est lié au communisme : « *J’approuve l’antifascisme, mais ce n’est pas Barbusse qui doit organiser cela, lui homme du parti, qui jamais ne donnerait sa signature pour une protestation contre une violence bolchevique.* » Fait étonnant, Musil, le solitaire, a spontanément signé cette pétition. Tous deux seront pourtant terrassés la même année par un poids trop lourd – Musil à Genève, Zweig près de Rio.

PIERRE DESHUSSES.

(1) Jean-Pierre Cometti, *L’Homme exact. Essai sur Robert Musil, et Musil philosophe. L’utopie de l’essayisme*, Seuil, Paris, respectivement 1997 et 2001.

(2) Jean Louis Schefer, *Choses écrites. Essais de littérature et à peu près*, POL, Paris, 1998.

(3) Frédéric Joly, *Robert Musil. Tout réinventer*, Seuil, 2015, 578 pages, 26 euros.

(4) Romain Rolland et Stefan Zweig, *Correspondance, 1920-1927*, édition établie et préfacée par Jean-Yves Brancy, Albin Michel, Paris, 2015, 732 pages, 32 euros. Le premier volume (1910-1919) est paru aux mêmes éditions en 2014.



DU MONDE

Celui qui voulait n’être personne

Le Musée de l’inhumanité
de William H. Gass

Traduit de l’américain par Claro, Le Cherche-Midi,
Paris, 2015, 576 pages, 21 euros.

«**L**A MAISON gothique où il vivait avec sa mère possédait plusieurs combles, et Joseph Skizzen avait décidé de consacrer l’un d’eux aux ouvrages et aux coupures de journaux qui composaient son autre passe-temps : le musée de l’Inhumanité. » Le musée de quoi ? Des rites barbares, des lynchages, des viols ou des fraudes fiscales... Autrement dit, du témoignage de « la profonde dépravation de notre race ». Le premier passe-temps consiste à peaufiner une phrase : « La crainte que la race humaine ne survive pas a été remplacée par la crainte qu’elle perdeure. »



Pour échapper à tout registre officiel, il falsifie d’abord un permis de conduire, puis son CV, puis sa propre vie : quand il finit par jouer le rôle de professeur de musique, il ne sait plus distinguer en lui ce qui relève de la vérité et du simulacre. « Bref, tout ce qui concernait Skizzen était schizo. » Il y a ici de la tragi-comédie : un destin qui s’accomplit au moyen même de ce qui était censé l’empêcher, au fil d’une tension entre déterminisme et libre choix soutenue tout au long du récit. Récit qui est aussi une mise en scène féroce de l’Amérique profonde, de cette société provinciale où l’aseptisation des rapports humains et leur cloisonnement réduisent la vie à des gestes d’autiste. Un contexte propice à la phobie de Skizzen, dont la misanthropie, comme toujours, comporte deux versants : le refus du monde, l’aversion de soi. C’est justement parce qu’il se sait porteur de cette vie – « Où aller, franchement, pour rester pur ? » – que Joseph refuse d’y participer. Son musée est le retour du refoulé d’un univers bourgeois, autoccomplaisant, d’un ennui viscéral.

William Howard Gass, né en 1924, professeur de philosophie, marqué de façon indélébile par Ludwig Wittgenstein, est devenu, en trois œuvres (1), l’une des figures les plus marquantes de la littérature américaine de la seconde moitié du XX^e siècle. Sa description des contours du néant et ses digressions fantastiques attestent qu’il est un remarquable styliste, animé avec rage par une question têtue : « Qui être pour rester tolérable ? »

JOSÉ ANTONIO GARCIA SIMON.

(1) *La Chance d’Omenseiter*, Gallimard, Paris, 1966 ; *Au cœur du cœur de ce pays*, Rivages, Paris, 1989 ; *Le Tunnel*, Le Cherche-Midi, 2007.

ÉCONOMIE	MÉDIAS
LE COMMERCE, C’EST LA GUERRE. – Yash Tandon <i>Cetim</i>, Genève, 2015, 224 pages, 15 euros. L’ouvrage propose une analyse en profondeur des stratagèmes mis en place par une « machine de guerre idéologique », l’Organisation mondiale du commerce (OMC), et par les pays occidentaux qui promeuvent la logique du libre-échange, sans hésiter à montrer les crocs si nécessaire. Yash Tandon, notamment président du think tank Centre Sud, fort d’une longue expérience de terrain, explique ainsi dans quelle mesure les accords de partenariat économique (APE) imposés par l’Union européenne aux pays africains, de même que la menace de sanctions commerciales, constituent de « véritables armes de guerre ». De la construction des empires coloniaux au chantage au développement, il met en lumière l’asymétrie des relations et le système de domination – politique, sociale et économique – à l’œuvre. A travers différents aspects tels que les dessous du commerce équitable, les conditions du système généralisé de préférences tarifaires pour les pays du Sud ou le glissement vers la privatisation des savoirs au profit des transnationales, ce travail recense les leviers dont dispose le commerce international, tout en démontrant que des ripostes existent. GUILLAUME BEAULANDE	LA TERRE FLEURIRA. Le cinéma de <i>L’Humanité</i> <i>Les Mutins de Pangée</i>, avec Ciné-Archives, 2015, DVD (180 minutes) et livre (100 pages), 22 euros. Si l’histoire du quotidien <i>L’Humanité</i> a été décor-tiquée, jamais encore n’avaient été rassemblés les films qu’il a commandités, produits et diffusés. Sur les quelque quatre-vingts documents audiovisuels, réalisés entre 1928 et 1981, qu’a réunis l’association Ciné-Archives, les onze retenus pour ce DVD sont « parmi les plus emblématiques », selon son responsable Maxime Grember. Certains durent quelques minutes, comme <i>La Fête de Garches</i>, film muet en noir et blanc, ou <i>Pif Reporter</i>, film d’animation de 1960. On y trouve également des extraits de la Fête de l’Humanité à des dates-clés : 1938, 1945, 1953, 1955, 1969, 1981. Ou, plus original, un film de fiction valorisant le journal, <i>La terre fleurira</i>, d’Henri Aisner (1954, 63 minutes). Deux mots reviennent : « fraternité » et « solidarité » (avec les travailleurs en lutte, avec les combattants du Vietnam, avec le peuple français...). Le DVD s’accompagne d’un petit livre retraçant la genèse du projet et proposant des articles de spécialistes – Pauline Gallinari (cinéma), Fabien Archambault (sport), Julian Mischi (Parti communiste français) –, ainsi que des témoignages de militants. MARTINE BULARD MEDIA CRISIS. – Peter Watkins <i>L’Echappée</i>, Paris, 2015, 240 pages, 15 euros. Produit par la British Broadcasting Corporation (BBC), le premier long-métrage de Peter Watkins, <i>La Bombe</i> (1965), est un docu-fiction montrant les horreurs d’une attaque thermonucléaire sur le Royaume-Uni. La BBC en empêchera toute diffusion télévisuelle dans le monde pendant vingt ans. En 1970, son faux documentaire <i>Punishment Park</i>, décrivant des camps de l’armée américaine où seraient rééduqués les opposants à la guerre du Vietnam, est définitivement retiré des écrans aux Etats-Unis. En 1999, <i>La Commune</i> (Paris 1871) ne sera diffusé qu’en catimini par Arte, qui l’a pourtant coproduit, mais qui lui reproche sa facture brechtienne. Fort de ces expériences, Watkins peut légitimement analyser la crise des médias et le diktat de la « monoforme » qui a envahi les journaux télévisés, les fictions et la plupart des documentaires : des plans toujours plus brefs, de « belles histoires qui finissent bien », des intrigues solides et des personnages forts. Pour la troisième édition, fortement renouvelée, de ce livre, il s’intéresse particulièrement aux séries et relate une intervention de Kevin Spacey, l’acteur de <i>House of Cards</i>, qui devrait tempérer l’enthousiasme dont elles bénéficient... Très grand cinéaste, Watkins n’aura pu tourner qu’une dizaine de films en cinquante ans. PHILIPPE PERSON
SCIENCES	
LE COLLÈGE DE FRANCE. Cinq siècles de libre recherche. – Antoine Compagnon, Pierre Corvol et John Scheid <i>Gallimard - Collège de France</i>, Paris, 2015, 174 pages, 26 euros. Le Collège de France est associé à bien des noms-totems de la pensée française : Henri Bergson, Paul Valéry, Claude Lévi-Strauss, Pierre Bourdieu, Michel Foucault, Roland Barthes pour la philosophie et les sciences humaines ; Paul Langevin, Pierre-Gilles de Gennes, Claude Cohen-Tannoudji pour les sciences physiques et mathématiques. Cette institution qui n’est ni une université (elle ne décerne pas de diplôme) ni une école (aucun concours n’en garde jalousement l’entrée), qui a le prestige de l’âge (elle fêtera ses 500 ans en 2030) et l’aura d’une héroïne populaire (ses cours sont à la fois de très haute volée et ouverts à tous), a fini par devenir l’emblème de la science en marche. Ce livre, coédité avec Gallimard par le Collège lui-même et coécrit par trois de ses professeurs, propose un survol de son histoire, de ses « rituels », et tâche d’expliquer, illustrations à l’appui, par quel cheminement scientifique et politique il a peu à peu acquis ce statut. EMILE GAYOSO	

SCÈNES

De l’engagement dans le théâtre

LE PREMIER s’est éteint il y a vingt-cinq ans, mais son esprit demeure plus que jamais vivant. Comédien, metteur en scène, traducteur et pédagogue, directeur du Théâtre national de Chaillot puis administrateur de la Comédie-Française, homme d’intervention tant sur le plan théâtral que politique, Antoine Vitez (1930-1990) fut et reste une référence majeure de la scène française et internationale.

Son *Théâtre des idées*, recueilli par Danièle Sallenave et Georges Banu en 1991, qui reparait aujourd’hui dans une édition augmentée (1), place Vitez dans la lignée ouverte par Jacques Copeau, Louis Jouvet et Jean Vilar. Passionné par les théâtres grec, russe, allemand, curieux de toutes les cultures et attentif aux bouleversements venus de tous les horizons, il pratiquait de façon indissoluble la relation de la scène et du monde, inventant une « hybridation du théâtre d’art et du théâtre politique », réfléchissant « à partir du plateau, pour le plateau », sortant son art des lieux institutionnels pour l’inscrire dans l’architecture des villes. Articles, entretiens, notes de travail... montrent que le théâtre de Vitez était un véritable « laboratoire », où il était toujours prêt aux expérimentations, à la recherche. « Je sais que je n’ai pas écrit le langage original dont je rêve ; au moins ai-je essayé de ne pas écrire un langage appris. »

Le deuxième est considéré comme le prodige de la scène allemande. Nettement plus acclamé à l’étranger que dans son pays, Thomas Ostermeier, né en 1968, nommé à 30 ans directeur de la Schaubühne de Berlin, met en scène avec brio des auteurs aussi bien classiques que contemporains. *Le Mariage de Maria Braun*, de Rainer Werner Fassbinder, joué à Paris en juin, ou *Richard III*, de William Shakespeare, présenté cet été au Festival d’Avignon et programmé en janvier-février 2016 à Paris, ont été reçus comme des œuvres majeures, marquées par une direction d’acteurs exceptionnel-le.

Les entretiens menés par le journaliste Gerhard Jörder (2) permettent de mesurer cette relation déter-minante avec les acteurs. Ostermeier y expose également sa conception de l’art ou de la politique, et les partis pris d’un travail qui fut très contesté à ses débuts (3). A contre-courant des tendances actuelles, la scène n’est pas pour lui un lieu de performance ou d’installation,

mais une manière de renouer avec la narration et le personnage, dans une approche non académique. Le théâtre reste aussi à ses yeux un art du conflit, exercice dans lequel il a fait ses armes : « Je savais que j’étais contre mon père, contre l’autorité, contre la Bavière, contre les écoles, contre l’Eglise, contre le catholicisme, contre les hauts salaires et contre tous ceux qui, depuis toujours, font la pluie et le beau temps, entre eux. » Un échange intime et théorique stimulant.

Le troisième est un comédien et metteur en scène culte dans son pays, mais aussi peu connu à l’étranger que l’est le théâtre portugais en général – sinon pour ses rôles dans plusieurs films de Manoel de Oliveira. Cofondateur à moins de 25 ans, en 1973, du Teatro da Cornucópia, Luís Miguel Cintra aborde les piliers de son projet théâtral : la formation, la production, le répertoire, la scénographie et l’interprétation (4). Héritier des valeurs de la révolution du 25 avril 1974, qui eut un impact considérable sur un théâtre durement éprouvé par la dictature salazariste, il conçut sa compagnie sur le modèle des coopératives : chacun participait à la

gestion et à la création, pour un même salaire. Cintra a ainsi ouvert, avec ceux de sa génération, l’aventure d’un théâtre d’art et de création. Les modalités de la transmission aux plus jeunes, dans un contexte de crise où les valeurs d’Avril ont été mises en échec, restent pour lui une interrogation majeure. Redonner vigueur et pertinence à ces valeurs en continuant à les porter sur le plateau est un défi permanent. « Je considère que la construction de soi est la grande tâche de l’acteur : apprendre comme Chaplin à être un poète pauvre. »

MARINA DA SILVA.

(1) Antoine Vitez, *Le Théâtre des idées*, anthologie proposée par Danièle Sallenave et Georges Banu, Gallimard, coll. « Pratique du théâtre », Paris, 2015, 624 pages, 26,50 euros.

(2) *Ostermeier backstage*, entretiens avec Gerhard Jörder, L’Arche, Paris, 2015, 144 pages, 22 euros.

(3) Lire Thomas Ostermeier, « Du théâtre par gros temps », *Le Monde diplomatique*, avril 2013.

(4) Luís Miguel Cintra, *Cinco conversas em Almada*, Almada, 2015, 124 pages, 5 euros, à commander sur www.ctalmada.pt

PHOTOGRAPHIE

Scènes de crime

LE CORPS est étendu sur le sol de carreaux noirs et blancs, chaussé de solides souliers, portant veston et pardessus ; le visage, rejeté en arrière, échappe en partie au regard. Tout autour, des planches, un arrosoir, un drap grossier, de la poussière, des objets brisés, décor muet mais aussi théâtre possible d’indices. La scène est saisie d’un point en hauteur, à la verticale du corps. L’image est cernée dans les marges d’échelles métriques. « Assassinat du sieur Canon. Le cadavre vu par renver-sement ». Image clinique, sans affect.

Cette photographie métrique d’une scène de crime est tirée de l’ouvrage *Images à charge* (1). Depuis l’invention de la police scientifique à la fin du XIX^e siècle jusqu’au développement actuel de l’architecture forensique, « méthode analytique qui permet de reconstituer les scènes de

violence » à partir des décombres, en passant par l’utilisation du film lors du procès de Nuremberg en 1945, onze cas permettent d’explorer ces situations où l’image endosse un rôle probatoire dans des procédures policières, judiciaires ou militaires. Mais quelle part du réel échappe à la vue ? Comment garantir la fiabilité d’images falsifiables ? Comme le démontre cet ouvrage passionnant, la puissance d’exploration et le pouvoir d’attestation de la photographie doivent sans cesse composer avec ses failles.

JOHAN POPELARD.

(1) *Images à charge. La construction de la preuve par l’image*, collectif, introduction de Diane Dufour, Le Bal-Editions Xavier Barral, Paris, 2015, 240 pages, 45 euros.

SOCIÉTÉ

FRENCH DECONNECTION. Au cœur des trafics. – Philippe Pujol

Robert Laffont, coll. « Wildproject », Paris, 2014, 157 pages, 15 euros.

Localier au quotidien communiste *La Marseil-laise*, Philippe Pujol s’interroge d’emblée : « Doit-on écrire ce que le public doit savoir ou ce que l’on considère qu’il veut entendre ? » En 157 pages (qui lui ont valu le prix Albert-Lon-dres), il choisit, pour sa plongée dans les cités phocéennes et leurs « plans stupés », le premier terme de l’équation. Un récit sobre, précis, concis. Le moteur des trafics ? Une overdose de chômage, un phénomène de ghettoïsation énorme, un phénomène de survie. Le moteur dans le moteur ? « Comme tous les enfermés, on rêve d’évasion, grâce à la drogue, l’alcool, la bouffe, la délin-quance, l’achat compulsif, l’ambition... » Il en résulte que les dealers sont tout simplement sala-riés des gros passeurs ; ils reçoivent du stock, gèrent les revendeurs et la sécurité, et rendent compte à leurs supérieurs. Autre constat : nom-breux, parmi ces dealers « que l’on croit nourris à l’argent facile » « vivent encore chez leur maman, à défaut de pouvoir se payer un loge-ment ». La morale (immorale) de l’histoire : cette activité mortifère fournit du boulot à beaucoup de jeunes des quartiers (près de 50 % de chômage chez les 18-30 ans)...

MAURICE LEMOINE





HISTOIRE

LA JUSTICE DÉSHONORÉE, 1940-1944. – Virginie Sansico

Tallandier, Paris, 2015, 624 pages, 25,90 euros.

Virginie Sansico amorce par le cas de Lyon son étude sur le plan national du fonctionnement de la justice, composante de la répression d'Etat aussi décisive que la police. L'historienne décrit les continuités d'une magistrature bourgeoise hantée par le « maintien de l'ordre » contre les ouvriers organisés, depuis les « lois scélérates » contre les « anarchistes » de 1893-1894, sous la III^e République, jusqu'à Vichy. Toute progression de carrière était d'ailleurs subordonnée à l'ob-servance de cette norme. Théorie et pratique du droit, entre la République agonisante des décrets-lois Daladier et la « drôle de guerre », font plus qu'annoncer Vichy, montre l'auteure. Elle soutient pourtant la thèse – dominante – selon laquelle il y eut une rupture des politiques pénales entre les « lois défensives [anticommunistes] d'une République en guerre » et leur transmuta-tion en « armes politiques et idéologiques au ser-vice de la Révolution nationale ». Son étude chro-nologique souligne que, si entités qu'ils fussent dans la répression, à partir de 1943 les magistrats ménagèrent leur propre avenir. Même les « juges des sections spéciales » se montrèrent finalement sensibles « à la crainte des représailles et à la haute probabilité d'une victoire alliée ».

ANNIE LACROIX-RIZ

CALCUL ET MORALE. Coûts de l'esclavage et valeur de l'émancipation (XVIII^e-XIX^e siècle). – Caroline Oudin-Bastide et Philippe Steiner

Albin Michel, Paris, 2015, 298 pages, 24 euros.

Au tournant du XVIII^e siècle, la crise des consciences européennes voit s'ouvrir la contro-verse sur l'esclavage, avec la condamnation morale de celui-ci par Montesquieu dans *L'Esprit des lois*. Lors de la publication en 1771 de deux articles par Pierre Samuel du Pont de Nemours dans les *Ephémérides du citoyen*, une science sociale quantitative naissante s'immisce, par le biais du calcul économique, dans ce débat auquel participeront politiques et intellectuels, du baron Turgot à Victor Schœlcher en passant par Condor-cet, mais aussi Auguste Comte et Alexis de Toc-queville. Tout au long de la controverse opposant l'empirisme conservateur des avocats du statu quo à l'impératif moral des abolitionnistes, « les calculs répondent aux calculs », sans pour autant emporter la décision. Ils permettent du moins au débat sur l'efficacité de l'économie de plantation de se déployer dans l'espace public, confrontant l'utilité à l'injustice.

ANDRÉ PRIOU

GUEULES. – Andréas Becker

Editions d'en bas, Lausanne, 2015, 126 pages, 19 euros.

On honore les morts, on fait l'éloge des survivants, mais il est des victimes de guerre dont on ne sau-rait voir les visages : les gueules cassées. En 1916, Joseph Hoffmann, Alsacien enrôlé dans l'armée allemande, reçoit de l'infirmière qui le soigne des photographies de gueules cassées. Pourquoi ? Nul ne le sait. En 1969, peu avant son décès, il remet les clichés à l'un de ses fils, qui finit par les mon-trer à sa nièce, l'artiste Françoise Hoffmann, pos-ticière du recueil. A partir de ces images inédites, l'écrivain Andréas Becker construit un récit accompagné de dessins où les morts, comme ces visages, sont éclatés, recomposés, déchirés. Dou-leurs, tendresses, odeurs, révoltes s'en trouvent amplifiées : « Des yeux comme des phares vides il les avait gonflassés – le détérioration lui avait affalouché directement dans les orbites – les iris sans contours ça flottait quelque part dans le nébuleux – il n'avait jamais rien pu voir ni moi-même – d'une certaine manière peut-être qu'il eut de la chance – il nous avait pas à nous sup-porter – ni visuel ni mentalement... » Un ouvrage saisissant qui interroge : où sont les gueules cas-sées des guerres d'aujourd'hui ?

NILS ANDERSSON

CINÉMA

Bad Boy Bubby, de Rolf de Heer

114 minutes, nouvelle sortie en salles, en version restaurée, le 11 novembre, distribution Nour Films.

L'expression « film-culte » a beau être largement galvaudée, difficile de ne pas l'appliquer à l'in-classable long-métrage de l'Australien Rolf de Heer, narrant l'apprentissage du monde par un homme-enfant (Nicholas Hope) que sa mère a séquestré durant trente ans. Inutile de raconter davantage le scénario : *Bad Boy Bubby* est avant tout une expérience, un « film-monde » mêlant drame glauque, humour noir, pamphlet athéiste jubilatoire, réflexions sur la différence, l'enfance, la solidarité, les stéréotypes et la difficulté de respirer la tête entourée de cellophane. Ce petit chef-d'œuvre rare, rencontre punk entre le candide Kaspar Hauser de Werner Herzog et l'humaniste *Freaks* de Tod Browning à nul autre pareil dans la forme comme dans le fond, a su discrètement inspirer quelques succès publics, qui y ont allègrement pioché... Une injustice de plus, car, bien que cet ovni cinématographique ait récolté le grand prix à la Mostra de Venise en 1993, sa sortie française, en novembre 1995, est passée relativement inaperçue. Vingt ans après, « Bubby le méchant garçon » offre donc aux amateurs de sensations fortes l'occasion de se rattraper. Et de ne jamais plus l'oublier.

DANIEL PARIS-CLAVEL

ARTS

Faire vivre l'obscur

JEAN DOUASSOT s'était depuis longtemps éclipsé ; Fred Deux, né en 1924, nous a quittés en septembre. Le premier était le pseudonyme qu'avait choisi le second à la demande de René Julliard, son éditeur, afin que l'écrivain se distingue du peintre. C'est donc sous le nom de Jean Douassot qu'est publié en 1958, présenté par Maurice Nadeau, *La Gana*, fascinant roman qui marquera plusieurs générations, par poignées de lecteurs, au gré de quelques rééditions. Ecrit lors d'un long séjour en sanatorium, en grande partie autobiographique, *La Gana* est le récit d'un enfant de la banlieue parisienne élevé dans une cave entre un père ouvrier alcoolique, une mère tuberculeuse gardienne d'immeuble, une grand-mère aveugle ayant usé sa vie au lavoir et un oncle anarchiste qui choisit le suicide. Le texte, « surna-turaliste », onirique, hypersensible, parfois insoutenable, comporte quelques passages alors jugés obscènes et qui, censurés, ont disparu à jamais.

La suite, *La Perruque* (1969) (1), conte sur un mode tragi-comique l'adolescence du narrateur, entre appren-tissage en usine, débâcle de 1940 et émancipation douloureuse. De 1963 à 1994, Fred Deux a poursuivi l'histoire de sa vie, mais sur magnétophone (2) – « *Dire ce que tu es. Ce qui revient à parler de ce qui vient vers toi et comment tu vas vers l'autre* ». En 1978, il assume sa double identité artistique et abandonne son pseudonyme.

C'est le dessin qui a permis à cet auteur singulier, hanté par la maladie et la mort, sauvé par la découverte du sexe, de la littérature, puis de la peinture, d'exprimer « la flamme à l'intérieur du bide » et d'échapper par l'art à ce à quoi l'assignait la détermination sociale. Engagé à 16 ans dans la Résistance, il se retrouve après la guerre libraire à Marseille, se découvre une passion pour la littérature (Franz Kafka, le marquis de Sade, Henry Miller, André Breton...) et pour la peinture, avec Paul Klee, un choc. S'ensuit ce qu'il nomme la « période des taches », procédé tâtonnant, encore timide, obtenu par des gouttes de couleur – de la peinture pour bicyclettes au début – sur une feuille recouverte par une autre, la séparation de ces feuilles révélant l'œuvre.

De retour à Paris, il fait une rencontre déterminante. Tsila Remz, Juive lituanienne dont la famille a péri à Auschwitz, vient de se lancer dans la gravure sous le

nom de Cécile Reims. Ils décident d'unir leurs vies et leurs œuvres. Pour des raisons de santé, ils s'installent dans l'Ain, où ils fondent un centre d'art contemporain, avant d'opter définitivement pour le Berry. Fred Deux est passé à la plume et à la mine de plomb, à l'encre de Chine ou à l'aquarelle, créant, sur un fond le plus souvent monochrome, de nouvelles formes incertaines, fantasmagoriques, organiques, traversées par un mysticisme athée et une colère enfouie. Le texte réap-parait : une écriture différente, poétique, pendant de la prolifique œuvre graphique, née dans la souffrance autant que dans l'euphorie. Fred Deux n'avoue-t-il pas « *racler au fond de la boue de la vie* » ? Des suites de dessins, accompagnées de textes, sont parfois reliées pour ce que l'artiste nomme des « livres uniques ». A sa demande, Cécile Reims grave certains des dessins cathartiques et tourmentés de son époux. Eloigné des modes, le travail de Fred Deux – et de Cécile Reims –, par sa puissance évocatrice, son univers obsessionnel et viscéral, bouleverse le confort de nos certitudes esthétiques.

Fred Deux a fait l'objet de nombreuses expositions en France et à l'étranger. Certaines de ses œuvres sont conservées au Centre Pompidou. Une grande partie du travail du couple a été offerte au musée de l'Hospice Saint-Roch d'Issoudun, dans l'Indre, à quelques kilo-mètres de son domicile (3). Enfin, une série de dessins et de « livres uniques » a été léguée par un donateur au musée Jenisch de Vevey, en Suisse. C'est sur cette donation que se concentre l'ouvrage *Le For intérieur* (4), paru dans la superbe collection dirigée par Frédéric Pajak. Il offre de magnifiques reproductions et une approche critique qui inscrit Fred Deux dans l'histoire de l'art contemporain, dans le courant du biomorphisme et parmi des artistes tels que Roberto Matta.

CARLOS PARDO.

- (1) Fred Deux (Jean Douassot), *La Perruque*, Le Temps qu'il fait, Bazas, 2015, 416 pages, 18 euros. *La Gana* a été republiée chez le même éditeur (2011).
- (2) Coffret de 24 CD intitulé *A vif*, André Dimanche, Marseille, 2009.
- (3) Fred Deux, Patrice Moreau et Pierre Watt, *Le Dessin à corps perdu*, Editions du musée d'Issoudun, 2014, 163 pages, 29 euros.
- (4) Fred Deux, *Le For intérieur*, musée Jenisch - Les Cahiers dessinés, Vevey-Paris, 2015, 224 pages, 24 euros.

FÉMINISME

Guerrières du verbe et de l'action

« VOUS VOLEZ ressembler aux Muses /Inspirez, mais n'écrivez pas. » La phrase est de Ponce-Denis Ecouchard-Lebrun, homme de lettres sous la Révolution. Sa consœur Constance Pipelet (1767-1845) lui répond en 1797 avec son *Epître aux femmes*, qui affirme que « *différence n'est pas infériorité* ». Les femmes qui entendent sortir de la minorité où on les tient lutteront pour s'exprimer ; par leurs écrits, elles communiqueront à leurs sœurs l'aspiration à des lendemains meilleurs. Et c'est dans le combat politique que se gagneront des batailles sans cesse renouvelées.

Louise Michel (1830-1905) fut féministe dans ses actes. Armée, elle transgresse l'assignation à son genre. Ses *Mémoires inédits* (1), soixante-dix feuilleteons parus dans la presse et qui passaient pour perdus, retracent sa vie, de meetings en manifestations, de ses feuillets de prison à ses articles sur les pendus de Chicago (2). S'y affirme aussi combien, pour la « vierge rouge », admi-ratrice de Victor Hugo, la poésie eut de l'importance. Accusée d'appels à l'insurrection, elle compose des vers dans les ergastules (cachots) de la III^e République. Radicale, au cours de ses tournées dans la vallée de l'Ondaine, aux portes de Saint-Etienne, elle prône la grève générale contre les grèves d'un jour. A Paris, où le souvenir de la Commune n'est pas éteint, elle entend son nom comme une rumeur : « *Voula les anarchistes, il faut fermer la halle, c'est pour voler la navaille avec Louise Michel qu'ils sont là.* » Partisane de l'action directe, elle effraya les possédants jusqu'à sa mort. « *La v'là. J'te dis que c'est pas elle. Je te dis que c'est elle. Elle n'a pas sa robe rouge.* » Elle s'en moque et connaît sa légende. Elle n'oublie pas de rendre hommage à nombre de combattantes de son époque, comme Elise Roger ou Julie Longchamp, et évoque romantiquement les spectres, âmes des disparus (3).

A 14 ans, en Argentine, Mika Etchebéhère (1902-1992) est membre d'un groupe anarchiste baptisé « Louise Michel ». Entrée au Parti communiste, elle constitue des groupes de femmes dans les usines et dans les champs. Comme Louise Michel ou Rosa Luxemburg – dont l'assassinat, en 1919, fit perdre aux révolutionnaires, comme le souligne Chris Harman dans *La Révolution allemande* (4), leur « *dirigeante la plus capable et la plus expérimentée* » –, elle possède un grand talent d'oratrice, et c'est ce qui la fait connaître. Elle s'engage dans la guerre d'Espagne et devient

officier dans la division de l'anarchiste Cipriano Mera. Dans *Ma guerre d'Espagne à moi* (5), elle raconte le front, où elle fut capitaine d'une colonne au sein du Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM), antista-linien. Enfin publié dans une belle édition critique, avec des photos inédites, son ouvrage, pendant idéal de l'*Hommage à la Catalogne* de George Orwell – qui fut lui-même aux côtés du POUM –, donne le point de vue d'une femme dans le monde guerrier des hommes et de leurs valeurs.

Monique Piton, ouvrière chez Lip en 1973, quand l'entreprise horlogère connaissait les joies de l'autogestion et de la lutte, raconte son combat avec verve et passion (6). Citant Louise Michel – « *Il faut bien que la vérité monte des bouges, puisque d'en haut ne viennent que des mensonges* » –, elle incarne cette voix d'en bas, la voix des femmes dans un conflit où elles eurent à lutter aussi contre leurs propres camarades. Son récit ne nous épargne pas le quotidien des travailleurs : sa vie personnelle, ses tracas financiers scandent l'histoire de la lutte autogestionnaire. Dans sa nouvelle postface à cette réédition, elle regrette que les délégués de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) qui menaient la lutte aient perpétué la domination qui condamne les femmes à un rôle subalterne. Si la formule « Du passé faisons table rase » n'a pas de sexe, c'est encore à elles de débarrasser la table.

CHRISTOPHE GOBY.

- (1) Louise Michel, *A travers la mort. Mémoires inédits, 1886-1890*, La Découverte, Paris, 2015, 280 pages, 22 euros. Un CD inédit lui rend hommage : Michèle Bernard, *Cantate pour Louise Michel*, EPM, 2015.
- (2) L'exécution de quatre militants anarchistes à Chicago le 11 novembre 1887, à la suite des événements du Haymarket Square au printemps 1886, est aux origines de la fête des travailleurs du 1^{er} mai.
- (3) Louise Michel, *La Commune*, nouvelle édition établie et préfacée par Eric Fournier et Claude Rétat, La Découverte Poche, Paris, 2015, 400 pages, 14,50 euros.
- (4) Chris Harman, *La Révolution allemande, 1918-1923*, La Fabrique, Paris, 2015, 416 pages, 20 euros.
- (5) Mika Etchebéhère, *Ma guerre d'Espagne à moi. Une femme à la tête d'une colonne au combat*, Milena-Libertalia, Paris, 2015, 460 pages, 18 euros. Avec un DVD (80 minutes) de Fito Pouchat et Javier Olivera.
- (6) Monique Piton, *C'est possible ! Une femme au cœur de la lutte de Lip (1973-1974)*, préface de Charles Jacquier, L'Echappée, Paris, 2015, 384 pages, 22 euros.

DANS LES REVUES

▣ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Pourquoi Israël et les républicains ont échoué à empêcher l'accord avec l'Iran ; comment la majori-té des Allemands a fait bloc avec Hitler. Les défaillances théoriques autant que pratiques du marché et de la concurrence. (Vol. LXII, n° 16, 22 octobre, bimensuel, 6,95 dollars. – PO Box 23022, Jackson, MS 39225-3022, Etats-Unis.)

▣ **INTERNATIONAL AFFAIRS.** Comment la realpolitik fait son retour sur la scène diploma-tique et dans la géopolitique occidentale à la faveur des crises et des conflits actuels – Ukraine, Irak, Syrie, Libye, etc. (Vol. 91, n° 5, septembre, bimestriel, abonnement un an : 122 euros. – Chatham House, 10 Saint James's Square, Londres SW1Y 4LE, Royaume-Uni.)

▣ **COUNTERPUNCH.** Cette rage masculine et blanche qui alimente la campagne de M. Donald Trump ; les trois thèmes que matraque CNN : une Russie revancharde, un Iran nucléaire, une Organisation de l'Etat islamique invincible ; le Népal après les tremblements de terre. (Vol. 22, n° 7, mensuel, 5 dollars. – PO Box 228, Petrolia, CA 9558, Etats-Unis.)

▣ **EXTRA !** Aux Etats-Unis, deux candidats ont réalisé une percée imprévue dans les sondages. Pourtant, les médias américains avaient évoqué l'un d'eux, M. Donald Trump, trois fois plus que l'autre, M. Bernard Sanders. Et la disproportion est encore plus marquée dans le cas des trois grands réseaux de télévision, CBS, NBC et ABC. (Vol. 28, n° 8, octobre, mensuel, 48 dollars par an. – PO Box 170, Congers, NY 10920, Etats-Unis.)

▣ **GLOBAL ASIA.** Les mythiques « routes de la soie » vues sous l'angle de l'histoire, du projet chinois, de la concurrence avec les Etats-Unis, des intérêts sud-coréens et japonais, de la puissance russe... Un dossier original aux multiples facettes. (Vol.10, n° 3, trimestriel, automne, 15 000 wons. – East Asia Foundation, 4th fl., 116 Pirundae-ro, Jongno-gu, Séoul, Corée 110-032.)

▣ **AFRIQUE-ASIE.** Un dossier consacré à l'« irrésistible montée » de la Chine, au ralenti-ssement de son économie et aux conséquences sur ses investissements en Afrique. Egalement, un entretien avec Bertrand Badie sur les inter-ventions militaires et l'enjeu des nouvelles rela-tions internationales. (Octobre, mensuel, 4 euros. – 3, rue de l'Atlas, 75019 Paris.)

▣ **MOYEN-ORIENT.** Les Etats-Unis sont-ils en perte d'influence au Proche-Orient ? Plusieurs articles sur le sujet, avec notamment la place de Washington dans le « grand jeu » entre l'Iran et l'Arabie saoudite. (N° 28, octobre-décembre, bimestriel, 10,95 euros. – 91, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.)

▣ **LES CARNETS DU CAPS.** Le Centre d'analyse de prévision et de stratégie se penche sur la situation en Orient avec, entre autres, un portrait de M. Bachar Al-Assad et une réflexion sur l'émergence du « phénomène Daech ». (N° 21, été 2015, trimestriel, prix non indiqué. – Ministère français des affaires étrangères, Paris.)

▣ **ANATOLI.** Cette publication qui s'attache à l'étude pluridisciplinaire de l'espace Adriatique-Caspienne consacre sa dernière livraison aux patrimoines culturels et au fait minoritaire. (N° 6, automne, annuel, 32 euros. – CNRS Editions, 15, rue Malebranche, 75005 Paris.)

▣ **NUEVA SOCIEDAD.** Un dossier sur le « débarquement chinois en Amérique latine », qui paraît au moment même où le continent souffre du ralentissement économique du géant asiatique. A noter, l'analyse de Jean Tible et Alana Moraes sur le Brésil, « La fin de la fête ? ». (N° 259, septembre-octobre, bimestriel, sur abonnement. – Defensa 1111, 1° A, C1065AAU Buenos Aires, Argentine.)

▣ **AGONE.** Une sélection d'articles initialement parus en anglais dans la *New Left Review* et consacrés à l'Amérique latine. On relèvera en particulier l'étude critique de Lena Lavinas sur les politiques sociales au Brésil. (N° 57, quadri-mestriel, 20 euros. – BP 70072, 13192 Marseille Cedex 20.)

▣ **RECHERCHES INTERNATIONALES.** Soixante-dix ans après sa création, l'Organisation des Nations unies fait face à de nouveaux défis : marginalisation face à l'omnipotence des « G » et enjeux d'un nouvel ordre économique dans le cadre de la mondialisation. (N° 103, avril-juin, trimestriel, 15 euros. – Association Paul-Langevin, 43, rue Jean-Jaurès, 93200 Saint-Denis.)

▣ **LE DÉBAT.** En marge du dossier sur les « expériences multiculturelles » aux Etats-Unis, au Canada, au Brésil ou encore en Inde, un article s'interroge sur la notion de faits divers. (N° 186, septembre-octobre, bimestriel, 19,50 euros. – Gallimard, Paris.)

▣ **ESPRIT.** Comment définir clairement les discours de haine et comment les sanctionner ? Examen de la pertinence de l'opposition sun-nites-chiites comme explication majeure des conflits du Proche-Orient. (N° 418, octobre, mensuel, 20 euros. – 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.)

▣ **LA PENSÉE.** L'historien Jean-Paul Scott décortique la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat et les confusions contem-poraines sur le concept de laïcité, qui permettent à la fois les récupérations d'extrême droite et le regain des cléricatismes. (N° 383, juillet-sep-tembre, trimestriel, 18 euros. – 6, avenue Mathu-rin-Moreau, 75007 Paris.)

LITTÉRATURE

Eblouissements de Pasolini

Grand perturbateur de l'ordre en place par ses prises de position, ses écrits, ses films, il a la stature d'un héros de légende, témoin de la vigueur subversive des années 1960. Mais c'est peut-être parce qu'il n'a jamais dissocié ses combats politiques de son travail de poète que Pier Paolo Pasolini reste si durablement porteur d'une belle inquiétude.

PAR SÉBASTIEN LAPAQUE *

«**N**OUS AVONS perdu un témoin, un témoin différent. Mais, encore une fois, pourquoi et en quoi diffèrent ? Parce que, d'une certaine manière, il essayait – comment dire ? – de provoquer des réactions actives et bénéfiques dans le corps inerte de la société italienne. Sa différence tenait précisément à cette provocation bénéfique, due à l'absence totale, chez lui, de calculs, de compromis, de prudence (1). »

Quarante ans après la disparition de Pier Paolo Pasolini, retrouvé mort, le crâne fracassé, le matin du 2 novembre 1975 sur une plage d'Ostie, ce sont les mots poignants de son ami l'écrivain Alberto Moravia lors de son oraison funèbre qui reviennent à l'esprit. Pasolini était différent. Mais cette différence n'était pas nécessairement celle que l'on croit. Certes, il était communiste et il aimait les garçons, ce qui n'allait pas de soi dans l'Italie d'après-guerre – « *passions récidivistes* » qu'il a racontées dans ses romans, et osé mettre en scène dans ses films, ce qui lui valut d'affronter des procès sans nombre et de passer sa vie dans l'angoisse des tribunaux et du passage à tabac. Néanmoins, ce sont surtout les plus secrètes dispositions de son âme qui le distinguaient de la horde et de son « *ordre dégradant* (2) ». Comme Arthur Rimbaud, son frère en désolante lucidité qu'il découvre à 16 ans, Pasolini avait « *vu quelquefois ce que l'homme a cru voir* ». Et, comme l'auteur des *Illuminations*, il avait pris cette vision au sérieux, décidé à assumer sa charge tragique. Le cinéaste qui aimait trouver les acteurs de ses films au sein du sous-prolétariat romain était non seulement un éducateur, détenteur d'un art précieux, difficile et rare, mais surtout un voyant, incapable d'être mystifié par les hommes ou par leur regard.

La fraude, le mensonge et l'hypocrisie lui sautaient aux yeux. « *Je ne me suis jamais trompé sur les visages, / parce que ma libido et ma timidité / m'ont obligé à bien connaître mes semblables* (3). » En 1945, il avait lu Karl Marx après avoir observé, dans ce Frioul où il a passé une partie de sa jeunesse, qu'il y avait des ouvriers et qu'il y avait des propriétaires, des humiliés et des rassasiés. « *Il y avait encore des enclaves féodales, comme en Sicile, pratiquement ; des latifundia. Je me suis trouvé là, physiquement : d'un côté les journaliers tous ensemble liés par leurs drapeaux, leur foulard rouge autour du cou ; de l'autre côté les patrons. Et voyez-vous, sans la moindre lecture marxiste, tout naturellement, je me suis rangé du côté des journaliers frioulans* (4)... » Contrairement à tant d'habiles, cependant, Pasolini n'a jamais spéculé sur la justice en achetant des actions à la baisse dans l'attente du moment propice pour les revendre à la hausse. Il n'avait ni plan ni programme. Chez lui, seuls importaient l'élan et la volonté de faire face. « *Il était différent, en ce qu'il était justement désintéressé* », précisait encore Moravia (5).

Ce désintéressement de Pasolini, sa générosité d'un autre âge expliquent la profusion de son œuvre. Des romans majeurs – *Les Ragazzi* (1955), *Une vie violente* (1959), *Pétrole* (1992, posthume) –, douze longs-métrages dont plusieurs chefs-d'œuvre – *Mamma Roma* (1962), *L'Evangile selon saint Matthieu* (1964), *Salò ou les 120 jours de Sodome* (1975) –, des pièces de théâtre, des centaines de poèmes, des traductions, des essais journalistiques rassemblés dans les *Ecrits corsaires* (1975) et les *Lettres luthériennes* (1976). Un ensemble dont on mesure à peine l'importance : son dévoilement ne fait que commencer. L'oubli ne pourra plus refroidir cette coulée de lave en fusion.

Pasolini n'a pas besoin de biographe. Sa vie est dans son œuvre, livrée, offerte. Il a trouvé lui-même les mots pour se définir : « *un saint hérétique* », « *un fils qui ne sera jamais père* », « *un poète marxiste privilégié* ». Mais aussi bien, ce qui peut surprendre : « *Je suis une force du Passé. / Mon amour ne réside que dans la tradition. / Je viens des ruines et des églises, / des retables, des villages / abandonnés dans les Apennins ou les Préalpes / où ont vécu mes frères*. » C'est là ce qu'il écrit dans *Poésie en forme de rose*, paru en 1964 (6). Une élégie autobiographique

composée au début des années 1960, à un moment où « *l'homme de 40 ans* » – il est né en 1922 – se souvenait de son enfance et de sa route de poète, comme Charles Péguy l'avait fait dans *Victor-Marie, comte Hugo*, hissant haut la bannière du « *grand parti des mécontentement-porains* ». Péguy-Pasolini ? Le rapprochement ne doit rien au hasard.

Comme Georges Bernanos, Victor Serge, George Orwell, Simone Weil ou Albert Camus – dans des circonstances qui ont toutes trait au combat pour la liberté –, les deux poètes ont osé ouvrir le feu sur leur propre camp pour dénoncer ses lâchetés et sa cécité. « *Une révolte contre sa propre famille, impliquant parfois le rejet de cette famille* », certifiait Pasolini, fils d'un officier enclen au fascisme et dont le frère résistant fut tué peu avant la fin de la guerre. De même que Péguy avait vu la mystique du dreyfusisme finir par de la politique, il vit ce qu'était devenu l'antifascisme longtemps après que Benito Mussolini eut été exécuté puis pendu : « *Une bonne partie de l'antifascisme d'aujourd'hui, ou du moins ce qu'on appelle antifascisme, est soit naïf et stupide, soit prétextuel et de mauvaise foi. En effet, elle combat, ou fait semblant de combattre, un phénomène mort et enterré, archéologique, qui ne peut plus faire peur à personne. C'est en quelque sorte un antifascisme de tout confort et de tout repos. Je suis profondément convaincu que le vrai fascisme est ce que les sociologues ont trop gentiment nommé la société de consommation* » (*Ecrits corsaires*).

Ainsi parlait le Pasolini de la fin, dans ses articles des années 1973-1975, peu de temps avant son assassinat sauvage, le jour des morts de 1975. Il est évidemment tentant de faire le lien entre la liberté de ton du poète et sa fin atroce. Dans *Quelque chose d'écrit* (7), l'essai le plus brillant consacré à Pasolini ces dernières années, l'écrivain italien Emanuele Trevi éclaire la genèse de *Pétrole*, le roman qui a occupé les trois dernières années du cinéaste et qui lui a peut-être coûté la vie. Dans un article de novembre 1974 du *Corriere della Sera* intitulé « Qu'est-ce que ce *golpe* [coup d'Etat] (8) ? », il affirmait : « *Je sais les noms des responsables du massacre de Milan, le 12 décembre 1969. Je sais les responsables des massacres de Brescia et Bologne, dans les premiers mois de 1974* (9). » Poussant plus loin encore l'audace, l'auteur des *Cendres de Gramsci* (1957) s'était engagé depuis 1972 dans la rédaction d'un « *livre total* » dont l'ambition était de révéler la nature satanique du Pouvoir.

PASOLINI, le grand culpabilisateur. Il a ardemment critiqué le Parti communiste italien (PCI), tout en se revendiquant communiste. Il s'en est pris aux classes dirigeantes, à la télévision, à la Central Intelligence Agency (CIA), aux colonels grecs et à la Mafia. Et il a attaqué les puissances industrielles et le lobby pétrolier dans un livre ultime et hypnotique, recourant aussi bien à la documentation qu'à toutes les formes de narration, mêlant le sexe, la mort, la politique, les mythes et la réalité, la sagesse et la folie. Il avait fêté ses 50 ans le 5 mars 1972 ; sa haine de la bourgeoisie italienne avait atteint son paroxysme. « *La borghesia è il diavolo* » : la bourgeoisie est le diable. Etonnant, ce surgissement du démoniaque chez le dernier Pasolini. Il était athée, laïque, il n'avait jamais trouvé de mots pour évoquer le dieu accordé à son sens du sacré essentiel et fondamental, mais il voyait le Malin à l'œuvre dans l'envers de l'histoire contemporaine.

Ce qui frappe plus encore, dans ses textes et ses œuvres des dix dernières années, c'est son obsession de l'innocence perdue de l'enfance et la présence envoûtante de sa mère, Susanna Colussi, à qui il avait confié le rôle de Marie, mère du Christ, dans *L'Evangile selon saint Matthieu* : « *Tu es irremplaçable. C'est pourquoi est condamnée à la solitude la vie que tu m'as donnée / Et je veux être seul. J'ai une faim démesurée d'amour, de l'amour de corps*



CENTRO STUDI PIER PAOLO PASOLINI. CASARSA DELLE DELIZIA

PIER PAOLO PASOLINI. – Autoportrait, 1947

sans âme demeurés / Car l'âme est en toi, c'est toi, tu es simplement ma mère et ton amour est mon asservissement : / j'ai passé asservi à cette sensation toute mon enfance, sensation élevée, irrémédiable, d'un engagement immense (10). » Dans *Poésie en forme de rose*, Pasolini se définit singulièrement comme un « *fetus adulte* ». Etrange image qui éclaire sa position inconfortable et généralement incomprise au moment des débats sur la légalisation de l'avortement en Italie. Jurant avoir gardé des souvenirs heureux de sa vie intra-utérine, il était métaphysiquement contre et politiquement pour : tragique et poignante à la fois, cette capacité à associer une répulsion intime pour ce qu'il pouvait considérer comme l'annexion de la vie sexuelle par la société de consommation et une claire vision du désordre et de l'injustice de classe perpétués par l'ancien dispositif légal. L'écrivain, qui, en 1968, avait expliqué qu'il était du côté des policiers contre les étudiants, parce que ceux-ci étaient des bourgeois et ceux-là des prolétaires, n'était pas à un scandale près.

C'E SERAIT pourtant une erreur de rattacher son sentiment profond sur la question de l'avortement à son goût de la provocation ou à des reliquats de puritanisme communiste et de pudibonderie catholique. Pour l'éclairer, il faut en revenir à son lien constant, public et assuré avec le corps de sa mère. Comme avec le foulard rouge des journaliers frioulans, c'est une affaire de vision. Il contemplait, sans cesse à ses côtés, la *mater dolorosa* qui avait eu le courage de le suivre à Rome, en 1949, après son exclusion de l'enseignement et du Parti communiste pour détournement de mineur. « *J'ai fui avec ma mère et une valise et quelques joies qui se révélèrent fausses, sur un train lent comme un train de marchandises*. » Dans *La Piste Pasolini* (11), un exercice d'admiration en forme de promenade, Pierre Adrian s'attarde justement dans le cimetière communal de Casarsa, le village de la province de Pordenone, à l'ouest d'Udine, où se trouve sa tombe. Tandis que le père et le frère du poète sont enterrés un peu plus loin, il repose dans le même caveau que sa mère, sous une dalle sobre. « *Peut-être*, écrivait Pasolini pour éclairer la passion essentielle et dangereuse qui unissait le fils à sa mère, *que personne n'a vécu à une telle hauteur de désir – angoisse funèbre*. » C'est peut-être là sa grandeur, et son mystère.

(1) Collectif, *Pasolini Roma*, Skira Flammarion - La Cinémathèque française, Paris, 2013.
(2) Pier Paolo Pasolini, *Ecrits corsaires*, Flammarion, coll. « Champs », Paris, 1987.
(3) Pier Paolo Pasolini, *Qui je suis*, Arléa, Paris, 2015.
(4) Pier Paolo Pasolini, *L'Inédit de New York*, entretien avec Giuseppe Cardillo, Arléa, 2015.
(5) Lire Guy Scarpetta, « Pasolini, un réfractaire exemplaire », *Le Monde diplomatique*, février 2006.
(6) Pier Paolo Pasolini, *Poésie en forme de rose*, annoté et préfacé par René de Ceccatty, Rivages poche, coll. « Petite bibliothèque », Paris, 2015.
(7) Emanuele Trevi, *Quelque chose d'écrit*, Actes Sud, Arles, 2013.
(8) Article repris dans *Ecrits corsaires* sous le titre « Le roman des massacres ».
(9) Attentats attribués à l'extrême gauche, mais ourdis par l'extrême droite italienne dans sa « stratégie de la tension » au cours des « années de plomb ».
(10) Pier Paolo Pasolini, *Poésie en forme de rose*, op. cit.
(11) Pierre Adrian, *La Piste Pasolini*, Equateurs, Paris, 2015.

* Ecrivain. Dernier ouvrage paru : *Théorie de Rio de Janeiro*, Actes Sud, Arles, 2014.

Ainsi nos jours sont comptés

PAR DAN BOUK *

UNE PHOTOGRAPHIE publiée en 1903 par la société d'assurance-vie New York Life montre une femme en blouse blanche maniant de lourdes boîtes à fiches métalliques, tandis que des hommes en costume noir, assis à leur bureau, plongent le nez dans leur paperasse. Cette image n'illustre pas seulement la division sexuée des tâches, mais aussi une caractéristique peu connue des sociétés d'assurance-vie : le contrôle qu'elles exercent sur les données personnelles de leurs clients. Un volume d'informations plus ample et plus convoité encore que leurs réserves de devises.

Récemment, une série de cyberattaques a rappelé combien cette emprise était grosse de dangers, en particulier pour ceux dont les profils atterrissent entre les mains des pilleurs du Web (1). Pour autant, l'intrusion des assureurs dans la vie privée des assurés ne date pas d'hier. S'intéresser à son histoire permet de remonter aux origines des *big data*, ces « mégadonnées » dont l'exploitation représente aujourd'hui un secteur économique à part entière.

Les fiches remplies et classées au début du XX^e siècle par les petites mains de New York Life composaient une sorte d'index principal croisant des informations médicales, financières et personnelles de toutes sortes. Ces données étaient parfois divulguées par le client lui-même ou, plus souvent, grappillées à son insu par les assureurs et par leurs réseaux d'informateurs, lesquels comptaient des détectives privés, des agences d'évaluation du crédit et, surtout, les limiers du Bureau d'information médicale (MIB), l'officine de renseignement des assureurs. Les géants du secteur avaient créé le MIB pour mutualiser leurs connaissances des « déficiences » de tel ou tel postulant – pour savoir s'il était malade ou s'il présentait des risques particuliers de le devenir prochainement, en raison, par exemple, d'antécédents familiaux, de surpoids ou d'habitat insalubre.

Ces informations confidentielles voyageaient aux quatre coins du pays dans des boîtes à fiches initialement conçues pour les bibliothécaires. Celles du MIB représentaient un trésor jalousement gardé par les commis d'assurance, qui les conservaient parfois dans un coffre-fort. En principe, seul le directeur médical de la société y avait accès. S'il s'avisait d'en dévoiler le contenu à ses collaborateurs, il s'exposait à de lourdes sanctions de la part du MIB – non pour des motifs de protection de la vie privée, mais parce que les entreprises avaient à cœur de se protéger elles-mêmes : l'existence de ces fiches et le pouvoir qu'elles conféraient à leurs détenteurs ne devaient surtout pas s'ébruiter, sous peine de retombées fâcheuses pour le secteur tout entier.

* Professeur assistant d'histoire, université Colgate (Hamilton, États-Unis), auteur de *How Our Days Became Numbered: Risk and the Rise of the Statistical Individual*, University of Chicago Press, 2015.

Pourquoi les fiches du MIB revêtent-elles une telle importance ? Parce que, à la fin du XIX^e siècle, les compagnies d'assurances s'imposent déjà comme une industrie de masse et sélectionnent leurs clients selon un processus largement automatisé. New York Life innove non seulement par son fichage systématique – la trouvaille entrepreneuriale la plus décisive après l'invention de la comptabilité et avant celle de l'ordinateur –, mais aussi par sa créativité en matière de sélection et de segmentation de la clientèle. Une quantification précise : voilà la clé du succès. Docteurs et statisticiens de la société ont mis au point une « méthode numérique » pour modéliser l'individu en « risques » gradués. Il en résulte une arithmétique morbide qui assigne à chacun un indice de mortalité établi sur la base de ses « déficiences » ou « facteurs de risque », réduits à un chiffre censé sceller son destin. C'est ce chiffre qui détermine si le requérant est éligible ou non, et à quel prix. Bref, s'il mérite ou non sa place dans la communauté des dix millions d'Américains souscripteurs d'une assurance-vie.

Une première crise frappe l'entreprise en 1905. Non à cause de sa collecte obsessionnelle de données, mais parce que l'insolente réussite du secteur tout entier commence à irriter les élites. L'homme par qui le malheur arrive est un certain James Hazen Hyde, fils du fondateur de l'Equitable Life Assurance Society of the United States, une compagnie partie de presque rien et devenue en quelques années un poids lourd avec 250 millions de dollars en dépôt (l'équivalent de centaines de milliards de dollars d'aujourd'hui).

Le 30 janvier 1905, le richissime héritier donne un bal costumé au Sherry's Hotel, un palace de Manhattan. Le capitalisme américain connaît alors un âge d'or marqué par une invraisemblable débauche de luxe et d'excentricités, mais la magnificence qui s'étale ce soir-là écrase toute concurrence. Déguisés en grands seigneurs de la cour de Louis XV, les convives se pavant dans un hall d'honneur transformé en jardin de Versailles, avec marbre, gazon et statues à foison, tandis qu'une célèbre actrice française, Réjane, joue à leur intention les duchesses de pacotille. C'en est trop pour les dirigeants de l'Equitable Assurance Society, qui profitent de cette faute de goût dispendieuse pour prendre le contrôle de la compagnie et évincer Hazen Hyde, accusé – à tort, comme on l'apprendra plus tard – d'avoir puisé dans les caisses de l'entreprise pour financer ses caprices.

Ce putsch retentissant incite les autorités de New York à ouvrir une longue et humiliante enquête, dirigée non seulement contre Equitable, mais contre l'ensemble des cinq géants de l'assurance, les fameux « Big Five », parmi lesquels New York Life. Les journaux font leurs choux gras des machinations qu'ils ont ourdies pour accroître leur influence sur les

ANONYME. – Photomontage de 1959



GRAPHICAARTS - BRIDGEMAN IMAGES

banques et les trusts les plus en vue du pays. Aux révélations sur la gestion frauduleuse, la corruption politique et les revenus faramineux des dirigeants s'ajoute la cuisante découverte selon laquelle certaines polices d'assurance ont été élaborées dans le seul but de tromper le client et d'enrichir les compagnies.

Tandis que les auditions s'enchaînent à la législature de l'Etat de New York, le travail des enquêteurs convainc les assureurs de moderniser leurs modes d'exploitation des données personnelles et leurs rapports avec la clientèle. Ce n'est pas la première fois qu'une action publique bienvenue entraîne des ajustements qui le sont moins. Quelques années plus tôt, les assureurs avaient réagi aux nouvelles lois anti-discrimination par une stratégie vicieuse consistant à les appliquer à la lettre, mais à les piétiner dans leur esprit : la plupart cessèrent tout simplement de vendre des assurances-vie aux Noirs. La ségrégation par le risque, comme pour étendre à l'échelle de la nation la mentalité « Jim Crow (2) » qui sévissait dans les Etats du Sud.

POUR REDORER son blason, le secteur sort le grand jeu. Metropolitan, l'un des Big Five, fait sensation en se proclamant à l'avant-garde d'un « nouveau socialisme » d'entreprise et en annonçant une série de mesures expérimentales afin de protéger la santé de ses employés et de sa clientèle. On met en place un service d'infirmerie pour soigner à domicile les clients malades à faibles revenus ; on s'engage dans un partenariat avec l'organisme philanthropique Life Extension Institute afin d'offrir un examen médical annuel aux assurés ayant davantage de moyens. La direction va jusqu'à réécrire de fond en comble le cahier des charges de ses agents, sommés à présent de faire l'éloge d'une vie saine et de distribuer des tracts expliquant comment rester en forme.

L'idée sous-jacente, très en vogue à cet époque, notamment grâce à l'entregent de l'économiste Irving Fisher, est que la mort n'est plus une constante fixée par le hasard ou le destin, mais une variable que l'on peut contrôler. Sensibilisées par Fisher à sa « *conception moderne de la mort* », les compagnies d'assurances ont modifié leurs méthodes de prédiction des risques de mortalité, utilisées désormais comme un outil de prolongation de la vie. De sorte que les algorithmes de calcul des risques, les examens médicaux, l'appréciation de la vie humaine en dollars et tant

d'autres techniques inventées par les assureurs se sont peu à peu répandus en dehors de leur champ d'application pour envahir d'autres secteurs d'activité et orienter l'existence d'une multitude de gens.

L'Américain moyen est devenu l'objet d'évaluations presque quotidiennes – et il n'a pas dit « non ». Il est monté sur une balance afin de laisser corrélér sa taille et son poids à son espérance de vie, s'est soumis régulièrement à des visites médicales qui transformaient la simple possibilité de tomber malade en une forme nouvelle de pathologie et s'est régala des chiffres mesurant la population en dollars, puisqu'ils justifiaient des dépenses publiques et privées plus généreuses en faveur de la santé. La prise en compte des risques et les calculs de probabilités influèrent sur le comportement des gens, sur leurs opinions politiques et même sur leur façon de s'envisager eux-mêmes. Quand les innovations méthodologiques des assureurs servirent de base à la création d'un système de sécurité sociale, dans les années 1930, certains Américains se réjouirent tant de leur nouveau statut de citoyens quantifiés qu'ils se tatouèrent leur numéro de sécurité sociale sur les biceps (pour les hommes) ou sur les cuisses (pour les femmes).

Les systèmes conçus au XIX^e siècle dans l'intention de prédire le futur d'un individu n'ont pas tenu leurs promesses et se sont transformés au cours du siècle suivant en systèmes pour intervenir dans le destin des populations. Les fichiers bourrés de données personnelles allaient servir de plus en plus à la gestion des risques et de moins en moins à leur évaluation.

Il y a deux mille cinq cents ans, le narrateur du *Livre des psaumes* enjoignait de compter les jours afin de trouver la sagesse. Au début du XX^e siècle, les gens ordinaires voyaient leurs jours comptés comme jamais auparavant, mais ils n'effectuaient pas eux-mêmes ce calcul. Et quand leurs vies se plièrent au règne des données personnelles, c'étaient encore les grandes compagnies qui tenaient les rênes. A cet égard, l'époque que nous vivons se situe bel et bien dans la continuité du siècle passé.

(1) En février 2015, la société Anthem, deuxième compagnie d'assurance-santé aux États-Unis, annonçait avoir été victime d'une attaque sophistiquée contre une base de données contenant des informations sur 80 millions de personnes.

(2) Nom donné aux principales lois qui organisèrent la discrimination raciale dans le sud des États-Unis selon le principe « séparés mais égaux ». La plupart restèrent en vigueur jusqu'à la loi sur les droits civiques de 1964.

SOMMAIRE

- PAGE 2 :**
« Le Monde diplomatique » en CinémaScope, par **GUILLAUME BAROU**. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.
- PAGE 3 :**
Robespierre sans masque, par **MAXIME CARVIN**.
- PAGES 4 ET 5 :**
Paysans chinois entre cueillette et Internet, par **MARTINE BULARD**. – Les limites de la décollectivisation (**M. B.**).
- PAGES 6 ET 7 :**
Le pari syrien de Moscou, par **ALEXEÏ MALACHENKO**. – Basculement stratégique au Proche-Orient, suite de l'article d'**OLIVIER ZAJEC**.
- PAGE 8 :**
La presse égyptienne mise au pas, par **AZIZ EL MASSASSI**.
- PAGE 9 :**
Joyeuse colonisation numérique, par **MARIE BÉNILDE**. – Google Actualités, marqueur de l'incohérence européenne (**M. B.**).

- PAGES 10 ET 11 :**
Au Brésil, « trois cents voleurs avec des titres de docteur », par **LAMIA OUALALOU**. – Des collectionneurs d'art très courtisés, par **ANNE VIGNA**.
- PAGE 12 :**
L'Afrique, énigme démographique, par **HENRI LERIDON**.
- PAGES 13 À 19 :**
DOSSIER : COMMENT ÉVITER LE CHAOS CLIMATIQUE ? – De la science à la politique, par **PHILIPPE DESCAMPS**. – Au commencement étaient les bulles d'air de l'Antarctique, par **DOMINIQUE RAYNAUD**. – Deux degrés de plus, deux degrés de trop, par **ERIC MARTIN**. – Tous responsables ?, par **CHRISTOPHE BONNEUIL**. – Croissance, un culte en voie de disparition, par **JEAN GADREY**. – Le théâtre d'ombres des négociations internationales, par **AGNÈS SINAI**.
- PAGES 20 ET 21 :**
Les Pays-Bas ferment leurs prisons, par **LÉA DUCRÉ ET MARGOT HEMMERICH**. – Succès des libérations conditionnelles en Suède (**L. D. ET M. H.**). – Limiter la détention provisoire en Europe (**L. D. ET M. H.**).

- PAGE 22 :**
La guerre des bougons, par **PIERRE RIMBERT**.

Novembre 2015

- PAGE 23 :**
Quelques îlots résistent..., par **SERGE HALIMI**.
Les comptes du « Monde diplomatique » en 2014.
- PAGES 24 À 26 :**
LES LIVRES DU MOIS : « La Neige noire », de Paul Lynch, par **HUBERT ARTUS**. – « Le Musée de l'inhumanité », de William H. Gass, par **JOSÉ ANTONIO GARCIA SIMON**. – Les voix de l'empire évanoui, par **PIERRE DESHUSSES**. – De l'engagement dans le théâtre, par **MARINA DA SILVA**. – Scènes de crime, par **JOHAN POPELARD**. – Faire vivre l'obscur, par **CARLOS PARDO**. – Guerrières du verbe et de l'action, par **CHRISTOPHE GOBY**.
- PAGE 27 :**
Eblouissements de Pasolini, par **SÉBASTIEN LAPAUQUE**.
- Supplément « Aires marines protégées », pages I à IV.
Supplément « Solidarité internationale », pages I à IV.

LES OCÉANS, GRANDS OUBLIÉS DU CLIMAT

Les océans modèrent le réchauffement global, mais celui-ci a aussi des effets majeurs sur leurs écosystèmes. Dans le cadre de l'initiative Océans 2015, une vingtaine de chercheurs du monde entier ont analysé les risques d'impact sur les écosystèmes marins et côtiers. Ils alertent les décideurs : la sauvegarde du berceau de la vie doit également figurer parmi les priorités de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), organisée à Paris.



RENÉ DUVILLIER. – « Fleur d'écume », 1955

ADAGP / G. MEQUERITCHIAN / CENTRE POMPIDOU

Acteurs et victimes du réchauffement de la planète

LA MASSE d'eau qui recouvre plus des deux tiers de la planète fonctionne comme un « intégrateur du climat » et limite l'ampleur du changement climatique pour deux raisons essentielles. D'une part, elle absorbe la presque totalité de la chaleur qui s'accumule dans l'atmosphère : les océans ont ainsi emmagasiné 93 % de l'excès de chaleur lié à l'augmentation de l'effet de serre (1), au prix de leur propre réchauffement et de la montée du niveau des mers, principalement par dilatation et fonte de la calotte glaciaire du Groenland. D'autre part, elle capture une portion importante (28 % depuis 1750) des émissions de gaz carbonique (CO₂) dues aux activités humaines, au prix cette fois

* Respectivement directeur de recherche CNRS à l'Université Pierre et Marie Curie Paris 6, et géographe, chercheur à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri).

d'une augmentation de l'acidité de l'eau de mer (voir graphique page IV).

Une fonction régulatrice

Les océans exercent cette fonction régulatrice à leur propre détriment, puisqu'ils se détériorent à mesure qu'ils atténuent le changement climatique. Moins spectaculaires que l'élévation du niveau des mers, les perturbations physiques et chimiques qui en résultent affectent considérablement les écosystèmes marins et, par voie de conséquence, l'humanité tout entière. L'acidification et le réchauffement des océans rendent plus difficile la calcification essentielle à certains organismes marins (coraux, coquillages) ; de nombreux récifs coralliens blanchissent par destruction de la symbiose qu'ils entretiennent avec les zooxanthelles ; le phytoplancton diminue dans les régions les plus

chaudes ; la chaîne alimentaire des poissons est perturbée ; certaines espèces doivent migrer vers des régions plus froides, mais toutes ne le peuvent pas...

Pourtant, en dépit du rôle crucial des océans pour la sécurité alimentaire de centaines de millions d'individus, les discussions internationales menées sous l'égide de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ne leur ont accordé qu'une place mineure (*lire le dossier du Monde diplomatique, pages 13 à 17*). C'est pourquoi les chercheurs (2) rassemblés au sein de l'initiative Océans 2015 (3) ont adressé aux négociateurs de la conférence de Paris une synthèse des changements en cours et de ceux projetés d'ici à la fin du siècle, avec leurs conséquences pour

les écosystèmes océaniques ou les biens et les services qu'ils procurent. Deux scénarios ont été pris en compte : la poursuite des émissions de gaz à effet de serre (GES) selon la courbe ascendante actuelle – hypothèse pessimiste – ou leur diminution de manière à limiter la hausse de la température de la planète à 2 °C au cours du XXI^e siècle – hypothèse optimiste.

Des impacts irréversibles

Outre la limitation stricte des rejets de CO₂, la « communauté internationale » devra assurer la protection des écosystèmes marins et côtiers, la restauration de ceux qui ont déjà été endommagés, et permettre aux sociétés qui dépendent de ressources

maritimes de s'adapter. Certaines de ces mesures font déjà l'objet d'une expérimentation à l'échelle locale, mais les marges de manœuvre se restreignent à mesure que le monde s'éloigne de l'objectif des « + 2 °C » et que les océans se réchauffent et s'acidifient. Par exemple, plus les récifs coralliens seront dégradés, moins ils seront capables de résister, et plus il sera difficile de les sauver. D'autres pistes sont plus contradictoires, comme les techniques dites de « gestion du rayonnement solaire », qui proposent de réduire artificiellement le réchauffement global en accroissant la quantité de rayonnement réfléchi vers l'espace : une solution qui risquerait de contrecarrer les incitations à réduire les rejets de CO₂ et qui, par conséquent, n'apporterait aucun remède à l'acidification des océans.

De l'état des lieux dressé par l'initiative Océans 2015 se dégagent quatre messages-clés. D'abord, les océans exercent une influence déterminante sur le système climatique et fournissent aux humains des services essentiels. Ensuite, les écosystèmes marins et côtiers pâtissent déjà d'une dégradation largement observable qui ne manquera pas de s'aggraver, y compris dans l'hypothèse optimiste d'une réduction des émissions mondiales de CO₂ – d'autant que, quoi qu'il arrive, les dommages infligés aux océans se ressentiront sous toutes les latitudes, devenant un problème planétaire. Troisièmement, une limitation immédiate et substantielle des émissions de GES, et notamment des rejets de CO₂, constitue une condition sine qua non pour éviter le dépassement de seuils d'impacts irréversibles pour les océans. Tout traité ne permettant pas de limiter le réchauffement global à 2 °C entraînerait des conséquences catastrophiques sur nos océans. Dernier point, enfin : plus la teneur en CO₂ augmentera dans l'atmosphère, moins on disposera de

moyens pour protéger les océans et restaurer les écosystèmes dégradés.

Projet de civilisation

Sachant la place minimale qui a été accordée à l'océan lors des sommets internationaux précédents sur le climat, les auteurs de cette synthèse plaident pour un changement de perspective radical : la COP21 doit enfin prendre les mesures qui s'imposent et proposer un projet de civilisation plus vertueux pour le monde de demain. L'avenir des océans dépend de la quantité de carbone qui sera émise au cours des prochaines décennies. Le scénario optimiste, le plus contraignant, consiste à diviser par six les quantités de CO₂ qui seraient rejetées d'ici à la fin du XXI^e siècle dans l'hypothèse d'une absence de régulation (scénario pessimiste). Cette limitation devrait même être renforcée, puisque la capacité des océans à absorber le CO₂ se réduira au fil du temps. Les choix opérés à l'occasion de la COP21 seront donc lourds de conséquences pour les océans.

(Lire la suite page IV)

(1) Thomas Stocker *et al.*, « Observations : ocean », dans IPCC, *Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Working Group I Contribution to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, 2013.

(2) Jean-Pierre Gattuso *et al.*, « Contrasting futures for ocean and society from different anthropogenic CO₂ emissions scenarios », *Science*, vol. 349, n° 6243, Washington, DC, juillet 2015.

(3) L'initiative Océans 2015 s'est constituée à l'instigation du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'université Pierre-et-Marie-Curie (UPMC) et de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), avec le soutien de la Fondation Prince-Albert-II-de-Monaco, du Centre de coordination internationale sur l'acidification des océans de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de la Fondation BNP Paribas et de l'Association monégasque sur l'acidification des océans. Ses travaux sont consultables à l'adresse : www.obs-vlfr.fr/~gattuso/O2015_products.php

Cinq mille aires marines protégées dans le monde

SELON la Convention sur la diversité biologique (CDB), adoptée en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro et signée par 168 Etats, une aire marine protégée (AMP) est une « zone située à l'intérieur ou à proximité du milieu marin, avec ses eaux sous-jacentes, la faune et la flore associées, et les éléments historiques et culturels qui s'y trouvent, qui a été mise en réserve par une loi ou d'autres dispositions utiles, y compris la coutume, dans le but d'accorder à la diversité biologique marine ou côtière un degré de protection plus élevé que celui dont bénéficie le milieu environnant (1) ». Face aux événements climatiques extrêmes et aux conséquences de l'exploitation des ressources naturelles par l'homme, la création des AMP vise donc à limiter celle-ci (pour le poisson, le pétrole ou le gaz) afin de préserver « l'utilisation durable [des] éléments [de la biodiversité] et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques ».

Reconnue par des organisations internationales telles que les Nations unies, l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) (2) a établi une classification de plus en plus utilisée dans les législations étatiques pour définir et enregistrer les aires protégées. L'échelle de numérotation va de I à VI, de « l'utilisation et [des] impacts humains strictement contrôlés et limités » (I) à « l'utilisation durable des ressources naturelles » (VI), conformément à l'objectif de gestion des AMP. En conciliant des intérêts divers, écologiques (biodiversité, halieutique) ou socio-économiques (tourisme, pêche, traditions, résilience sociale des communautés dépendantes des ressources), la supervision des océans a pour objectif de gérer les AMP comme des investissements durables et profitables pour tous les acteurs impliqués. On en recense aujourd'hui plus de 5 000 dans le monde.

La CDB établit des règles largement non contraignantes pour les Etats, dont la majeure partie continue à définir les AMP en fonction des lois nationales. Cette situation explique la difficulté à protéger les eaux maritimes internationales, « tant du point de vue de l'autorité juridictionnelle à créer que de la réglementation internationale à mettre en œuvre ». La CDB répond toutefois au besoin d'établir des normes communes, permettant de généraliser le concept d'AMP pour la première fois au niveau mondial. Dès lors, si les Etats légifèrent sur cette base, une norme transnationale pourrait émerger et définir une action efficace pour protéger l'ensemble des eaux.

Le rapport commun de l'IUCN et du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNU) estime que 3,4 % des zones marines ont été officiellement mises sous protection à travers des AMP, dont seulement 0,25 % hors des territoires nationaux (3). En pratique, seuls 2 % des océans seraient effectivement protégés. Dans son plan stratégique 2011-2020, la CDB envisage qu'« au moins 10 % des zones marines et côtières » soient classées en AMP (4).

FERDINAND MOECK.

(1) Convention sur la diversité biologique, www.cbd.int

(2) Fondée en 1948, l'IUCN est la plus vaste et la plus ancienne des organisations environnementales du monde, avec plus de 1 200 organisations membres dans 140 pays, dont 200 gouvernements ou organisations gouvernementales et 800 organisations non gouvernementales. www.iucn.org

(3) Programme des Nations unies pour l'environnement, « Protected Planet Report. Un objectif global pour les aires protégées », Cambridge, 2014.

(4) « Décision VII/5. Diversité biologique marine et côtière », adoptée par la conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique lors de sa 7^e réunion, Kuala Lumpur, février 2004, www.cbd.int

La bataille gagnée des R

Le 25 septembre dernier, les Etats-Unis annonçaient la création d’une gigantesque réserve naturelle de près de 1,3 million de kilomètres carrés dans le Pacifique. Plus au sud, gouvernement chilien et habitants de l’île de Pâques imaginent la gestion d’une aire marine protégée.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
SÉBASTIEN DESLANDES *

DANS le petit port de pêche de Hanga Piko, sur l’île de Pâques, les légères embarcations de pêche colorées vont et viennent, ballottées par le reflux du Pacifique. Les pêcheurs saluent un départ, quelques-uns accueillent la récolte d’une nuit – thons ou barracudas, parfois langoustes – sous le regard séduit des touristes. Une femme fixe de ses grands yeux noirs cette parade pour elle habituelle. M^{me} Sara Roé préside l’association des pêcheurs de Hanga Piko, la plus importante de l’île, forte de soixante membres. *« Le problème de la pêche illégale est ancien. Déjà, lorsque j’étais enfant, mon père nous racontait les lumières de ces navires qu’il distinguait en mer. Nous avons pris conscience de la gravité de la situation en 2004 : nous avons subi alors une baisse importante de notre quantité de pêche, qui a duré neuf ans. »* Et d’énumérer quelques-unes des conséquences de ces pratiques : *« Certains pêcheurs ont dû changer d’activité. Des familles ne peuvent plus payer les études de leurs enfants au Chili. Nous nous battons pour que plus personne ne puisse nous prendre nos ressources, ni aujourd’hui ni à l’avenir. C’est pourquoi nous soutenons le projet d’aire marine protégée, même si je n’aime pas ce terme de “parc”. Je lui préfère celui de rehui, qui signifie en rapa-nui “protection totale”. »*

Certains changements sont déjà à l’œuvre ; l’activité de pêche

* Journaliste.

a même retrouvé un peu d’allant. *« Nous avons obtenu du gouvernement que des avions viennent surveiller les zones, huit fois par an, indique M^{me} Roe. Cela nous encourage. »* Simon, 43 ans, qui pêche tous les jours autour de l’île, se souvient : *« Pendant plusieurs années, les bateaux qui sortaient revenaient régulièrement bredouilles, ce qui était inimaginable auparavant. Aujourd’hui, lorsque je sors, je peux à nouveau ramener quatre ou cinq thons. »* Mais des années de surpêche illégale ont laissé des traces. M. Petero Avaka, 67 ans, président de la petite association de pêche du port de Hanga Roa Tai, contemple avec amertume l’imposant tas de déchets abandonnés au fond de son jardin : rejets de plastique, cagettes et bouées de pêche... *« Cela vient des navires illégaux, soupire-t-il. C’est ce que j’ai ramassé en l’espace de quatre heures ! »*

Menace de la pêche industrielle

A l’ombre des mois, les statues monumentales de l’île de Pâques, à près de 3 680 kilomètres des côtes du Chili, la mère patrie, le projet de parc marin vient de franchir un cap décisif. La conférence internationale « Notre océan », organisée à Valparaíso les 5 et 6 octobre 2015, en a officialisé la création. Le Chili, hôte de cette deuxième édition, accueillait 90 pays et 400 personnalités politiques ou scientifiques. Devant un tel auditoire, il a tenu à se poser en champion de la protection maritime.

La création de ce parc marin autour de l’île de Pâques est l’une des vitrines de sa politique. Le dernier mot reviendra toutefois à la population locale rapa nui – la communauté originelle de l’île, dont les 3 000 membres forment la majorité de la population –, en vertu de la convention 169 des Nations unies relative aux « peuples indigènes et tribaux ». Ce texte contraint ses signataires, dont le Chili, à privilégier l’auto-détermination. Ce parc a d’ailleurs été proposé au gouvernement chilien par les Rapa Nui. Il couvre une superficie de 720 000 kilomètres carrés, ce qui en fait l’un des plus grands du monde.

Ses instigateurs rapa nui sont issus de la Mesa del mar (« Table de la mer »), un conseil informel réunissant, selon M^{me} Maria Atan, sa présidente, *« les représentants des associations de pêcheurs, des syndicats du tourisme, notamment, et des associations pour l’environnement »*. Leur projet prévoit une première zone encerclant l’île jusqu’à 80 kilomètres des côtes, où seule la pêche de subsistance serait autorisée (1).

Cette réserve se doublerait d’un parc marin entourant l’île jusqu’à 320 kilomètres des côtes et englobant le parc de 150 000 kilomètres carrés existant déjà autour de l’île voisine, inhabitée, de Sala-et-Gómez (voir la carte). Là, toute pêche serait interdite. Les types d’aires marines protégées (AMP) demeurent à la discrétion des Etats ; à l’île de Pâques comme ailleurs, on se dirige toutefois vers la restriction, voire l’interdiction des activités humaines, afin de prévenir le déclin ou la disparition des espèces animales.

A travers ce projet, les Rapa Nui espèrent contrer la menace que fait peser la pêche industrielle illégale sur l’économie locale et sur l’environnement. *« Ce sont des zones de pêche très convoitées, car certaines espèces comme le thon viennent s’y reproduire, explique M. Rodolfo Perez, consultant auprès du maire de l’île, M. Pedro Edmunds, chargé des projets d’aménagement de l’île. Ce parc est essentiel. Pas seulement pour les 150 pêcheurs permanents de l’île, mais aussi pour ses 7 000 habitants et pour nos*

traditions. » Parfois longs de plusieurs centaines de mètres, les navires de pêche industrielle battent des pavillons fort divers : russes, chinois, coréens ou espagnols, selon la marine chilienne. Les associations de pêcheurs rapa nui les accusent d’être à l’origine de la baisse de leurs réserves. Un sentiment corroboré par l’observation d’une tendance générale : selon les études de l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), 90 % des ressources halieutiques de la planète seraient désormais surexploitées ou pleinement exploitées (2).

L’enjeu de la surveillance

Face aux mastodontes industriels, les méthodes de pêche ancestrales des Rapa Nui, dites « au rocher », semblent dérisoires. Selon une tradition vivace, toute pêche commence sur l’île de Pâques bien avant de prendre la mer : chaque pêcheur doit se munir de pierres afin de pouvoir lester les lignes longues de

80 mètres ; puis il s’emploie à capturer quelques poissons volants destinés à servir d’appâts.

Faire respecter les interdictions se révèle néanmoins complexe. Se pose le problème des distances – un navire de la marine chilienne met au moins six jours pour rejoindre l’île de Pâques –, mais aussi des moyens. Ce n’est pas le petit bateau de surveillance amarré dans un port de l’île qui pourra veiller au respect strict des zones dessinées par le projet. Le gouvernement chilien semble prendre la mesure de l’enjeu. Le ministère des affaires étrangères dénonce ainsi régulièrement la pêche illégale, ce *« business de 10 millions de dollars »*, et certains services maritimes travaillent à sa difficile éradication.

Dans son centre de surveillance tapissé de graphiques et de photographies d’observation aérienne, le capitaine Mario Montejo, directeur adjoint du Centre des opérations maritimes, basé à Valparaíso, dévoile la stratégie adoptée. *« La zone à surveiller est énorme : du Pacifique sud jusqu’à*



RENÉ DUVILLIER. – « Les Javelots et la mer », 1962

ADAGR, PARIS 2015

Premiers pas vers une «

L’expérience montre que la protection des fonds marins profite aux économies locales, grâce notamment à l’écotourisme.

PAR DAN LAFFOLEY *

FACE à la dégradation de l’écosystème des océans, qui recouvrent plus de 70 % de la surface de la planète, les aires marines protégées (AMP) représentent l’un des meilleurs outils d’équilibre et de résilience. Une AMP est une zone où s’appliquent un ensemble de mesures destinées à protéger, gérer et rétablir la santé des espaces maritimes. En d’autres termes, il s’agit de préserver la qualité et la diversité des écosystèmes, des habitats et des espèces, leurs fonctions essentielles, ou tout simplement la beauté du monde marin. Le concept d’AMP a été généralisé par la Convention sur la diversité biologique (CDB), signée à Rio de Janeiro en 1992 (lire l’encadré page I). Les AMP séduisent de plus en plus de pays – en 2015, on en compte plus de 5 000 dans le

* Vice-président pour les questions marines de la commission mondiale des aires protégées (CMAP) de l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

monde –, car, lorsqu’elles sont efficacement administrées, elles se révèlent bénéfiques aux écosystèmes. Ainsi, celles où les activités extractives ont été interrompues permettent à l’océan de « respirer », ce qui donne parfois d’excellents résultats en matière de prolifération et de diversité de la vie sous-marine. De surcroît, ces zones fournissent de précieuses indications sur ce qui fonctionne en matière de protection des océans.

Les études scientifiques démontrant l’efficacité des AMP se multiplient. En 2011, une équipe de recherche américaine a mis en commun les résultats de plus de 150 publications spécialisées issues de 61 pays pour conclure à une augmentation de 446 % de la biomasse (1) dans les zones protégées (2). Tant le nombre d’espèces que la population de chacune avait augmenté.

PAR AILLEURS, les AMP ont beaucoup profité à l’économie des communautés locales. Par exemple, sur la grande barrière de corail en Australie, le zonage aide à coordonner plusieurs actions en faveur de l’environnement. Les secteurs qui dépendent du corail, comme le tourisme et la pêche, représentent plus de 5 milliards de dollars et 70 000 emplois locaux. Une étude publiée cette année a montré que, si l’on étendait l’espace océanique protégé dans le monde pour qu’il représente

10 % à 30 % de l’ensemble, les coûts d’investissement se révéleraient parfaitement justifiés au regard des résultats finalement obtenus. En effet, les bénéfices nets d’une protection qui atteindrait 30 % d’ici à 2050 vont de 490 milliards de dollars et 150 000 emplois, selon les estimations les plus modestes, à 920 milliards de dollars et plus de 180 000 emplois, pour les plus optimistes (3). La protection des aires marines permettrait donc d’ouvrir la voie à une « économie bleue » durable.

Dès l’école, on apprend à évaluer les conséquences de ses actions en réalisant des expériences. On peut donc s’étonner que des pays qui n’ont pas encore d’AMP dignes de ce nom se réclament du « développement durable » (ou de l’« exploitation durable »), alors qu’ils ne disposent d’aucun étalon de mesure. L’absence de contrôle et d’analyse est d’autant plus regrettable que, au vu de leurs ressources quantifiables, les espaces marins représentent l’équivalent d’une septième puissance économique mondiale (4). Tout cela n’augure rien de bon quant à la gestion de ce potentiel et à sa valorisation.

Même sans aller au fond des choses, on mesure aisément que la situation ne fait qu’empirer. Le premier problème, qui est aussi le plus grave, tient au fait que les mesures correctrices, qu’il s’agisse des AMP ou d’au-

tres mécanismes, ne suffiront pas à compenser l’action de l’homme sur les océans. On peut, çà et là, sauver une espèce de poisson de la surexploitation, mais les actions isolées ne permettront pas de rétablir la diversité des écosystèmes. Une étude récente du Fonds mondial pour la nature (WWF) montre un déclin préoccupant de la vie dans les océans : les populations d’animaux marins observées (soit 5 829 populations appartenant à 1 234 espèces) ont diminué de moitié depuis 1970 (5). Les ressources halieutiques sont en chute libre, selon ce rapport, tandis que *« les récifs coralliens et les prairies sous-marines pourraient disparaître du globe d’ici à 2050 sous l’effet du changement climatique »*.

LES PRESCRIPTIONS de la CDB pour 2020 n’ont permis de placer officiellement sous protection que 3,4 % de l’océan, et encore, sans parvenir à l’efficacité nécessaire. Ces objectifs internationaux ont été fixés il y a des décennies, à une époque où l’on ne se préoccupait pas des grands changements dont pâtit l’océan, comme le dérèglement climatique, la désoxygénation et l’acidification (lire l’article page I). Si l’on réévalue le degré de protection nécessaire en fonction des facteurs qui s’ajoutent aujourd’hui aux problèmes de surpêche et de pollution, comme l’a envisagé le congrès mondial des parcs nationaux qui s’est tenu à

Sydney en 2014, il faut étendre l’objectif de protection à 30 % des océans (6).

Par ailleurs, les espaces déjà couverts par le statut d’AMP doivent faire l’objet d’un suivi. Car le classement en AMP ne représente que la première étape du processus de leur préservation. Le véritable défi réside dans une gestion des AMP qui permette de remplir les objectifs fixés, notamment grâce à l’adoption de normes communes, à une coopération entre les pays et à la mise en place d’un système d’évaluation des progrès réalisés. C’est l’objet de la liste verte des aires protégées adoptée au Congrès de Sydney par l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) (7). Ces structures formeront une communauté mondiale qui devrait permettre d’accompagner les Etats concernés et les agences environnementales.

Mais l’établissement de normes pose aussi le problème de leur application. Grâce aux nouvelles technologies, on ne pourra bientôt plus prétexter la trop grande taille d’une AMP ou son éloignement, ou encore l’insuffisance de personnel. Il ne sera bientôt plus possible non plus de s’abriter derrière le manque de patrouilleurs, ni d’invoquer la dissimulation, par les pêcheurs – qui reçoivent souvent des subventions publiques indirectes – des données permettant

Rapa Nui à l’île de Pâques

l’Antarctique, expose-t-il, tel un militaire en campagne. Le gouvernement chilien est responsable de la quatrième plus grande zone à surveiller. Nous menons un long travail pour préciser qui fait quoi. Nous disposons d’une base de bateaux déjà répertoriés. » Et de citer l’exemple du *Lafayette*, un navire de 299 mètres appréhendé et contrôlé l’année passée: *« Nous pouvons aujourd’hui le suivre à la trace et connaître ses déplacements, bien qu’il ait changé de nom et de pavillon. »* L’officier compte sur les moyens fournis par le projet Catapult, lancé en grande pompe en janvier 2015 et reposant sur une technologie de surveillance nouvelle. Selon The Pew Charitable Trusts, qui a développé cette technologie avec la société britannique Satellite Applications Catapult, ce dispositif pourra en effet *« analyser des sources multiples issues de données satellite, puis faire le lien avec les informations concernant un propriétaire de bateau, son immatriculation et ses mouvements »*.

« Tout vient de la mer »

Fonds privé américain, soutenu par des fondations, Pew s’est spécialisé dans la *« conservation des environnements marins »*. Il travaille en collaboration avec la fondation Bertarelli. Comme Pew, celle-ci soutient de longue date le projet de réserve marine sur l’île de Pâques, mais également dans l’archipel des Chagos, dans l’océan Indien ou au Belize. *« Pour l’île de Pâques, la fondation attribue un peu moins de 5 millions de dollars, explique M. Damian Jensen, l’un de ses responsables. Nous souhaitons également créer ici un centre d’éducation, pour sensibiliser la population aux enjeux de la réserve et permettre le développement d’une forme de tourisme autour de ces activités. »*

M. Matt Rand dirige le projet Global Ocean Legacy, la structure développée par Pew pour, selon les termes de l’organisation, *« travailler avec les communautés*

locales, les gouvernements et les scientifiques dans le monde à la protection et à la conservation des environnements marins ». Souriant, mâchoire et discours carrés, M. Rand souligne d’abord l’objectif global poursuivi: la création de *« quinze parcs d’ici à 2020 »*, afin d’augmenter le nombre des aires effectivement protégées. *« Il y a aujourd’hui six grandes réserves et 2 % des océans qui sont réellement protégés »*, assure-t-il, lorsque la conférence mondiale sur la biodiversité de Nagoya (COP10) exprimait l’objectif d’*« un réseau d’espaces protégés couvrant 10 % des océans »*. S’agissant de l’île de Pâques, M. Rand fait valoir le long travail en cours pour permettre la réalisation de ce projet. *« Cela fait trois ans que nous sommes aux côtés des Rapa Nui. Dès 2012, nous avons envoyé des scientifiques pour une série d’études sur les stocks de poissons. »* Pew a aussi appuyé l’initiative rapa nui auprès des autorités chiliennes, comme le confirme M^{me} Roé: *« Tout a commencé le jour où j’ai fait la connaissance, par hasard, d’un membre de Pew sur un marché de l’île. Nous avons décidé de travailler ensemble. Pew nous a permis de rencontrer le gouvernement et de discuter avec lui. »*

Laissant de côté le rôle hypothétique du changement climatique et d’une modification des courants comme Niño et Niña dans la raréfaction des réserves de poissons, M. Rand préfère évoquer le combat mené par son organisation: *« Nous nous concentrons sur la lutte contre la pêche illégale dans des eaux réputées abriter une biodiversité rare. Plus de 142 espèces, parfois inconnues ailleurs, y sont recensées. Et cela ne concerne pas uniquement l’océan, mais aussi la culture. Tout est lié. »*

« Tout le monde est pêcheur, ici ! » Guide touristique le jour, Alberto, 41 ans, est l’heureux propriétaire d’une petite embarcation de pêche. Profitant d’une soirée douce avec quelques amis dans l’un des rares bars de l’île, il évoque ce lien intime et fort qui

unit les Rapa Nui à la mer: *« Nous appartenons au continent bleu. Tout vient de la mer; nous sommes reliés à elle. Elle est notre ancêtre, notre tradition, notre nourrice. »*

La réussite du projet de parc marin dépendra du degré de prise de conscience locale, et de l’implication des Rapa Nui dans sa mise en place. Carlos Castilla, universitaire et scientifique spécialiste des questions de préservation marine, travaille avec les pêcheurs rapa nui et avec Pew depuis 2011. Il mène notamment des études sur les *« approches communautaires pour une gestion durable des ressources, leur maintien et leur renouvellement »*. Selon lui, *« il est important d’intégrer les habitants de l’île dans le management. Et de prendre en considération le fait que pour eux, jusqu’à tant de milles, cela appartient à leur culture »*.

C’est peut-être là que le bât pourrait blesser. Bien que très minoritaires, quelques associations de pêcheurs s’opposent au projet. C’est le cas des Tapu, qui ont préféré quitter la table des négociations, ou de M. Petero Hito, président d’une autre association, qui dit sa peur de voir progressivement se réduire l’espace

où il pourra pêcher. Mais c’est surtout la conduite ultérieure du projet qui sera décisive, compte tenu des relations historiquement tendues entre le Chili et son île. Le blocage pendant plusieurs jours, l’été dernier, du parc national terrestre au sein duquel se dressent les statues moais en atteste. Administré par la Corporación Nacional Forestal (équivalent de l’Office national des forêts en France), qui dépend directement du ministère de l’agriculture, ce parc a été créé dans les années 1950 sans consultation des Rapa Nui. Plusieurs d’entre eux, dont M. Mario Tuki, membre du parlement non officiel rapa nui, protestent toujours contre la trop grande part des recettes – environ la moitié – qui revient au gouvernement chilien. *« J’ai même été arrêté avec quatre autres personnes car j’avais monté un bureau concurrent de vente de billets à l’aéroport », lance-t-il.*

Ces incidents indiquent à quel point l’enjeu ne se limite pas à la réserve marine. *« Les moais appartiennent à notre histoire, rappelle Alberto. Nous sommes encore en position d’infériorité sur notre île. Il faut rappeler que, si le parc terrestre occupe 47 % de l’île, une autre large partie appartient à l’Etat. Par conséquent, les*

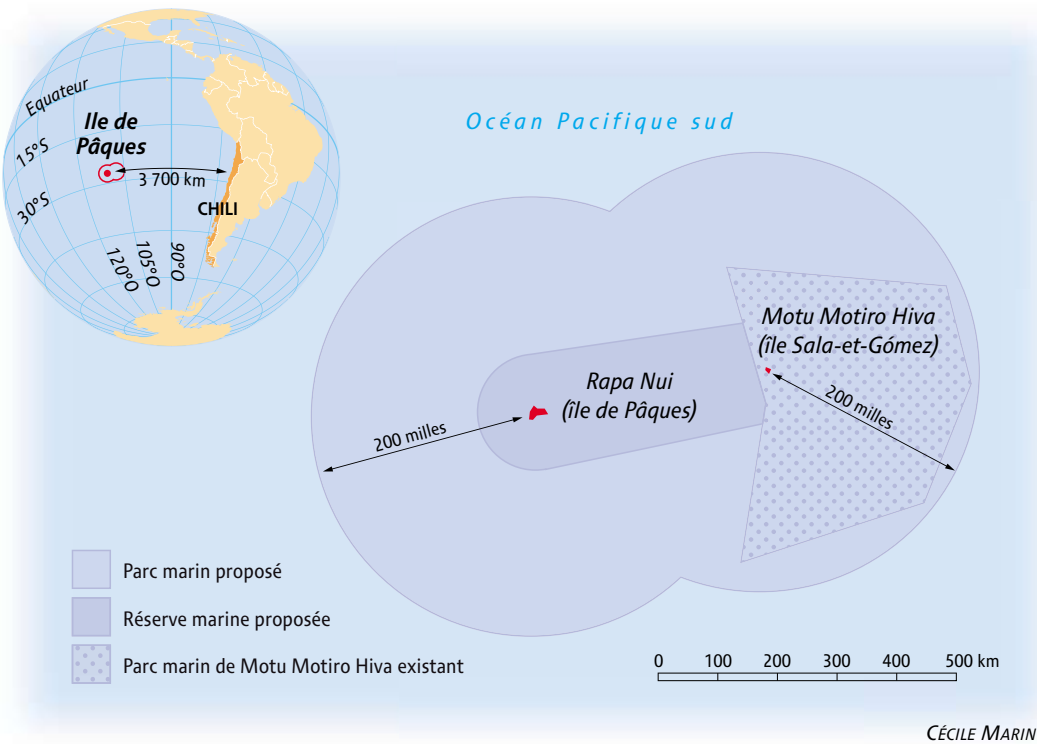
Rapa Nui sont concentrés en ville: 90 % de la population occupe 8 % du territoire ! Et puis je doute que le Chili, puissance minière, s’interdise ici, et définitivement, toute extraction... »

Fidèles à leur histoire, les Rapa Nui n’en oublient pas quelques leçons. Notamment celle délivrée par l’écrivain Jared Diamond: dans son livre controversé *Effondrement*, il affirme que, si la population à laquelle on doit les moais a décliné, c’est en raison de la dégradation, causée par elle, de son environnement. *« Sur une île, les conséquences d’une décision ou d’une absence de décision sont immédiates, commente, songeur, le maire, M. Pedro Edmunds. Et je me suis souvent demandé ce que s’étaient dit les îliens qui avaient abattu leur dernier arbre. »*

SÉBASTIEN DESLANDES.

(1) Selon la définition de l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), la pêche « de subsistance » désigne la capture et la consommation directe du poisson par les familles des pêcheurs, par opposition à celle dont la production est achetée par des intermédiaires et vendue sur un plus grand marché.

(2) Cf. le rapport « La situation mondiale des pêches et de l’aquaculture », FAO, Rome, 2010, www.fao.org



économie bleue »

leur localisation. L’existence de technologies d’observation à distance pour assurer l’application du droit signifie que, malgré l’immensité de l’océan, les activités illicites ne pourront pas éternellement échapper à tout contrôle. Ainsi, le centre de surveillance virtuelle du fonds privé américain The Pew Charitable Trusts, associé à la société britannique Satellite Applications Catapult, donne aux pays disposant d’AMP les moyens d’arrêter les pêcheurs braconniers.

DE MÊME, des projets tels que Skybox, le système satellitaire de Google, apporteront d’ici à 2018 de nouveaux outils de couverture visuelle à haute résolution partout dans le monde, océans compris. En parallèle, l’accord signé en juin 2015 entre le centre de recherches de The Pew Charitable Trusts et la start-up One-Web prévoit l’utilisation d’un système satellitaire complémentaire de forme cubique pour connecter à Internet la moitié de la population mondiale qui ne l’est pas à ce jour. Maintenant qu’il n’est plus possible d’invoquer de vaines excuses, le temps est venu de mettre en œuvre la protection des aires marines conformément aux engagements pris à travers la CDB. D’ici quelques années, les gouvernements et les industries extractives devront rendre davantage de comptes.

En effet, les pays signataires de la CDB se sont engagés à protéger 10 % de

l’océan d’ici à 2020 par le biais des AMP. Mais d’autres mesures seront nécessaires pour atteindre cet objectif, comme la surveillance des zones de haute mer qui échappent aux juridictions nationales et la limitation de projets comme l’extraction minière en eaux profondes. De telles mesures rendraient les océans mieux à même de faire face aux pressions futures, comme les conséquences de la démographie ou du changement climatique, ou encore l’acidification.

Plus localement, il existe toute une série de mesures territoriales en lien avec les AMP. Même si, au départ, elles ne visent pas cet objectif, elles contribuent à la préservation des océans. Regroupés sous le nom de « territoires des peuples autochtones et zones communautaires protégées » (Indigenous Peoples’ and Community Conserved Territories and Areas), ces dispositifs veillent à l’équilibre des écosystèmes marins et des ressources en poissons. Comme l’illustrent également les mécanismes d’aménagement de l’espace maritime, il s’agit de mieux intégrer et coordonner les actions destinées à protéger les océans, et de dépasser les utilisations contradictoires des fonds marins pour, in fine, s’inscrire dans un processus durable.

Il faudrait par ailleurs accroître les échanges entre les spécialistes du changement climatique et ceux des aires marines protégées, tant au niveau des

négociations internationales que sur le terrain. Les climatologues ont récemment découvert que les AMP permettaient de limiter localement les émissions de carbone contenu dans les écosystèmes côtiers comme les mangroves et les marais salants. Mais on doit faire davantage pour s’assurer que la gestion des mers et les outils mis en place prennent en compte les ressources de haute mer, comme le krill (plancton formé de crustacés dans les mers australes) et le poisson. Il est incroyable qu’en 2015 les discours tenus sur la gestion du carbone mentionnent, certes, les écosystèmes côtiers et le rôle que peuvent jouer les AMP, mais évoquent si peu la haute mer.

AU MOMENT où nous évaluons les défis qui nous attendent, nous devons prendre en compte les connaissances acquises sur le changement climatique marin dans la conception du réseau d’AMP. Si nous ne tenons pas compte de la progression du réchauffement et de l’acidification des océans à l’échelle régionale, nous courons le risque de mal définir les AMP et les autres dispositifs d’enver-gure. Nous entendrons alors de plus en plus souvent les mots « source » et « enton-noir » dans les discours désignant des lieux qui favorisent la vie sous-marine. Nous devons également nous habituer à entendre des expressions telles que « corridor sous-marin » pour évoquer ces bandes d’océan qui s’étendent du nord au sud le long d’un continent. Leur protection

nécessite plus de coordination avec la mise en place des AMP, car le réchauffement repousse les espèces et les écosystèmes vers de plus hautes latitudes.

D’une certaine manière, il n’a jamais été plus excitant de s’intéresser à la protection marine, dans la mesure où les changements en cours comme les accords que nous serons capables d’obtenir se révéleront cruciaux pour le bien-être des générations futures. Il n’est pas trop tard pour faire évoluer les mentalités et pour mener les opérations nécessaires, mais il faut agir maintenant.

DAN LAFFOLEY.

(1) La biomasse est l’ensemble de la matière organique d’origine végétale ou animale.

(2) Rapport de la Science of Marine Reserves Team, « What can science tell us about marine reserves? », disponible sur le site du Partnership for Interdisciplinary Studies of Coastal Oceans (PISCO), www.piscoweb.org

(3) Cf. Luke Brander, Corinne Baulcomb *et al.*, « The benefits to people of expanding marine protected areas », Institute for Environmental Studies, Amsterdam, mai 2015, et « Reviving the oceans economy. The case for action », WWF, Gland (Suisse), 2015.

(4) Cf. « Marine protected areas. Smart investments in ocean health », WWF, mai 2015.

(5) WWF France et Société zoologique de Londres (ZSL), rapport Planète vivante Océans 2015, « Espèces, habitats et bien-être humain », septembre 2015, www.wwf.fr

(6) Congrès mondial des parcs de l’Union internationale pour la conservation de la nature, Sydney, 12-19 novembre 2014.

(7) www.iucn.org

Une prise de conscience mondiale

1911. Inauguration de l’Institut océanographique de Paris, voulu par le prince Albert I^{er} de Monaco, l’un des pionniers de la recherche océanographique, qui a dénoncé les ravages de la pêche dès 1905 dans la *Carte générale bathymétrique des océans*.

1948. Création à Genève de l’Organisation maritime internationale (OMI), institution spécialisée des Nations unies chargée d’assurer la sécurité des transports maritimes et de prévenir la pollution des mers par les navires.

1960. Création de la Commission océanographique intergouvernementale (COI), rattachée à l’Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture (Unesco), en vue de favoriser *« la coopération internationale et la coordination de programmes dans les domaines de la recherche et de l’observation marine, la conservation et la protection des environnements marins, [et] l’atténuation des risques »*.

18 mars 1967. Le naufrage du pétrolier *Torrey Canyon* au large des Cornouailles britanniques provoque une marée noire. Cette catastrophe écologique suscite les premières politiques de prévention en Europe.

1969 et 1971. Signature de la Convention internationale sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (1969) et de la Convention internationale portant création d’un Fonds international d’indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Fipol, 1971). En 1992, ces conventions seront renforcées.

1976. Création du comité du Patrimoine mondial de l’Unesco. Sur les 197 sites naturels inscrits, près de 70 sont des sites maritimes ou littoraux.

1982. La Convention internationale sur le droit de la mer est signée à Montego Bay (Jamaïque). Elle définit les espaces maritimes, les droits et les devoirs des Etats (navigation, exploitation des ressources), mais aussi la protection du milieu marin, et crée le Tribunal international de la mer, qui siège à Hambourg.

1992. La Convention sur la diversité biologique, adoptée lors du Sommet pour la Terre de Rio, fixe pour objectif à échéance 2012 de constituer un réseau cohérent et complet d’aires marines protégées (AMP) dans le monde.

1998. Année internationale de l’océan.

2002. A l’occasion du Sommet du développement durable à Johannesburg, le Forum global des océans, des côtes et des îles est créé dans le but d’inciter à la gestion durable des océans, du littoral et des îles.

8 juin 2009. L’Assemblée générale des Nations unies instaure la Journée mondiale de l’océan, fixée au 8 juin.

En quête de règles internationales

Les négociations internationales sur le climat négligent trop souvent les océans. C’est pourquoi les associations, les scientifiques et les citoyens doivent se mobiliser à l’occasion de la COP21. L’un des enjeux majeurs sera la définition de règles précises concernant la protection des espaces marins et leur gestion durable. Pourquoi ne pas lancer, à cette occasion, un « club Océan et climat » ?

PAR TERESA RIBERA,
JULIEN ROCHETTE
ET ALEXANDRE MAGNAN *

LES ÊTRES humains ont une grande responsabilité vis-à-vis de la planète bleue. Ils doivent prendre conscience des changements qui s’y opèrent et des actions à mettre en œuvre pour limiter tant les causes que les effets du bouleversement des équilibres océaniques : surexploitation des ressources de pêche, pollution provenant des activités terrestres (agriculture, industrie, etc.), destruction des écosystèmes (défrichement des mangroves, creusement des récifs coralliens, marées noires), impact du réchauffement climatique...

De plus en plus de voix s’élèvent pour dire combien l’océan, des zones côtières à la haute mer, est important pour la

* Respectivement directrice de l’Institut du développement durable et des relations internationales (Id드리), coordinateur du programme « Océans et zones côtières » à l’Id드리 et chargé de recherche « Vulnérabilité et adaptation » à l’Id드리.

survie de l’humanité. D’abord parce que les pays en développement comme les pays développés doivent à tout prix préserver l’océan nourricier. Mais également parce qu’il régule la machine climatique, ce qui ne va pas sans lourds impacts sur le milieu marin, depuis les écosystèmes jusqu’aux activités humaines (*lire l’article de Jean-Pierre Gattuso et Alexandre Magnan page I*). Ces incidences affectent indifféremment tous les pays, quel que soit leur niveau de développement. Les processus naturels comme le changement climatique font fi des frontières politiques et des inégalités économiques.

Des solutions basées sur la nature

Priorité absolue si l’on veut minimiser les bouleversements à venir dans l’océan, la réduction des émissions de gaz à effet de serre ne pourra se faire que



ADAGP, PARIS 2015

RENÉ DUVILLIER. – « Les Retours de mer », 1977

grâce à une action internationale coordonnée : c’est tout l’enjeu de la COP21. Sur la route qui mène à la conférence de Paris, la « communauté Océan », formée de scientifiques, de décideurs, de représentants du secteur privé et de la société civile, doit mettre en lumière les altérations majeures, et pour certaines irréversibles, que connaît le milieu marin en cas de dépassement du seuil de + 2 °C (1). Elle doit également convaincre que l’océan peut apporter des solutions. En termes d’atténuation des émissions de gaz à effet de serre, par exemple, il peut contribuer à produire une énergie propre grâce à l’utilisation des courants, de la salinité des eaux ou du vent qui souffle sur les mers. Des solutions basées sur la nature – telles que la préservation d’écosystèmes des récifs

coralliens ou des mangroves – peuvent également permettre de réduire les conséquences du changement climatique et ainsi d’augmenter la capacité d’adaptation et de résilience des sociétés littorales. Enfin, la communauté Océan peut faire valoir son expérience de la gestion « multi-échelles ». Elle possède un savoir-faire pouvant nourrir et inspirer une négociation climat qui ambitionne de sortir d’une approche uniquement « par le haut » en articulant les différentes échelles de décision et d’action : internationale, régionale, nationale et locale.

Une meilleure anticipation

La conférence de Paris devrait être le point de départ d’un nouveau mouvement, d’un

« club Océan et climat », par exemple, qui associerait les acteurs désireux de promouvoir les bénéfices d’un programme commun, de renforcer certaines actions, d’encourager le développement de politiques côtières résilientes face au changement climatique ou de se mobiliser pour améliorer la maîtrise régionale des océans. La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) devient une enceinte au sein de laquelle chacun peut apporter des propositions.

Le club Océan et climat pourrait naître d’une coalition d’Etats, de collectivités locales, d’entreprises et de représentants de la société. Les membres de ce club pourraient s’engager publiquement à étendre leur réseau d’aires marines protégées (*lire l’article de Dan Lafoley page II*), à promouvoir une économie maritime décarbonée, à financer des projets d’adaptation au changement climatique ou toute autre initiative allant dans le sens d’une meilleure anticipation des effets du changement climatique et d’un futur sans émissions de gaz à effet de serre. Les possibilités sont nombreuses, et les initiatives exemplaires devraient être encouragées. Elles devraient associer l’ensemble des acteurs de la société, au-delà des gouvernements nationaux. Un tel club pourrait ainsi contribuer à la mise en œuvre des objectifs de

développement durable, au-delà de la question des océans.

L’avenir de l’océan et du climat se joue également dans d’autres enceintes que la CCNUCC. Puisqu’un océan en bonne santé est la condition d’un climat préservé, la « communauté internationale » doit continuer à agir au sein de différentes instances, y compris de celles qui gèrent le milieu marin (organisations régionales de pêche, mers régionales, organisation maritime internationale, autorité internationale des fonds marins, etc.), afin d’établir et de mettre en œuvre des règles de conservation et d’utilisation pérenne des ressources marines, préservant ainsi la capacité de l’océan à capter le CO₂. La création d’aires marines protégées, la gestion durable des pêches ou la lutte contre la pollution sont donc – aussi – des mesures contribuant à minimiser l’ampleur et les impacts du changement climatique.

Cela invite incontestablement à tisser des liens plus étroits entre les organisations chargées des problématiques climatiques, environnementales et économiques. Trop souvent les défis sont abordés de manière cloisonnée, sans prise en compte de leurs interdépendances. L’adoption récente des Objectifs de développement durable (ODD) et la conférence de Paris constituent à cet égard une chance à ne pas manquer.

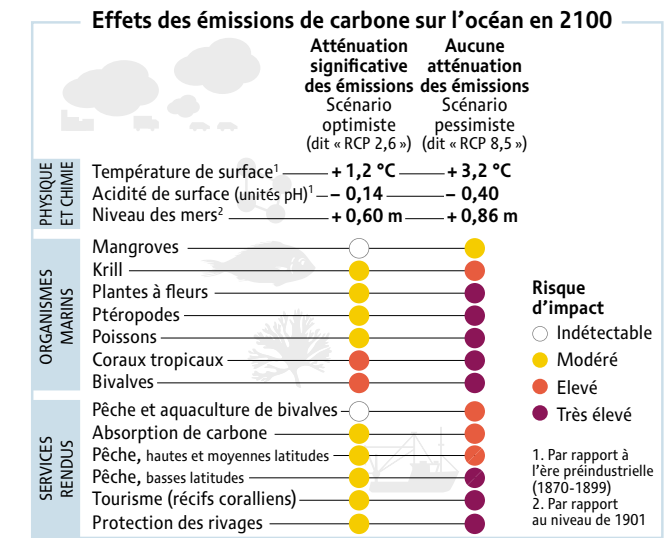
(1) Cf. Alexandre Magnan, Raphaël Billé, Sarah R. Cooley, Ryan Kelly, Hans-Otto Pörtner, Carol Turley et Jean-Pierre Gattuso, « Intertwined ocean and climate : implications for international climate negotiations », *Id드리 Policy Brief*, n° 4, Paris, 2015, www.id드리.org

Acteurs et victimes du réchauffement de la planète

(Suite de la page I.)

Selon les scénarios, le taux d’acidité pourrait avoir grimpé de 38 à 150 % entre la révolution industrielle et la fin du XXI^e siècle, tandis que le niveau moyen des océans pourrait s’être élevé, au total, de 60 à 86 centimètres entre 1901 et 2100. Enfin, la teneur en oxygène de l’océan ne cessera de chuter, de façon plus ou moins accentuée selon le scénario qui sera suivi, affectant la vie sous-marine dans toutes ses formes.

Les coraux tropicaux sont déjà sévèrement touchés par le réchauffement et l’acidification, de même que les plantes marines des latitudes moyennes, les ptéropodes (gastéropodes marins) et le krill (plancton formé de crustacés des hautes latitudes, les mollusques bivalves des basses latitudes et les poissons en général. Dans l’hypothèse la plus favorable, l’état des coraux tropicaux et des bivalves des latitudes moyennes demeurera très préoccupant. En revanche, dans l’hypothèse d’une poursuite des rejets de CO₂ au rythme actuel, le réchauffement aurait un impact désastreux sur l’ensemble de ces organismes, avec des migrations de grande ampleur, des mortalités massives et une diminution de la biodiversité marine dans la zone intertropicale. Ces résultats, issus du croisement d’expériences, d’observations de terrain et de projections modélisées, concordent avec les indications fournies par l’étude d’autres périodes de l’histoire



de notre planète marquées par une forte présence de CO₂ dans l’atmosphère – liée notamment à l’activité volcanique.

Une source vitale de revenus

Les conséquences de ces changements sur les écosystèmes marins suivront elles aussi une trajectoire plus ou moins néfaste selon le scénario retenu. Si le rythme des émissions de GES actuel perdure, la pêche sera sérieusement compromise, particulièrement dans la zone intertropicale, où elle constitue une source vitale de protéines et de revenus pour des millions de personnes. Les répercussions seraient tout aussi redoutables sur les écosystèmes côtiers, qu’ils servent à la protection des terres (récifs coralliens, mangroves, herbiers), à l’aquaculture ou au tourisme.

Les dommages engendrés par le réchauffement, l’acidification et la montée du niveau marin sur les organismes et les écosystèmes marins ainsi que sur les ressources qu’ils recèlent sont d’ores et déjà détectables et risquent d’être importants, même dans le cas du scénario optimiste. Ils se cumuleront à d’autres dégâts causés par l’homme, tels que la surexploitation des ressources vivantes, la destruction des habitats et les pollutions diverses. La combinaison de tous ces facteurs pèsera lourdement sur l’avenir de l’humanité. Devant l’ampleur des bouleversements à venir, il est temps de prendre conscience du fait que nul pays n’est à l’abri : le problème se pose à une échelle trop vaste pour que l’on s’offre le luxe d’entretenir la traditionnelle fracture Nord-Sud.

JEAN-PIERRE
GATTUSO ET
ALEXANDRE MAGNAN.

Les clés d’un sauvetage

EN JUIN 2015, l’Assemblée générale de l’Organisation des Nations unies (ONU) approuvait une résolution visant à négocier des mesures contraignantes pour obtenir une meilleure mise en œuvre de la convention onusienne sur le droit de la mer. Il n’est pas interdit d’espérer que ce vote finira par ouvrir la voie à la création de zones où sera assurée légalement une protection rigoureuse de la biodiversité marine. Peut-être permettra-t-il également d’aller vers un accès plus équitable aux eaux internationales et vers un meilleur partage de leurs ressources, dans le cadre d’une gestion commune qui ne serait plus seulement un vœu pieux.

Ce n’est que le début d’un processus qui s’annonce très long, mais qui représente déjà un changement majeur dans l’attitude de la « communauté internationale » à l’égard des mers. Une nouvelle époque s’ouvre, où l’idée de mettre fin à l’exploitation et à la dégradation infligées aux océans depuis un siècle ne relève plus nécessairement de l’utopie. Le fait que des structures privées se mobilisent pour de nouvelles pratiques et de nouveaux partenariats à grande échelle constitue à cet égard un signe encourageant.

Les initiatives philanthropiques peuvent en effet apporter un appui décisif dans la conception et la mise en œuvre de réserves marines protégées. Elles fournissent un cadre de gestion qui, à condition d’inclure la société locale et la communauté scientifique, offre les meilleures chances de surmonter les obstacles et de maintenir le cap à long terme.

Les grands écosystèmes situés loin des terres, comme la mer des Sargasses, sont maintenant reconnus comme des espaces à protéger en priorité. La préservation de ces zones immenses exige cependant de nouvelles formes de vigilance. L’utilisation de satellites, de drones et de patrouilleurs

automatisés enrichirait non seulement nos connaissances scientifiques, mais garantirait aussi une plus grande efficacité.

Comme l’ont souligné plusieurs études, des zones protégées interdites à la pêche seraient d’une importance vitale, non seulement comme puits à carbone, et donc comme remparts contre le réchauffement climatique, mais aussi comme viviers à baleines et à dauphins. La préservation des mammifères marins est en effet cruciale pour les industries de la pêche et du tourisme, et plus encore pour la diversité de la vie sur la Terre.

L’heure est venue de voir loin et de voir grand. Les arguments écologiques, scientifiques et juridiques en faveur de la protection des océans sont innombrables, imparables, et pourtant insuffisants. Pour qu’ils opèrent, il faut les combiner avec de nouvelles idées, de nouvelles technologies et de nouvelles sources de financement.

La création d’une banque pour la durabilité et le développement des océans, par le biais d’un fonds de capital-investissement alimenté par les Etats et leurs partenaires privés, mettrait à notre disposition un instrument financièrement viable pour œuvrer à la survie et à la régénération des mers.

L’urgence, aujourd’hui, est d’élargir les partenariats. La 21^e conférence mondiale sur le climat (COP21) sera l’occasion de nouer des alliances entre professionnels de différents secteurs unis par une même sensibilité à l’impératif de protection de la biodiversité marine. Les océans ne constituent pas seulement un gisement de nourriture et de minerais à exploiter : ils doivent être enfin reconnus comme un enjeu fondamental pour l’avenir de la planète et pour le sort de l’espèce humaine.

TORSTEN THIELE,
économiste, fondateur
du Global Ocean Trust.

TRANSMETTRE LES VALEURS DE LA SOLIDARITÉ

Dans les pays en guerre, les souffrances endurées prennent naturellement le pas sur la réflexion. C'est pour que les valeurs de la solidarité l'emportent sur les préjugés que des associations comme le Secours populaire français organisent des rencontres entre enfants d'origines différentes (*lire page III la tribune de Julien Lauprêtre*). Les « villages Copain du monde »

essaient ainsi un peu partout, du Liban au cœur de la France (*lire les reportages pages II et III*). Tout en suscitant des expériences aussi inattendues qu'inédites, ces initiatives nous ramènent à des interrogations fondamentales sur la notion même de « droits des enfants », cette conquête si fragile dans un monde sous tension (*lire ci-dessous l'article de Claire Brisset*).



DANIELLE ASPIS. – « Enfances. Colors! Dance! », 2005

ADAGP, PARIS 2015

Le droit des enfants, une utopie fondatrice

PAR CLAIRE BRISSET *

IL Y A VINGT-CINQ ANS, pour la première fois dans l'histoire, un traité international plaçait les enfants au cœur de la sphère politique. Avaient-ils bien mesuré la portée de leur acte, ces délégués réunis au siège des Nations unies à New York qui, le 20 novembre 1989, adoptèrent à l'unanimité la Convention internationale des droits de l'enfant, entrée en vigueur un an plus tard (1) ?

Rien n'est moins sûr. Ce texte ne proclame-t-il pas que, dans toutes les décisions qui le concernent, « qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale » ? Mieux encore, la Convention affirme que les Etats doivent non seulement répondre aux besoins fondamentaux des enfants dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation, mais aussi garantir leur droit à l'identité et à la protection contre toute forme de violence. Enfin, et là n'est pas l'aspect le moins remarquable de ce traité, la Convention proclame leur « liberté de pensée, de conscience et de religion » et affirme que, dans toute décision judiciaire ou administrative prise à leur sujet, ils peuvent « exprimer librement leur opinion », celle-ci devant être prise en considération « eu égard à leur âge et à leur degré de maturité ».

Comment la « communauté internationale » a-t-elle pu en venir à se doter d'un texte aussi contraignant, chacun des pays qui l'ont ratifié étant désormais dans l'obligation d'y adapter son droit interne ? Il s'agit en effet du traité international le

plus ratifié, puisqu'un seul pays manque à l'appel : les Etats-Unis. L'explication est peut-être à chercher dans l'histoire, dans la longue genèse de cette convention, qui a sans aucun doute facilité son acceptation.

« Une vérité naïve et simple »

Au fil des siècles, bien des voix s'étaient élevées non seulement pour que les enfants fassent l'objet d'une plus grande attention, mais aussi pour qu'ils acquièrent un statut véritable. Dans l'histoire de l'Europe, le culte de l'Enfant Jésus, au Moyen Age, n'avait pas suffi à rendre la société plus douce pour eux : on les considérait comme de la « mauvaise graine » qu'il convenait de redresser.

La Renaissance avait commencé d'affirmer l'importance de l'individu face à la communauté des chrétiens. L'historien Philippe Ariès a décrit ce mouvement comme la « naissance de la vie privée », qui devait amener, avec les Lumières, à porter un nouveau regard sur l'enfance (2). Un regard moins religieux, tel celui de Jean-Jacques Rousseau, qui écrivait dans *Emile ou De l'éducation* (1762) : « [N'attendez de l'enfant] que la vérité naïve et simple. (...) Il ne demande pas mieux que d'acquiescer sur vous des droits qu'il sait être inviolables. »

Vision idéalisée, certes, mais vision nouvelle, qui laissera cependant de marbre, quelques décennies plus tard, les rédacteurs du code civil. Le code Napoléon, en effet, ne confère aux enfants d'autre statut que celui d'héritiers et transforme leurs mères en mineures, précisant même : « Les personnes privées de droits juridiques sont les

mineurs, les femmes mariées, les criminels et les débilés mentaux » (article 1124).

Il faut donc se tourner vers la littérature, la médecine (3) et la philosophie politique pour trouver, au fil du XIX^e siècle, les réflexions les plus fertiles sur les droits des enfants : celles de Charles Dickens, de Victor Hugo, plus tard celles de Karl Marx et de Friedrich Engels, puis de Sigmund Freud, qui font de l'enfance un thème de réflexion littéraire, psychologique et politique.

C'est de Pologne, au début du XX^e siècle, que viendront les véritables fondements d'une vision moderne dans ce domaine. A Varsovie, le pédiatre Janusz Korczak développe une réflexion subversive, critiquant violemment la société patriarcale de son temps (4). Il finira sa vie à Treblinka, en août 1942, gazé avec les deux cents orphelins juifs qu'il aura jusqu'au bout tenté de protéger.

D'immenses marges de progrès

Toutefois, la seconde guerre mondiale fut suivie d'une franche régression conceptuelle, et ce malgré le travail de la Société des nations (SDN), qui, dans l'entre-deux-guerres, avait mené sur ce sujet un important travail d'élaboration normative (5). Certes, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) vit le jour dès 1946, mais l'objectif était alors de porter secours à ceux dont les parents avaient disparu dans les camps ou sous les bombes. On ne se situait là

que dans l'optique de l'urgence, non du droit. Trois ans après la fin du conflit, la Déclaration universelle des droits de l'homme, texte si important par ailleurs, oublie l'enfant, mentionnant simplement le droit à l'éducation et faisant de l'enfance un appendice de la maternité : « La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. »

Mais un concept aussi puissant – celui de la force des plus faibles – ne pouvait plus disparaître, d'autant que le monde de l'après-guerre, marqué par la décolonisation dès l'indépendance de l'Inde (1947), laissait éclater au grand jour la situation critique de dizaines de millions d'enfants. Les Nations unies, reprenant les concepts de la SDN, poursuivent un patient travail d'élaboration qui, en 1989, après dix ans de difficiles négociations, aboutit au vote de l'Assemblée générale consacrant la Convention des droits de l'enfant. Dix ans. Il a fallu dix ans de menaces, de ruptures et d'échecs pour que la Convention voie enfin le jour. Les questions posées, pour paraître élémentaires, n'en étaient pas moins radicales. Qu'est-ce qu'un enfant ? A partir de quand ? Jusqu'à quel âge ? Peut-il porter les armes à 15 ans ? Peut-on réellement lui donner la liberté de religion et d'opinion ? Les négociateurs sont parvenus à un texte complexe mais qui ne transige sur aucun principe : un enfant est une personne et, à ce titre, il jouit de droits, même si ceux-ci ont des spécificités et sont d'application progressive en fonction de son évolution.

Cette victoire du droit est-elle pour autant une victoire dans les faits ? Depuis vingt-cinq ans, la situation s'est-elle réellement améliorée ? Les Etats auraient-ils ratifié ce texte pour la forme, pour donner le change, sans se soucier de son application ? La réponse à la première question relève de l'évidence : le droit des enfants est devenu, au fil de ces années, un objet politique. Plus aucun gouvernement, aucun parlement, aucune instance décisionnaire ne peut l'ignorer. Et les « opinions publiques », celles-là mêmes qui en toléraient, jusqu'à une période récente, les violations les plus grossières, y sont devenues sensibles, voire hypersensibles.

Le génie de Baudelaire

Deuxième progrès, tout aussi essentiel : en un quart de siècle, la mortalité des plus jeunes a connu une chute spectaculaire. Le nombre d'enfants de moins de 5 ans qui mouraient chaque année de causes évitables est passé de quinze millions à moins de sept millions (6). Ils sont plus nombreux à aller à l'école, en particulier les filles, auparavant particulièrement sous-scolarisées. Certes, de tels progrès ne résultent pas tous de la Convention, mais celle-ci a puissamment contribué à la dynamique politique qui les a rendus possibles.

Ce combat est-il pour autant achevé ? Non, bien entendu. Le sera-t-il un jour ? Les marges de progrès restent immenses. Partout dans le monde, la violence contre les enfants demeure apparemment incontrôlable. Ils sont directement ciblés dans les guerres (recrutement forcé, enlèvement et viol de très jeunes filles), exploités comme main-d'œuvre, et subissent la violence

sexuelle, y compris au sein de la famille.

Est-ce à dire que ce combat, engagé il y a des siècles, est une cause perdue ? Tout démontre le contraire. Mais il reste à convaincre durablement les dirigeants de toute nature que le droit des enfants n'est pas réductible à une vision humanitaire, qu'il ne relève pas du ghetto féminin et qu'il n'est pas un simple appendice des politiques publiques. Il faut pour cela que ces mêmes décideurs fassent montre de quelque génie, ce génie qui, disait Charles Baudelaire, est « l'enfance retrouvée à volonté ».

(1) Le 2 septembre 1990 précisément, après sa ratification par vingt Etats. La France l'a ratifiée le 7 août 1990.

(2) Philippe Ariès et Georges Duby, *Histoire de la vie privée*, Points, coll. « Histoire », Paris, 1999.

(3) En 1840, le docteur Louis René Villermé publie un rapport retentissant intitulé « Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie » (celles du nord et de l'est de la France). Ce rapport conduira au vote, l'année suivante, d'une loi interdisant le travail des enfants de moins de 8 ans, mais seulement dans les entreprises de plus de vingt employés.

(4) Cf. Janusz Korczak, *Comment aimer un enfant* suivi de *Le Droit de l'enfant au respect*, Robert Laffont, coll. « Réponses », Paris, 2006.

(5) En particulier la Déclaration de Genève de 1924, qui s'inspirait à la fois de l'œuvre de Korczak et du plaidoyer de plusieurs associations telles que Save the Children Fund, fondée après 1918 par Eglantyne Jebb.

(6) « Tableaux statistiques », Unicef, New York, 2015, www.data.unicef.org



DANS la salle de réunion, les enfants sont en pleine réflexion. Le « village Copain du monde » auquel ils viennent de participer à Jezzine, petite bourgade montagnaise du Liban sud, leur a semblé trop court. Deux jours ne leur ont pas suffi. Face à leurs bruyantes réclamations, les jeunes animateurs bénévoles finissent par céder. Ils sont prêts à organiser de nouvelles activités, le temps d'un après-midi, à condition qu'elles soient fondées sur le thème de la solidarité. Et ce sont les enfants qui doivent élaborer le programme.

Nayla et Sarah (1), deux petites Libanaises de 10 ans, ont une idée : emmener leurs camarades jouer avec Nour, la réfugiée syrienne de 3 ans qui n'a pas beaucoup d'amis et à qui elles ont pris l'habitude de rendre visite. La proposition est accueillie avec enthousiasme. Les animateurs approuvent et tout le monde s'active. Un atelier de bracelets et de dessins se monte instantanément pour qu'on n'arrive pas chez Nour les mains vides. Une fois les cadeaux emballés et quelques ballons gonflés, la vingtaine d'enfants et d'animateurs, armée de tambours, de darboukas et d'enthousiasme, descend dans les rues de Jezzine, direction la maison de la petite Syrienne.

« Nous sommes capables d'agir »

Ces enfants et ces jeunes animateurs bénévoles ont été recrutés par Development for People and Nature Association (DPNA), qui a importé le concept de « village Copain du monde » élaboré par le Secours populaire français (SPF). Il s'agit de promouvoir les valeurs de solidarité chez les enfants ; d'inciter les tout-petits et les jeunes à s'ouvrir aux autres, en les responsabilisant et en leur montrant qu'ils peuvent devenir des vecteurs de changement, quels que soient leur milieu social et leur pays d'origine. DPNA, soutenue par l'association locale Jezzine Youth Club et par des organisations

* Journaliste.

occidentales (2), avait dans un premier temps organisé un camp d'été de deux jours avec pour thème la mise en valeur de la région de Jezzine. Mais les participants, avides d'activités, ont rapidement recontacté l'association pour lui demander de prolonger le camp, d'où la réunion et l'initiative de rendre visite à Nour. « *Après le camp, nous avons eu envie d'aider les gens dans le besoin, de nous prouver qu'on était capables d'agir* », raconte Nayla. Quand les animateurs leur ont demandé ce qu'ils avaient envie de faire, la petite fille a compris qu'elle avait carte blanche. Elle dit avoir été particulièrement heureuse de se voir accorder cette confiance.

Couvre-feu illégal

La joyeuse fanfare reçoit un accueil chaleureux de la part des habitants de Jezzine, pour qui les divertissements se font rares. Mais la petite Nour se montre perplexe. D'abord agrippée aux barreaux de la porte d'entrée, elle s'enfuit subitement à la vue des enfants et des jeunes qui l'acclament. Elle n'a pas l'habitude d'être au centre de l'attention d'autant de monde. Doucement, les enfants établissent le contact en lui montrant les cadeaux qu'ils lui ont apportés. Elle se laisse progressivement conquérir par tous ces sourires et se prête aux jeux. Les visiteurs improvisent une partie de cache-cache et, à tour de rôle, la font voler dans les airs comme un oiseau.

Nayla se rappelle les premières fois où elle a joué avec Nour, avant de la présenter à ses amis du village Copain du monde. « *Je la voyais très contente à chaque fois, comme si elle était en manque d'amis, raconte-t-elle, visiblement ravie. Alors j'ai voulu lui présenter mes camarades pour qu'on s'amuse tous ensemble.* » Son amie Sarah, qui a aussi très tôt rendu visite à Nour, ajoute : « *Voir tous ces gens, qui ne la connaissaient pas il y a encore une heure, rire et jouer avec elle, se battre pour savoir qui va la prendre dans ses bras, me donne l'impression d'avoir réussi une grande action de solidarité. C'est génial !* »

De la part d'enfants libanais, l'initiative d'aider une petite réfugiée syrienne n'est pas anodine. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le Liban accueille 1,1 million de Syriens, soit 25 % de sa population ; mais ce chiffre serait en réalité bien plus élevé – 1,5 million, selon les estimations –, et les relations entre les réfugiés et les communautés hôtes ne sont pas toujours au beau fixe.

Les tensions entre Libanais et Syriens résultent des relations complexes, voire hostiles, que les deux pays entretiennent depuis longtemps. Elles se sont envenimées avec l'occupation du Liban par l'armée syrienne jusqu'en 2005, puis avec la crise des réfugiés, qui coûte 4,5 milliards de dollars par an, dans un Etat gangrené par la corruption et qui échoue à assurer les services publics de base depuis la fin de la guerre civile (1975-1990). Si Jezzine a accueilli des réfugiés, la municipalité a également – et illégalement – instauré un couvre-feu à 21 heures, uniquement pour les Syriens, traduisant une certaine hostilité de la population.

La mauvaise image que les Libanais ont des Syriens se perpétue de génération en génération et s'ancre dans la mentalité des enfants. Sarah et Nayla jouent régulièrement avec Nour depuis plusieurs mois. Mais, bien que Sarah soit à l'origine de l'initiative, elle avoue : « *J'ai commencé à jouer avec Nour uniquement parce que j'ai suivi ma meilleure amie, Nayla. Au début, je ne voulais pas y aller parce qu'elle était syrienne.* » Interrogée sur la raison pour laquelle cette origine représentait un obstacle, elle répète simplement, sur le ton de l'évidence : « *Parce qu'elle est syrienne.* » Avant d'ajouter : « *Mais j'ai réalisé que c'était juste une petite fille qui n'avait pas grand-chose et qu'elle aussi avait le droit de jouer.* »

Une géographie mentale

Les activités de cohésion sociale d'associations comme DPNA, qui organisent régulièrement des camps mêlant de



ADAGE PARIS 2015

DANIELLE ASPIS. – « Enfances. Ouf ! », 2005

« Après le camp nous avons eu envi

Le Liban accueille 1,1 million de réfugiés syriens. Afin de désamorcer les tensions sur le terrain, des associations ont mis en place des ateliers pour que les enfants ne reproduisent pas les

PAR NOTRE ENVOYÉE
AMÉLIE Z

intercommunautaires au Liban. Si la frontière physique entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest n'existe plus, la géographie mentale et les représentations des habitants des deux côtés peinent à évoluer, malgré le renouvellement des générations. Les participants du village Copain du monde sont nés dans les années 2000 et n'ont donc pas vécu la guerre. A l'occasion du camp, enfants chrétiens et musulmans se mêlent, ce qui se produit rarement dans la vie courante. « *Mais le racisme existe tout de même chez certains*, se désole Karim, le volontaire de 18 ans qui anime le camp. *S'ils commencent à*

jouer ensemble sans savoir qui est chrétien ou musulman, ils deviennent copains. En revanche, s'ils connaissent la religion des uns et des autres, les liens sont plus difficiles à tisser. » Pour étayer son propos, il interpelle trois petits garçons chrétiens au hasard et leur pose la même question : « *Quand tu seras grand, est-ce que tu épouseras une musulmane ?* » Sans hésitation, la réponse est « non ». Celle de Wissam, 10 ans, est sans équivoque : il crache par terre. La mine déconfite d'Adnan

Chailles, un village ouvert sur le mon

Durant l'été 2015, des enfants du monde entier se sont retrouvés dans un village du Loir-et-Cher à l'initiative du Secours populaire.

PAR SÉBASTIEN
DESLANDES *

LE TEMPS d'un été, la France s'est couverte de dix-sept nouveaux villages. Point de clochers supplémentaires, mais la volonté du Secours populaire français (SPF) et de son « mouvement d'enfants », Copain du monde, de conjuguer une double ambition. D'abord, et selon son mode d'organisation habituel, décentralisé, l'association a accueilli dans ses antennes locales les enfants des familles suivies tout au long de l'année. Mais elle a aussi reçu pour la première fois des délégations étrangères. L'idée découle toujours de la même préoccupation : permettre aux plus démunis un accès aux vacances, sachant qu'un jeune Français sur trois se trouve, selon le SPF, dans l'impossibilité de partir, faute de moyens. Venus de tous les horizons, des enfants

* Journaliste.

de soixante-dix nationalités ont convergé en France en 2015 pour des séjours solidaires de deux à trois semaines.

A Chailles, petite bourgade à l'ombre des châteaux de la Loire, les fédérations du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire ont élevé une tour de Babel. Trente-cinq enfants de familles aidées en France en ont rencontré douze autres venus des quatre coins du monde : Kosovo, Laos, Afrique du Sud, Bénin, Maroc et Argentine. Dans le vaste centre qui les accueille, au milieu des champs, tous s'amuse, sans qu'aucune barrière de langue ne les sépare. « *Ils ont fait plein de choses, comme du tir à l'arc. Ils sont aussi allés à la piscine et ont visité le château de Chambord*, raconte M^{me} Danièle Royer, responsable de la fédération SPF du Loir-et-Cher. *Il y a également eu un temps d'échanges autour des cultures de nos partenaires étrangers. Nous avons fait une soirée cuisine du monde, qui a remporté un beau succès.* »

Lucie, 12 ans, opine. De sa petite voix, elle se présente comme une habituée de ces villages, où les séjours ne coûtent que 50 euros aux familles. « *Je fais les camps depuis quatre ans. Je suis déjà partie au ski. J'ai également fait du char à voile. Nous sommes même allés avec toute ma famille dans un chalet l'année dernière.* » M^{me} Royer connaît bien la jeune fille. Sa mère bénéficie de l'aide du Secours

populaire, et notamment de son épicerie sociale. « *Elle est aide-soignante. Et, malgré ses horaires compliqués, elle vient également nous aider en tant que bénévole. Que les aidés deviennent aidants, c'est l'un des principes du Secours populaire.* »

À SES CÔTÉS, lbtihal, 11 ans, et Azzedine, 14 ans, ne perdent pas une miette de ses propos. Ils viennent d'Agadir et sont accompagnés par M^{me} Fatima Bencheiraik, présidente de l'association marocaine Terre des enfants, qui offre un soutien scolaire à des enfants issus de milieux défavorisés. Le voyage d'lbtihal et Azzedine a été entièrement financé par le Secours populaire. M^{me} Bencheiraik met un point d'honneur à préciser que tous deux ont été choisis sur le seul critère du mérite. « *Ce sont les meilleurs de leur classe et je veille à ce qu'ils tiennent un journal quotidien de leur séjour pour pouvoir en parler aux autres enfants à leur retour.* »

La présence de la jeune femme et des autres délégations s'inscrit aussi dans le développement d'un projet porté par le mouvement Copain du monde. M. Régis Groyer, son secrétaire national, également responsable de la fédération SPF d'Indre-et-Loire, n'en fait pas mystère. « *Outre les enfants familiers de l'une des fédérations, nous recevons deux enfants par pays, plus leur accompagnateur. Notre objectif est de faire connaissance avec ces partenaires étrangers*, explique-t-il. Les

enfants, de fait, viennent d'associations solidaires, auxquelles le Secours a travaillé, et nous sommes également en faire des partenaires de Copain du monde. Les accompagnateurs prendront soin d'eux sur place. Notre objectif à court terme est d'organiser un événement commun le 20 novembre prochain autour des droits de l'enfant. »

Les projets ne manquent pas. Du côté des bénévoles, les besoins sont multiples. M^{me} Bencheiraik espère pouvoir développer son association au Maroc. « *Un problème me tient à cœur : de nombreux enfants fuient les campagnes et les villes. Ils y vivent seuls ou en groupe. Ce phénomène touche les garçons comme les filles. J'aimerais tisser un lien de confiance avec eux, leur permettre de venir à la ville, de pouvoir permettre leur scolarisation.* » Pour M^{me} Odjègnidé, membre de l'Association nationale des femmes (ANAP), venu du Bénin, les ambitions se concrétisent déjà : « *Avec Copain du monde, nous avons un projet de solidarité avec un collège d'où sont originaires les enfants venant de la région. Il s'agirait de collecter des habits et des fournitures scolaires pour les plus pauvres.* »

LA JOURNÉE se poursuit dans le village, le départ des enfants pour leurs activités prévues. Des échanges sur les différentes cultures, modes de vie et coutumes de chacun, visite d'un château



DANIELLE ASPIS. – «Enfances. Ceci est un poème», 2005

o de vacances, e d'aider les gens »

ens, l'équivalent d'un quart de sa population.
terrain, les associations se mobilisent
nt pas les préjugés de leurs parents.

VOYÉE SPÉCIALE
ZACCOUR *

et de Hamad, deux jumeaux musulmans, face à cette insulte, n'a aucun effet sur lui.

Cela se produit quelques jours avant que Wissam et les autres enfants aillent jouer avec Nour. Au retour de la visite à la petite Syrienne, Wissam, comme tous ses camarades, est enchanté. Il dit vouloir «aider les pauvres, car ils n'ont pas assez d'argent pour manger ou aller à l'école». Au moment du choix des activités, il s'était souvenu des écoliers à qui il manquait des

crayons et dont les cartables étaient usés ; il avait alors lui-même proposé de donner des livres d'occasion aux plus démunis, dont des réfugiés syriens. «C'est bien de jouer avec une petite fille seule et d'aider des enfants dans le besoin, car cela leur montre qu'ils ne sont pas seuls et ils se sentent valorisés», assure-t-il. Lorsqu'il réalise que Nour est musulmane, l'insulte proférée devant les jumeaux le laisse soudain penaud. Il tente de se justifier : «Je ne crachais pas sur les musulmans, mais juste sur l'idée d'épouser une musulmane quand je serai grand.» Il confie tout de même avoir honte de son attitude.

Adnan, philosophe, avait vu juste : «Wissam a dû réagir comme cela car c'est la première fois qu'il fréquente des musulmans. Il devrait simplement passer plus de temps avec eux et apprendre à les connaître.»

Malgré la nécessité d'engager les enfants dans des activités de solidarité dans un pays aussi fragmenté socialement et politiquement que le Liban, les parents ne sont pas toujours favorables à l'idée de les laisser prendre part aux activités de DPNA. Sur les cent vingt enfants contactés par l'association, seuls quarante ont participé au village Copain du monde. Pourtant, le camp, avec ses occasions de nouvelles rencontres et ses jeux divers, fait aussi office de colonie de vacances, et ce gratuitement, alors que l'école n'a pas encore commencé et que les activités proposées aux familles ne foisonnent pas à Jezzine. La région compte trois piscines et un bois ; un parc, mais sans tobogans ni tourniquets.

« Les gens ont peur au Liban »

Pourquoi cette réticence ? «N'oublions pas que Jezzine a subi vingt ans d'occupation israélienne. Si la guerre s'est terminée en 1990 au Liban, ici, elle a continué jusqu'en 2000», rappelle Fouad, en référence au couvre-feu imposé par l'armée d'occupation et par son alliée libanaise, l'Armée du Liban sud (ALS). Selon ce père de famille, les Jezzinois ont vécu reclus, à cause à la fois de la guerre civile et de l'occupation israélienne, et ont beaucoup de mal à s'ouvrir et à faire confiance à l'autre. Si cette attitude se manifeste chez les habitants de Jezzine, elle se retrouve également chez un

grand nombre de Libanais qui ont vécu des traumatismes similaires. «Les gens ont peur, au Liban et à Jezzine, explique Fouad. Nous devons d'abord nous recentrer sur nous-mêmes, être fiers de nous et de notre région, avant de nous ouvrir aux autres. C'est un long processus, qui doit se dérouler étape par étape. D'abord, nous organisons un camp chez nous. Ensuite, nous laissons mûrir les relations qui s'y sont créées. Enfin, nous serons prêts à laisser nos enfants aller chez les autres, et, pourquoi pas, voyager.»

Karim acquiesce. Changer l'image d'une communauté aux yeux d'une autre prendra du temps. Il confie que, lorsqu'il a contacté les cent vingt familles pour leur parler du village, la première question qu'il a entendue a été : «Est-ce qu'il y aura des Syriens ?» Et Fouad de poursuivre : «Aujourd'hui, nous nous posons les mêmes questions que les Européens quant à l'accueil des réfugiés : devrions-nous les laisser s'installer dans notre ville ? vont-ils faire basculer la démographie religieuse ? et, si c'est le cas, vont-ils imposer leurs valeurs et nous forcer à changer notre mode de vie ? Ce n'est pas du racisme, ce sont simplement des questions que l'on se pose, surtout après toutes les guerres et les occupations que nous avons vécues.» Comment sortir de cet engrenage de la méfiance ? «Le problème, estime Fouad, c'est qu'on ne s'assoit pas ensemble pour en discuter. Ainsi, on finit par élever ses enfants dans la

peur et l'interdiction. Engager ces quarante enfants dans des actions de solidarité est un premier pas essentiel. Si ce projet échoue, il est certain qu'on est condamnés à rester fermés.»

Un effet boule de neige

Le petit Adnan, qui en est à son septième village Copain du monde en France et au Liban, se réjouit, quant à lui, de l'initiative de ses camarades, qui produira, il en est sûr, un effet boule de neige : «Passer par nous, les enfants, est un moyen efficace de changer la mentalité des parents. Si tout le monde faisait ce que nous avons fait cette semaine, le Liban deviendrait un pays magnifique.» Et pas seulement celle des parents, selon Nayla, qui veut entraîner davantage d'enfants dans Copain du monde pour que ses actions aient «un plus grand impact». Elle espère aussi que, «quand Nour sera grande, elle se rappellera qu'elle a reçu de l'aide quand elle en avait besoin» et qu'elle pourra mener à son tour des actions de solidarité. Pendant ce temps, Sarah, Antoine et leurs amis ont tous répondu en chœur, lorsqu'on leur a demandé s'ils souhaitaient devenir volontaires plus tard, un «oui» enthousiaste.

AMÉLIE ZACCOUR.

(1) Tous les prénoms ont été changés.
(2) A savoir le Secours populaire français, Oxfam, Care, Generation for Peace et l'Union européenne, ainsi que les ambassades de Suède et des Etats-Unis au Liban.

Tribune — Plus que jamais, les droits de l'enfant !

PAR JULIEN
LAUPRÊTRE *

VINGT-CINQ ANS après la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant, il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'importance de ces principes, à travers dix droits essentiels défendus par notre association :

- le droit d'avoir un nom et une nationalité ;
- le droit d'être nourri, logé et de grandir dans de bonnes conditions ;
- le droit d'être soigné et de bénéficier de soins et de traitements adaptés à son âge ;
- le droit à une protection et à une prise en charge adaptée pour les enfants handicapés ;
- le droit à l'éducation ;
- le droit de jouer, de rire, de rêver ;
- le droit à la culture ;
- le droit d'être protégé de la violence et de l'exploitation ;
- le droit d'être secouru et d'avoir accès à une protection, notamment pour les enfants réfugiés ;
- le droit d'accéder à l'information, d'exprimer son avis et d'être entendu.

Certes, les droits sont proclamés, mais qu'en est-il de leur mise en œuvre ? Le chemin est encore long à parcourir. En France, un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté ; 30 000 sont sans domicile ; 9 000 habitent des bidonvilles ; et 140 000 quittent l'école chaque année (1). Dans le monde, en Syrie et ailleurs, des millions de jeunes fuient la guerre au péril de leur vie, souffrent de malnutrition ou de manque de soins.

Le Secours populaire français (SPF) le constate dans ses actions quoti-

diennes en France : 44 % des personnes qu'il aide sont des enfants. Parce que les enfants sont plus vulnérables que les adultes, parce que les protéger est crucial pour l'avenir de toute société, le SPF est particulièrement attentif à leur venir en aide. Il les incite également à devenir des acteurs de la société.

Au sein de Copain du monde, le mouvement d'enfants solidaires du SPF, des milliers de filles et de garçons prennent part à l'élan de solidarité de l'association. Ils découvrent la Convention internationale des droits de l'enfant pour devenir des citoyens responsables et défendre leurs droits. Les jeunes générations sont également sensibilisées au sort des personnes qui vivent dans des conditions difficiles, parfois dramatiques, en France et dans le monde, ce qui les pousse à agir. Les enfants rivalisent d'idées toujours plus créatives pour faire vivre la solidarité : ils collectent de l'argent, recueillent du matériel, témoignent leur sympathie aux personnes isolées ou victimes de catastrophes par le biais de courriers ou de dessins... Ainsi, cet été, en Haute-Garonne, les «copains du monde» de Villeneuve-lès-Bouloc ont organisé pour la deuxième fois un défi «Vélo solidaire». Ils ont pédalé sur 1 236 kilomètres pour la bonne cause. Au total, 600 euros ont été collectés pour venir en aide aux élèves malgaches de l'école de Masinandrana. Dans la Somme, les enfants ont vendu des cartes de vœux pour contribuer à la construction d'une bibliothèque à Souk Lakhmis Dadès, au Maroc.

Plus d'une centaine de clubs Copain du monde se sont créés dans toute la France depuis 2008. D'autres se sont également formés en Côte d'Ivoire, au Maroc, au Bénin ou encore au Salvador. C'est ainsi que, depuis le mois d'août 2012, quarante-cinq «copains du

monde » ivoiriens se réunissent tous les samedis à Daoukro. Ils ont été sensibilisés à leurs droits et poursuivent des projets en faveur des enfants, notamment l'aménagement d'une aire de jeux. Des correspondances ont également été établies avec les petits Français de La Penne-sur-Huveaune (Bouches-du-Rhône).

Car l'idée de Copain du monde est aussi d'apprendre au contact d'enfants d'autres pays, de s'enrichir de cultures différentes, de «s'aimer plutôt que se détester», de «se rencontrer plutôt que se fuir». Ainsi, chaque été depuis 2008, le SPF accueille dans les villages Copain du monde des enfants de différentes nationalités qui se retrouvent le temps des vacances pour partager des moments forts d'échanges et participer à des projets solidaires (lire l'article de Sébastien Deslandes ci-contre).

En 2015, année du 70^e anniversaire du Secours populaire français, les bénévoles ont mis les bouchées doubles. Ils ont conçu et installé dix-sept villages Copain du monde, qui ont permis à des enfants venant de près de soixante-dix pays (dont le Népal, Haïti, l'Ukraine, la Syrie, la Palestine, le Vietnam et Israël) de vivre ensemble. Le 19 août, un grand rassemblement sur le Champ-de-Mars, à Paris, a réuni 70 000 petits «oubliés des vacances» de France, mais aussi près de 1 000 enfants venus de l'étranger qui sont, eux, des «oubliés de la vie».

Mon appel s'adresse donc à toutes les bonnes volontés, à tous les gens de cœur : il faut faire vivre partout les droits de l'enfant à travers le mouvement Copain du monde, en France et par-delà les frontières, afin que les enfants apprennent à vivre ensemble pour construire les solidarités du XXI^e siècle.

(1) «Chaque enfant compte. Partout, tout le temps», rapport alternatif de l'Unicef France et de ses partenaires dans le cadre de l'audition de la France par le comité des droits de l'enfant des Nations unies. Unicef France 2015, www.unicef.org

avec les-
uhaitons
cpain du
le relais
est d'or-
novembre

es parte-
ncheraik
n et s'at-
avent au
s plus en
s parents
upes. Ce
les filles.
c eux et
M. Saliou
le d'ami-
certaines
cpain du
dans un
nus avec
des four-

avant le
du jour :
es de vie
au, d'un

ON PEUT DONNER
DU BONHEUR,
ON PEUT AUSSI
LE TRANSMETTRE



Léguer au Secours populaire français, c'est multiplier votre bonheur à l'infini pour faire vivre une solidarité de proximité contre la pauvreté et l'exclusion des enfants et des personnes les plus démunies.

LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE
APPELEZ LE 01 44 78 22 37



www.secourspopulaire.fr

Mediaprism



Secours populaire français • 9/11, rue Froissart - 75140 Paris Cedex 03

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE & CONFIDENTIELLE

À renvoyer à Monique Samson - Secours populaire français - 9/11, rue Froissart - 75140 Paris Cedex 03

☒ **OUI**, je souhaite recevoir le livret sur les legs, donations et assurances-vie par : ☐ COURRIER ☐ E-MAIL

☐ Mlle ☐ Mme ☐ M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][][][] Ville :

Téléphone : [][][][][][][][][][] E-mail :

Les informations que vous nous confiez seront enregistrées conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et gérées de façon strictement confidentielle.



Monique Samson, responsable des relations avec les donateurs
APPELEZ LE 01 44 78 22 37

Le Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique. Exonérée de tous droits de succession, elle vous garantit le respect scrupuleux de vos volontés et la rigueur de la gestion dans l'utilisation des fonds.



FN8012